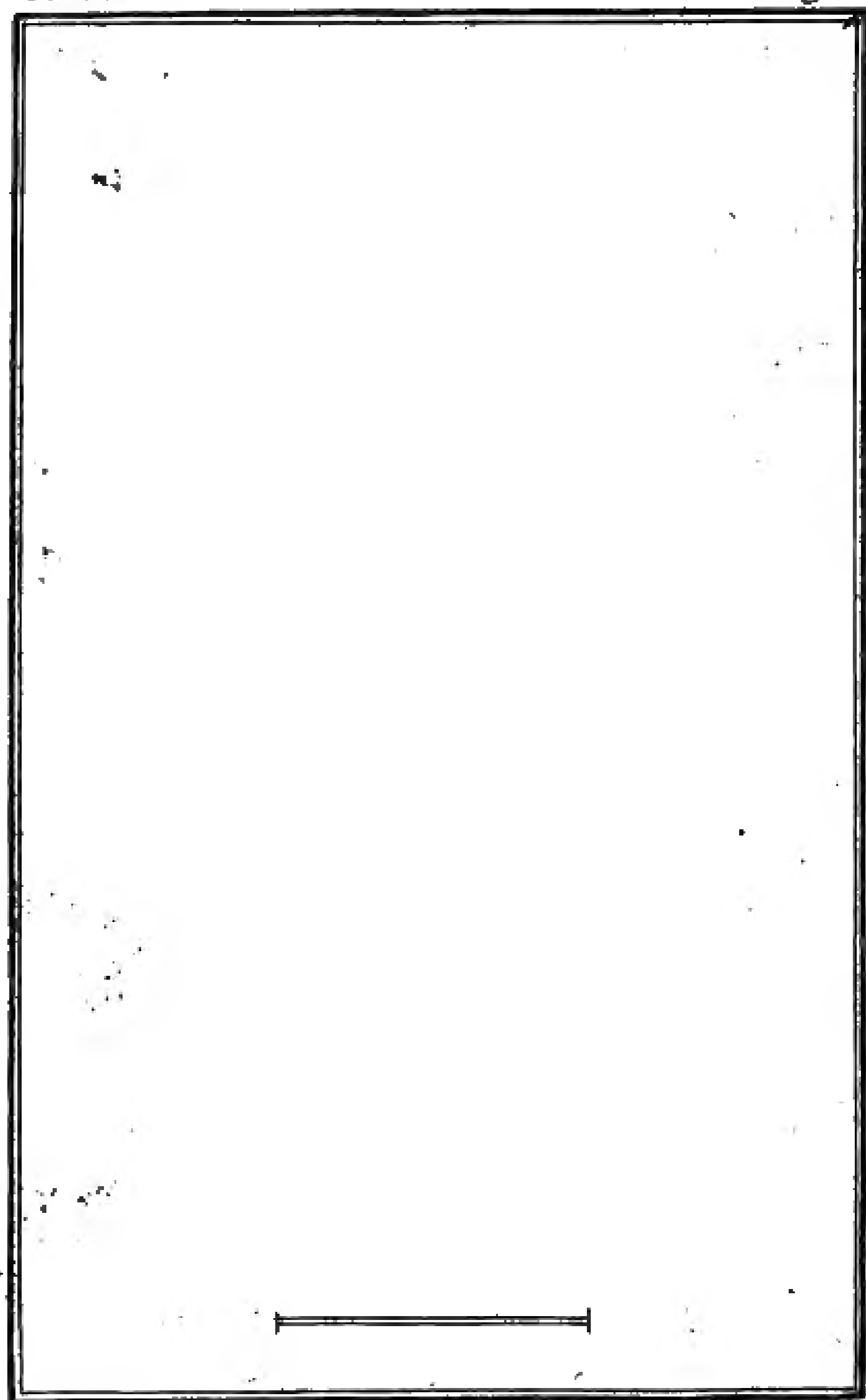




HISTOIRE
DU GRAND DUCHÉ
DE TOSCANE,
SOUS LE GOUVERNEMENT
DES MÉDICIS,
TRADUITE DE L'ITALIEN

DE M. RIGUCCIO GALLUZZI.

TOME CINQUIÈME.

A PARIS,

RUE ET HÔTEL SERPENTE.

M. DCC. LXXXII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

HISTOIRE DU GRAND DUCHÉ DE TOSCANE.

LIVRE V.

CHAPITRE PREMIER.

Sentimens du grand-duc Ferdinand à son élévation à la souveraineté de la Toscane. Les circonstances de l'Europe lui font abandonner le plan politique de son frère. Traité de mariage avec la princesse de Lorraine, contredit par le roi d'Espagne. Don Pierre de Médicis est fiancé avec Béatrice de Ménésès. Mort de la reine Catherine de Médicis. Correspondance intime de Henri III avec le Grand-Duc. Voyage de la Grande-Duchesse & son entrée à Florence.

CE fut un bonheur pour la Toscane & pour le repos de l'Italie, que Fer- 1587.

1587. dinand succédât au Grand-Duché dans le moment même où le systême politique de l'Europe étoit menacé d'une révolution. Exercé à la politique la plus rafinée de la cour de Rome, doué de rares talens & d'éminentes vertus, maître des grands trésors qu'avoit accumulés son frère, ce Prince fut non-seulement en état de soutenir sa famille dans la possession de ses domaines & de ses prérogatives, mais encore d'en augmenter l'autorité & la splendeur. Révolté contre la soumission servile que son prédécesseur avoit marquée à la couronne d'Espagne, il résolut de montrer un esprit plus élevé, de se mettre dans l'indépendance, & de suivre l'inclination patriotique qui le portoit à s'unir plus étroitement avec les autres Princes de l'Italie. Ferdinand vouloit aussi s'opposer à la servitude qui menaçoit cette contrée dans ce bouleversement général. Le systême politique établi en Europe par le traité de Cateau-Cambresis s'altêroit de jour en jour, & les alternatives qui changeoient les intérêts & le caractère des différentes nations, en varioient aussi les forces respectives. L'Espagne

& le Portugal, qui depuis le milieu du XVIe siècle avoient joui tranquillement & sans compétiteurs de l'empire de la mer, voyoient cet empire s'échapper des mains d'un seul Prince qui sembloit n'avoir réuni tant de forces que pour le laisser affoiblir, bien loin d'en assurer l'autorité & la puissance : les Anglois & les Hollandois osoient même déjà le disputer à Philippe II. On équipoit en Espagne la flotte la plus formidable dont l'histoire ait fait mention, dans le dessein de conquérir l'Angleterre, de recouvrer la Flandre & cet empire des mers. Les guerres civiles divisoient la Monarchie Françoise : le Roi, sans forces & sans autorité, ne savoit lesquels lui tendoient le plus d'embûches, ou les Catholiques ou les Protestans. Les intelligences secrètes que le duc de Guise avoit avec le duc de Savoie, faisoient craindre un démembrement dans cette Monarchie, que les Princes Italiens regardoient cependant comme l'unique rempart qu'ils pouvoient opposer à l'oppression dont l'Espagne les menaçoit. L'Allemagne n'étoit pas encore rétablie de ses malheurs précédens ; & son

1587.

1587. corps trop divisé restoit dans un état de langueur, n'ayant plus ni les ressources de l'argent, ni celles du commerce. Sigismond, prince de Suède, & l'archiduc Maximilien, se disputoient le trône de Pologne. Le Turc occupé en Asie, tenoit dans la crainte les Princes de l'Europe ses voisins, sans cependant les offenser. Tout paroissoit calme en Italie; mais les préparatifs qu'avoit faits le duc de Savoie, qui s'entendoit sourdement avec les Espagnols, donnoient lieu de craindre quelque nouveauté au premier moment. Le duc de Mantoue appréhendoit une invasion imprévue dans le Montferrat, & les Génois trembloient pour leur liberté. Dans ces circonstances le Cardinal Grand-Duc jugea que le meilleur systême de politique qu'il pouvoit adopter, étoit de réunir ses intérêts à ceux des autres Princes de l'Italie, & de faire ensemble cause commune pour la défense de la liberté. Il leur envoya donc des députés dans les vues de gagner leur confiance, mais surtout pour rétablir la bonne amitié & une mutuelle correspondance entre son Etat & la république de Venise.

Il en trouva le Sénat très-disposé à oublier les querelles précédentes, à se communiquer réciproquement les instructions & les avis nécessaires, & à correspondre à ses vues avec la meilleure intelligence & d'une manière honorable aux deux parties. Le premier trait d'amitié & de déférence que le Sénat fit paroître, fut d'empêcher la Maison Cappello & tous les parens, de célébrer avec pompe & magnificence les obsèques de *Blanche*, comme fille de Saint-Marc; & il concourut avec Ferdinand à éteindre la mémoire de cette femme. Quant aux autres Souverains de l'Italie, Ferdinand leur accorda non-seulement les titres & tous les traitemens convenables, il leur témoigna aussi le plus grand desir de vivre avec eux dans la plus parfaite union. En effet, il n'omit rien auprès de l'Empereur pour procurer à César d'Este, duc de Ferrare, l'investiture de Modène & de Reggio: il sollicita également Sixte V pour obtenir, en faveur du même Prince, l'investiture de Ferrare. Il ne se refusa pas à traiter du mariage de Marie sa nièce, avec le prince Ranuccio; & Jean de

1587.

1587. Médicis qui servoit en Flandre, fût muni de pouvoirs convenables pour négocier ce mariage avec le Duc. Le duc de Savoie correspondit avec Ferdinand à tout ce que sembloient exiger les convenances; mais il ne se montra pas décidé à se lier intimément avec lui. Outre les anciennes querelles sur la préséance, une espèce de rivalité politique d'Etat & de forces fut un autre motif de cette mésintelligence. Ce Prince considéroit Ferdinand comme un obstacle aux vues qu'il avoit de tenir le premier rang en Italie, tant par ses forces que par sa dignité.

Entre les Cours ultramontaines, il n'y avoit que l'Espagne & la France qui pussent prendre un intérêt réel à la succession de Ferdinand au Grand-Duché : la première pour se maintenir dans la paisible possession des Etats qu'elle avoit en Italie; la seconde, pour y avoir en tout tems un parti prêt à agir à la moindre révolution qui pourroit y survenir. Philippe II, prévenu par Olivarez son ambassadeur, & ennemi déclaré du Grand-Duc, en prit quelqu'ombrage; mais il dissimula au premier moment de l'élévation de

Ferdinand, de peur de lui donner occasion de se déclarer ouvertement contre l'Espagne. On fit à Ferdinand des démonstrations d'amitié plus sincères à la cour de France. La reine Catherine, qui l'avoit toujours aimé, lui offrit tout ce qui dépendroit d'elle pour la grandeur & l'éclat de la Maison Médicis. La Cour Impériale parut indifférente sur la succession du nouveau Prince : néanmoins il y eut assez de correspondance entre les deux Cours. Dans ces circonstances, le Cardinal Grand-Duc jugea à propos de cacher sa manière de penser, tenant en suspens & les Cours & ceux qui observoient le parti qu'il y auroit à prendre. Il garda le caractère & tout l'extérieur du Cardinalat, & s'occupa sérieusement de réformer les abus que son frère avoit introduits dans le gouvernement. Il se fit d'abord connoître aux sujets par un penchant décidé à l'humanité & à la douceur. C'est pourquoi, jaloux de marcher sur les traces de ses ancêtres, il prit pour devise un essain d'abeilles avec sa Reine au centre. Comme le préjugé veut que cette Reine n'ait pas d'aiguillon, il y mit ces 1587.

deux mots : *Majeſtate tantum*. En
1587. effet, après avoir pardonné à ceux
qui l'avoient outragé pour plaire à ſon
frère François, il les conſerva dans
les emplois qu'ils avoient, & prit ſeulement garde qu'ils n'abuſaſſent de leur
miniſtère. Cependant il reſtreignit le
département de Serguidi, étendit celui
du cavalier Vinta, & mit à la tête du
ſecrétariat, Pierre Uſimbardi de *Colle*,
qui, après avoir été ſecrétaire du cardinal Jean, l'avoit ſervi depuis ſon
enfance avec beaucoup d'attachement
& de fidélité. Il ne dédaigna point les
Conſeillers; & del Pozzo, archevêque
de Piſe, objet de la haine de François,
fut admis dans la confidence des affaires les plus importantes. Les anciens
ſerviteurs & Miniſtres de Côme, diſgraciés par les intrigues de Blanche &
de Serguidi, furent tous rappelés à la
Cour, & élevés à de nouveaux honneurs. Ferdinand qui avoit en horreur
ce ton fier, impérieux & preſqu'oriental de ſon frère, s'étudia à prendre le
contre-pied dans toute ſa conduite, ſe
montrant affable, officieux, humain,
complaiſant & acceſſible à tout le
monde. Les ſujets accoutumés à être

traités avec dureté par son prédécesseur, virent avec la joie la plus sensible cet air engageant, & ne savoient par quelles acclamations manifester leur amour. Satisfait de voir qu'il régnoit sur tous les cœurs, Ferdinand ne souffrit cependant pas que le parallèle de son frère fût un motif d'en offenser la mémoire: au contraire, il prit tous les moyens de la ménager, & de la défendre, tant par ses discours que par des faits, contre les accusations & les injures du public. Dans ces vues, il lui fit préparer les obsèques les plus pompeuses, & voulut même surpasser en cela tout ce qu'on avoit fait pour le duc Côme. On enjoignit, selon la coutume, aux Evêques & aux feudataires du Grand-Duché, de comparoître en personne; & toutes les communes eurent ordre d'envoyer des représentans: on convoqua les milices, les bandes & tous les ordres de la ville, pour compléter le convoi funèbre. Architectes, peintres, sculpteurs, tous employèrent leurs talens pour en rendre la pompe plus majestueuse. Ce fut le 15 décembre qu'on exécuta cette dispendieuse cérémonie. Pierre de Barga, orateur très

1587.

brillant, fit le panégyrique du feu Prince, & loua sur-tout le talent qu'il avoit eu de faire régner la tranquillité dans l'Etat.

1587. Don Antoine de Médicis fut maintenu dans son rang, & dans le patrimoine que François lui avoit assigné : sa naissance fut vérifiée, & Ferdinand défendit d'en parler, à plus forte raison de l'injurier. Il pressa aussi le Pape de terminer le mariage de Virginio des Ursins son neveu avec Flavia Peretti ; mais il laissa tous les esprits incertains sur l'épouse qu'il vouloit prendre lui-même. Les Ministres de la Maison d'Autriche lui avoient d'abord proposé une fille de l'archiduc Charles ; mais outre la disproportion d'âge, Ferdinand considéra qu'une Archiduchesse l'exposeroit aux lenteurs rebutantes de longs articles à discuter, & ne feroit que l'assujettir davantage au roi Philippe : il prit donc la résolution de porter ses vues d'un autre côté, & de s'unir avec une Princesse qui servît plutôt à lui assurer sa liberté en lui procurant de nouveaux alliés. Les circonstances lui présentèrent fort à propos une personne dans laquelle il

apperçut tous les rapports politiques & économiques qui pouvoient satisfaire ses desirs.

Catherine de Médicis, reine de France, avoit particulièrement affectionné & élevé auprès de soi la princesse (a) Christine sa nièce, fille du duc de Lorraine. Ce vif amour de Catherine pour la jeune Princesse, fondé sur ses excellentes qualités, lui faisoit regarder Christine comme sa propre fille, & l'engageoit à la marier de manière à ne lui laisser rien à desirer. Les mariages devenoient alors le lien des familles, & en même tems celui d'une union politique; mais la puissance de la Maison de Lorraine, qui étoit trop éloignée des intérêts de l'Italie, ne pouvoit mériter l'attention d'aucun Prince de cette contrée. C'est pourquoi le duc de Mantoue avoit 1588.

(a) Christine étoit fille de Charles II, duc de Lorraine, & de Claude de France, fille de Henri II; elle avoit le même nom que sa tante, & sa grand'mère, Christine de Danemarck, mariée d'abord à François Sforce, duc de Milan, & ensuite à François, duc de Lorraine & de Bar, dont elle eut Charles II & deux filles.

1588. préféré à cette alliance celle de la Maison Médicis. Le grand desir que la Reine avoit de donner Christine à un Prince Italien, lui fit regarder l'élévation de Ferdinand comme une faveur signalée du ciel pour accomplir ses desseins. Catherine avoit toujours été avec lui dans une étroite & sincère correspondance : Ferdinand penchoit aussi par inclination pour la couronne de France ; d'ailleurs les vues qu'il avoit pour le maintien de l'équilibre en Europe, lui faisoient souhaiter de voir la Monarchie Françoise se relever, & jouir enfin de quelque tranquillité. Vu ces dispositions de Ferdinand, il fut facile au cardinal de Gondi, évêque de Paris, qui passoit à Florence, de préparer l'esprit de ce Prince à une alliance avec la Couronne, & de l'engager à lier, à l'exemple de Côme, une correspondance intime avec le Roi & la Reine, prêts à lui marquer la plus sincère amitié. Après le départ du cardinal de Gondi, Albin fut envoyé en Toscane pour complimenter le Grand-Duc sur son élévation ; & il lui proposa ouvertement ce mariage de la part du Roi, lui représentant qu'il

devoit considérer Christine comme la propre fille de ce Monarque; qu'on lui feroit une dot de six cens mille écus; que la Reine offroit de renoncer, en faveur de ce mariage, à toutes les prétentions qu'elle avoit sur les biens des Médicis. Albin lui fit encore envisager les autres grands avantages qui pouvoient résulter de cette alliance. Le Grand-Duc, malgré son penchant, ne voulut pas encore se déclarer ouvertement, de peur que cette promte décision n'offensât la cour d'Espagne: il chargea seulement Horace Ruccellai, son *maître du Palais*, & ancien serviteur de la Reine, de lier au nom de son Prince une correspondance secrète avec Catherine, pour ouvrir les préliminaires de cet arrangement & en statuer clairement les conditions. Pendant ce tems-là le public s'occupoit de spéculations politiques, en attendant que Ferdinand manifestât sa volonté. L'amour qu'il marquoit à Eléonore Orsini sa niéce, faisoit croire aux uns qu'il avoit dessein de l'épouser; d'autres pensoient qu'il ne gardoit l'extérieur du Cardinalat, que parce qu'il porteit ses vues vers la Papauté.

1588.

Ferdinand attendoit avec impatience
1588. le retour de don Pierre, afin de publier à son arrivée les décisions les plus importantes pour la grandeur & la tranquillité de leur Maison, & pour la satisfaction des sujets. Le Grand-Duc ne voulant pas que la Souveraineté tombât en deshérence, souhaitoit que don Pierre se mariât : c'étoit ce qui l'avoit engagé à solliciter son retour. Il lui envoya donc d'autres sommes d'argent, pria le roi d'Espagne de le faire repasser en Italie, promettant qu'il auroit pour le Prince son frère, les plus grands égards, qu'il payeroit ses dettes, & lui procureroit toute la satisfaction qu'il desireroit. Malgré cela Pierre différoit son retour, sous prétexte que le Roi vouloit le marier, & que sa présence étoit nécessaire en Espagne pour les intérêts mêmes de Ferdinand. Outre l'investiture de Sienne que Ferdinand avoit demandée, & les créances qu'il répétoit, il avoit encore d'autres raisons de rester en suspens avec la cour d'Espagne, & d'attendre quelles seroient à son égard les dispositions de Philippe. Pour ne point l'aigrir davantage par des instan-

ces ultérieures, il chargea don Pierre de notifier à Sa Majesté le dessein qu'il avoit de s'allier par un mariage avec la Maison de Lorraine; mais ce dessein fut absolument désapprouvé du Ministère Espagnol, qui en prévoyoit bien les conséquences. Outre cela Ferdinand ne fut pas plutôt souverain, qu'il jugea plus convenable à sa propre sûreté, de donner le commandement de ses forteresses à des sujets en qui il avoit le plus de confiance: il en éloigna plusieurs vieux Espagnols, ce qui jeta des soupçons dans l'esprit de la nation Espagnole, & fut regardé comme la première démarche que faisoit ce Prince, pour se détacher des intérêts & de l'amitié de la Couronne. Ces deux motifs de déplaisir, joints aux instances que faisoit Ferdinand pour être rempli de ses créances, dans le tems même où l'on ne parloit que des grands trésors que François avoit laissés, firent bien sentir à Philippe qu'il ne trouveroit pas dans le nouveau Grand-Duc la même déférence, ou plutôt la soumission servile de son prédécesseur. Néanmoins le Roi voulut faire en sorte de se l'attacher en diffi- 1588.

[redacted] mulant, & s'inſtruire plus pertinemment de ſes diſpoſitions. Pour cet
1588. effet il envoya à Florence don Louis Velaſco, gentilhomme diſtingué de ſa Cour, pour ménager ſes intérêts & détourner Ferdinand du parti qu'il vouloit prendre.

Velaſco expoſa au Grand-Duc l'objet de ſa commiſſion, & lui propoſa de la part du Roi une Archiducheſſe pour épouſe, ou une fille du duc de Bragance, ſi celle-là lui paroiſſoit trop jeune. Sa Majeſté promettoit de conſtituer la dot de celle qu'il agréeroit, voulant qu'elle fût regardée comme ſa propre fille. Afin d'engager Ferdinand à l'un ou à l'autre de ces deux partis, Velaſco lui produiſit l'obligation que Côme avoit contractée par ampliation au traité de Florence de 1557; obligation par laquelle ce Prince s'aſtreignoit à ne marier ſes enfans que ſelon le bon plaiſir de Sa Majeſté. Ferdinand ne ſe laiſſa pas ébranler; au contraire, il répondit que l'obligation du père n'avoit aucune force par rapport aux enfans; & que quant à lui, ſon âge ne lui permettant pas de s'aſſujétir aux lentes formalités

de l'Espagne, il prétendoit être libre; 1588.
que d'ailleurs il pouvoit être également utile à Sa Majesté, quelque femme qu'il épousât. Velasco lui proposa encore le mariage du prince de Parme avec dona Marie : ce mariage eût peut-être été effectué, si Farnèse, pendant qu'on s'en occupoit, n'eût tourné ses vues vers dona Flavia Peretti qui avoit été destinée à Orsini. Velasco lui fit aussi part des soins que prenoit le Roi pour conclure le mariage de don Pierre avec dona Béatrice de Ménésès, fille du duc de Villaréal, un des premiers personnages de Portugal. Ferdinand lui en marqua toute sa satisfaction. Vélasco, de retour en Espagne, fit d'autant plus d'impression sur le Roi & sur les Ministres, qu'ils n'avoient encore trouvé dans les Grands-Ducs aucune résistance aux vues que la Cour leur avoit proposées : mais les entreprises dans lesquelles cette Monarchie étoit engagée, l'intérêt qu'elle avoit à ne point troubler le repos de l'Italie, ne lui permirent pas d'en manifester son ressentiment. Le Grand-Duc ne vouloit pas non-plus que sa résistance occasionnât une rupture ou-

1588. verte avec l'Espagne. Il usa donc d'adresse, montrant alternativement de l'affection & de la fermeté, afin que ses ennemis ne pussent pas l'accuser d'être décidément contraire aux intérêts de cette Couronne. Ce fut dans ces vues qu'il offrit au Roi ses services & des secours, lui demandant seulement de faire repasser don Pierre en Italie, & que son emploi fût exercé par don Jean, qui avoit déjà donné des preuves réitérées de sa valeur en Flandre, sous les ordres de Farnèse. Enfin, don Pierre résolut de revenir à Florence. Lorsqu'il quitta la Cour, on lui fit espérer que son mariage avec Béatrice seroit bientôt conclu, & que le Roi lui donneroit pour elle cent mille ducats de dot, l'ordre de la toison d'or & une augmentation d'appointemens. Ferdinand desiroit on ne peut plus, le voir en Toscane, afin d'être à portée de le fixer auprès de sa personne, & de profiter de ses services pour terminer son mariage avec la princesse de Lorraine : car on s'en occupoit déjà sérieusement, & on vouloit le terminer. Don Pierre arriva donc à Florence dans le mois d'août.

Ferdinand le reçut avec toutes les marques de la plus sincère amitié. Le peuple ne lui fit pas moins d'accueil ; & en général il reçut beaucoup d'honneurs. Ils conférèrent d'abord sur les moyens d'assurer la succession à la Souveraineté, & d'augmenter la splendeur de leur Maison ; ils convinrent d'en accélérer l'exécution avec toute l'activité possible. 1588.

La reine Catherine ne marquoit pas moins de sollicitude & d'intérêt à faire décider le Grand-Duc ; elle le pressoit par le moyen des ambassadeurs de Venise, de Rome & du légat Morosini. Pour l'engager davantage à conclure, on lui promit de lui vendre le marquisat de Saluce, dont le duc de Savoie & les Huguenots vouloient également s'emparer. Ferdinand sentoit bien que si ce poste tomboit entre les mains des Sectaires, ils pourroient introduire par-là toutes leurs nouvelles maximes en Italie, & y causer un bouleversement général. D'un autre côté, si le duc de Savoie s'en emparoit, le systême politique de cette contrée devoit en être nécessairement dérangé. Il expédia donc en France pour cette

1588. affaire, Horace Ruccellai, avec pouvoir & ordre de conclure les arrangemens du mariage, de recevoir de la Reine la cession de tous les droits qu'elle avoit sur les biens de la Toscane, & de proposer les articles de la vente de Saluce. Mais le duc de Savoie prévint tout arrangement à cet égard. Aidé secrétement du roi d'Espagne, il se jeta dans ce pays les armes à la main, & s'en empara sous prétexte de le garantir contre les Huguenots, & pour le Roi même. Sixte V qui se flattoit de l'avoir en dépôt, avoit lui-même conseillé cette démarche au duc de Savoie; mais elle allarma tous les Princes de l'Italie, qui la regardèrent comme le premier feu d'une guerre, & comme une violation manifeste du traité de Cateau-Cambresis. Les Vénitiens sur-tout furent irrités de cette action, & condamnèrent les conseils extravagans du Pape, qu'ils traitèrent de perturbateur du repos de l'Italie. Aussitôt ils sollicitèrent le Grand-Duc à se réunir avec eux, pour fournir à Henri III les secours avec lesquels il pourroit recouvrer ce marquisat. Ferdinand arrêté par la ré-

solution où il étoit de ne pas déplaire ouvertement à l'Espagne, se refusa à ces propositions de la République, mais il pressa vivement Henri & la Reine sa mère d'employer tous les moyens de reprendre ce qui appartenoit à Sa Majesté, & d'empêcher ainsi que la guerre n'éclatât en Italie. Mais les désastres de la France ne permirent pas d'espérer de tranquillité ; ce fut au contraire un motif qui anima l'ambition des conquérans à s'agrandir sur les ruines de cette Monarchie. Philippe qui n'avoit plus à craindre dans le roi de France un compétiteur, & insensible à la perte de sa flotte, croyoit toucher au moment d'établir sur une base solide la Monarchie universelle. qu'avoit si fort ambitionnée Charles V son père, & pour laquelle il y avoit eu de si grands démêlés entre cet Empereur & François I. Plus il s'imaginoit être près de ce but, plus il devenoit orgueilleux, & plus il exigeoit aussi de soumission, tant de ses amis que de ses vassaux. Le Grand-Duc qui intérieurement le détestoit, étoit agité de la plus cruelle incertitude, entre la crainte de sa vengeance

1588.

1588. & le ſentiment de commiſération dont les déſaſtres de la France & le bouleverſement de cette Monarchie le pénétroient.

La Cour réſidoit à Blois, où étoit l'aſſemblée des Etats; & le Roi affligé de la révolte de Paris, de la perte de Saluce, outre ce qu'il avoit à craindre des forces des Huguenots, & de l'extrême pouvoir des Guiſe, sembloit exiger de ſes ſujets quelque ſoulagement à tant de calamités. Ce fut dans ces circonſtances que Ruccellai ſe rendit à Blois. Il y fut accueilli avec une amitié & des honneurs ſans exemple. Le Roi ſenſible à ce qu'au comble des malheurs, & lorſque tout étoit conjuré contre lui, un des plus puiſſans Princes de l'Italie cherchoit à s'unir à lui par les intérêts & par les liens du ſang, témoigna à l'ambaſſadeur de Toſcane toute la gratitude imaginable envers le Grand-Duc. Catherine dit hautement que cette démarche de Ferdinand lui préſentoit le plus grand ſoulagement qu'elle pût recevoir dans ſa vieilleſſe, & au milieu de tant de difficultés. Toute la Cour & ſes adhérens firent retentir avec applaudiſſement le nom du Grand-Duc.

Lanfac, vieux Ministre, qui dans la guerre de Sienne avoit été prisonnier de Côme, rendit à l'Envoyé les sentimens de tous les autres en lui exprimant les siens en ces termes : « Oui, je fais » mon abjuration entre vos mains. » Jusqu'ici, je l'avoue, j'ai été républi- » cain, mais actuellement, je vous pro- » mets d'être pour les Ducs jusqu'à mon » dernier souffle ». Quoique les Guise professassent une haine déclarée contre les Médicis, ils se réunirent aux vœux de la Cour, trouvant ce parti très-avantageux pour Christine. Ruccellai, vu les dispositions de tous les esprits, n'eut pas de peine à réussir dans sa commission, quoique le roi d'Espagne & le duc de Savoie se servissent même du ministère des Guise, & de leurs autres partisans, afin d'en arrêter l'effet. Mais l'activité & les soins que le Roi & la Reine-mère apportèrent à la conclusion de ce mariage, firent passer le Grand-Duc sur de légères difficultés, relativement aux conditions de la dot : de sorte qu'il manifesta combien il avoit à cœur de terminer, & déposa enfin la dignité de Cardinal. Il gratifia donc ses amis & ses créatures, avec 1588.

1588. l'approbation du Pape, en leur distribuant les bénéfices & les pensions ecclésiastiques qu'il avoit à titre de Cardinal; & après avoir obtenu de Sixte V la permission de disposer de son chapeau en faveur de François *Marquis del Monte*, prélat qui étoit un de ses intimes amis, il expédia à Rome l'évêque de Saint-Sépulchre pour remplir cette formalité en plein consistoire. Cet acte fut célébré avec beaucoup de dignité & de pompe, & fut accompagné de divers présens que Ferdinand fit aux *Basiliques* & aux neveux du Pape. Le Grand-Duc réveilla par là le souvenir de ses vertus dans cette ville, & y augmenta encore plus les regrets qu'on avoit de son absence. Cependant les Espagnols avoient peine à se persuader que Ferdinand parvînt paisiblement au terme de ses desirs, malgré Philippe II : c'est pourquoi l'ambassadeur Olivarez & les autres principaux Ministres du Roi en Italie, ne cessoient d'irriter le Monarque & sa Cour contre le Grand-Duc : ils supposèrent qu'il étoit entré dans une ligue avec les Vénitiens & les François; qu'il avoit secrètement fait passer des secours à Henri

Henri III ; enfin qu'il s'étoit totalement détaché des intérêts de la couronne d'Espagne. On voyoit aussi de mauvais œil qu'il acquît tant d'autorité en Italie : & l'on n'ignoroit plus qu'il entretenoit une correspondance intime avec la république de Venise, ayant un secrétaire résident dans cette ville, comme elle avoit aussi le sien à Florence. Devenu l'arbitre des grands démêlés qui s'étoient élevés entre les ducs de Ferrare & de Mantoue, il avoit entièrement gagné leur confiance. La république de Gênes qui craignoit tout de l'esprit entreprenant du duc de Savoie, cherchoit aussi à se lier étroitement avec le Grand-Duc. Le Pape avoit préféré Ferdinand à tout autre pour en faire l'appui de sa famille : d'ailleurs le mariage de don Virginio avec Flavia Peretti donnoit au Grand-Duc le plus grand crédit en cour de Rome. Tous ces motifs combinés ne faisoient qu'aigrir davantage le roi d'Espagne, qui ne tarda pas à manifester ouvertement sa méfiance. Philippe augmenta subitement les garnisons de Piombino & des places du Siennois, comme si le Duc eût eu le dessein de lui déclarer

1588.

la guerre. Le gouverneur de Milan
1588. voulut aussi jeter Ferdinand dans de nouveaux embarras, en excitant la ville de Lucques à l'empêcher de finir les fortifications du *pas de la Cervia*, dont Côme avoit déjà commencé les ouvrages. Bientôt le Roi, persuadé que le mariage futur de don Pierre avec Béatrice de Ménésès ne plairoit pas au Grand-Duc, le fit déclarer à Madrid. Malgré cela Ferdinand dissimula, & parut se rendre volontiers au dessein de Sa Majesté : il approuva donc le mariage de don Pierre, & marqua le plus ardent desir de voir au plutôt cette épouse Portugaise à Florence, afin d'en célébrer les noces en même-tems que les siennes. Le carnaval prochain étoit destiné aux fêtes & aux divertissemens qui devoient accompagner les deux mariages ; mais les événemens de la France empêchèrent Ruccellai d'exécuter assez promtement sa commission.

1589. Outre la mort violente de Guise, qui fut un sujet de méfiance réciproque entre Henri III & les Ligueurs, le décès de la reine Catherine suspendit aussi les opérations de Ruccellai.

Depuis les premiers jours de décembre, cette Reine avoit été attaquée d'une petite fièvre; & les trois derniers, lorsqu'on la croyoit guérie, elle fut prise d'une pleurésie dont elle mourut le 6 de ce mois. Le Roi & toute la Cour furent on ne peut plus sensibles à cet événement, qui déconcerta la princesse Christine, & mit nombre d'obstacles au traité que Ruccellai avoit à conclure. Le Grand-Duc en fut aussi très-affecté. Il fit faire à Florence un service pompeux à cette Reine, qui avoit ajouté tant de splendeur à sa famille. Elle étoit douée de rares qualités & de plusieurs vertus éminentes. Les écrivains François lui ont attribué les désastres de la Monarchie, pour ne pas en accuser l'ambition des grands du Royaume : voilà pourquoi sa gloire est restée obscurcie en France. Elle avoit déjà fait la cession de ses droits sur les biens de la Toscane & de Rome, & passé pour dot en faveur de la jeune Princesse, deux cens mille écus auxquels ils avoient été évalués. Outre cela, elle lui laissoit par testament la moitié de son palais & du mobilier qui s'y trouvoit. Elle y joignoit 1589.

1589. encore les droits qu'elle avoit ſur le duché d'Urbin, & dont elle pouvoit diſpoſer par dernière volonté, en vertu de l'inveſtiture que Léon X en avoit accordée à Laurent de Médicis ſon père.

Ce duché poſſédé autrefois par la noble & ancienne Maiſon de Monteſeltro, étoit tombé au pouvoir de Céſar, duc de Valentinois, fils d'Alexandre VI. Céſar en avoit dépouillé Guidubaldo, dernier rejeton de cette famille. Jules II avoit remis celui-ci en poſſeſſion de cet Etat. Guidubaldo n'ayant point d'enfant mâle, avoit adopté, par un motif de reconnoiſſance, François-Marie de la Rovère, neveu du Pontife. Lorſque Jules II entreprit de chaſſer les François de l'Italie, le duc d'Urbin ſon neveu commandoit l'armée papale; & entr'autres exploits, il fit une victime du cardinal Riaire, légat de Bologne. On peut excuſer le Pontife d'avoir fermé les yeux ſur cette atrocité de ſon neveu; mais Léon X, ſon ſucceſſeur, en fit inſtruire le procès à Rome: le meurtre du Légat joint à d'autres inculpations, comme d'avoir manqué aux devoirs de vaſſelage & de général de l'armée de l'Egliſe, don-

na lieu à une sentence qui privoit François de son fief; & cette sentence soutenue par une armée, dépouilla de cet Etat la Maison de la Rovère. Léon X en avoit donc investi le 5 mai 1516, Laurent de Médicis, fils de Pierre son frère, pour passer après lui à ses fils, descendans, successeurs & héritiers. Laurent étoit entré en possession de ce duché, & en avoit paisiblement joui jusqu'à sa mort arrivée en 1519. Après lui, sa succession passa à Catherine sa fille unique encore enfant, & qu'on élevoit à Florence. Léon, après la mort de son neveu, fit gouverner cet Etat par le légat de Romagne; Adrien VI, son successeur, y rappela François-Marie de la Rovère, & lui en donna l'investiture, mais avec cette clause: *sans préjudice des droits d'autrui*. Les circonstances ne permirent pas à Clément VII de remettre Catherine en possession de ce duché: il fut cependant très-attentif à lui conserver les droits qu'elle avoit, la regardant toujours comme duchesse d'Urbin, & la reconnoissant pour telle dans les actes publics. En effet, elle fut rappelée sous ce titre dans son contrat de mariage de 1533.

1589.

1589. lorsqu'elle épousa Henri, duc d'Orléans, qui fut ensuite roi de France; & ces droits ne furent pas compris dans sa renonciation générale qu'elle fit au pape Clément de tous ses autres biens & droits paternels. Ce fut donc ainsi que passèrent à Christine, & de son chef aux fils du grand-duc Ferdinand, les prétentions qu'elle avoit sur le duché d'Urbin; prétentions qui, négligées, ou n'étant pas soutenues par les armes, sont restées sans force & sans vigueur, dans les occasions même les plus favorables de les faire valoir.

Henri III approuva les dispositions de sa mère, ratifia son testament, & consola Christine, en se chargeant de faire lever les difficultés qui avoient arrêté jusque-là ces arrangemens. Le point essentiel étoit d'assurer le payement des sommes que le Roi lui assignoit en dot comme fille de France, & de celles auxquelles le duc de Lorraine son père contribuoit. Mais on ne savoit comment conduire la jeune Princesse de Blois à Marseille: car il avoit été statué que ce seroit aux frais du Roi. Le feu de la guerre étoit répandu par-tout dans le Languedoc &

dans la Provence : d'ailleurs, on n'ignoroit pas les trames que l'Espagne 1589.
avoit ourdies pour empêcher ce mariage ; & de toutes parts on craignoit des embûches & des attaques.

L'honneur prévalut dans la nation Françoise à toute raison d'intérêt & d'animosité ; car le duc de Lorraine & la Princesse ayant demandé des passeports aux chefs de la Ligue & des Huguenots, tous y consentirent ; ils envoyèrent même des premiers gentilshommes de leur parti à Blois, pour rendre leurs devoirs à la Princesse & l'escorter pendant sa route. Le Roi avoit eu le dessein de l'accompagner lui-même ; & de se servir de ce prétexte pour se jeter subitement sur la Savoie, & obliger le Duc à lui rendre Saluce : mais, outre le défaut d'argent & de troupes nécessaires pour cette entreprise, les circonstances ne lui permirent pas de s'éloigner de l'assemblée des Etats ; la fidélité chancelante de ceux qui restoient encore attachés à son parti, ne souffroit pas non plus qu'il s'écartât du centre de la Monarchie, pour songer à subvenir aux troubles des frontières. Le

Roi crut cependant que le Pape sollicité par le Grand-Duc, & gagné par des vues d'intérêt, pouvoit être un instrument convenable à ses desseins; que Sa Sainteté, par ces deux raisons, engageroit peut-être le duc de Savoie à remettre ce marquisat de bonne volonté. Sa Majesté pensoit aussi qu'en donnant ensuite cet Etat au Grand-Duc; ce seroit alors un frein capable de retenir le duc de Savoie. Pour cet effet, le Roi, de l'avis de son Conseil privé, signa le 23 février, un acte par lequel il s'obligeoit de vendre, céder & transporter en pleine & libre souveraineté, avec faculté de rachat, le marquisat de Saluce & toutes ses dépendances au Grand-Duc, moyennant le prix de huit cens mille écus au soleil, dont il seroit déduit deux cens mille écus pour le Pape, le reste devant être acquitté à Lyon, ou dans toute autre place que l'on indiqueroit dans le tems. Ce payement devoit être fait dès que le Grand-Duc entreroit en possession de Saluce; & Ferdinand s'obligeoit à maintenir ce marquisat, & à le défendre de toutes ses forces contre tout aggresseur. Le Grand-Duc agréa cet

1589.

acte obligatoire, plus comme une preuve indubitable de la confiance & de la sincère amitié du Roi & de la nation Françoise, que comme une occasion d'en tirer quelque profit : car il n'ignoroit pas que le Pape, malgré l'appât du gain, ne détermineroit pas aisément le duc de Savoie à renoncer à sa proie. Ferdinand qui dans ce déchirement universel de la France, en eût volontiers saisi quelque lambeau pour augmenter sa puissance & se mettre en état d'arrêter les progrès du duc de Savoie, fit sentir qu'il eût plus volontiers employé ses deniers à acquérir la ville de Marseille. Cette ville lui paroissoit plus à portée de la Toscane, dont elle eût étroitement lié les intérêts & le commerce avec la France par le moyen de la mer. Il pouvoit avec ses galères pourvoir à toutes les occurrences : dès qu'il en auroit été maître, il y auroit fait élever une forteresse qui l'auroit mis en sûreté contre le duc de Savoie, ou contre les Huguenots s'ils avoient voulu tenter de la lui enlever. Il pensoit aussi qu'étant maître de cette ville, il le seroit bientôt de toute la Provence, & que son rival Charles

1589.

1589. Emmanuel rencontreroit par ce moyen l'obstacle le plus grand à ses desseins entreprenans. Les anciens (*a*) droits que la Maison de Lorraine avoit sur la Provence, pouvoient selon lui servir de juste prétexte à cette aliénation, & en conséquence il présumoit que le duc de Lorraine verroit volontiers le Grand-Duc, ou Christine son épouse, retenir cette province au nom de son pere.

(*a*) Ces prétendus droits de la Maison de Lorraine sur la Provence, n'étoient qu'un prétexte chimérique dont Ferdinand vouloit autoriser sa conduite. Philippe II ou son Conseil n'auroit sans doute pas admis cette raison, si ce Roi n'eût eu lui-même envie d'usurper cette Province sur la France : car il ne pouvoit ignorer que ces droits étoient des plus mal fondés. Louis XI s'étoit déja opposé aux injustes prétentions que René, duc de Lorraine, avoit sur l'hérédité de Robert, comte de Provence, qui n'ayant pas d'enfant mâle, avoit déclaré par testament, Charles d'Anjou, comte du Maine, son héritier & successeur au comté de Provence. Charles mourant sans enfant, institua Louis XI son héritier, par son testament fait à Marseille en Décembre 1481. La Maison de Lorraine n'a donc aucun droit légitime sur la Provence. On le prouveroit encore plus évidemment, s'il falloit remonter à des tems plus éloignés. *Note du Traduct.*

Les habitans exposés à devenir la proie des Huguenots ou du duc de Savoie, abhorroient également de leur être soumis ; & quoique divisés par leurs dissentions civiles, ils imploroient tous de concert l'appui de quelque Prince qui pût les garantir de l'un ou de l'autre joug. Mais les vues du Grand-Duc étoient sujettes à des difficultés pour le moins aussi grandes que celles de l'acquisition de Saluce : car les troubles augmentoient en France de jour en jour ; & ce ne fut pas peu de chose que de pouvoir, au milieu de ces désordres, parvenir à la conclusion des articles du mariage. Le courage de la Princesse, l'activité & l'adresse de Rucellai ayant donc surmonté toutes les difficultés qui se présentoient d'elles-mêmes ou par l'artifice des Espagnols, on fixa la célébration du mariage au 25 février. Charles, fils naturel de Charles IX, & grand-prieur de France, fut nommé *Procureur* du Grand-Duc, pour donner l'anneau nuptial ; & le cardinal de Gondi, évêque de Paris, fut le Ministre qui termina cette cérémonie. Le 27 la Duchesse partit de Blois, accompagnée de la

1589.

ducheſſe de Brunſwic ſa tante pater-
1589. nelle, & de Lenoncourt, Envoyé du duc de Lorraine; elle étoit eſcortée par des gentilshommes Lorrains que ſon père lui avoit envoyés, outre une nombreuſe nobleſſe Françoiſe que le Roi avoit chargée de la ſuivre & de lui rendre tous les devoirs juſqu'à Marſeille. Elle trouva ſur ſa route toute la ſûreté qu'elle deſiroit : les Gouverneurs, les feudataires la comblèrent d'honnêtetés, comme on le lui avoit promis; & elle arriva à Lyon vers le 15 de mars. Outre les honneurs que lui rendirent le Gouverneur & les Conſuls de cette ville, elle y reçut les prémices de l'amour & des reſpects des ſujets du Grand-Duc. La nation Florentine qui y réſidoit à cauſe de ſon commerce, n'omit rien pour lui marquer ſa joie & ſon affection. Elle fut logée chez les Rinuccini; de là, elle ſe rendit à l'égliſe de Notre-Dame de bon-ſecours, accompagnée de toute la nation Florentine : on y remercia le ciel de l'heureuſe arrivée de la Princeſſe, & on lui demanda les mêmes faveurs pour la ſuite du voyage. Elle ſe rendit en-

ſuite ſur le Rhône à Avignon, où l'archevêque Grimaldi la reçut au nom de Sa Sainteté : & elle continua ſa route par Aix, pour arriver à Marſeille. Don Pierre de Médicis l'attendoit-là ſur ſes galères, & avec la cour que le Grand-Duc lui avoit deſtinée. 1589.

Marſeille alors révoltée contre le Roi, ſe gouvernoit au gré de ſes Officiers municipaux, animés de la même fureur & du même fanatiſme que le peuple, dont la volonté prédominoit toujours dans les délibérations publiques. Cet état d'anarchie étoit on ne peut plus favorable aux deſſeins du duc de Savoie & des Huguenots, qui ſongeoient à ſurprendre la ville. Ce peuple inconſidéré & fier de cette indépendance, ne voyoit pas le danger qui le menaçoit. Comptant les degrés de ſa ſûreté & de cette indépendance par l'impuiſſance du Roi, il ſoutenoit avec opiniâtreté ſa première démarche, ſans vouloir entendre à aucun arrangement qui eût garanti la ville des ennemis de l'Etat. Les plus ſenſés, & entr'autres, très-heureuſement l'Evêque, penſoient autrement que le peuple : mais comme il

1589. n'étoit pas possible de ramener ces furieux, ils crurent que le parti le plus avantageux & le plus honorable, étoit de leur conserver cette liberté, en l'appuyant de la protection d'un Prince qui ne fût pas mal vu de la France, & capable de leur donner au besoin les secours nécessaires contre le duc de Savoie ou contre les Huguenots. On regarda le Grand-Duc comme le plus propre à remplir ces vues. Ce fut pour cette raison qu'on fit tant d'honneurs à la Duchesse dans cette ville. Selon les instructions de Ferdinand, elle devoit éviter d'y entrer & s'embarquer à (a) *Boccheri*: mais le peuple & les Consuls coururent à l'envi à sa rencontre, & elle fut obligée de les suivre. Don Pierre qui s'étoit arrêté aux Pomègues, fut aussi contraint d'entrer dans le port avec ses galères. On illumina toute la ville, & le bruit des réjouissances y retentit de tous côtés: arcs de triomphe, statues, peintures, emblêmes, rien ne fut omis; & les principaux de la ville se disputèrent l'honneur de faire leur

(a) L'Auteur l'entend-il de *Beaucaire* ?

cour à l'épouse & au frère de Ferdinand. La Grande-Duchesse accueillit don Pierre & les cavaliers de sa suite avec des manières si obligeantes & si honnêtes, qu'il en fut étonné, & ne put s'empêcher d'annoncer au Grand-Duc une épouse entièrement conforme à la grande-duchesse Jeanne. Don Pierre avoit pour suite des cavaliers bien choisis parmi la noblesse de l'Italie. Il étoit à la tête des quatre galères du Grand-Duc, bien équipées. La capitane sur-tout étoit si ornée & si enrichie d'or & de pierreries, qu'elle fit l'admiration de tout le monde: elles étoient accompagnées des galères du Pape, de celles de Malthe & de Gênes; ce qui faisoit en tout seize galères. Christine soupiroit après le moment d'abandonner un pays qui étoit le théâtre de la guerre, du fanatisme & de la fureur, pour se livrer au repos & aux délices de l'Italie. Cependant elle aimoit la France: elle ne put s'empêcher de prêter l'oreille aux instances que lui firent les principaux Marseillois, & qui intérieurement penchoient à rentrer dans l'obéissance. 1589.

Ils exposerent à Christine la mal-

1589. heureuſe ſituation de leur ville, qui, réduite à la merci d'un peuple furieux, & inveſtie par les embûches des ennemis de la Couronne, étoit près de devenir la proie du premier aggreſſeur; qu'il étoit du devoir de fidèles vaſſaux de conſerver Marſeille à ſon Roi, ou de l'abandonner à un Prince ami de la France, & qui pût la protéger contre ſes ennemis, pour la rendre dans des tems plus favorables; que cette place aidée des forces du Grand-Duc, ſeroit en état de ſe garantir, ou plutôt que le Grand-Duc lui-même pouvoit ouvertement s'en rendre maître à l'aide des grands amis qu'avoit encore le Roi, & dont il étoit facile d'obtenir le conſentement: qu'en la défendant ainſi contre le duc de Savoie, ce ſeroit rendre le ſervice le plus ſignalé à la Monarchie. L'Evêque montra combien il ſeroit facile de l'aſſiéger par terre, où *de Vins & Cars*, chefs des Royaliſtes, pourroient oppoſer un corps nombreux de troupes. Le commandant du château d'Yf, maître de cette fortereſſe qui dominoit le port, la gardoit au nom du Roi, & offroit de la remettre entre les mains du

Grand-Duc. Or, il répondoit d'obliger la ville à capituler dans le terme de deux mois, en attaquant de là le port. On se flattoit encore que le commandant de Toulon voyant le château d'Yf au pouvoir de Ferdinand, réuniroit facilement ses forces dans cette place, vu l'impuissance où il savoit être de se défendre contre les ennemis du Roi. L'Evêque insistoit sur ce que de bons François ne devoient pas voir la gloire de la nation ternie par les démarches hostiles du duc de Savoie, qui envahissoit impunément ces contrées, lui, qui peu auparavant étoit sans pouvoir & même sans Etat, & n'en avoit recouvré qu'en vertu du traité de Cateau-Cambresis. Il ajoutoit même que si le Grand-Duc n'embrassoit pas ce parti-là, il alloit se présenter au Roi pour obtenir de Sa Majesté d'aller à Constantinople implorer l'aide du Grand-Seigneur, & lui demander une flotte avec laquelle il pût défendre la patrie, & combattre les ennemis de Sa Majesté. La Grande-Duchesse, ni don Pierre, n'osèrent donner à ces Marseillois une réponse déterminée; mais ils les flattèrent de quel- 1589.

1589. ques espérances sur les bonnes intentions du Grand-Duc ; & l'Evêque, aussibien que le Châtelain, crurent qu'il étoit à propos de se rendre à Florence pour ces vues. Christine s'étant donc arrêtée deux jours à Marseille, s'embarqua le 11 avril avec grand appareil sur la capitane. Elle fut accompagnée de toute sa suite, mouilla au port de Monaco, & de là se rendit heureusement à Gênes avec toute sa flotte. La République voulut lui étaler toute sa grandeur, & lui donner un spectacle qui l'étonnât. Ce port étoit orné d'une pompeuse platte-forme élevée sur des vaisseaux en espece de théâtre, où la noblesse vêtue avec autant de richesse que d'élégance, attendoit le débarquement. Il se fit, par le moyen d'un pont mobile embelli avec le plus grand appareil, & construit de manière qu'on le fit avancer vers la Princesse. De là elle passa au palais de Doria, destiné pour son logement. Elle eut la satisfaction d'y trouver Christine de Danemarck son aïeule, qui étoit venue exprès à Gênes pour l'embrasser. A cette occasion elle s'arrêta quatre jours en cette ville : elle en partit le

23 avril dans la matinée, & arriva
le soir à Livourne. Le défaut de logemens assez commodes pour une si grande suite, la fit passer droit à Pise. C'étoit-là qu'elle devoit s'arrêter, & se reposer d'un voyage aussi pénible. Elle y fut reçue avec pompe, & comme la Souveraine. Il y eut illuminations, bataille du pont, combat naval sur l'Arno, banquets & bals. Le Grand-Duc ne vint pas à sa rencontre, étant trop occupé à Florence de la réception des Princes & des Cardinaux qui étoient venus aux noces. Pierre Usimbardi, nouvellement évêque d'Arezzo, fut *le Héraut d'Hyménée*; & Ferdinand l'expédia sur le champ pour témoigner à la Princesse ses sentimens & le desir qu'il avoit de la voir arriver. Après trois jours de repos à Pise, elle se rendit à Caïano à la campagne del Poggio, où le Grand-Duc l'attendoit en particulier pour faire avec elle son entrée publique dans la capitale.

1589.

Christine de Lorraine avoit alors seize ans : elle étoit extrêmement belle, d'une haute taille, avoit un port majestueux ; & tous ses traits sembloient

1589. animés par cette vivacité & ces charmes qui caractérisent les graces. Un air d'ingénuité accompagné de finesse, une grandeur sans affectation, relevoient le prix des éminentes qualités qui la rendoient l'objet de l'amour du Grand-Duc. A peine fut-elle en Toscane, que sa docilité fut mise à l'épreuve par le sacrifice qu'on exigea d'elle; sacrifice qui, intéressant la vanité, fit encore mieux connoître l'excellence de son caractère. Le roi & la reine de France lui avoient donné les plus riches habillemens pour en étaler la pompe le jour de son entrée; mais le Grand-Duc trop éclairé sur tout ce qui pouvoit donner lieu de croire qu'il affectionnoit particulièrement ce qui venoit de France, voulut que Christine prît sur le champ les modes & les habits de la Toscane. Ces noces dont la renommée avoit annoncé la pompe, devoient aussi être un spectacle pour les politiques: or ces gens voyant une Princesse Françoise sur le trône de Toscane, prenoient déjà cela pour le prélude d'étranges révolutions en Italie. Il y eut à Florence le plus grand concours tant

de la Lombardie que de Rome : le duc & la duchesse de Mantoue, don César d'Este & Virginie sa femme, nombre de Cardinaux & d'Ambassadeurs étoient venus honorer cette brillante fête. Don Pierre de Mendoza y représenta le roi d'Espagne, & le cardinal de Joyeuse celui de France. Tous les Princes Italiens y avoient envoyé des députés. On fut fort embarrassé de les accorder sur le pas que chacun devoit avoir. Lenoncourt, envoyé de Lorraine, n'entendoit pas le céder à aucuns Souverains de l'Italie ; & la dispute qui s'étoit élevée à ce sujet pendant le voyage entre les galères de Malthe & celles de Gênes, étoit un avertissement pour éviter le moindre trouble, & satisfaire chacun des intéressés par les ménagemens qu'on fut obligé d'imaginer. Ce fut le 30 avril que se fit cette entrée solemnelle. Les cérémonies, la magnificence de l'appareil, furent même plus brillantes qu'elles ne l'avoient été à l'entrée de la grande-duchesse Jeanne d'Autriche. La ville étoit ornée, embellie de toutes parts. Le peuple ne pouvoit se lasser de pousser des cris de joie en voyant cette Princesse, qui

1589.

lui rappeloit le ſouvenir de Jeanne
1589. d'Autriche, & dans qui il appercevoit toutes les qualités oppoſées aux défauts de la déteſtable Blanche. L'entrée fut ſuivie de ſpectacles & de divertiſſemens qu'on avoit préparés pour les plaiſirs de tant de grands perſonnages & d'étrangers qui étoient venus en foule aſſiſter à ce ſpectacle. Ferdinand, naturellement généreux & magnifique, n'épargna rien pour étaler ſa grandeur, & les Florentins ſecondèrent à l'envi les deſirs & le génie de leur Prince dans ce moment ſi glorieux pour la patrie. Les joûtes, les tournois, donnèrent à chacun de ces grands perſonnages l'occaſion de montrer leur valeur, leur adreſſe, leur goût. On procura auſſi aux Eccléſiaſtiques l'occaſion d'avoir part à ces fêtes, en étalant la pompe religieuſe de leur état. On fit donc alors la tranſlation des reliques de ſaint Antoine, autrefois archevêque de Florence. Six Cardinaux, & vingt, tant Archevêques qu'Evêques, la Cour, toute la nobleſſe, les Ambaſſadeurs, formèrent le cortège d'une proceſſion ſolemnelle qui ſe fit le 9 mai avec le plus pompeux appareil & le plus nom-

breux concours de peuple. Comme ces fêtes devoient durer un mois, tant à la Cour qu'à la ville, on eut besoin de tous lès talens de ceux qui en étoient chargés, & de tout le génie des artistes pour imaginer de nouveaux plaisirs, afin d'éviter la monotonie, & de réveiller l'admiration. Le divertissement qui surprit le plus, fut la fête nocturne qui se donna dans l'arrière-cour du palais Pitti. On fut aussi étonné de sa nouveauté, que de son heureuse exécution. On y représenta, moyennant des machines d'un artifice prodigieux & des feux, l'attaque d'un château Turc. Entre les différentes attaques se faisoit entendre une musique appropriée aux circonstances : des troupes y donnèrent l'assaut. Après la prise du château, on se divertit à la joûte ; & don Pierre de Médicis, don Virginio Orsini, & autres illustres personnages, y firent preuve de leur adresse. Le banquet rappela du spectacle & les champions & les spectateurs. Mais quelle surprise pour les convives après le repas ! on les invite à terminer la fête, & ils voient l'arrière-cour convertie en un lac, & tout l'appareil d'un 1589.

combat naval dans l'endroit où ils venoient de joûter ! Les applaudissemens
1589. furent universels. On admira le génie de l'inventeur & la magnificence de Ferdinand, qui eut la gloire d'avoir surpassé tout ce qui se fit jamais de plus grand chez aucun Prince de l'Italie. Tels étoient le faste & le goût de ce siècle ; faste qui vuidoit le trésor du Prince en dissipant les restes de l'ancienne barbarie ; mais qui tendoit aux progrès & à la perfection des arts.

CHAPITRE

1589.

CHAPITRE II.

Mésintelligence entre don Pierre & Ferdinand, fomentée par le roi d'Espagne. Plan de politique du Grand-Duc pour empêcher les Espagnols de démembrer la Monarchie Françoise, & le duc de Savoie de conquérir la Provence. Conjuration des vassaux de Piombino, & mort d'Alexandre Appiano. Rétablissement & élargissement du port de Livourne. Révolte d'Alphonse Piccolomini, & ses mouvemens vers les frontières du Grand-Duché. Naissance du premier enfant de Ferdinand.

LE Grand-Duc eût desiré mettre le comble à sa joie par le mariage de son frère avec Béatrice de Ménésès : les articles en étoient arrêtés. Les personnes, fondées de procuration pour la célébration du mariage, étoient déjà parties. Une suite convenable & les galères étoient prêtes à recevoir la Princesse à Carthagène. Mais le duc de Villareal n'avoit pas la dot prête, & le Roi ne

remplissoit pas la promesse qu'il avoit
1589. faite. Ferdinand au contraire, avoit la plus grande envie de voir la nouvelle épouse à Florence dans l'espérance de mieux assurer la succession à la Souveraineté, & de fixer par ce moyen son frère en Toscane. Mais Philippe, qui ne vouloit que temporiser, élevoit de continuelles difficultés & de ridicules prétextes, sur le rang & la convenance des deux époux, & fatiguoit ainsi la patience de Ferdinand. En vain le Grand-Duc secouroit-il au Roi, qui fomentoit tacitement ces retards, & qui s'étoit laissé persuader, par son artificieuse & sa fourbe politique, que la division qu'il entretiendroit entre les deux frères, étoit l'unique moyen d'avoir toujours le Grand-Duc à sa discrétion. Ferdinand croyant que l'impuissance de payer la dot étoit la seule cause de ces retards, offrit au Roi d'en prendre pour acquit la valeur en poivre : mais il s'apperçut bientôt des vues de Sa Majesté, en découvrant la secrète correspondance que don Pierre entretenoit avec les Ministres de Madrid, & en apprenant la résolution où il étoit de retourner en Espagne pour termi-

ner lui-même son mariage. Quoique Philippe, dans ses dépêches, eût protesté au Grand-Duc qu'il consentoit à laisser don Pierre en Toscane, celui-ci n'en vouloit pas moins retourner à Madrid, où il étoit attiré par l'espoir de nouvelles faveurs & de son élévation à la Cour. Séduit par les promesses des Espagnols, il ne connoissoit déjà plus que ses intérêts particuliers, & se prêtoit à toute leur vengeance contre son frère. Conséquemment il prétendit lui vendre cher son mariage, exigeant de lui une pension viagère de quarante mille écus en vue de ce mariage, & demanda que toutes ses dettes fussent acquitées, pour avoir ses revenus francs & libres de toute charge. Une résolution si imprévue convainquit le Grand-Duc de ses soupçons. Ferdinand jugea à propos de dissimuler: il s'abstint aussi-tôt de solliciter pour le mariage de don Pierre, & défendit à ses Ministres de se mêler en rien de cette affaire. Le hasard retarda de quelques mois son départ. Philippe insulté par les Anglois en Europe & en Amérique, où ils lui causèrent de grands dommages, avoit def-

1585.

sein de s'en venger en tentant une nouvelle descente en Angleterre: en conséquence il avoit ordonné à don Pierre, de lui faire une levée de six mille hommes de pied en Italie. Il pria même Ferdinand de seconder son frère, de lui fournir des vivres pour ces troupes, & de pourvoir à leur embarquement. Ferdinand, jaloux de paroître zélé pour le service de Sa Majesté, marqua beaucoup d'empressement, & fournit les munitions nécessaires, ne demandant au Roi que d'ordonner à don Pierre de rester en Toscane jusqu'à ce qu'il eût un fils, & de charger don Jean de Médicis du commandement de ces troupes. A peine étoient-elles embarquées à Livourne, qu'il arriva d'Espagne un ordre de les licencier, avec une injonction à don Pierre de rester en Italie. Mais celui-ci envoya un de ses confidens à Madrid, & obtint la permission tacite de s'y rendre. En vain le Grand-Duc le pria, lui fit les plus grandes promesses pour l'arrêter: il ne put en obtenir que des protestations d'attachement & d'amitié, & la promesse dissimulée de revenir promtement avec Béatrice. Ferdinand prit son parti

1589.

sur cette résolution, d'autant plus que la présence de don Pierre à la Cour pouvoit appaiser le ressentiment du Roi, qui ne pouvoit qu'être irrité de ce que Ferdinand lui avoit refusé un prêt de cinq cens mille écus. Jusque-là le Grand-Duc n'avoit pu obtenir aucun transport pour l'acquit des dettes que Sa Majesté avoit contractées avec le feu-Duc; on n'avoit fait qu'amuser Ferdinand, en lui promettant, soit de lui affermer les poivres, soit de lui vendre & de lui céder les places Espagnoles du Siennois, soit de lui abandonner des biens fiscaux équivalens dans le royaume de Naples. Les marchands Florentins qui avoient prêté de semblables sommes n'étoient pas non plus satisfaits, & ce défaut de remboursement avoit occasionné la décadence du commerce en Toscane. L'exemple du passé, la crainte de l'avenir déterminèrent donc le Grand-Duc à sortir de ces entraves; & don Pierre lui promit en partant de faire tout pour le justifier. Ce fut vers la fin de septembre que don Pierre partit pour l'Espagne sur les galères de Toscane. Il arriva à la Cour au moment 1589.

1589. même que le Roi & le Ministère Espagnol venoient d'apprendre le refus que Ferdinand avoit fait de l'emprunt qu'on lui avoit demandé, refus qu'on prit pour la preuve indubitable de tous les soupçons qui s'étoient élevés contre lui.

Lorsque Ferdinand eut conclu son mariage avec tant de fermeté, il n'y eut plus moyen de vaincre la méfiance du Ministère Espagnol. En vain Ferdinand remontra-t-il que le duc de Lorraine étoit parent & ami de Sa Majesté; que cette Princesse étoit sa nièce, & qu'en conséquence les intérêts de la Maison de Lorraine ne pouvoient être contraires à ceux du Roi. Le démembrement de la Monarchie Françoise étoit l'objet le plus important des vues de Philippe, & il ne pouvoit souffrir de compétiteur. Mais le Grand-Duc dissimulant avec adresse, employoit secrètement tous les moyens de faire échouer les projets du Roi, & s'occupoit de conserver cette Monarchie dans son intégrité, comme le seul boulevard que l'Italie pût opposer à la puissance Espagnole. Si au contraire la fatale destinée de ce Royaume vouloit qu'il fût démembré, Fer-

dinand pensoit qu'il falloit au moins tâcher de conserver l'équilibre en Italie, en empêchant le duc de Savoie de profiter de ce démembrement pour s'agrandir : car la position de ce Duc & sa puissance qui surpassoit celle de tous les autres Princes, l'eussent bientôt mis en état d'aspirer à la Monarchie universelle de l'Italie. Il falloit donc arrêter ses progrès du côté de la Provence, secourir cette contrée, & y établir un rival qui l'éloignât. 1589.

La cour de Rome dont l'unique objet étoit de conserver le Catholicisme, favorisoit la Ligue & l'Espagne, & excommunioit Henri III, par rapport à la mort du cardinal de Guise, & pour avoir conclu une trêve avec le roi de Navarre. Le Grand-Duc tâchoit d'engager Sixte V à tendre comme lui à la conservation de la Monarchie Françoise; mais ses avis n'étoient pas toujours goûtés, à l'exclusion de ceux des Espagnols & des partisans de la Ligue. Il eût desiré être assez puissant pour arrêter avec ses propres forces les révolutions dont le systême de l'Europe étoit menacé. Les circonstances où Ferdinand se trouvoit l'obligè-

1589. rent de diſſimuler & de tenter de rendre inutiles les efforts des Eſpagnols par une politique ſupérieure à tous leurs artifices : il découvrit donc librement au Roi les propoſitions que lui avoient faites l'évêque de Marſeille & le commandant des Pomegues, lui demandant ſon avis pour les accepter, & de l'appui pour les mettre à exécution. Philippe reſta long-tems en ſuſpens ; enfin il répondit : « Nous ne ſommes plus au » tems de Charles V, & chacun doit » ſe contenter de ce qu'il poſsède ». Une telle réponſe fit aſſez entendre au Grand-Duc que la cour d'Eſpagne lui ôtoit toute ſa confiance, & que le duc de Savoie devoit exécuter les vues qu'elle avoit. Ferdinand en fut plus actif à ſe concilier l'amitié des Provençaux, & particuliérement des Marſeillois, les ſecourant en ſecret de vivres & de munitions. Ce ſyſtême le conduiſoit inſenſiblement à ſe déclarer contre la Ligue, lorſqu'il fut obligé de renoncer à ſon plan pour réfléchir ſur les conſéquences qu'alloit avoir la mort de Henri III. Ce Roi malheureux venoit de périr de la main d'un moine Jacobin, armée par la fureur du plus

détestable fanatisme. Le roi de Navarre devenoit le légitime successeur de la Couronne ; mais la Ligue vouloit un Roi qui fût catholique, & elle se croyoit en droit de l'élire. Cette élection pouvoit tomber sur le duc de Lorraine avec le consentement apparent de l'Espagne. Adopter son parti, ou au moins se prévaloir de ses droits pour conquérir la Provence, fut regardé de la part de Ferdinand comme une démarche à laquelle le Ministère Espagnol ne pouvoit s'opposer sans offenser sensiblement la Ligue. Ces réflexions engagèrent donc le Grand-Duc à continuer de secourir Marseille au nom du duc de Lorraine ; mais le Ministère Espagnol irrité de cette entreprise, voulut essayer de l'intimider, fit défiler des troupes sur les frontières du Grand-Duché, en prétextant la révolution de Piombino. 1589.

Le Seigneur de ce fief étoit alors Alexandre Appiano, fils naturel de Jacques VI, mais légitimé & rendu habile à succéder par l'empereur Rodolphe II, en 1577. Ce feudataire s'étant entièrement écarté de la conduite & des principes de ses prédé-

1589. ceſſeurs, ne ſuivit plus que ſes caprices, & ſe rendit odieux à tous ſes ſujets. Piombino étoit alors occupé par une garniſon Eſpagnole ſous les ordres de don Felix d'Arragon. Malgré cela, une troupe de conjurés armés d'arquebuſes & de piques, attaqua Appiano le 28 ſeptembre vers le ſoir, tandis qu'il ſe promenoit : abandonné de ceux qui le ſuivoient, & reſtant ſans défenſe, il fut miſérablement percé de coups. Le commandant Eſpagnol & dona Iſabelle étoient enſemble lorſqu'ils reçurent l'avis de ce meurtre; mais loin d'en être émus, ils y ſemblèrent au contraire inſenſibles : les aſſaſſins du feudataire ne furent même pas pourſuivis. Ces gens pleins de ſécurité ſoulevèrent le peuple, & excitèrent une révolte qui ſe communiqua bientôt par-tout, & ſous les yeux même des Eſpagnols. On augura de là que la veuve & le Commandant, qui avoient déjà formé depuis certain tems une intrigue de cœur, étoient les premiers moteurs de ces troubles, & qu'on avoit à craindre le même ſort pour les enfans de ce père infortuné. Le conſeil général de

la Seigneurie s'assembla ; & il fut arrêté que « vu les injures que les sujets » de Piombino avoient reçues de la Maison Appiano, le peuple étoit entièrement dégagé du serment de fidélité » envers cette Maison, & pouvoit se » choisir librement un autre Seigneur ». 1589.
On appuyoit le droit de cette élection par quelques faits semblables arrivés à l'égard des Appiano mêmes ; & l'on délibéra sur le Souverain à qui il seroit plus convenable de donner la seigneurie & le gouvernement du fief. On proposa le Grand-Duc & la république de Venise ; mais le parti des conjurés prévalut, & ils offrirent au commandant Espagnol la seigneurie de Piombino. Ce fourbe refusa de l'accepter en son propre & privé nom, mais il promit d'en agréer l'offre au nom du roi Philippe, & de conduire l'Etat jusqu'à ce que Sa Majesté se fût expliquée. La révolte de Piombino fut pour toutes les places & les villages du fief une occasion de soulèvement. Tous ceux qui étoient à la proximité du Grand-Duc, se tournèrent vers lui, demandant d'être reçus au nombre de ses sujets. Les ha-

1589. bitans de l'Elba protestèrent contre tout décret de la république de Piombino, & proclamèrent Ferdinand leur Souverain. Il se refusa à leurs instances, fit en sorte que les enfans du feudataire & la veuve échappassent à la fureur des conjurés, & que les sujets demeurassent fidèles au pupille don Côme Appiano, légitime héritier du fief. Ferdinand mit même garnison dans quelques villages de l'Elba, & particulièrement à Rio, où il avoit un juste prétexte de prendre ses sûretés, par rapport aux mines de fer qui lui appartenoient en vertu du bail qu'en avoit passé le grand-duc François. Il étoit indigné de voir ces assassins en sûreté sous la protection du commandant Espagnol, & triompher d'une atrocité qu'aucun prétexte ne pouvoit jamais justifier. C'étoit d'ailleurs un très-dangereux exemple que cette tolérance criminelle autorisoit; & Ferdinand n'étoit pas moins touché de voir ces pupilles dépouillés même de leurs biens allodiaux. Le Grand-Duc ne manqua pas de faire des réclamations auprès du vice-roi de Naples & à la cour d'Espagne contre d'aussi injustes

procédés; mais le Vice-roi ne s'en inquiéta pas, & les résolutions émanées de la cour de Madrid, outre leur lenteur, n'étoient jamais qu'indéterminées : il en résulta plus d'audace dans les rebelles & dans le Commandant. L'Empereur fit défense aux *anciens* & au peuple de Piombino de rien innover, leur enjoignant au contraire d'administrer la justice au nom de l'Empire, jusqu'à ce que le conseil Aulique eût connu de cette affaire; mais don Felix n'eut aucun égard à ces défenses, & établit des Ministres & un tribunal à son gré. Cette indolence de la cour d'Espagne causoit le plus grand étonnement. Le Grand-Duc pensa qu'il étoit à propos d'envoyer à Madrid Alphonse Appiano avec un jurisconsulte, demander d'être mis en possession du fief pour les pupilles, comme si leurs droits à cette succession eussent été incertains. Deux mois après, les galères de Naples amenèrent à Piombino huit cens Espagnols : il y arriva aussi d'autres renforts tirés des garnisons de Portercole & d'Orbitello, comme s'ils venoient réellement défendre ce fief contre l'inva-

1589.

1589. sion du Grand-Duc. Ces troupes défilèrent sur ses frontières, commirent même des hostilités sur ses terres, chassèrent ses soldats de Rio, s'emparèrent de la mine de fer, des instrumens & des deniers qu'il y avoit en réserve pour l'exploitation du fer. Cette conduite des Espagnols n'avoit pour but que d'irriter le Grand-Duc, & de le forcer à quelque démarche qui devînt comme le prélude d'une rupture ouverte avec la cour d'Espagne : mais le Grand-Duc content de protéger seulement ces peuples, & de voir un Commissaire chargé de faire le procès aux rebelles, souffrit avec prudence les insultes des Espagnols, & se réserva de porter directement au Roi ses plaintes les plus griéves. Il étoit bien muni de tout, & ne craignoit nullement les attaques de ces insolens, car depuis son élévation il avoit eu soin de bien garnir de troupes & de provisions les forteresses du Grand-Duché ; il en avoit même augmenté les fortifications & l'artillerie.

La haine manifeste que la nation Espagnole lui portoit, le forçoit de veiller à la sûreté de ses places & d'ê-

tre muni de bonnes troupes : cependant elle troubloit à peine la tranquillité qu'il se plaisoit à goûter dans le sein de sa famille, & cette douce consolation que lui donnoient déjà les signes indubitables de la fécondité de son épouse. Bon père de famille, il partageoit son amour entre ses neveux & Christine, donnant à chacun des preuves continuelles de sa bienveillance. Christine aussi prudente que docile, avoit su gagner le cœur de son époux & son estime ; de sorte que Ferdinand qui l'avoit éloignée des affaires, trouvoit auprès d'elle à se soulager du fardeau le plus pesant de l'administration. Il s'occupoit avec sollicitude de marier avantageusement & d'une manière convenable à leur naissance, Marie, fille de François, & Eléonore Orsini, ses deux nièces. Philippe lui avoit fait proposer le duc de Bragance pour dona Marie ; mais Ferdinand en avoit rejeté les offres pour quelques ouvertures que l'Empereur lui avoit faites à ce sujet. Don Antoine de Médicis étoit conservé dans le rang où l'avoit mis François, & généralement aimé & considéré. La Pellegrine sa sœur avoit

1589.

1589. été chargée de veiller à son éducation ; mais les défauts de sa mère dont elle avoit hérité, forcèrent le Grand Duc à lui ôter cette fonction. Ferdinand avoit outre cela rappelé de Flandre don Jean de Médicis, ne pouvant souffrir que Philippe & le duc de Parme marquassent si peu de gratitude pour ses services. Ce jeune Prince plein d'esprit, de vivacité, & de connoissances qu'il avoit puisées dans son éducation & ses études, joignoit à ces qualités certaine expérience dans le métier des armes, & faisoit espérer au Grand-Duc toute satisfaction de ses talens. L'amour & le respect formoient l'union de cette famille, & le public édifié de voir reparoître la vertu avec éclat, en goûtoit le bon exemple avec transport. Si Ferdinand étoit bon père de famille, il n'étoit pas moins pénétré d'amour pour ses sujets, & il sut se gagner leur affection par des bienfaits dans les diverses calamités qui affligèrent ses Etats dès le commencement de son administration. Depuis 1587, on n'avoit eu que de très-foibles récoltes : la disette extrême des vivres obligeoit le Grand-

Duc à une dépense considérable, & à veiller avec les plus grands soins aux besoins du peuple. Afin de procurer du soulagement aux pauvres, il entreprit de finir le palais ducal du côté de l'orient, où Côme & François l'avoient laissé imparfait. La disette continua l'année suivante, & menaçoit même de se faire sentir encore plus; ce qui obligea Ferdinand à tirer du Nord de plus grandes quantités de grains. La reine Elizabeth avec qui il étoit en correspondance, par le moyen des marchands Florentins résidens à Londres, lui en expédia beaucoup; mais les vaisseaux Anglois qui les transportoient, furent en grande partie arrêtés & pris par les Espagnols. Le trait qui montra le plus évidemment l'amour qu'il avoit pour ses sujets, fut le risque auquel il exposa sa personne pour secourir la capitale lors d'une inondation de l'Arno. Il étoit en novembre à sa campagne del Poggio. Les pluies excessives qui tombèrent alors dans les vallées de Mugello & de Casentino, gonflèrent si subitement l'Arno, qu'il se déborda dans les campagnes adjacentes & dans la

1589.

1589. ville même. La terreur devint aussitôt générale, sur-tout chez ceux qui se souvenoient des dommages qu'avoit causés l'inondation de 1557. Ferdinand sentant bien que sa présence étoit nécessaire pour obvier à de plus grands désastres, vouloit se rendre précipitamment vers Florence; mais les eaux l'en empêchoient. Animé pour-lors par le seul desir de satisfaire sa sensibilité, il ne connut plus de danger, s'exposa sur un frêle esquif, mal conduit même, traversa la lagune qui l'arrêtoit, & dont il ne connoissoit point le fond. Sa présence dans le Florentin, le danger qu'il venoit de courir, les bienfaits, les approvisionnemens, enfin les actes d'humanité qu'il exerça indistinctement envers ses sujets, les pénétrèrent d'amour & de vénération. Par-tout ce ne fut qu'applaudissemens; & cet état de désolation devint pour ainsi dire un triomphe. Les dommages furent moindres qu'on ne les craignoit. Malgré cela Ferdinand vit avec certaine affliction que la disette fût encore à craindre pour les années suivantes. Comme cela l'obligeoit à faire des

approvisionnemens, il en prit aussi occasion d'effectuer ses desseins concernant le port de Livourne, & d'y rappeler le négoce ; il songea donc à le mettre en état de recevoir de grands vaisseaux. [redacted] 1589.

Le concours des vaisseaux, l'abondance des marchandises, le grand nombre des commerçans rendoient Livourne un objet du plus grand intérêt pour l'aisance & la sûreté de la Toscane. Les Médicis, de pére en fils, s'étoient toujours occupés de donner plus d'étendue & de renommée à ce petit port, auquel ils étoient fort affectionnés, & dont ils gardoient soigneusement la forteresse. Clément VII & le duc Alexandre, à ses sollicitations, avoient augmenté l'ancienne citadelle & avoient procuré plus de commodités aux habitans : le grand-duc Côme en avoit assuré la défense par de nouvelles fortifications qu'il y fit, aussi bien qu'au port. Il en connoissoit bien l'heureuse situation, & prévoyoit avec quelle facilité on pourroit l'étendre davantage : mais l'entrée étroite qui n'admettoit que de petits vaisseaux, s'opposoit à ses desseins. Son grand 1590.

1590. génie lui fit concevoir un projet qui eût égalé la hardiesse des ouvrages de l'ancienne Rome ; & il l'eût exécuté si la mort ne l'eût arrêté à son début. Le grand-duc François sentit que, sans y former une ville, il étoit inutile de songer à y construire un port de quelque étendue ; conséquemment il entreprit avec le plus grand appareil de donner plus de dimension à la place ; mais la suite des travaux ne répondit pas à la grandeur des préparatifs ; à peine en avoit-il fini l'enceinte & y avoit-il élevé quelques boulevards : ce qui fut peut-être l'effet de son avarice. Malgré toutes ces vues, aucun des Princes n'avoit encore eu le dessein d'y établir une place de commerce : ils ne s'étoient occupés que d'en faire comme un dépôt assuré de marchandises, & une retraite commode pour les vaisseaux. C'étoit à Pise que devoit être la place marchande du commerce ; & Livourne étoit destiné à en devenir le port, d'après les idées qu'en suggéroit l'ancienne prospérité de cette République, qui tiroit tant d'avantages du port de Pise. C'étoit par rapport à cela que le grand-duc Côme avoit

rappelé à Pise les nations commerçantes, en leur accordant des facilités & des privilèges, ranimant le négoce & ouvrant une communication directe avec Livourne par le moyen d'un canal navigable. Ce plan de Côme avoit eu les plus grands succès : mais ces succès & les fruits de tant de réflexions auroient bientôt disparu si François avoit vécu plus long-tems. 1590.

Ferdinand plein d'admiration pour les idées de ses pères, & très-attentif à les réaliser, s'occupa d'abord d'effectuer les desseins de Côme, en étendant le port de Livourne & en rappelant le commerce à Pise. C'est ce dont nous sommes instruits par une lettre que lui écrivit l'Ammannato en date du 2 avril 1588 : « Le duc » Côme étant à Livourne en 1573, » je m'y trouvai chargé d'une com» mission de la part de Son Altesse » Sérénissime. Un jour il me fit passer » à la tour du fanal, & me dit qu'il » avoit un dessein à me communi» quer ; le voici : — Je veux, disoit-il, » former une enceinte à côté du port » de Livourne & y pratiquer un autre » port, en élevant un mur depuis le

» fanal jusqu'au continent, & tirant
1590. » sur la droite, &c. Il me demanda ce
» que je pensois de ce dessein. Cela
» mérite les plus sérieuses réflexions,
» lui répondis-je, & il faut du tems
» & le loisir nécessaire pour le bien
» sentir avant de rien décider. Je le
» crois, me dit-il; car il y a dix ans
» que je m'en occupe. Ce fut donc
» après tant de réflexions qu'il mit la
» main à l'œuvre, & fit préparer tous
» les ustensiles nécessaires pour amener
» les pierres & autres matériaux dont
» on apperçoit quelqu'emploi. Voilà
» tout ce que j'en ai su, » &c.

Ferdinand jaloux d'exécuter ces projets, prépara tout ce qui étoit nécessaire à une aussi grande entreprise. En attendant il rappela le commerce à Pise en 1588, après être convenu avec quelques uns des principaux marchands de Gênes, qu'ils y transporteroient les foires de Besançon. Le peu de sûreté des chemins, & d'autres dangers s'opposant au concours des marchands qui auroient voulu se rendre dans cette dernière place, le Grand-Duc crut devoir profiter de ces obstacles en faveur de ses Etats, & engager les

marchands à se rassembler à Pise, moyennant de grandes faveurs. Il renouvela donc en cette ville, les deux foires qui s'y tenoient autrefois dans des tems plus heureux. Outre les franchises & les facilités qu'il leur accorda, les marchands y eurent toutes les commodités des magasins & du logement. Le succès répondit parfaitement à ses vues: & le Prince toujours ardent à suivre le plan qu'il s'étoit fait, se rendit à Livourne pour y commencer un port, une ville & une nouvelle citadelle. Il avoit avec lui don Jean de Médicis son frère, qui s'étoit instruit dans l'architecture militaire, & Antoine Martelli chargé de conduire l'excavation du port. Il ordonna de couvrir de maisons l'enceinte qu'avoit élevée François, & de munir cette nouvelle ville d'une citadelle qui facilitât la communication avec le continent, & en devînt la sûreté. Buontalenti & Jean de Médicis en avoient concerté les plans. Le 10 janvier on jeta les fondemens de la citadelle, & le Grand-Duc s'y trouva pour faire commencer avec plus de vigueur un ouvrage de cette importance. Voici

1590.

1590. ce qu'il écrivoit sur ce sujet à son épouse le 11 du même mois. « J'écrivis hier à Votre Altesse : ce que je » puis lui dire de plus, c'est que j'ai » commencé à jeter les fondemens » des nouveaux ouvrages, hâtant dou» blement les opérations par ma pré» sence. Grace à la journée laborieuse » d'hier, on avancera beaucoup au» jourd'hui, les matériaux étant tout » prêts sur l'attelier : & j'ai laissé toute » autre partie d'amusement, pour voir » ces ouvrages en train avant mon dé» part », &c. On poussa les travaux avec tant de vigueur & d'ouvriers, que le Prince y étant revenu le 25 mars, pour voir où en étoient les choses, écrivoit à la Grande-Duchesse qu'il espéroit avoir garnison en mai dans cette forteresse. Quant au port, on avoit commencé dès 1587 à former le pilotis & les caisses destinées aux jettées, afin d'établir & d'assurer en mer une base à la grande muraille qui devoit s'étendre du fanal au continent. Depuis le fanal on devoit aussi faire une jettée pour élever un mur qui enfermât une partie du bassin, afin de servir de retraite & d'abri

pour

plus sûr aux vaisseaux. Cet ouvrage de dix mille cinq cens brasses, de la plus grande magnificence & prodigieusement coûteux, fut entrepris avec un courage qu'aucun obstacle ne put rallentir; & l'année suivante on fut même dans le cas d'en voir quelqu'avantage. Néanmoins Ferdinand ne put se flatter de voir ces travaux achevés selon ses desirs, quoiqu'on fît marcher des bandes d'ouvriers de toutes les parties du Grand-Duché pour les accélérer. Ces deux entreprises devinrent comme inutiles par une espèce de fatalité: car le port ne put jamais résister à l'impétuosité du flot, ni être garanti de la vase & des immondices que la mer y déposoit, ce qui préjudicioit encore à la salubrité du pays. Ce fut aussi ce qui obligea par la suite Côme II de rebâtir & de resserrer le nouveau môle qui subsiste aujourd'hui, & qui porte son nom. En 1629, on jugea que la nouvelle forteresse étoit entièrement inutile pour défendre la place & protéger la communication avec le continent, & l'on parla de la démolir afin de gagner du terrein, & d'augmenter le nombre des maisons. Les succès

1590. furent cependant plus heureux pour les bâtimens de la nouvelle ville : ils étoient en grande partie conduits par Alexandre Pieroni, peintre & architecte, disciple de Buontalenti, & qui en avoit dressé les plans. En effet le Grand-Duc vit en peu de tems cette maison remplie de nouveaux habitans, qui y étoient venus de tous côtés pour s'y fixer & commercer. Les nouveaux Chrétiens (a) que Philippe II persécutoit en Portugal, les Juifs rejetés par toutes les nations, les Corses mécontens du sévère gouvernement de Gênes, nombre de proscrits qui couroient au hazard dans l'Italie, fuyant les embûches & les poursuites des gouvernemens ; enfin beaucoup de malheureux, qui par fatalité ou par légéreté avoient abandonné leur patrie, se rendirent tous à Livourne pour y vivre sous les loix de Ferdinand, & jouir de la protection qu'il accordoit à tous ceux qui vouloient devenir ses sujets. Ils y trouvoient des maisons à acheter ou

(a) Ceux qui étoient nés de parens Maures ou Juifs : ils n'ont jamais été que des Chrétiens forcés.

à louer, ſelon leurs facultés; & l'on obligeoit les lieux de charité du Grand-duché à bâtir des édifices dans cette ville avec l'excédent de leurs revenus: les délinquans pouvoient méme s'exemter des peines prononcées contr'eux en y construiſant des maiſons s'ils en avoient le moyen, ou en augmentant par leur individu le nombre des habitans. L'inſalubrité de l'air, & les maladies qui en réſultèrent furent d'abord un obſtacle à cette nouvelle population: mais la prodigieuſe augmentation des individus ſurmonta bientôt toutes les difficultés que préſentoient & l'emplacement du lieu & la nature. 1590.

Les Provençaux contribuèrent ſurtout les premiers à augmenter la population de Livourne. Tandis que le feu de la guerre embraſoit toutes les parties de la France, & qu'elles ſe dévaſtoient réciproquement, les Provençaux entretenoient le commerce des côtes: la méfiance qu'ils avoient des vues ambitieuſes du duc de Savoie, des Génois, de Lucques, les faiſoit paſſer à Livourne où ils trouvoient les plus grands avantages pour leur

1590. commerce. Ils étoient encore engagés à fréquenter cette ville par l'affection qu'ils avoient pour le Grand-Duc, par les bons traitemens qu'ils en recevoient, enfin par l'espérance des secours qui seuls pouvoient les garantir des invasions imminentes de leurs ennemis. Nombre d'entr'eux s'y étoient aussi réfugiés pour éviter les troubles qui désoloient leur patrie, & qui étoit près de devenir la proie du parti le plus puissant, ou celui des Huguenots, ou du duc de Savoie. Le comte de Carces soutenoit en Provence le parti de la Ligue: la Vallette, à la tête des Huguenots, menaçoit d'envahir cette contrée: le duc de Savoie, soit par la force, soit par des menées sourdes, cherchoit à s'en emparer. Le Grand-Duc bien résolu d'empêcher le duc de Savoie de faire des progrès en Provence, céda aux instances du comte de Carces, & lui fournit de l'argent en secret, parce qu'il regardoit toujours comme son propre avantage la conservation de cette Province, de quelque manière qu'il parvînt à la garantir. Il étoit également persuadé qu'en tenant le duc de Savoie éloigné, il obli-

geroit beaucoup plus le roi de Navarre, dont il avoit tant de raisons à défendre les intérêts : c'étoit d'ailleurs le seul des concurrens à la couronne de France, qui, appuyé de la justice de sa cause, pût aussi, par sa valeur & sa prudence, maintenir la Monarchie dans son intégrité. 1590.

Henri de Bourbon, roi de Navarre, le plus proche parent à l'extinction de la ligne des Valois, devoit, avec justice, succéder à la Couronne. Le Calvinisme qu'il professoit, étoit pour les Catholiques un prétexte de l'exclure & de lui substituer un autre successeur élu par les Etats du Royaume. L'Espagne & la cour de Rome les soutenoient dans ce parti : la première, afin de démembrer la France, & de faire un Etat à un Archiduc ; la seconde, pour maintenir la Religion catholique. La reine d'Angleterre, les Etats-Unis de Flandre, les Protestans d'Allemagne, le Grand-Duc étoient contraires aux vues de Philippe II, & concouroient tous à vouloir conserver la Monarchie Françoise dans son entier, comme l'unique rempart qu'on pût opposer à la grande puissance de l'Es-

1590. pagne. Une abjuration de la part de Henri pouvoit sans doute tranquilliser les dissidens du Royaume; les Calvinistes approuvoient eux-mémes ce parti, & le conseilloient au Roi. Il se laissa persuader, & promit de se rendre catholique; mais il falloit, pour l'effectuer, le concours du Saint Siége. Le Grand-Duc pouvoit devenir très-utile dans la conduite de cette affaire, tant par ses conseils que par ses démarches. Henri IV jugea donc à propos de profiter des bonnes dispositions que lui montroit Ferdinand, Prince des plus réfléchis & des plus prudens. La noblesse de France ayant expédié le duc de Luxembourg à Rome, au moment de la mort de Henri III, cet Envoyé passa à Florence. Quoique le Grand-Duc, jaloux de plaire en apparence aux Espagnols, lui eût refusé de recevoir les lettres de Henri IV, & de reconnoître ce Prince pour Roi, il assura néanmoins Luxembourg en secret des dispositions favorables où il étoit pour ce Monarque, offrit tous les services & tous les secours que l'amitié lui suggéroit, afin de mettre Henri en état de défendre la justice de sa

cauſe. Henri IV en prit occaſion d'envoyer ſecrètement à Florence Maiſſe, 1590.
ambaſſadeur de France à Veniſe. Ce Miniſtre y arriva inconnu, fut introduit chez le Grand-Duc, & lia avec lui au nom du Roi l'amitié la plus ſincère. Henri IV, par l'entremiſe de Maiſſe, lui demanda conſeil dans ces circonſtances critiques, & le pria de lui donner la première preuve de ſon amitié en détachant de la Ligue le duc de Lorraine, & en l'engageant à reſter neutre dans ce bouleverſement. Cette ſéparation pouvant faciliter à Henri la conquete de ſon Royaume, c'étoit auſſi pour lui une raiſon d'offrir au Grand-Duc les conditions les plus avantageuſes, entr'autres de donner une de ſes ſœurs en mariage au duc de Bar. Ferdinand accepta volontiers cet office, & expédia immédiatement à Nancy un gentilhomme de confiance, pour perſuader au duc de Lorraine de renoncer à la Ligue, & le détromper ſur les eſpérances qu'il avoit à la couronne de France. Il lui repréſenta auſſi le danger qu'il couroit à perſiſter dans cette union, & l'avantage qu'il pouvoit tirer en combinant ſes intérêts

avec ceux du nouveau Roi. Le duc de
1590. Lorraine étoit mécontent des Espagnols : mais ses anciennes inimitiés avec la Maison de Bourbon, le zèle de la Religion, les espérances flatteuses de s'agrandir, le tenoient attaché à la Ligue. Cependant il parut goûter les avis du Grand-Duc, & disposé à une trêve, à condition néanmoins que l'abjuration du Roi seroit un préalable à toute convention. Il ne voulut pas non plus traiter cette affaire lui-même, & s'en reposa uniquement sur le Grand-Duc, pour ne point se rendre suspect à la Ligue. Ces dispositions du duc de Lorraine manifestées à l'ambassadeur Maisse, convainquirent Henri IV de la sincère inclination que Ferdinand avoit à l'obliger, & l'engagèrent davantage à profiter de sa franchise & de son amitié.

Henri IV étant au camp de Bray le 28 avril, expédia encore Maisse en Toscane avec les mêmes précautions qu'exigeoient le secret & la confiance. Il le chargea d'une lettre pleine d'expressions d'amitié, & de demander des secours d'argent pour suivre ses entreprises contre la Ligue. « Mon Cousin,

» écrivoit le Roi, croyez que je ne ſuis » pas ami feint ni froid, & qu'en vous » liant d'amitié avec moi, je ne vous » abandonnerai jamais en cas que vous » ſoyez inquiété par vos ennemis ». Ferdinand lui promit des ſecours ; mais la grande difficulté étoit de lui faire tenir l'argent avec ſûreté. Jérôme Gondi, Florentin, que la reine Catherine avoit traité avec certains égards, étoit en France un des principaux fermiers des revenus de cette Couronne. Le Grand-Duc l'avoit chargé de demander les payemens des ſommes que Henri III avoit aſſignées pour la dot de la Grande-Ducheſſe à titre de fille de France. Comme on l'avoit connu à l'ancienne cour de Valois, le roi de Navarre ſavoit parfaitement qui cet homme étoit. On crut donc devoir employer ſon miniſtère comme le moyen le plus ſûr de faire parvenir cet argent, & d'entretenir une correſpondance par laquelle on s'éclaireroit mutuellement ſur le cours des affaires, & ſans être découvert. Gondi bien inſtruit de l'état des choſes & des intentions du Grand-Duc, devoit ſolliciter Henri à ſe rendre catholique, l'avertir des

1590.

ſentimens du Pape, des artifices des
1590. Eſpagnols & de tout ce que le Grand-Duc feroit à la cour de Rome & auprès du duc de Lorraine pour diminuer le nombre des ennemis de Sa Majeſté. En effet le parti que Ferdinand avoit dans le ſacré Collège opéroit le plus efficacement auprès de Sa Sainteté. Le Pape enfin, perſuadé que la conſervation du Catholiciſme en France dépendoit plus de l'intégrité de la Monarchie ſous un Roi catholique, que de la diviſion fomentée par les Eſpagnols, fit amitié à l'ambaſſadeur Luxembourg, & prêta l'oreille aux eſpérances qu'on lui donna du roi de Navarre. Le Grand-Duc parvint même à engager le Pontife à ſecourir le comte de Carces en Provence, & à recevoir ſes députés & ceux de la ville de Marſeille. Le moyen qu'il employa fut de lui donner à entendre que le duc de Savoie, après avoir conquis la Provence ſans aucun titre valable, ne reſpecteroit pas plus Avignon. Olivarez, ambaſſadeur d'Eſpagne à Rome, devint furieux à ces nouvelles manœuvres; & plein de dépit & de courroux, demanda au Pape de ne pas abſoudre le roi de Navarre du crime

d'héréſie, d'excommunier même tous les Catholiques de ſon parti, & de chaſſer Luxembourg de Rome : il proteſta au nom du Roi que dans le cas de refus, Sa Majeſté convoqueroit un concile, feroit la guerre à Sa Sainteté, & lui ôteroit l'obédience dans tous les Etats de la Monarchie Eſpagnole. Mais Sixte V, naturellement fier & inflexible, pouſſa les choſes encore plus loin que l'imprudent Ambaſſadeur. Il penſoit même à excommunier Philippe II, à le déclarer déchu de tous ſes Etats, & à renouveler contre lui l'ancienne fureur des croiſades. Olivarez n'ignoroit pas combien le Grand-Duc influoit dans les délibérations du Pape ; auſſi l'accuſoit-il continuellement à la cour de Madrid comme un ennemi caché du Roi. Ces ſoupçons étoient confirmés par les députations que l'électeur de Saxe, le landgrave de Heſſe & d'autres Princes Allemands firent à Florence. Quoique ce ne fût que pour des complimens de pure cérémonie, ces Princes donnoient néanmoins lieu de croire qu'ils étoient d'intelligence en faveur du roi de Navarre. Le Miniſtère Eſpagnol ne 1590.

1590. pouvoit ſouffrir que tous ſes deſſeins fuſſent traverſés par un Prince qui affectoit d'être ami du Roi, & d'être cependant obligé d'en diſſimuler l'injure. La moindre démarche que les Eſpagnols euſſent riſquée en Italie contre le Grand-Duc, pouvoit expoſer les Etats de Naples & de Milan à de grands dangers, & les forces Eſpagnoles diviſées par une diverſion euſſent facilité les progrès du roi de Navarre, & ceux des Etats-Unis de Flandre. L'Eſpagne n'en faiſoit cependant pas moins de menaces, & prétendoit les juſtifier en aſſurant qu'il y avoit une ligue concertée entre Henri IV, les Vénitiens & le Grand-Duc. D'un autre côté, faire des mouvemens en conſéquence de cette perſuaſion, c'étoit peut-être donner lieu à cette ligue. Ainſi Olivarez, fécond en artifices & non moins animé par l'eſprit de vengeance, imagina de ſuſciter au Grand-Duc des troubles qui, ſans compromettre la dignité de ſon Roi, ni expoſer la tranquillité de l'Italie, jettaſſent Ferdinand dans le plus grand embarras, & le miſſent hors d'état de donner des ſecours à autrui.

Alphonse Piccolomini, duc de Montemarciano, le même qui sous Grégoire XIII avoit fait des courses dans l'Etat de l'Eglise avec des troupes de brigands, & que le Grand-Duc avoit garanti de la peine due à sa rebellion, se laissa gagner par des promesses flatteuses. Encouragé d'ailleurs par sa scélératesse, il se mit à la tête d'une bande d'assassins pour ravager la Toscane. Le grand-duc François avoit eu la foiblesse de le protéger, pour ne pas irriter les Siennois, & dans le dessein de l'employer comme un moyen propre à intimider le Pape. Il avoit été servir en France : mais les loix d'une guerre légitime ne pouvant attacher au service un chef de scélérats, il étoit retourné en Italie, soupirant après la profession de brigand & d'assassin. Arrivé à Florence, il trouva Ferdinand moins disposé que François à tolérer ses prétendus exploits. Le Grand-duc au contraire, qui ne vouloit pas lui permettre ces attroupemens de gens armés, poursuivit les meurtriers qui s'attachoient à ce brigand, & le contraignit enfin de se soumettre aux loix comme tous les 1590.

1590. autres vaſſaux. Alors, plein de dépit & d'indignation, Piccolomini quitta ſubitement Florence, & chercha en Lombardie tous les ennemis de la Maiſon Médicis. Accueilli favorablement par les Miniſtres Eſpagnols, & protégé du duc de Savoie, il parvint à raſſembler dans le Piémont & le Milanois un parti de cinq cens ſcélérats. La faminè qui affligeoit l'Italie, l'or des Eſpagnols, & ce genre de vie ſi agréable à des gens déſeſpérés, lui facilitèrent la réunion de ces band.ts. Comme ils ne trouvèrent aucune réſiſtance dans les pays intermédiaires, ils arrivèrent tranquillement au milieu de juin ſur les frontières de la Toſcane. Les montagnes de Piſtoia parurent à Piccolomini un lieu très-propre à groſſir ſa troupe, à ſoulever les peuples, & à favoriſer ſes incurſions, parce qu'il n'y avoit ni forteresſes ni garniſons, & que la misère pouvoit plus facilement y engager les indigens à tenter de changer leur état. Les violences, les incendies, les ravages furent le début de cette première expédition. Piccolomini y joignit des libelles, des lettres circulaires pleines d'injures contre le Grand-

Duc, tendantes à ſoulever les peuples & à leur faire prendre les armes contre leur Souverain. Ferdinand fit promtement marcher ſes milices pour réprimer l'audace de ces bandits : il les empêcha de pénétrer dans le Grand-Duché, leur ôta toute communication avec ſes peuples, & les força de ſe retirer dans l'Etat de l'Egliſe. Piccolomini fut déclaré publiquement à Florence, banni, rebelle, infâme : il fut promis vingt mille écus à celui qui l'ameneroit vivant, ou dix mille à celui qui en apporteroit la tête. Le Grand-Duc pria auſſi les autres Princes de l'Italie de le pourſuivre, loin de lui donner une retraite dans leurs domaines : il ne craignit même pas de faire marcher ſes milices après lui dans la Romagne du reſſort du Pape, pour lui couper le chemin & l'empêcher de ſe jeter dans le Siennois. En effet, il eût été plus facile à Piccolomini, aidé des garniſons Eſpagnoles de Piombino & de Portercole, de ſuſciter quelque trouble de ce côté là, de s'établir dans cette Maremme, & de tenir long-tems contre les milices du Grand-Duc. On craignoit 1590

[redacted] généralement que ce ne fût là le deſſein
1590. de ce brigand ; d'autant plus qu'une autre bande d'aventuriers s'étoit cantonnée dans l'Etat de Caſtro, & ſembloit attendre ſon arrivée dans le Siennois pour ſe joindre à lui. Si ces brigands euſſent plutôt tendu aux conquêtes, qu'à courir & à piller, ils euſſent aiſément pu ſurprendre cette place, & s'y maintenir quelque tems à l'aide des ennemis des Médicis, pour capituler enſuite à des conditions avantageuſes. Piccolomini ſe propoſoit de ſurprendre le fort de Saint-Martin dans le Mugello ; mais ſes gens, quoique féroces & animés par le déſeſpoir, n'étant accoutumés qu'à faire la guerre en déſordre, & cachés dans des embuſcades, ne ſavoient pas ſe montrer en corps de troupes réglées pour attaquer une place. Sa troupe s'étant donc débandée dans la Romagne & dans le Ferrarois, proſcrit lui-même par les Vénitiens & par le duc de Mantoue, il fut réduit à ſe cacher avec peu de monde dans le territoire de Plaiſance, pour éviter les embûches que lui tendoient de tous côtés ceux qui le pourſuivoient, & ceux qui cher-

choient à le saisir dans l'espoir de la récompense promise à quiconque l'ar- 159 rêteroit.

Ces courses de Piccolomini étoient regardées comme une trame des ennemis du Grand-Duc ; & chacun en parloit différemment en attendant quelle en seroit l'issue. Sixte V, qui au commencement de son pontificat avoit été la terreur des bandits, s'étoit montré assez indifférent sur ces brigandages-ci, & avoit paru sourd aux sollicitations du Grand-Duc, qui lui demandoit d'agir contre Piccolomini. Venise & le duc de Ferrare montrèrent plus de zèle à l'empêcher de réunir des forces. Le gouverneur de Milan sauva au moins les apparences en bannissant ce bandit de cet Etat, dans la crainte de paroître favoriser ces atrocités, auxquelles on croyoit généralement qu'il s'étoit prêté. Les Espagnols intérieurement voyoient avec plaisir les troubles qu'essuyoit le Grand-Duc : ils lui causèrent même d'autres chagrins, en arrêtant les vaisseaux sur lesquels il faisoit venir des grains du nord pour soulager ses peuples affligés de la disette la plus cruelle. Les récoltes qui

1590. avoient manqué deux années de suite, mettoient la Toscane, & en général toute l'Italie, dans la plus triste position. Le Grand-Duc expédia aussi-tôt des commissionnaires en Angleterre pour demander des grains à la Reine qui lui en avoit déjà fourni: il fit aussi passer des marchands à Dantzic & à Lubec, pour s'approvisionner abondamment. Le duc de Montmorenci, gouverneur de Languedoc, ami particulier de la Maison Médicis, concourut de tous ses efforts à pourvoir Ferdinand des grains qu'il put lui envoyer; & le Grand-Duc n'omit aucun soin pour faire venir de tous côtés en Toscane la plus grande quantité de vivres. Il employa plus d'un million d'écus à ces approvisionnemens; mais les Espagnols furent d'assez mauvaise foi pour arrêter ce qu'ils purent des navires Anglois ou Hollandois qui venoient chargés de grains à Livourne, malgré les passeports que Ferdinand avoit obtenus d'Espagne pour la liberté de ces vaisseaux. Le duc de Savoie manifesta aussi son animosité en arrêtant plusieurs de ces transports, sans que le besoin de vivres le forçât à priver la

1590.

Toſcane de ces ſecours. Nonobſtant toutes ces difficultés, le Grand-Duc parvint à ſubvenir aux beſoins de ſes ſujets, à ceux de l'Etat de l'Egliſe ; & même il ſecourut les ſujets du roi d'Eſpagne & pluſieurs villes d'Italie, qui manquoient également de vivres. La grandeur d'ame qu'il fit paroître en procurant ces ſecours, la promtitude de la diſtribution, lui concilièrent l'amour de toute l'Italie, & augmentèrent ſon crédit & ſa gloire dans toute la nation. Il ſe plaiſoit à ces actes de bienfaiſance auxquels il étoit porté, tant par ſon inclination naturelle, que par la ſatisfaction intérieure qu'il éprouvoit en voyant s'étendre ſa famille avec la joie univerſelle des peuples. Côme ſon fils, né le 12 mai, aſſuroit la ſucceſſion de la Souveraineté & la tranquillité des peuples ; & Ferdinand voyoit enfin ſes vœux remplis, après avoir été ſi long-tems contrariés par l'incertitude des événemens domeſtiques de ſa maiſon. L'allégreſſe de ſes ſujets fut univerſelle : il fut même néceſſaire, vu la diſette affreuſe, d'arrêter les démonſtrations de joie de toute la Toſcane, de peur qu'elles ne devinſ-

1590. ſent ruineuſes pour les ſujets. Ferdinand donna lui-même l'exemple, convertiſſant en actes de bienfaiſance les ſommes qu'on a coutume d'employer en divertiſſemens publics à la naiſſance d'un premier enfant. Il voulut auſſi, après ces preuves d'amour pour ſon peuple, perpétuer la mémoire de cet heureux événement, en fondant des dots pour de jeunes filles. L'Italie applaudit à cette félicité : les Princes & les villes du premier ordre firent de pompeuſes députations à Florence, pour marquer la part qu'elles y prenoient : ce qui contribua beaucoup à augmenter l'autorité & la réputation du Prince & de l'Etat.

CHAPITRE III.

Intérêts du grand-duc Ferdinand dans l'élection successive de quatre Papes. Expédition contre Alphonse Piccolomini & ses brigands. Ferdinand met une garnison Toscane dans le château d'If, & fortifie cette isle. Manœuvres pratiquées à la cour de Rome pour empêcher le marquis d'Este d'être admis à la succession de Ferrare. Extravagances de don Pierre de Médicis. Rivalité du duc de Savoie. Jalousie des Espagnols, & politique du Grand-Duc pour s'en garantir.

FERDINAND déjà très-occupé de ses propres intérêts & de ceux de l'Italie, le fut encore davantage par la vacance du Saint-Siége. Sixte V étoit mort le 26 août. Quoique sur les dernières années de sa vie ce Pontife eût marqué de la méfiance & de l'ingratitude au Grand-Duc, la haine qu'il avoit naturellement pour les Espagnols néanmoins lui faisoit seconder

1590. tacitement les vues de Ferdinand, relativement aux révolutions de la France. L'élection d'un nouveau Pontife étoit un objet de la plus grande importance, parce que c'étoit de là qu'alloit dépendre la paix de la France & le repos de l'Italie. Ferdinand eût desiré placer une de ses créatures sur le Saint-Siége; il avoit même quelques espérances assez bien fondées dans le puissant parti qui lui étoit dévoué parmi les membres du sacré Collège: mais la confiance que les Espagnols lui refusoient alors, la crainte de les irriter trop en cette occasion, le déterminèrent à jeter ses vues sur un sujet qui ne leur déplût pas, & qui en même-tems conciliât les intérêts de tous les partis. Celui du cardinal Montalte, formé des créatures de Sixte V, & celui du cardinal Madruzzo prédominoient dans le sacré Collège. Ce dernier étoit appuyé de l'autorité du roi d'Espagne, & par les pensions & la protection qu'il lui accordoit. La France ne formoit plus là de corps particulier, parce que les intérêts de la Ligue étant communs avec ceux d'Espagne, les Cardinaux François ne

faisoient qu'augmenter le nombre des partisans du roi Philippe. Mais le cardinal Montalte étant parent du Grand-Duc par la Maison des Ursins, réunissoit les intérêts & les partisans de Ferdinand aux siens, & formoit ainsi dans le conclave une faction contre laquelle devoient échouer tous les autres partis. Le point le plus difficile étoit de s'accorder sur les sujets dont il falloit favoriser l'élection. Ferdinand n'ignoroit pas que les Espagnols excluroient le cardinal de Florence ; il se détermina donc pour le cardinal Castagna son ancien confident, & qu'il savoit être secrètement protégé de Philippe. D'un côté ce sujet ne remplissoit pas toutes les vues du cardinal Montalte ; de l'autre, il étoit devenu l'objet de toutes les manœuvres du cardinal del Monte, chef du parti de la Toscane. Toutes les démarches du secrétaire Vinta, que Ferdinand avoit exprès envoyé à Rome pour observer les manœuvres du conclave se rapportoient pareillement à Castagna. Mais avant d'agir avec vigueur, il falloit adoucir les Espagnols, & se montrer intéressé comme eux à seconder les vues 1590.

1590. du Roi. Le duc de Seſſa qui avoit été joint à Olivarez par la cour de Madrid dans les différens que le Roi avoit eus avec Sixte V, affectoit un caractère tout opposé à celui de son collègue, il le surpassoit même en dissimulation & par les artifices les plus étudiés. Seſſa offrit au Grand-Duc toute son amitié & tout son crédit à la Cour, pour le reconcilier avec le roi Philippe, & pour dissiper les soupçons qui arrêtoient de plus en plus leur correspondance mutuelle. Ferdinand répondit à ces protestations par des apparences encore plus flatteuses, & tout tendit à laisser le Grand-Duc entièrement libre de mener le conclave, & de déterminer l'élection du Pape. Castagna fut donc nommé le 15 septembre, & prit le nom d'Urbain VII. Ce Pontife instruisant Ferdinand de son élection le jour même qu'il fut nommé, lui écrivit de sa main: *habes quod totâ mente petisti*. Quoique le choix de ce Pape recommandé par le Roi même, ne pût déplaire aux Espagnols, ils furent cependant choqués & même étonnés que le Duc se regardât seul comme l'au-

teur de l'élection, & voulût mettre
son crédit en parallèle avec celui du 155
Roi, en leur ôtant tout le mérite de
leurs opérations. Le Grand-Duc expédia sur le champ don Jean son frère à Rome pour se féliciter avec le nouveau Pontife; mais Sa Sainteté, soit par les difficultés & par la fatigue qu'elle essuya au commencement de cette affaire & dans ces formalités, soit par l'agitation que produisent toujours de pareils changemens, fut attaquée d'une fièvre, & mourut le 27e du même mois. Un événement aussi inopiné, tant de manœuvres employées sans fruit, troublèrent beaucoup le Grand-Duc qui n'avoit rien prévu pour concerter une nouvelle élection. Il adopta le même systéme de suivre en apparence les vues de l'Espagne; mais ce qui lui avoit été utile auparavant, lui devint ensuite préjudiciable. En effet, on empêcha qu'il n'eût part à la nouvelle élection: il eut même la mortification de voir élire contre son gré un Pape ennemi de sa Maison, & dont il avoit toute raison de se méfier.

Le nouveau conclave s'ouvrit, & les Cardinaux y entrèrent avec les

mêmes passions & les mêmes intérêts
1590. qui les avoient conduits dans les conclaves précédens. Le pontificat éphémère d'Urbain VII n'avoit rien changé au systême de Rome, & les vues politiques étoient toujours les mêmes. Le Grand-Duc & Montalte qui ne s'étoient pas accordés sur les sujets à proposer, donnèrent lieu à des divisions. Les Espagnols instruits de ce qui se passoit, prétendirent se rendre les arbitres de l'élection : en conséquence Philippe II fit proposer par le cardinal Madruzzo, sept sujets au conclave, avec ordre à ses confidens de faire leur choix dans ce nombre. Cet acte fut trouvé trop violent : en effet il sembloit que Philippe voulût fouler aux pieds les libertés de l'Eglise & faire de l'élection des Pontifes un droit de patronage en faveur de l'Evêque. On rappela dans le conclave combien il en avoit coûté de sang à la Chrétienté pour soustraire cette élection à l'autorité des Empereurs; & l'on fit observer que cet exemple pouvant être promptement suivi de tous les Princes, le Siége Apostolique seroit exposé au plus grand danger à la mort

de chaque Pontife. Toutes ces réflexions furent inutiles : les Espagnols persévérèrent dans leurs propositions, & recusèrent tous les autres sujets. D'un autre côté Montalte excluoit ceux que proposoit le roi d'Espagne. Cette fermeté réciproque des deux partis opposés, ne pouvant admettre aucune voie de conciliation, contraignit les concurrens à recourir aux ruses & aux stratagêmes que purent leur suggérer la finesse la plus déliée & l'ambition la plus active. Le Grand-Duc, conduit par le cardinal *del Monte*, ne se régla plus que par les événemens ; & dès-lors n'ayant plus de crédit sensible dans aucun parti, il devint indifférent pour tous les concurrens. Cet état des choses étoit nécessairement sujet à des longueurs, qui cependant ne décourageoient pas les différens partis ; mais Olivarez les menaça d'assiéger Rome pour les amener à ses vues. 1590.

Alphonse Piccolomini caché dans le territoire de Plaisance, venoit d'en sortir sans danger : il avoit même traversé le Ferrarois sans être connu, & s'étoit rendu librement à Montemarciano. Gagné par les promesses & par

l'or des Espagnols, il s'y étoit formé
1590. un camp volant, & menaçoit avec une troupe assez nombreuse de piller, de brûler tout. Vers ce tems-là il s'avançoit des confins de l'Abbruze, suivi de sa troupe, & accompagné d'un autre chef d'assassins nommé Marc Sciarra. Une troisième bande de scélérats aussi nombreuse se mettoit en marche dans l'Etat de Castro, sous le commandement de Batistella. Ces trois corps réunis auroient facilement pu attaquer Rome, & imposer une contribution aux Cardinaux assemblés dans le conclave : mais le Grand-Duc voyant tant de lenteur dans le sacré Collège, résolut de prévenir le dessein de ces brigands, & d'empêcher leur réunion. Il envoya donc en avant Camille del Monte, général de son infanterie, avec cent cavaliers armés à la légère, trois cens arquebusiers à cheval, & six cens fantassins, leur enjoignant d'entrer dans l'Etat de l'Eglise & de dissiper ces brigands. Le Collège ne tarda pas non plus à lui demander des secours : aussi-tôt il ordonna à Camille de se porter vers Rome pour en éloigner les bandits. Il ménagea aussi quel-

qu'intelligence ſecrète avec Sciarra & Batiſtella pour empêcher qu'ils ne ſe réuniſſent à Piccolomini, & même il leur demanda, en vertu du prix aſſigné pour ſa tête, de lui ôter la vie, & de diſſiper ſa troupe qui montoit à quatre cens cavaliers & à trois cens fantaſſins. Piccolomini s'étoit avancé près des portes de Rome, favoriſé par quelque correſpondance qu'il avoit dans la ville pour s'y introduire; déjà même il ſe vantoit de détruire & de brûler le palais & le jardin des Médicis. Ces événemens combinés avec les plaintes du public, qui, preſſé par la famine & près de périr de misère, demandoit des vivres, firent renoncer les Cardinaux à leur opiniâtreté, & les déterminèrent enfin à élire un Pape. Le Grand-Duc, à la requiſition de l'Eſpagne, employa tous ſes ſoins à concilier les vues & les intérêts des deux partis; & le conclave ſe vit obligé d'agréer un des ſujets nommés par le Roi. Le cardinal Sfondrati, Milanois, autrement le cardinal de Crémone, fut donc élu le 5 décembre, & prit le nom de Grégoire XIV. Sa foible ſanté donnoit lieu 1590.

1590. d'espérer un prochain conclave aux ambitieux, & aux méconteus un changement après lequel ils soupiroient. Le Grand-Duc avoit d'abord mis tout en usage pour exclure Sfondrati, parce que ce Cardinal ayant toujours paru ennemi de la Maison de Mantoue, ne pouvoit plaire au Gonzague, étant sur le Saint Siége. Les Espagnols fiers de leur victoire, tâchèrent aussi-tôt d'employer le Pontife en faveur de la Ligue, & contre les intérêts du roi de Navarre. Mais son ignorance dans les affaires politiques, sa foible santé, la crainte d'essuyer les mêmes chagrins que son prédécesseur, l'empêchèrent de se jeter aussi-tôt dans les intrigues, & lui firent adopter un systême qui ne plut à personne.

1591. Le Grand-Duc fut plus heureux dans la poursuite des bandits. Les troupes Toscanes qui s'étoient postées à S. Jean de Bieda, au moment où Piccolomini & Marc Sciarra étoient près de se réunir, les attaquèrent, & après un assez grand carnage, vinrent à bout de les dissiper. Le général Camille fut blessé d'un coup d'arquebuse: il resta même deux de ses capitaines sur la

place : mais Piccolomini n'en fut pas moins poursuivi par un détachement jusque dans la Romagne, seule retraite qui lui restoit dans sa fuite. Les troupes que le Pape avoit aussi envoyées à sa poursuite, le serroient de près pour lui couper le chemin de l'Abbruze, pendant que celles de Ferrare & de Mantoue lui fermoient le passage de la Lombardie. Enfin abandonné de ses gens, & enfermé par les Toscans dans le petit château de Staggia, territoire de Césène, il y fut pris le 2 janvier avec quelques scélérats qui suivoient sa fortune. Le Grand-Duc n'eut cependant pas à l'instant tous les avantages qu'il attendoit de sa victoire. Les Ministres du Pape, corrompus par l'or des Espagnols, se plaignirent qu'on eût violé le territoire de Sa Sainteté, & tentèrent d'ôter Piccolomini des mains de Ferdinand: le commandant Toscan eut même besoin de toute sa prudence pour amener ce rebelle en sûreté, & sans avoir de différent avec les troupes du Pape. Il fut donc conduit à Florence, où le Pontife le redemanda expressément. Le Grand-Duc déclara & soutint avec fermeté 1591.

1591. qu'il n'abandonnoit pas ses sujets au jugement d'autres Princes ; que tout ce qu'il pouvoit permettre en pareil cas, étoit qu'il assistât aux interrogatoires du coupable des Commissaires nommés de leur part, pour constater les délits qui avoient été commis dans leur territoire. Le Grand-Duc étoit trop intéressé à découvrir les trames secrètes des Espagnols & des autres ennemis qui lui tendoient des piéges : il vouloit donc que Piccolomini fût questionné & examiné avec toute la sévérité possible, ce qui se fit avec la plus grande promtitude ; & le coupable fut pendu publiquement le 16 mars. Sa mort effraya tous ses adhérens : alors il ne fut pas difficile aux troupes de l'Eglise & de Ferrare, de purger leurs Etats de tous les bandits attroupés. Le Pontife parut ne pas faire grand cas du service que Ferdinand lui rendit en cette occasion : peut-être même qu'il se seroit opposé à l'exécution de Piccolomini, si ses neveux n'avoient eu des vues sur le fief de Montemarciano, & si le peuple de Rome n'avoit été obligé de recourir au Grand-Duc pour lui

demander des vivres. La disette se faisoit cruellement sentir en Italie ; & 1591.
Rome déjà très-pressée par la faim, avoit résolu de faire sortir les bouches inutiles, pour les abandonner ailleurs à la providence. Le Pape & ses neveux entamoient les millions amassés par Sixte V ; mais les convertir en grains étoit une entreprise trop difficile. Les vaisseaux qui s'étoient rendus d'Angleterre & de Dantzic à Livourne, avoient formé dans ce port un magasin abondant de vivres. Le Grand-Duc, qui avoit assuré la subsistance de ses peuples, & des voisins qui se rendoient en Toscane uniquement pour y trouver à vivre, fut en état de fournir du surplus une quantité considérable de grains à Rome, & à d'autres villes qui recouroient à lui comme à leur sauveur. Sa bienfaisance se fût étendue plus loin, si les Espagnols, les Marseillois & le duc de Savoie ne lui eussent pris plusieurs des vaisseaux qui se rendoient en Occident. Ces prises non-seulement lui ôtoient la ressource d'une denrée de première nécessité, mais il perdoit encore par là les profits qu'il eût tirés de la vente de ces

grains dans de semblables occurrences :
1591. les dépenses ultérieures qu'il étoit forcé de faire pour protéger ces transports, étoient un autre sujet de perte pour lui. La récolte suivante donnant lieu de craindre de plus grandes calamités, il prit enfin la résolution d'effectuer ce que ses vues politiques lui suggéroient concernant la Provence.

On voit à trois milles environ de Marseille une chaîne de petites îles appelées les Pomégues, & avantageusement situées pour défendre la côte, & dominer sur tous les vaisseaux qui entrent dans le port. L'île d'If qui en fait partie, étoit défendue par un ancien fort qui, depuis Henri III & la reine Catherine de Médicis, étoit confié à la garde du capitaine Beausset, Marseillois, créature de la Maison de Lorraine, & par conséquent attaché à la Ligue. Dans le soulèvement de Marseille, il n'avoit pas voulu faire cause commune avec le peuple, sans cependant se déclarer ouvertement contre ces mutins, afin d'entretenir une libre communication avec la ville ; ce qui lui devenoit absolument nécessaire dans le dessein où il

étoit de se maintenir sur le rocher de
cette île. Les révolutions de la Provence lui faisoient craindre sans cesse une surprise. Comme il sentit que la Ligue & le duc de Lorraine ne pouvoient lui donner du secours, il résolut de recourir à un Prince capable de le soutenir dans ce poste. Lorsque la Grande-Duchesse avoit quitté Marseille, Beausset l'avoit accompagnée jusqu'à Florence, où il avoit communiqué ses desseins au Grand-Duc, lui demandant sa protection. Ferdinand avoit cru l'occasion favorable pour s'intéresser aux révolutions de la Provence, & arrêter les vues ambitieuses du duc de Savoie : cependant la crainte qu'il avoit des Espagnols, l'incertitude des suites, l'avoient jusque-là tenu en suspens. Il sentoit bien que la cour de Madrid n'auroit pas manqué de prendre cette conduite pour une rupture ouverte. Mais dans ce moment-ci, les circonstances le forçant pour ainsi dire, ou de prendre part à ces révolutions, ou de renoncer pour toujours aux vues qu'il avoit sur la Provence, il mit de côté tout scrupule, & consentit à mettre une garni-

1591.

1591. ſon dans le château d'If. Les grands progrès du duc de Savoie faiſoient craindre avec raiſon que cette contrée ne fût détachée de la Monarchie Françoiſe, & menaçoient l'Italie d'un joug plus peſant. On ſavoit que Charles V avoit pour principe, *que l'Eſpagne ne pouvoit conſerver ſes Etats d'Italie ſans poſſéder Marſeille*; & l'on n'ignoroit pas non plus les efforts qu'il avoit faits pour s'en rendre maître. Le duc de Savoie qui entretenoit des intelligences dans cette ville, y avoit été reçu comme le défenſeur de ſa liberté : néanmoins, la plupart des habitans voyoient bien que cette protection apparente conduiroit infailliblement ce défenſeur à ſe l'aſſujétir par uſurpation. D'un autre côté, tous ſes deſſeins devoient échouer ſi l'on fortifioit le château : le Grand-Duc s'occupa donc d'y mettre bonne garniſon avec de l'artillerie & des vivres. Il étoit cependant beſoin de juſtifier cette conduite à la cour de Madrid. Il ne fut pas difficile de trouver un moyen : ce fut de faire demander par le duc de Lorraine & par les chefs de la Ligue, le ſecours que le Grand-Duc étoit prêt

à fournir, & que Beauſſet fût chargé de le ſolliciter, ſous prétexte de conſer- 1591.
ver à la Maiſon de Lorraine les droits qu'elle avoit ſur la Provence, & d'empêcher Marſeille de devenir la proie des Huguenots. Tout devoit paroître l'ouvrage de la Grande-Ducheſſe, & ſe faire en ſon nom : le Grand-Duc devoit auſſi ſe juſtifier d'avoir accordé cette garniſon, en alléguant le prétexte de profiter de ce fort pour empêcher le duc de Savoie & les Marſeillois d'arrêter ſes vaiſſeaux. Le Gouverneur du château ſe rendit donc à Florence, convint avec le Grand-Duc de recevoir garniſon Toſcane, de permettre que les fortifications fuſſent augmentées, à condition qu'il conſerveroit le commandement du château, & promit de déférer aux volontés du commandant Toſcan en tout ce qui concerneroit les intérêts de Son Alteſſe & leur commune ſûreté. Il fut auſſi arrêté avec ſerment, que le château ſeroit tenu au nom & à la diſpoſition du Prince catholique qui monteroit ſur le trône de France, & que la Monarchie avoueroit pour ſon Roi légitime. Un frère & une ſœur de Beauſſet

1591. restèrent à la cour de Florence, comme gages de sa fidélité: ils y furent traités avec beaucoup d'égards. On expédia donc au château d'If, tacitement & avec la plus grande célérité, officiers, soldats, artillerie, vivres, & tout ce qu'il falloit pour le fortifier. Mais cette démarche ne put être assez secrète pour être ignorée du duc de Savoie, qui se trouvoit alors à Marseille. Dès qu'il eut appris cette importante nouvelle, il sentit combien elle mettoit d'obstacles au dessein qu'il avoit d'envahir la Provence : mais n'ayant pas assez de forces pour se hasarder contre les galères & les troupes du Grand-Duc, il prit le parti de dissimuler & de se rendre droit en Espagne, pour animer Philippe & le Ministère contre Ferdinand, & pour en obtenir de l'argent, des troupes & la commission de chasser les Toscans de ce rocher. Les Marseillois furent aussi en rumeur au premier avis qu'ils en eurent : ils regardoient cela comme un frein qu'on mettoit à leur liberté, & comme des embûches qu'on leur tendoit. Mais la prudence de Beausset, les manœuvres secrètes du Grand-Duc dissipèrent les soupçons

des habitans, & les convainquirent que la vigilance de Ferdinand n'avoit pour but que de les arracher à l'eſclavage du duc de Savoie. On leur repréſenta qu'on ſe propoſoit uniquement de conſerver la ville dans l'état où elle ſe trouvoit, & d'empêcher que perſonne ne s'en emparât au préjudice du Prince catholique qui monteroit ſur le trône de France, & que la nation reconnoîtroit pour ſon Roi. Le Gouverneur préſenta le traité qu'il avoit fait avec le Grand-Duc, pour ſe juſtifier de tenir le fort ſous ſes ordres, & l'on déploya les drapeaux de France ſur les murs du château. Les Magiſtrats & la ville approuvèrent les opérations du Gouverneur : alors Beauſſet prit avec eux les arrangemens relatifs aux beſoins & à la ſubſiſtance de la garniſon. 1591.

Ferdinand avoit prévu les mauvais ſervices que le duc de Savoie pouvoit lui rendre à la cour de Madrid. Ne voulant donc pas montrer trop d'opiniâtreté, il prit la réſolution d'expoſer à Philippe les motifs qui lui avoient fait mettre garniſon dans ce château. Il repréſenta qu'étant ſi étroitement lié

avec la Maison de Lorraine, il ne pou-
1591. voit refuser cette faveur au duc Charles; faveur qui lui étoit d'autant plus légitimement due, que ce Prince combinoit ses intérêts avec ceux de la Ligue, & par conséquent avec ceux de Sa Majesté : qu'il n'ignoroit pas combien le duc de Savoie étoit offensé de cette démarche; mais que cela devoit être indifférent, puisque Sa Majesté n'avoit jamais ouvertement autorisé ses mouvemens : que d'ailleurs, la justice inviolable du Roi ne pouvoit permettre, encore moins favoriser les usurpations d'Emmanuel, ni s'opposer aux droits incontestables que la Maison de Lorraine avoit sur la Provence. Ferdinand pria aussi Sa Majesté de mettre un frein à l'ambition de ce Duc, parce que s'il allumoit le feu de la guerre en Italie, Sa Majesté ne pourroit pas l'éteindre si facilement. Le Roi dissimula son ressentiment avec un silence affecté : mais le duc de Savoie, moins fait à la dissimulation, ou peut-être plus choqué de ce contraste, ne cacha plus la haine & l'inimitié qu'il avoit contre le Grand-Duc. Il étoit irrité pour deux raisons : la première,

de ce que les Eſpagnols montroient tant de lenteur à lui donner les ſecours qu'il avoit demandés ; la ſeconde, de ſe voir comme chaſſé ou repouſſé de Marſeille. Les habitans de cette ville aimoient l'or des Eſpagnols, mais non leur domination ; & dès qu'ils furent convaincus que la garniſon Toſcane du château étoit là pour les défendre contre le duc de Savoie, ils ſe déclarèrent tous ouvertement ſes ennemis. A ſon retour d'Eſpagne, ils lui refusèrent l'entrée du port : Caſan, premier Conſul de la ville, avoit même envoyé une galère au-devant de lui pour le prévenir que ſa vie ne ſeroit pas en ſûreté à Marſeille, & que ſes partiſans étoient fâchés de ce qu'il reparoiſſoit ſans troupes & ſans argent. La fierté du peuple alla même juſqu'à inſulter le Duc : Emmanuel eut auſſi le déplaiſir de voir tomber morts ſur ſa galère un de ſes gentilshommes & deux rameurs, tués de coups d'arquebuſe que lâchèrent les Marſeillois. Ce changement de diſpoſitions dans ce peuple lui parut être un effet des menées ſourdes de Ferdinand : il lui déclara donc ſur le champ la haine la plus grande. En

1591.

1591. conséquence, il fit arrêter les Toscans qui étoient dans ses Etats, & leur imposa une taxe pour prix indispensable de leur rachat. Il fit courir le bruit que Doria étoit muni de pouvoirs pour attaquer les galères Toscanes, & soutint à Philippe que le Grand-Duc avoit part au soulèvement des Arragonois, & à l'évasion d'Antoine Pérez, parce qu'on trouva des lettres de change de marchands Florentins, payables à cet illustre (a) fugitif. On ouvrit les malles des courriers; on examina soigneusement ceux qui passoient en France, dans le dessein de découvrir la correspondance que Ferdinand entretenoit avec le roi de Navarre, & de le faire excommunier par le Pape, comme compris dans le monitoire publié contre les partisans de ce Roi. Philippe vouloit aussi déclarer à cette occasion, Ferdinand déchu du fief de Sienne, sous prétexte quil avoit prêté des secours à un ennemi du roi d'Espagne. Mais Ferdinand incapable de s'ébranler à toutes ces manœuvres, & connoissant

(a) Il a été inhumé aux Célestins de Paris. *Not. du trad.*

bien la foiblesse & la pauvreté de ses ennemis, se fit un plaisir de combattre à forces égales contre les Espagnols, & voulut même les surpasser par les artifices les plus adroits & par la dissimulation. Ce genre de combat auquel Olivarez étoit très-expérimenté, avoit pour objet de tirer indirectement vengeance du Grand-Duc, & de lui ôter tout partisan, afin de le réduire à la nécessité de s'humilier devant la puissance du Roi. Comme le Pontificat de Grégoire XIV étoit entièrement subordonné à la cour d'Espagne, Olivarez essaya de se prévaloir de ce moyen, voulant gagner au Roi un nouvel ami, & susciter un nouvel ennemi au Grand-Duc. 1591.

Alphonse II, duc de Ferrare, n'avoit pas d'enfant mâle ; & suivant toutes les apparences la succession de cet Etat devoit naturellement échoir à don César d'Este. César étoit né d'un père légitimé par mariage subséquent : outre qu'on le croyoit compris dans les titres d'investitures de ses ancêtres, chacun pensoit que la cour de Rome le confirmeroit de nouveau dans la possession de ce domaine. Mais il y avoit

1591. une autre branche d'Este, savoir, le marquis de Saint-Martin. Cette branche venoit d'un bâtard du marquis Nicolas de Ferrare; & les neveux de Sa Sainteté descendoient d'une femme de cette Maison. La famille des Saint-Martin étoit attachée au service & aux intérêts de l'Espagne autant que pouvoit l'être le duc de Savoie; & dans les guerres précédentes, ils avoient toujours soutenu le parti de cette femme contre l'oppression du duc Hercule. Le Pape d'accord avec les Espagnols & le duc de Savoie, convint de nommer en premier lieu le marquis d'Este à la succession de Ferrare. Grégoire vouloit par-là favoriser ses parens; le Roi & le Duc avoient intention d'empêcher que la Souveraineté de cet Etat ne tombât dans les mains de César, comme parent du Grand-Duc, & très-attaché à son parti. Ils firent donc entendre au duc Alphonse que c'étoit là le moment favorable d'obtenir l'investiture qui lui avoit été tant de fois refusée, & qu'il n'avoit pour cela qu'à préférer à César le marquis de Saint-Martin, qui étoit réellement de son même sang. Le duc de Savoie

avoit ourdi toute cette trame avec Philippe, dans son voyage d'Espagne; de son côté le marquis d'Este n'omettoit rien à Rome pour tenir le Pontife inébranlable dans ce parti. Don César n'étoit pas aimé du duc Alphonse, & la duchesse d'Urbin, sœur du Duc, le haïssoit mortellement, favorisant au contraire le marquis de Saint-Martin. Néanmoins Alphonse se faisoit un scrupule de se déclarer ouvertement contre toute justice. Il fut donc arrêté que le Duc demanderoit en consistoire l'investiture de Ferrare pour lui & pour ses descendans, selon l'ordre qu'il lui plairoit de fixer à sa mort par dernière volonté. Les neveux du Pape, nés d'une d'Este, se flattoient d'être nommés après le Marquis, ou au moins après l'une ou l'autre de ces deux branches. Etant donc certains de la volonté du Pape, & de la part qu'il prendroit à cette affaire, ils répondirent tellement de tout succès au Duc, qu'il prit la résolution de se rendre à Rome pour demander l'investiture. Mais auparavant il apprit au Grand-Duc qu'il alloit faire ce voyage, dans l'intention d'assurer dans sa famille la succession de 1591.

1591. ses Etats. Ferdinand bien instruit de cette trame, & ne voulant pas que sa sœur fût l'épouse d'un vassal du marquis de Saint-Martin, remua tout le collège des Cardinaux pour ne pas laisser accorder l'investiture avec des formalités aussi irrégulières, ou pour faire nommer don César d'Este, si elle devoit être accordée. Tous les Cardinaux qui avoient la confiance des Médicis furent sollicités à désapprouver un procédé si contraire à la justice & à l'humanité; & qui, en déshonorant le Saint Siège & le collège des Cardinaux, donnoit à croire ou qu'on vouloit surprendre la bonne foi du collège, ou qu'on le méprisoit assez pour le juger capable de déférer aveuglément à la volonté du Pape & des Espagnols. On lui remontra que la même tentative avoit été faite à la Cour Impériale pour l'investiture de Modène & de Reggio, avec la condition irrégulière accoutumée *pour une personne à nommer*; mais que l'Empereur & ses Ministres ne s'étoient pas laissés éblouir à l'éclat de l'or qu'on leur offroit afin de les décider à commettre tant d'injustices : que cette démarche tendoit

nécessairement à susciter une guerre en Italie, dans les vues de la réduire en esclavage aussi-bien que le Saint Siège. 1591.
Ces représentations faites avec adresse, eurent d'autant plus d'effet, que tous les Princes avoient recommandé le duc Alphonse au Pontife, & que le collège des Cardinaux avoit été extrêmement offensé de se voir si universellement négligé. La proposition en fut malgré cela faite en consistoire; mais sur le champ on opposa la bulle de Pie V, laquelle défendoit l'aliénation des fiefs; & l'on nomma un comité de Cardinaux pour examiner si les dispositions de cette bulle contenoient quelque clause relative au cas présent. Le cardinal Alexandrin, qui savoit que Pie V son oncle, en publiant sa bulle, avoit particulièrement envisagé la succession à la Souveraineté de Ferrare, dans le cas de déshérence qu'on pouvoit prévoir dès ce tems-là même, devint chef du parti de l'opposition: le cardinal Montalte se joignit à son avis, à la sollicitation du Grand-Duc, & ils furent bientôt suivis de toutes les créatures de Sixte V. On démontra que cette loi, dont les Cardinaux & le Pontife avoient pro-

1591. mis l'observation avec serment, n'étoit même pas dans le cas d'être examinée : que d'ailleurs cet exemple serviroit de règle dans le cas de l'extinction des familles d'Urbin & de Parme ; extinction qui ne paroissoit pas trop éloignée. Cette résistance inattendue des Cardinaux surprit étrangement les Espagnols & le Pape même. Le duc de Ferrare se crut joué, voyant qu'au lieu de l'investiture on ne lui réservoit qu'une négative humiliante. On écrivit, on disputa beaucoup de part & d'autre : Canonistes, Théologiens, Politiques, tous raisonnèrent sur cette affaire ; mais cela ne fit que réunir tout le Collège au sentiment du cardinal Alexandrin, & les Cardinaux refusèrent formellement de condescendre à la volonté de Sa Sainteté. Les neveux du Pontife & le marquis d'Este désespérés par ce contraste, suggérèrent au Pape de se prévaloir de son autorité, & de donner l'investiture au Duc par forme de bref : les Espagnols assuroient que le Roi étoit prêt à soutenir cette résolution par les armes. Mais cette démarche parut trop violente au Pontife, & capable de susciter dans le Collège un

un soulèvement qui eût pu renverser le Saint Siège : déjà même les Cardinaux faisoient entendre de grands murmures, & disoient que Grégoire étoit pire qu'Alexandre VI. 1591.

Le Grand-Duc voyoit échouer avec satisfaction les artifices des Espagnols ; il aimoit mieux que l'investiture fût absolument refusée, que de voir le marquis d'Este préféré à don César. Les Espagnols voulurent néanmoins faire encore une dernière tentative ; c'étoit de prévenir le Collège par un décret en interprétation de la bulle : on prit le parti de couvrir cette concession du titre spécieux d'*utilité évidente de l'Eglise* ; & le Duc offrit un million d'or, & d'augmenter le cens de la somme de trente mille ducats. Mais cela ne fit qu'irriter le Collège, qui accusoit publiquement le Pape de violer le serment, puisque la bulle n'admettoit même pas l'examen de l'aliénation qu'il s'agissoit de faire. Le cardinal Sfondrato choquoit tout le monde par sa conduite, & le soulèvement des Cardinaux devint si violent, que le Pape pour le calmer, publia enfin une bulle qui confirmoit & fixoit en termes plus précis la bulle

1591. de Pie V. Malgré cela la crainte & le dépit avoient si fort troublé Grégoire dans ce différent, qu'il fut pris d'une fièvre lente & d'une dyssenterie qui l'enlevèrent le 15 octobre. Le duc de Ferrare partit de Rome plein de dépit & de ressentiment, menaçant le cardinal Sfondrato de faire imprimer toute cette trame: mais les intérêts du conclave calmèrent bientôt ce différent.

L'union qui s'étoit formée dans le Collège pour s'opposer à l'investiture de Ferrare, contribua beaucoup à l'uniformité des vœux dans le conclave suivant; & chacun desira un Pontife qui ne ressemblât point au précédent. Le Grand-Duc vouloit absolument faire exclure le cardinal Côme, pour se venger des torts que ce Cardinal avoit causés à la Maison Médicis pendant le Pontificat de Grégoire XIII. Il excluoit aussi Madruzzo, comme trop attaché à la cour d'Espagne, & le cardinal de la Rovère, parce qu'il étoit livré tout entier aux intérêts de la Savoie. Voyant que les Espagnols excluoient aussi le cardinal de Florence, Ferdinand employa tout le crédit de son parti pour faire élire

le cardinal Facchinetti, communément appellé *le cardinal Santi-Quattro*. Ce sujet né à Bologne, & de très-basse condition, avoit été élevé dans la Maison Farnèse, à laquelle il s'étoit attaché. Il avoit été compliqué dans la révolution de Plaisance, lorsque Pierre-Louis y fut tué : quoique très-jeune alors, il trouva le moyen de prendre la fuite & de se sauver; & depuis ce tems-là il avoit suivi la fortune du cardinal Farnèse. Lorsque Jules III relégua Farnèse à Florence, Facchinetti se joignit volontiers à lui pour violer les droits de l'hospitalité, & prit part à la conjuration que Pandolphe Pucci trama contre le grand-duc Côme. Ses talens, la protection de Farnèse lui méritèrent les premiers honneurs de la patrie, & l'évêché de Nicastro dans le royaume de Naples. Devenu le conseil & l'oracle de la Maison Farnèse, il fut élevé à la pourpre sous Grégoire XIII à la sollicitation du Cardinal. Partageant alors la grandeur & l'autorité de ses protecteurs, il avoit aussi les mêmes ennemis qu'eux, & devint comme Farnèse, le rival de Ferdinand, lorsque celui-ci

1591.

1591. étoit Cardinal. Mais à peine Farnèſe fut-il mort, que Facchinetti, qui aſpiroit au Pontificat, s'occupa de la réconciliation des deux Maiſons, & de gagner par ce moyen la confiance du Grand-Duc. Ferdinand, porté par caractère à oublier les injures de ceux qui recherchoient ſon amitié, ſe prêta à ces vues. Bientôt la bonne intelligence s'établit entr'eux, & ils ſe promirent réciproquement de favoriſer leurs intérêts reſpectifs & ceux de leurs partiſans. Le grand ſavoir de Facchinetti, ſon expérience dans les affaires, ſes cheveux blancs, une conduite vertueuſe & réfléchie, le firent deſirer de tout le Collège. Il ne déplaiſoit pas aux Eſpagnols; le cardinal Montalte étoit le ſeul qui ſe refuſât à l'élection d'un ſujet qui blâmoit les actions de Sixte V. Il entra donc dans le conclave, déſigné par le plus grand nombre pour le Pontificat; & les circonſtances ſemblèrent même déterminer ſa nomination. Marc Sciarra, ſorti de l'Abbruze avec ſix cens bandits, étoit maître de la Marche d'Ancone, & menaçoit de s'approcher de Rome. D'un autre côté la vacance du Saint-Siége

suspendant les remises ordonnées par Grégoire XIV pour aider la Ligue, les retards devenoient préjudiciables aux intérêts des Espagnols. Ces causes réunies accélérèrent donc l'élection de Facchinetti, qui fut nommé le 29 octobre, & prit le nom d'Innocent IX. Il reconnut aussi-tôt que c'étoit aux bons offices du Grand-Duc qu'il étoit redevable de son élévation, & lui offrit tout ce qui dépendoit de lui pour le repos, la sûreté de l'Italie, & pour le reconcilier avec le roi d'Espagne. L'accord fait entre le comte de Pitigliano & le gouverneur d'Orbitello, pour introduire les Espagnols dans ce fief & surprendre la forteresse qui étoit au pouvoir du Grand-Duc, afin de pénétrer plus facilement dans la Toscane, donna lieu de craindre quelque rupture. On prenoit à la solde dans ces deux places la troupe de Batistella, & l'on recrutoit tous les assassins qui couroient çà & là dans ces Maremmes. On attendoit aussi de Naples les galères avec de nouvelles troupes; & de tous côtés l'on ne parloit que de la guerre qui se préparoit contre la Toscane. Le Grand-Duc avoit fait marcher un dé- 1591.

1591. tachement à Sovana; & Grosseto devenu une place d'armes bien munie de troupes & d'artillerie, devoit défendre l'Etat contre les tentatives imprévues des Espagnols.

Mais ce qui offensoit sur-tout la sensibilité du Grand-Duc, étoit de voir don Pierre son frère contraire à ses intérêts & à ceux de sa famille, & servir d'instrument à la passion particulière de ses ennemis. Depuis que la cour d'Espagne avoit eu avis de la garnison que Ferdinand avoit jetée dans le château d'If au nom de la Grande-Duchesse, don Pierre ne gardoit plus aucun ménagement: il appuyoit même les accusations que le duc de Savoie; Doria & Olivarez portoient à la cour de Madrid contre Ferdinand. Il supposoit que son frère avoit envoyé des secours au roi de Navarre, des soldats & des armes à la Vallette & à Lesdiguieres, chefs des Huguenots. Il se vantoit même qu'il alloit fondre en Toscane à la tête des troupes du Roi, pour en chasser son frère. Loin de se corriger, il se plongeoit de jour en jour dans de plus grands désordres; & ses dettes mon-

toient à la somme de cinq cens mille ducats. La mort du duc de Villa-Réal, arrêtoit le mariage de don Pierre. Le Grand-Duc auroit souhaité dégager entièrement son frère de sa parole, vu la fécondité de la Grande-Duchesse, qui lui faisoit regarder tout autre mariage dans sa famille, comme inutile pour assurer la succession. Il pouvoit élever don Pierre à la pourpre, en le remettant en liberté, pour en faire un Cardinal qui devînt à Rome un nouvel appui au crédit chancelant des Médicis. Il eût ôté par-là aux Espagnols l'instrument de leur vengeance, & aux autres ennemis l'occasion de rire des malheurs domestiques de sa Maison. Oubliant donc tous les outrages qu'il avoit reçus de son frère, il prit la voie de l'amitié la plus tendre pour le rappeller à son devoir, le pria de demander au Roi de le dégager de sa promesse; lui fixa une pension de deux mille ducats par mois, aussi long-tems qu'il différeroit de se marier. Ferdinand demanda même au Roi d'Espagne la liberté de don Pierre. Philippe répondit qu'il ne pouvoit manquer à la parole qui le tenoit engagé. Néanmoins, com-

1591.

1591. me don Pierre eſpéroit voir ſes dettes acquittées, il promit de faire naître de nouvelles difficultés à la concluſion de ſon mariage; & Innocent IX entreprit d'obtenir ſon retour du Roi, & de reconcilier ainſi les eſprits des deux frères. Le Pontife ne vécut pas aſſez de tems pour voir cette réunion accomplie. Il obtint cependant du Miniſtère Eſpagnol de faire connoître quels étoient les griefs que le Roi & la nation avoient contre le Grand-Duc. Ils ſe réduiſoient particulièrement à ceux-ci : ſavoir, « la garniſon du château d'If, ſans l'aveu de Sa Majeſté : » de l'argent & des armes fournis au » roi de Navarre & à ſes partiſans ». On ajoutoit « que le Grand-Duc devoit s'obliger à payer les dettes de » ſon frère, & à faire un traitement » honnête à la jeune Portugaiſe ». Cette déclaration donnant lieu à des défenſes pour la juſtification du Grand-Duc, lui laiſſoit auſſi le tems néceſſaire de ſuivre ſes vues & de s'oppoſer à la conquête de la Provence, en amuſant la cour de Madrid par l'eſpoir apparent de lui donner toute ſatisfaction. En attendant, les ducs de Lor-

taine & du Maine firent remercier le gouverneur du château d'avoir accepté le secours, & prouvèrent à Philippe que rien ne s'étoit fait qu'à leur demande dans cette affaire. Le Grand-Duc offrit même à Sa Majesté „ d'envoyer une armée en Provence pour s'unir à la Ligue, avec l'espérance certaine de faire des progrès sensibles dans cette contrée ; mais à condition que le Roi ordonneroit au duc de Savoie de porter ses armes du côté du Dauphiné. « Je suis tout disposé, » disoit Ferdinand, à favoriser la Li-» gue ; & je ne vois pas pourquoi le » duc de Savoie, n'étant pas plus dé-» voué que moi aux intérêts de Sa » Majesté, auroit seul la liberté ex-» clusive de faire des conquêtes en » France ». La cour de Madrid répondit qu'elle croiroit ces protestations, lorsque le Grand-Duc remettroit au pouvoir du Roi le fort & l'isle d'If. Mais les articles de la convention faite avec le Gouverneur de ce château fournissoient tous les prétextes nécessaires pour s'excuser de condescendre à cette demande. Philippe se radoucit cependant envers le Grand-Duc : &

1591.

1591. ce fut alors qu'il chargea son Ambassadeur à Gênes de se rendre à Florence, & d'assister au nom du prince d'Espagne au baptême du fils aîné de Ferdinand. Le crédit qu'avoit Innocent IX auprès du roi d'Espagne auroit pu devenir très-utile au Grand-Duc, relativement à la résolution que Philippe avoit prise de faire élire un nouveau Roi en France. Ferdinand eût plus facilement exécuté ses desseins & mieux trompé les Espagnols, si la mort n'avoit prévenu le Pontife le 30 décembre.

1592. Les Cardinaux n'eurent pas de longs débats dans le conclave suivant. Les Espagnols ayant réuni leurs intérêts à ceux du cardinal Montalte, il fut très-aisé de faire concourir aussi les vœux de l'un & de l'autre parti. L'objet principal étoit de convenir d'un sujet avec lequel on pût combiner la confiance du roi d'Espagne, les intérêts du Grand-Duc, & ceux des créatures de Sixte V. Ce sujet fut Hippolyte Aldobrandini, originaire de Florence, mais né dans l'Etat de l'Eglise. Son père étoit Sylvestre Aldobrandini, jurisconsulte très-favorisé de Paul IV & des Strozzi,

& l'un des plus obstinés rebelles sous le grand-duc Côme. Pie IV avoit obtenu que les Aldobrandini rentrassent dans la patrie & dans leurs biens. Ferdinand étant cardinal, fit son possible pour l'avancement d'Hippolyte, & lui obtint enfin de Sixte V, le chapeau de cardinal. Son grand savoir lui mérita la considération du Collége : les services qu'il avoit rendus à la Maison d'Autriche lui avoient gagné la confiance de Philippe ; & le Grand-Duc espéroit trouver en lui un ami reconnoissant, & un Pontife affectionné aux intérêts de la Toscane. Ces vues ayant donc été combinées secrètement, on désabusa plusieurs concurrens, & les Cardinaux réunirent tous leurs vœux le 30 janvier, dans la nomination d'Aldobrandini, qui prit le nom de Clément VIII. Son âge & sa forte complexion qui promettoient une longue vie, déconcertèrent tous les vieux Cardinaux : mais le public approuva l'élection de ce Pontife, dont la doctrine & la prudence faisoient espérer la fin de tous les maux qui menaçoient la Religion & la tranquillité des peuples. Dès les premiers

1592.

inſtans il ſe montra réſervé, caché, & 1592. communiquant à peine le fond de ſes penſées : il ſurprit même étrangement les Eſpagnols, par la difficulté avec laquelle il touchoit aux millions que Sixte V avoit laiſſés. Le Grand-Duc l'avoit regardé comme le pacificateur futur des troubles de la France. Il s'y prit de la manière la plus réſervée, & avec la fineſſe la plus adroite pour gagner quelque crédit auprès de lui, dans les vues importantes qu'il avoit. Les premiers ſoins de ce Pontife, furent d'extirper les bandits & de pourvoir à la ſubſiſtance du peuple. Bientôt Marc Sciarra fut forcé d'abandonner la Marche, & de ſe retirer dans l'Abbruze. Rome fut abondamment pourvue, par le Grand-Duc, des grains qu'il avoit tirés de l'Angleterre & de Dantzic. Comme c'étoit de l'autorité & de l'inclination de ce Pape, que pouvoient dépendre la réconciliation de la France, la ſûreté de l'Italie, l'agrandiſſement ou l'abaiſſement des Eſpagnols, Rome devint le centre de toutes les manœuvres; & la cour de Clément, le théâtre de la politique la plus artificieuſe & la plus rafinée.

1592.

CHAPITRE IV.

Courage inébranlable du grand-duc Ferdinand, dans les plus grandes calamités de la Toscane. Refus qu'il fait aux Espagnols, de les mettre en possession du château d'If. Les Espagnols pour s'en venger sans lui déclarer la guerre, imaginent de nouveaux artifices, & portent enfin don Pierre à se déclarer ouvertement ennemi de son frère. Le Grand-Duc s'oppose à leur puissance, en secourant de tout son pouvoir le roi de Navarre, & le détermine à se rendre Catholique.

LES troubles qui régnoient dans le système politique de l'Europe, exigoient que tout Prince lié d'intérêt avec un autre, ou libre, veillât continuellement à sa sûreté, & se tînt en garde autant contre l'artifice & la surprise, que contre la force ouverte. Le cabinet Espagnol guidé par une ambition sans bornes, mal soutenu par une puissance trop divisée & chancelante, manquant d'or-

1592. dre & d'économie dans les finances, anticipant toujours sur ses revenus, & forcé par conséquent de recourir aux emprunts, ne pouvoit suppléer à tant de vices internes que par une politique foible & insidieuse, mais subtile, dissimulée & difficile à pénétrer. Il n'en falloit pas davantage pour tenir sur la réserve les Princes qui s'en méfioient : & le Grand-Duc, sans une expérience extraordinaire, une grande activité, & sans le ministère le plus éclairé, n'auroit pas aisément su en découvrir les trames, & se garantir du danger. Ferdinand s'étoit formé un conseil secret à l'imitation du grand-duc Côme, & lui communiquoit ses desseins. Ce conseil l'éclairoit dans l'exécution de ses vues. Le cavalier Belisaire Vinta régloit le cabinet, comme l'avoit fait autrefois le vieux Concino, & entretenoit la correspondance politique avec les Cours étrangères. Vieilli dans l'exercice de faire des Papes, versé dans les affaires par le grand nombre qu'il en avoit maniées avec réputation & succès, il jouissoit de l'estime du Prince & de la considération de tout le public. Del Pozzo,

archevêque de Pise, & Pierre Usimbardi, évêque d'Arezzo, l'un par la profonde connoissance qu'il avoit des loix, l'autre par la grande expérience qu'il avoit de la cour de Rome, dirigeoient les résolutions de Ferdinand de la manière la plus avantageuse au maintien de sa grandeur, & à la félicité des peuples. Laurent Usimbardi frère de l'évêque, secrétaire privé, réunissoit à ses talens & à une singulière activité, la faveur & l'entière confiance de Ferdinand. Exercé dans la judicature criminelle de l'Etat de l'Eglise, & fait ensuite *Capitaine de justice* à Sienne, il avoit été appelé à la Cour au grand étonnement de tout le monde & avoit obtenu pour département les affaires internes de judicature & d'économie du Grand-Duché : ce fut lui qui conseilla & exécuta les plus grandes choses qu'entreprit Ferdinand pour l'avantage général de la Toscane. Le Prince avec un esprit élevé, le conseil par sa prudence, procurèrent les plus grands soulagemens aux peuples dans les calamités extrêmes qui affligèrent le pays. Quatre années successives de disette avoient fait passer plus de deux

1592.

1592. millions d'écus d'or au soleil en Angleterre & à Dantzic. Cette dépense n'avoit cependant pas empêché que la misère se fît le plus sentir dans quelque partie de la Toscane, & que la faim forçât nombre de sujets à des violences & à des émigrations. Ce fléau fut suivi d'épidémies, de mortalité, & d'un découragement universel. Les approvisionnemens & les bienfaits de Ferdinand ne purent subvenir à tant de désastres; mais sa grandeur d'ame lui suggéra un moyen de tirer quelqu'avantage des malheurs mêmes. Les desséchemens des marais de la Chiana, la culture de la Maremme de Sienne, fertilisée dans les endroits les plus abandonnés, furent deux entreprises que le Prince conçut & exécuta dans le tems même des plus grandes calamités. L'espérance de tirer du pays la subsistance nécessaire, sans recourir à Dantzic & à l'Angleterre, anima tout le monde au travail; & le découragement fut suivi de la plus ardente activité. Le secrétaire Usimbardi fut particulièrement chargé de diriger ces opérations, & d'exciter les sujets à vaincre par l'industrie & par l'art l'in-

clémence du ciel & les difficultés du sol.
Les trésors que le grand-duc François 1592.
avoit laissés, furent répandus à pleines mains : on invita les sujets aisés à contribuer aux dépenses, on publia *des loix agraires*, & l'on appela de nouveaux habitans pour fertiliser les campagnes qui étoient auparavant couvertes d'eau. Une entreprise aussi grande & aussi coûteuse, soutenue avec tant de vigueur, devint en Toscane une époque mémorable pour l'agriculture & pour la commune prospérité : car dans le tems même qu'on desséchoit les marais de la Chiana, on rétablissoit aussi les campagnes de Fucecchio & de Pistoia, on détournoit l'Arno, & l'on élevoit ces grands aqueducs qui amènent à Pise & les eaux & la salubrité. Livourne se remplissoit d'habitans. Le commerce des grains y attira les Anglois, les Hollandois, les Provençaux ; & ces nations sollicitées secrètement par le Grand-Duc, y établirent entièrement leur commerce. Ferdinand parcouroit toutes les parties de son domaine pour se trouver à tous les travaux, dans l'impatience où il étoit de voir son plan exécuté, & de mettre ainsi la

1592. Toscane en état de se passer des étrangers.

Mais il rencontra beaucoup plus de difficultés dans l'exécution du plan politique qu'il avoit de s'affranchir de la puissance Espagnole, en aidant le roi de Navarre à s'établir paisiblement sur le trône de France. Il étoit encore arrêté par un plus grand obstacle que lui présentoit nouvellement l'inclination décidée du Pape pour les intérêts de la Ligue & des Espagnols. Ce Pontife animé par leurs projets artificieux, poussé par l'ambition de devenir l'arbitre des affaires de France, repaissoit sa vanité du parti qu'il avoit pris d'élire un Roi à son gré; & les ducs de Guise, du Maine, de Lorraine qui imploroient sa protection dans ces mêmes vues, le maintenoient de tous leurs efforts dans cette résolution. Cependant les Espagnols qui ne voyoient pas encore bien clairement s'il étoit plus de leur intérêt, ou que la France eût un nouveau Roi, ou de fomenter les troubles & les désordres de la Monarchie, animoient le Pontife par des conseils qu'ils attribuoient en apparence au zèle de la

Religion; & sollicitoient son ambition en lui faisant accroire que tous les Catholiques de France lui répondoient d'une aveugle soumission à ses volontés. Jaloux de l'attacher étroitement à leur parti, ils employoient en même-tems tous les moyens de le rendre ennemi des Princes Italiens, sur-tout de la république de Venise & de Ferdinand. Pour interrompre la correspondance qui régnoit entre ce Pape & les Vénitiens, ils alléguèrent que la République avoit donné une retraite aux bandits de Sciarra & de Batistella, dans le dessein de les employer aux garnisons de Candie. Ils voulurent user du même prétexte contre le Grand-Duc; mais sa vigilance prévint le moindre sujet de mécontentement. Cette tentative étant devenue inutile, le cabinet Espagnol imagina un autre moyen de molester Ferdinand, & de le mettre dans la nécessité de déclarer ouvertement son inclination, ou au moins de s'exposer à donner un prétexte de le considérer comme ennemi. Don Pierre de Mendoza, comte de Binasso, ambassadeur d'Espagne à Gênes, eut ordre du roi Philippe d'insinuer au 1592.

1592. Grand-Duc, que, vu les faux bruits qui couroient sur sa partialité pour le roi de Navarre, Sa Majesté seroit plus facilement convaincue de leur fausseté, si Son Altesse lui remettoit entre les mains le château & les fortifications de l'isle d'If. Ferdinand fut fort étonné de cette demande: néanmoins il se défendit avec fermeté, en répliquant que cette prétendue partialité n'étoit qu'une chimère de ses ennemis, & peut-être une jactance de la part du roi de Navarre, qui vouloit faire accroire qu'il avoit des alliés, & qu'il étoit en état de soutenir la guerre: qu'au reste il étoit prêt à donner à Sa Majesté toutes les preuves de sa fidélité, pourvu que son propre honneur ne fût pas compromis; mais que le château & l'isle d'If n'étoient pas totalement à sa disposition, parce qu'il avoit promis avec serment de les garder pour le Prince catholique qui seroit roi de France: qu'ainsi il ne vouloit pas se donner publiquement pour un traître & un parjure, dans les vues d'obliger Sa Majesté qui haïssoit tant les traîtres. Mendoza représentant que le Roi pouvoit tenir l'isle & le fort

aux mêmes termes & conditions que Ferdinand, il fut nécessaire de persuader Mendoza que les promesses avoient été faites au Châtelain, aussi bien que le serment; que c'étoit lui qui gouvernoit l'isle en son propre nom, commandoit la garnison Toscane, & pouvoit conséquemment s'arranger à son gré avec la ville de Marseille; que d'ailleurs le château étoit gardé par des François, & muni de vingt pièces d'artillerie & d'assez de vivres pour résister à toute attaque; que la garnison Toscane, composée de cinq cens hommes, étoit fortifiée hors du château sur un rocher découvert qui ne présentoit que des précipices, ayant quatre cens brasses de long sur cent vingt de large; que toutes ces circonstances s'opposant à une attaque de vive force, mettoient Ferdinand hors d'état de se rendre au desir de Sa Majesté; sans parler des Marseillois qui ne manqueroient pas de s'y opposer de toutes leurs forces. Cette négative mitigée par tant de moyens justificatifs, & accompagnée de protestations de déférence & de soumission, choquèrent cependant le Roi & son Mi-

1592.

1592. nistère, au point qu'on délibéra dans le conseil de congédier l'Envoyé de Toscane, d'agir hostilement contre le Grand-Duc, & d'ordonner à Doria d'en attaquer les galères. Mais bientôt on réfléchit que si l'on agissoit contre lui, on alloit soulever tous les Princes d'Italie, & favoriser même les vues du roi de Navarre, qui cherchoit alors les moyens d'éloigner de France les forces Espagnoles que Philippe y avoit. On jugea donc plus à propos de dissimuler, & de se contenter de l'intimider par de faux bruits & des menaces apparentes de lui déclarer la guerre.

D'abord on publia par-tout qu'on alloit attaquer la Provence par terre & par mer; que Doria avoit ordre d'assiéger le château d'If, & de combattre les galères de Toscane. En effet, on recruta dans le même tems plusieurs régimens à Naples & à Milan: on réunit les galères, & l'on dit hautement que ces forces étoient destinées au siége de Marseille. On parla aussi d'un traité projeté avec le pupille Appiano, seigneur de Piombino, pour la cession de ce fief, ou pour l'échanger contre un autre équivalent dans

le royaume de Naples. Les garnisons Espagnoles de la Toscane furent renforcées ; & les Commandans de ces places disoient qu'ils alloient assiéger Grosseto. Le Grand-Duc fut déconcerté à ces préparatifs : mais il se mit en état de défense, à tout événement. Comme on s'imagina que l'Espagne avoit des vues pour un nouvel établissement en Italie, établissement qu'elle ne pouvoit s'assurer que par la conquête de la Provence, Ferdinand en prit occasion d'encourager secrètement les Vénitiens & les autres Souverains à ne pas se laisser opprimer, mais à se réunir au contraire pour la défense commune. Il représenta au Pape que la conquête de Marseille décidoit de la liberté de l'Italie, & que si l'Italie étoit opprimée, le Saint-Siége ne pourroit plus garantir ses Etats du nouveau joug. Mais la retraite de Farnèse, qui quittoit la France, les progrès des Hollandois en Flandre démasquèrent la futilité de ces grands projets ; & le Ministère Espagnol convaincu de ne pouvoir réduire le Grand-Duc par la crainte, chercha à s'en venger par des vexations.

1592.

1592. Don Pierre de Médicis, séduit par les belles promesses & par les flatteries de ces Ministres, troublé par la détresse où le jettoient ses désordres, & animé par cet esprit d'indépendance qui l'avoit toujours aliéné de son frère & le rendoit incapable d'en suivre les desirs, prit enfin le parti de se déclarer ouvertement son ennemi. Il publia la résolution où il étoit de se rendre en Portugal pour terminer son mariage avec Béatrice de Ménésès: mais auparavant il expédia un Gentilhomme à Florence pour en faire part au Grand-Duc, & obtenir un état exact de son bien. Le Grand-Duc lui envoya pour lors un de ses secrétaires, le priant de faire un retour sur lui-même & de renoncer à son mariage. Il lui promettoit de le tirer de l'abîme où il s'étoit jeté, de contribuer généreusement à le soutenir avec honneur, de le tranquilliser & de le rendre utile à sa famille. Ces remontrances & ces prières restant sans effet, Ferdinand, irrité de cette opiniâtreté, lui refusa la pension dont il l'avoit gratifié, & l'abandonna totalement à ses caprices. Cet événement joint à la saisie de tous les re-

venus

venus que don Pierre avoit en Toscane, & sur lesquels ses créanciers 1592.
s'étoient pourvus, le mirent dans une espèce de désespoir : il eut recours au Roi, au Pape, afin d'obtenir par leur médiation que Ferdinand ne lui ôtât point les moyens de subsister. Le Grand-Duc consentit à lui prêter de l'argent ; mais il déclara formellement qu'il ne vouloit plus être libéral envers un ingrat. Alors les esprits s'échauffèrent ; & la cour de Madrid qui fomentoit tacitement ces troubles, crut pouvoir s'en rendre l'arbitre & mettre ainsi un frein au Grand-Duc.

Don Pierre ne manqua point de publier les prétentions qu'il avoit sur la moitié de la succession du grand-duc François ; puisque les femmes en étant exclues par la loi de Florence, & don Antoine étant un bâtard qui n'y avoit aucun droit, toute la masse de l'hérédité devoit être partagée entre les deux frères. Appuyé de ce principe, il se récrioit contre les violences de Ferdinand, le traitant d'usurpateur, & implorant la justice du Roi, ou la force ouverte pour rentrer dans tous les biens qui lui appartenoient. Pour

faire encore plus de bruit, il employa
1592. la plume des premiers Jurisconsultes
d'Espagne, & sur-tout de ceux de
Salamanque. On publia plusieurs consultations : celle du collège de Salamanque fut la plus piquante de toutes. On y mettoit en délibération, si, le Grand-Duc refusant justice à son frère, le Seigneur direct de son domaine avoit droit de juger ce différent. Ensuite on examinoit si le Grand-Duc étant indubitablement feudataire de l'Empire quant à l'Etat de Florence, & feudataire du roi d'Espagne quant à celui de Sienne, l'Empereur & le Roi avoient droit de juger ensemble, ou si don Pierre pouvoit choisir le *for* de l'un ou de l'autre à sa volonté. Comme le point relatif à la compétence du *for* pouvoit occasionner de nouveaux embarras, sans produire l'effet qu'on en desiroit, on résolut d'interposer la médiation du Pape, afin d'engager le Grand-Duc à remettre l'affaire au jugement arbitral du Roi seul, ou au Pape conjointement avec Sa Majesté. Dans cette incertitude, on ne se fit même pas un scrupule de demander à don Pierre une renoncia-

tion formelle à tous ses droits & prétentions, lui promettant de l'indemniser par des biens-fonds & des domaines équivalens, ou même plus considérables dans les Etats Espagnols. 1592.
Mais soit que la demande parût d'une extrême indiscrétion, soit la honte d'agir avec tant d'animosité contre sa propre famille, don Pierre refusa son consentement, & crut que la médiation du Pape seroit plus avantageuse à ses intérêts & à sa réputation.

Le conseil d'Espagne avoit assurément d'autres affaires plus importantes dont il devoit s'occuper; mais l'animosité qu'il avoit conçue contre le Grand-Duc, les instigations du duc de Savoie, d'Olivarez & de Doria, firent regarder à ce ministère les intérêts de don Pierre comme une des plus sérieuses affaires d'Etat. Le Roi même, sensible en apparence à la position de don Pierre, lui fit rémettre de l'argent, lui permit de se servir des voitures, des valets, des chevaux de sa Cour. De fréquentes audiences, une faveur signalée, les bonnes graces des Ministres, tout enfin berçoit de plus en plus sa vanité, & le soulevoit davantage

1592. contre ſon frère. On étoit déjà convenu que le Roi, ſoit à titre de ceſſionnaire, ſoit à titre d'arbitre, devoit agir directement contre le Grand-Duc dans cette affaire. Le Conſeil avoit auſſi arrêté que, ſi Ferdinand ſe refuſoit à l'arbitrage du Roi, don Pierre ſeroit envoyé à Milan comme Général de l'infanterie Italienne, & avec faculté d'uſer de repréſailles contre le Grand-Duc. Ferdinand adroit & ruſé, n'ignoroit pas dans ces circonſtances les ſentimens les plus ſecrets du cabinet Eſpagnol, ni les bas & foibles artifices qu'on y mettoit en uſage. Il s'occupa donc uniquement de ſoutenir ſa dignité, & de ſe laver du reproche infamant d'*uſurpateur* que ſon frère & le Roi lui faiſoient d'une manière ſi odieuſe. Il employa auſſi de ſon côté la plume des Juriſconſultes d'Italie, publia les titres en vertu deſquels il poſſédoit l'hérédité de François, & prouva que don Pierre avoit beaucoup plus reçu qu'il ne lui revenoit. Malgré cela Ferdinand crut devoir encore faire la derniere tentative ſur l'eſprit de ſon frère par de nouvelles exhortations. Il lui repréſenta qu'il ſacrifioit

son propre repos aux caprices d'autrui, se laissant entraîner à ces excès pour satisfaire la passion & l'animosité des ennemis de leur Maison. Il lui rappela les différens qu'il avoit eus lui-même avec le grand-duc François, sans cependant qu'il en eût pris occasion de se laisser aller à des procédés si étranges, & tendant à la ruine totale de la famille. Il le pria de considérer les discordes domestiques du duc de Ferrare & du cardinal d'Este, discordes dont les conséquences avoient tourné à la perte commune de leur famille. Il ajoutoit enfin : « réfléchissez » donc plus mûrement sur les circonstances présentes, & reposez-vous » avec confiance sur le sincère amour » d'un frère qui ne veut que votre » bonheur ». Mais don Pierre étoit malheureusement prévenu avant ces représentations; on avoit déjà expédié un Ministre à Rome pour informer Sa Sainteté de ces différens : ainsi tout avis devint inutile, & le Grand-Duc se vit obligé de soutenir le combat. 1592.

Prévoyant donc que la haine implacable du Ministère Espagnol ne lui épargneroit aucun chagrin, il tira de

1592. cet événement même le courage nécessaire pour entrer plus avant dans les intérêts de Henri IV, & mériter l'amitié & l'appui de ce glorieux Monarque. Le cardinal de Gondi qui passoit en Italie, lui en fournit l'occasion. Ce Prélat & tous les Florentins qui résidoient en France, jouissoient de la faveur & de la considération de Henri IV, pour lequel ils s'étoient tous déclarés à la mort de Henri III; lui ayant même fourni des secours assez considérables, chacun selon ses facultés. Toutes les circonstances sembloient annoncer alors une crise prochaine dans la Monarchie Françoise. La Ligue avoit déterminé d'élire un Roi Catholique. L'ambition tenoit les chefs du parti dans l'attente, & les Espagnols se préparoient à faire un effort. Henri IV n'avoit pour lui que la justice de sa cause & sa valeur: mais sans argent il ne pouvoit soutenir la guerre. Sollicité à se rendre Catholique, il sentoit bien qu'il étoit au moment le plus favorable pour prendre cette résolution. D'un autre côté il lui falloit user de beaucoup de ménagement, de peur de perdre l'affection des Huguenots qui reconnoif-

ſoient ſon autorité, & de ſe rendre l'objet du mépris des Catholiques. 1592.
Etant ſûr des premiers, il réſolut d'expédier en Italie le cardinal de Gondi, & de s'inſtruire par-là des ſentimens de la cour de Rome. Il envoya avec lui Jérôme Gondi pour obtenir des ſecours du Grand-Duc, & lui demander les conſeils d'après leſquels il règleroit ſa conduite. Henri écrivoit en ces termes à Gondi le 11 octobre (*a*) : « J'ai » tardé long-tems à correſpondre aux » conſeils de mes amis & aux deſirs » de mes bons ſerviteurs, en ce qui » regarde mon établiſſement : non que » depuis long-tems je n'euſſe pas la » même diſpoſition que j'ai à préſent, » & que je ne me ſois donné claire- » ment à entendre, pour inviter à leur » propre repos ceux qui me font la » guerre, ſi cela ſe fût trouvé récipro- » que de leur part : mais bien loin » d'avoir voulu correſpondre à mes » vues, ils ſe ſont au contraire plus » occupés de les traverſer ; & par ce

(*a*) N'ayant pas les originaux françois, je traduis cette lettre & les ſuivantes, mot à mot ſur la traduction Italienne de l'Hiſtorien.

1592. » moyen ils m'ont tenu ſi long-tems
» en arrêt, qu'à peine ai-je encore
» pu trouver le tems d'inſtruire de
» mes intentions ceux que je deſirerois
» en voir contens, pour en faire paroî-
» tre les fruits que je penſois en tirer
» d'une autre part, ou pour me ſervir
» de juſtification dans ma conduite.
» C'eſt à cela que tend le voyage du
» cardinal de Gondi, & celui que fait
» le marquis de Piſani, comme vous
» en convaincra la conférence que vous
» aurez eue avec iceux. Mais je n'ai
» pas voulu omettre cette particulière
» expédition de la Clielle au Grand-
» Duc, deſirant ſur-tout qu'il reſtât
» bien perſuadé & convaincu de mes
» actions. Et comme je ſais avec quelle
» affection vous embraſſerez ce qui eſt
» de mon ſervice, j'ai ordonné à la
» Clielle de vous communiquer la com-
» miſſion dont je l'ai chargé », &c.

Le cardinal de Gondi étant arrivé à Florence, s'entretint avec le Grand-Duc ſur les circonſtances où ſe trouvoit Henri IV. Il lui communiqua les intentions de ce Monarque, lui expoſa de quelle néceſſité & de quelle importance il étoit de lui donner des ſecours; le pria

de le diriger dans la résolution où il étoit de se rendre Catholique, de lui découvrir les vues de la cour de Rome, & de le conduire au point d'une parfaite réussite en combinant dans cette affaire *la dignité & l'intérêt* selon toute sa prudence. Le caractère caché & dissimulé du Pape, sembloit être le plus grand obstacle à cette entreprise : mais le Grand-Duc étoit secrètement dans sa confiance, & dissimuloit aussi pour ne point donner de soupçons aux Espagnols. Lorsque Ferdinand avoit voulu placer ce Pontife sur le Saint-Siége, il avoit fait semblant de vouloir l'exclure : sans cette dissimulation les Espagnols s'y seroient opposés. Clément VIII conduit par leurs manœuvres à la Papauté, affectoit d'embrasser leurs intérêts par reconnoissance : mais lorsqu'il entendit qu'on lui reprochoit de n'être devenu que le chapelain du roi d'Espagne, il eut honte de sa position, & ne desira que l'occasion de secouer avec honneur & justice le joug d'une telle servitude. Le Grand-Duc sentit bien qu'avec de l'adresse & de la prudence il feroit réussir cette affaire, & osa répondre de l'événement à Henri IV:

1592.

1592. mais il falloit tromper les Espagnols; qui, déjà allarmés du voyage que faisoit le cardinal de Gondi, engagèrent le Pape à seconder leur fureur. Le Cardinal étoit logé à Florence avec le Grand-Duc dans le palais Pitti. Un moine Dominicain, théologien de Sa Sainteté, arrive de Rome, se présente devant eux subitement avec toute la hardiesse que donne la théologie, & défend au Cardinal d'approcher plus près de Rome. Une démarche si inconsidérée offensa d'autant plus le Grand-Duc, qu'elle étoit commise dans son palais: outre que c'étoit un outrage fait à sa dignité, elle offensoit grièvement le Cardinal, à qui l'on ne pouvoit sans connoissance de cause défendre les approches de Rome. On se plaignit donc de cette irrégularité; on accusa l'impudent Moine d'avoir manqué à Son Altesse en excédant les bornes de sa commission; & l'on conseilla au Cardinal, pour sa sûreté, de ne point passer outre. Le Grand-Duc se doutant bien que cet événement feroit encore mieux connoître ses sentimens aux Espagnols, eut soin d'éloigner le Cardinal & de le faire passer

dans les Etats de Venise, où il s'arrêta. 1592.
Avant de se retirer, le Prince & lui convinrent du secours qu'on enverroit, établirent les moyens d'avoir une correspondance secrète entr'eux, & nommèrent un sujet qui résidât en France en qualité de secrétaire du Cardinal, fréquentât la Cour & les Ministres les plus affidés du Roi, & communiquât à Sa Majesté les desseins de Ferdinand. Jérôme Gondi étoit passé en Italie, sous prétexte de retirer à Florence les fonds de son commerce. Comme il pouvoit par-là justifier la tournée qu'il faisoit chez les banquiers des différentes places d'Itálie & de Lyon, il fut chargé de faire passer les secours d'argent que Ferdinand envoyoit. L'adresse & l'activité de ce Ministre qui étoit si considéré du Roi & du Grand-Duc, furent du plus grand avantage pour le secret: mais Ferdinand n'osant pas trop espérer de l'économie du Roi, qu'il vouloit secourir effectivement, se vit obligé de prévenir Gondi de veiller au juste emploi des sommes qu'il avoit à remettre. Il étoit aussi chargé de représenter au Roi que tous ses succès dépendoient de son abjura-

tion; que les retards ne feroient qu'aug-
1592. menter les dangers; enfin qu'il ne falloit plus donner aux Espagnols assez de tems pour grossir leurs armées, & opprimer la France sous le prétexte de la religion. Gondi devoit outre cela désabuser le duc de Lorraine du vain espoir d'être roi de France, & le déterminer à s'accorder avec Henri IV, dont il avoit lieu d'attendre un meilleur parti que des Espagnols, qui avoient toujours été les ennemis naturels de sa Maison. On expédia tacitement un secrétaire avec Gondi, pour traiter de cet arrangement à la cour de Lorraine, & en donner avis au Grand-Duc & au Roi. On n'oublia pas non plus de se venger du duc de Savoie. Lesdiguières toucha secrètement des deniers pour cet effet; & on les employa à recouvrer les forteresses dont le Duc s'étoit emparé dans le Piémont.

1593. Tous les Politiques regardoient alors la guerre comme inévitable en Italie. Les progrès de Lesdiguières en Piémont, la crainte qu'il n'eût quelques secrètes intelligences avec la République de Venise & avec le Grand-Duc,

faisoient craindre aux Espagnols pour l'Etat de Milan ; & par-tout on re- 1593.
crutoit des troupes. L'Espagne fortifia ses places maritimes du Siennois. Les Jurisconsultes soutenoient à Madrid que le Roi pouvoit déclarer le Grand-Duc déchu de son fief de Sienne, à cause des secours qu'il donnoit au roi de Navarre, Huguenot & ennemi de Sa Majesté ; en priver même le fils aîné de Ferdinand, & le transporter à don Pierre. On publioit hautement l'arrivée prochaine de don Pierre à Milan ; il prit même le titre de *duc de Sienne ;* & comme un rebelle déclaré, il se répandit en injures contre le Grand-Duc dont il blessoit la dignité & ternissoit la gloire, & le menaça même de l'exterminer.

D'un autre côté les Turcs agissoient hostilement en Hongrie, contre la Maison d'Autriche, & Rodolphe II demandoit du secours à tous les Princes de l'Italie. Le Pape ne savoit s'il devoit aider l'Empereur ou la Ligue ; mais les Espagnols qui ne s'intéressoient aucunement à la perte de la Hongrie, insistoient auprès de Sa Sainteté pour la continuation des secours dont la

[redacted] Ligue avoit besoin. Le Grand-Duc
1593. envoya aussitôt cent mille écus à l'Empereur, & promit un secours de troupes égal à celui qu'avoit autrefois fourni le Grand-Duc son père. Ferdinand s'étoit concilié la faveur de ce Monarque : il s'en servoit pour se rendre suspect aux Espagnols, & découvroit ainsi par son moyen leurs desseins les plus cachés. Venise voyant les Turcs occupés contre la Maison d'Autriche, s'en croyoit plus en sûreté, & ne vouloit pas se déclarer de peur de se les attirer sur les bras. Le Pape proposoit aux Princes Italiens une ligue défensive pour chasser Lesdiguières du Piémont, & secourir l'Empereur : mais il n'entendoit rien à leurs intérêts respectifs, qui ne s'accordoient pas avec ses vues.

Ferdinand crut donc que dans cette complication d'embarras & d'alternatives, l'unique moyen de se tirer des difficultés étoit l'abjuration du roi de Navarre. Persuadé que le Pape la desiroit intérieurement, & convaincu que les François étoient disposés à le reconnoître pour Roi, il le voyoit avec peine différer cette démarche essen-

tielle. Gondi avoit été chargé de représenter à Sa Majesté qu'elle sacrifioit ses propres intérêts & ceux de ses amis par ces longueurs. Gondi venoit d'exécuter avec succès sa commission en Lorraine, & apportoit au Roi tout sujet d'espérer un arrangement prochain : il le pressa donc de prendre une résolution, lui communiqua les instructions qu'il avoit, les desseins & les conseils de Ferdinand, & les secrets sentimens du Pape: enfin il lui dit fermement qu'il étoit trop essentiel de ne plus différer; que le Grand-Duc lui montrant sa franchise par des faits, Son Altesse exigeoit la même correspondance, non des promesses verbales; mais une déclaration formelle & par écrit du terme qu'il prenoit pour finir une affaire de si grande importance; que Son Altesse s'exposoit elle & ses Etats à la fureur des Espagnols, uniquement pour le bien de la France, & par la haute opinion qu'elle avoit de la valeur & des qualités de Sa Majesté : qu'en conséquence si Sa Majesté ne faisoit pas attention à ces risques, le Grand-Duc seroit forcé de toute manière de s'arranger avec les Espa- 1593.

[redacted] gnols, qui intérieurement n'aspiroient
1593. qu'à recouvrer sa confiance. Si donc, ajouta Gondi, Son Altesse, d'ici à la fin de juillet, ne voit pas que Sa Majesté soit décidée à effectuer les intentions qu'elle a paru avoir, elle renoncera à l'ardent desir de faire le bien de la Monarchie Françoise, & de contribuer à la gloire du Roi; & le Pape encore plus aigri de cette irrésolution, fermera la voie à tout accommodement. Henri IV convaincu par les insinuations de Gondi, étoit malgré cela combattu par une foule de réflexions intéressantes pour sa gloire. Il auroit d'abord voulu vaincre les Catholiques, leur donner la paix, & embrasser ensuite leur Religion, afin de prouver que ce n'étoit pas l'intérêt, mais une persuasion intime qui avoit été cause de son changement. D'un autre côté, l'embarras où il se trouvoit, le peu de fidélité qu'il pouvoit se promettre des siens, la crainte de se perdre sans ressources, lui faisoient desirer de percer promtement le nuage obscur qui l'enveloppoit.

Henri exposa librement & avec franchise à Gondi son état & ses plus

ſecrètes penſées, afin qu'il les communiquât au Grand-Duc. Il voulut même l'aſſurer par une lettre de ſa main, de ſes véritables intentions, lui prouver ſa reconnoiſſance, & lui donner lieu de reſſerrer encore plus les liens de ſon amitié. Cette pièce remarquable explique aſſez quelles étoient les diſpoſitions du Roi, ſes circonſtances, la nature des ſecours qu'il recevoit, & le cas qu'il faiſoit de l'amitié & des conſeils de Ferdinand. 1593.

« Mon Couſin (*a*), j'ai vu très-volontiers Gondi, parce qu'il venoit » de votre part, outre la raiſon que » j'ai de l'aimer comme m'étant auſſi » affectionné qu'il l'eſt. J'ai appris de » lui avec un extrême contentement » l'affection que vous me portez. N'en » ayant jamais douté, je reconnois » vous avoir très-grande obligation » de me la continuer, & je vous en » remercie. J'ai auſſi connu par Gondi » vos bons avis & enſeignemens dans » ce qui concerne mes affaires; & je » vous dirai que, quoique les événe» mens ſurvenus depuis le départ de

(*a*) Je traduis à la lettre.

» mon cousin le cardinal de Gondi,
1593. » soient tels qu'ils m'aient donné un mo-
» tif suffisant pour être obligé d'avoir de
» nouvelles considérations, néanmoins
» faisant état de votre prudent con-
» seil autant que je sais que le mérite
» la sincérité avec laquelle vous me le
» donnez & votre bon jugement, non-
» seulement je veux vous confirmer
» ce que je vous ai fait dire par le car-
» dinal de Gondi touchant ma conver-
» sion; mais j'ai voulu, & je veux en
» outre vous promettre, comme je le
» fais en foi & parole de Roi, par la
» présente, écrite & signée de ma main,
» de faire déclaration & profession pu-
» blique de la Religion Catholique,
» selon les constitutions de l'Eglise,
» comme ont fait les rois de France
» mes prédécesseurs, dans le terme de
» deux mois, après que mon cousin
» le duc de Lorraine aura fait accord
» avec moi à des conditions justes &
» convenables: & vu que ma résolu-
» tion, comme vous avez bien jugé,
» peut produire un grand changement
» dans mes affaires, il est donc besoin
» que je l'exécute avec les fondemens
» nécessaires, pour me faire obéir &

» reconnoître de ceux qui voudroient » persévérer & s'obstiner dans leur ré- 1593.
» bellion. J'ai d'autant plus reconnu » en cela votre bonne volonté pour » moi, que je vois que vous avez pen- » sé au grand besoin que j'avois d'une » bonne levée des Suisses dans cette » occasion : c'est pourquoi j'ai volon- » tiers accepté l'offre de quatre mille » Suisses payés pour un an ; offre que » Gondi m'a faite de votre part, & » la solde pour six mois de mille autres » Suisses qui me restent, & que je gar- » de auprès de moi, parce qu'ils sont » bien aguerris & me servent avec uti- » lité. Et pour vous mieux exposer » l'état de mes affaires, j'ai voulu que » Gondi le vît clairement, afin qu'il » pût vous en rendre un compte par- » ticulier. Comme il est également » votre serviteur & le mien, je vous » dirai que si vous me faites le plaisir » de me prêter deux cens mille écus » comptant, outre la levée & la paie » desdits Suisses, laquelle somme de » deux cens mille écus, de même que » les autres deniers pour la levée & » son entretien, sera distribuée & payée » par Gondi, ou par qui il vous plaira

[redacted] » nommer ; alors je pourrai par ce
1593. » moyen réduire la ville de Paris, en
» si peu de tems que vous en aurez
» grande joie, comme vous l'appren-
» drez plus particulièrement de Gondi.
» Je vous prie donc, mon Cousin, de ne
» point me refuser ce secours, lequel
» me rendra sûrement Paris & les villes
» circonvoisines, & me délivrera en ou-
» tre de l'inquiétude & sujêtion dans les-
» quelles plusieurs de ceux qui se disent
» mes serviteurs, me tiennent, pour
» retarder de plus en plus l'effet de ma
» bonne intention, qui me peut ouvrir
» entièrement la voie à pouvoir recon-
» noître mes amis, & vous, mon Cou-
» sin, par-dessus tout, à qui je satisferai
» pleinement, & serai toujours prêt à
» correspondre de bon cœur pour les
» bons offices & secours signalés que je
» reçois journellement de vous. Faites
» donc, je vous prie, mon Cousin, que
» les Suisses & les deniers pour leur
» entretien, & les deux cens mille écus
» comptant me soient fournis le plutôt
» que se pourra, parce que je n'at-
» tends autre chose pour effectuer ma
» promesse. Et après vous avoir prié de
» *rechef* de m'aimer, je vous assure en

» revanche de mon entière & parfaite
» amitié. Je prie Dieu, &c. De Mantes 1593.
» le 26 avril 1593. Votre plus affec-
» tionné & obligé cousin: HENRI ».

Le Grand-Duc assuré du parti que le roi de Navarre avoit décidément pris de se faire Catholique, pensa qu'il devoit en conférer secrètement avec le Pape, pour concerter la forme de l'abjuration, & sans attendre que les conditions préalables fussent remplies. Le Pape desiroit avec impatience cette résolution du Roi; mais trop pusillanime & tyrannisé par les Espagnols, il n'osoit laisser pénétrer ses secrets sentimens. Le Collège des Cardinaux tenoit en grande partie aux intérêts de l'Espagne. Les uns étoient gagnés par de grosses pensions, les autres intimidés par la menace de l'exclusion au futur Pontificat; ceux-là flattés par les promesses de leur avancement: la plûpart enfin formoient une barrière insurmontable qui empêchoit de déterminer le Pape au plus sage parti. Le père Tolède, jésuite Espagnol, théologien de grande réputation, & devenu cardinal cette même année, étoit dans la confidence intime

1593. du Pape & du Grand-Duc dont il touchoit une pension. Cet homme aimoit peu ses nationaux, parce qu'ils lui avoient fermé la voie au cardinalat sous les autres Pontificats. Voulant donc s'en venger, il se chargea volontiers de la part du Grand-Duc, d'appuyer de tout son savoir & de son crédit les intérêts du roi de Navarre. Naturellement dissimulé & habile à donner le change à ses compatriotes, il trouva le moyen de tirer du Pape sa véritable pensée, sans donner aucun soupçon au duc de Sessa, ambassadeur d'Espagne. Il assura donc au Grand-Duc que Sa Sainteté desiroit ardemment de recevoir le roi de Navarre dans le sein de l'Eglise; mais que cette démarche ne pouvoit se préparer à Rome où l'on risquoit de rencontrer les plus grands obstacles; que c'étoit en France où l'on devoit agir pour demander ensuite l'approbation du Pontife. Il ajouta que le traitement offensant qu'avoit éprouvé le cardinal de Gondi, & l'opiniâtreté affectée par le Pape à rejeter tout ce qui venoit de la part des gens attachés au roi de Navarre, ne devoit pas détourner ce Monarque

de sa résolution, parce que cela venoit directement des Espagnols; que Sa Sainteté y avoit été forcée, pour ne pas soulever le Collège, ni susciter la vengeance de cet implacable Ministère: que lorsque le Roi seroit déclaré Catholique, les vues de la Religion & le bien de la chrétienté justifieroient assez le Pape, & le porteroient à changer de ton & de conduite. Ces protestations furent immédiatement rendues à Henri IV; & l'on y joignit de nouveaux motifs pour le décider. « Cette » incertitude, *écrivoit le Grand-Duc* » *à Gondi*, fait justement le plus grand » avantage des Espagnols. Le Pape ne » peut se tirer de leurs mains, ni s'ex- » cuser auprès de la Ligue & devant » tout le monde, qu'en disant qu'il ne » peut refuser de recevoir au giron de » l'Eglise un homme qui se convertit, » non de bouche, mais effectivement ». Le Grand-Duc disoit encore: « Ne » vous imaginez pas que le Turc puisse » opérer une diversion avantageuse, » parce que les Espagnols sont prêts à » sacrifier le monde entier à leur am- » bition, pourvu qu'ils parviennent à » opprimer la France. Les efforts ex- 1593.

1593. » traordinaires qu'ils font, ce grand » appareil de guerre, ont épouvanté » toute l'Italie, & découragent les » vrais amis de Sa Majesté; & ils ne » peuvent lui pardonner de tant diffé- » rer une démarche, capable seule de » prévenir tant de maux. Il faut donc » que le roi de Navarre se décide; car » il n'est plus tems de tergiverser: & » dites-lui de notre part que nous ne » voulons plus être exposés à cette » irrésolution, que jusqu'à la fin de » juillet prochain; déclarez-le lui bien » précisément: nous le lui protestons » encore, & nous agirons en consé- » quence pour songer à nos propres » intérêts. Les Espagnols font déjà » passer en Italie six mille hommes de » vieille infanterie de l'Arragon, & » rassemblent de tous côtés des hom- » mes & des armes. Il y aura bientôt » dans Milan seize mille fantassins & » quatre mille cavaliers: or, ce n'est » pas peu de chose; & ceux qui sui- » vent vos intérêts par le pur zèle du » salut public & de l'équilibre politi- » que, se découragent loin de s'animer » davantage ».

Il est très-sûr que ces instances ac- compagnées

compagnées de secours considérables, étoient capables de décider le Roi à prendre un parti intéressant pour lui & pour tous ses amis. Enfin il le prit & renvoya aussitôt Gondi en Italie, avec promesse de se rendre au desir du Grand-Duc dans les termes qu'il prescrivoit. Ce grand Roi lui écrivoit de Mantes le 31 mai: « Ce peu de li- » gnes de ma main, n'est que pour » vous faire des remercimens que je » changerai bientôt en effets, à cause » de cette extrême bonne volonté que » vous protestez avoir pour moi. J'ai » dit à Gondi combien j'en ressens vi- » vement l'obligation, pour qu'il puis- » se vous le témoigner; étant bien » content que la communication de nos » affaires & de nos pensées soit ès mains » de personnes aussi affectionnées & » fidèles à vous & à moi. Je vous prie » d'agréer ce qu'il vous dira de ma » part, & de le croire, comme si c'é- » toit de ma propre bouche; priant » Dieu », &c. 1593.

Outre les instances du Grand-Duc, le Roi eut encore dans ce qui se passoit en France, de puissantes raisons pour ne pas différer plus long-tems une dé-

1593. marche qui devoit décider du bien public & de sa propre tranquillité. On venoit de convoquer les parties intéressées à l'élection d'un nouveau Roi : les conférences étoient arrêtées, & une trève établie pour la sûreté du lieu de l'assemblée, appeloit le concours des électeurs. L'ambition & l'intrigue animoient les compétiteurs : mais l'ambassadeur de Philippe ayant proposé l'Infante Isabelle pour reine, remplit de haine & de courroux les esprits de tous les François. Dans cet état des choses, le roi de Navarre rassembla près de lui les Prélats Catholiques de son parti, & demanda d'être instruit dans leur religion. Le Seigneur de Vivonne, marquis de Pisani, qui avoit été autrefois expédié à Rome par la noblesse Catholique du parti du Roi, & rejeté du Pape, s'étoit arrêté à Desenzano avec le cardinal de Gondi, en attendant qu'il eût accès auprès de Sa Sainteté. Il eut ordre de prévenir le Pape de l'intention du Roi, qui lui expliquoit sur cette affaire toute sa manière de penser, par une lettre du 9 juin. Vivonne devoit exposer à Sa Sainteté pourquoi le Roi avoit différé

une démarche aussi avantageuse, démarche pour laquelle Sa Majesté prioit instamment le Pontife d'autoriser les Prélats François par un bref : que l'on prenoit ce détour, de peur que les Espagnols ne fissent jouer tous leurs artifices, & n'en empêchassent l'accomplissement. « Ajoutez, » écrivoit le Roi, que selon les avis » que j'ai reçus de mes amis, je pense » faire une chose agréable au Pape, » en me servant des moyens que j'ai » pardevers moi, & que *Sa Sainteté* » sera ainsi à l'abri des importunités » & des violences que les Espagnols » pourroient mettre en usage, si je re- » courois en premier abord au Pape ». Vivonne avoit aussi ordre de régler toute sa conduite dans cette députation, sur les conseils & le bon plaisir du Grand-Duc. Sa Majesté ajoutoit en conséquence : « Quant à la manière de » vous conduire comme il faut, je n'en » vois pas de meilleure, ni sur laquelle » je puisse mieux me reposer, que sur » les avis de mon cousin le Grand- » Duc, & je crois qu'il vous en donnera » volontiers pour l'affection qu'il porte » au bien & au repos de ce royaume.

1593.

» Cependant je vous prie de lui faire
1593. » tenir la présente le plus promte-
» ment que vous pourrez après l'avoir
» reçue, de la lui laisser même s'il
» veut, & de le prier de ma part de
» vouloir s'employer dans cette affaire,
» de la manière qu'il saura être le plus
» à propos pour bien disposer le Pape
» & la cour de Rome à prendre en
» bonne part la route que j'ai résolu
» de tenir ».

La teneur de cette lettre engagea les Ministres & les partisans que le Roi avoit en Italie, à concerter entr'eux les moyens d'être utiles à leur Souverain; & tous d'un commun accord se résignèrent entièrement à la volonté du Grand-Duc. Jérôme Gondi, qui à son retour des cours de Navarre & de Lorraine, passa par Desenzano pendant que le cardinal de Gondi, le maréchal de Retz son frère, Pisani & les autres ministres François délibéroient sur cette affaire, fut chargé de porter à Florence la lettre de Henri IV., & de la faire tenir au Pape. Il ne convenoit pas que le père Tolède, qui devoit être le conseil de Sa Sainteté, se montrât intéressé en la présentant lui-même; & l'on crut

que Gondi devoit la faire paſſer à Séraphin Olivier, prélat François d'un grand mérite, ennemi des Eſpagnols & confident du Pape. Les ſentimens non équivoques du Roi ayant été mis ſous les yeux de Clément VIII, l'engagèrent à ménager ſecrètement la concluſion de cette affaire. Les Eſpagnols ne s'y opposèrent pas ouvertement, ſe flattant de pouvoir y mettre les retards qu'ils jugeroient à propos. Cependant il ne fut pas permis à Piſani d'approcher de Rome, & l'on eut ſoin de lui faire eſpérer plus de réuſſite avec le tems, pour ne pas le déconcerter. Le Grand-Duc voyant bien que cette affaire traînoit trop en longueur, inſiſta de nouveau auprès du Roi, le preſſant de ne pas perdre de tems, & lui montrant que dès qu'il ſe ſeroit rendu Catholique, toute l'Italie ſe remueroit pour le ſecourir, afin de ſe délivrer auſſi elle-même du joug intolérable des Eſpagnols. Henri IV convoqua donc les Prélats néceſſaires, pour le 20 juillet, & inſtruit par des docteurs Catoliques, il fit ſon abjuration le 25 du même mois. Le Grand-Duc ayant été celui qui l'avoit particulièrement conduit

1593.

1593. à cette démarche, Henri voulut qu'il en eût aussi-tôt avis, & lui envoya le sieur de la Clielle son maître-d'hôtel, avec une lettre de sa propre main, datée de Saint-Denis le 11 du mois d'août: « Mon Cousin, quoique le » premier avis que vous aurez eu de la » profession que j'ai faite de la Religion » Catholique, le dimanche 25 juil» let, ait pu vous donner beaucoup de » joie, néanmoins je suis sûr que vous » en ressentirez encore plus de plai» sir, en étant informé de ma main, » comme la présente vous en donnera » toute certitude; en vous protestant » sur-tout que je l'ai faite de libre vo» lonté. Je suis très-résolu d'y persé» vérer, & de donner à notre Saint» Père le Pape de telles preuves de » l'obéissance & du respect que je veux » avoir pour lui & pour le Saint-Siége, » qu'il verra que mon intention en » ceci a été meilleure que ne l'ont eue » ceux qui ont voulu lui donner des » doutes à ce sujet. Après ma con» version, j'ai donc voulu vous expé» dier le plus promtement qu'il m'a » été possible le sieur de la Clielle, » pour vous informer plus particuliè-

» rement de l'ordre qu'on a tenu, de » l'état & de la disposition de toutes » les autres choses de deçà les monts, » selon qu'il en a connoissance, & selon » la très-ample (*a*) instruction que je » lui en ai donnée. Je vous prie, mon » Cousin, de peser tout avec votre » bon jugement, dont je fais si grand » cas, que je tiendrai les conseils que » vous me donnerez pour des décisions » utiles à mes affaires ; & je compterai » encore sur les effets de votre amitié, » selon que vous penserez que le re- » quiert le desir que vous avez de voir » mes intérêts bien ménagés & bien » fondés. Si Dieu me l'accorde, comme » vous en aurez été un des principaux » moyens, vous y aurez toujours toute » la part que vous pourrez desirer. Et » me remettant du reste à tout ce que » vous dira la Clielle », &c. 1593.

(*a*) Cette instruction se trouve dans les lettres du cardinal d'Ossat, Edit. Amsterd. 1708, tom. I, let. 8, p. 251.



1593.

CHAPITRE V.

Le Grand-Duc en se préparant à la guerre, détermine les Espagnols à se réconcilier avec lui. Il abandonne au Pape l'examen seul (de jure tantum) *de la cause de don Pierre, & rejette le duc de Mantoue qui vouloit intervenir comme partie dans cette contestation. Il envoie des secours à l'Empereur, & au prince de Transylvanie contre le Turc. Sa correspondance secrète avec Henri IV. Il ménage à Rome la réconciliation de ce Monarque avec l'Eglise, & conduit toutes les manœuvres pour l'effectuer.*

QUOIQUE le cabinet de Ferdinand exécutât ses opérations avec tant de mesure, qu'il eût été très-difficile d'en pénétrer les vues, il ne put néanmoins cacher à la sagacité Espagnole la correspondance que le Grand-Duc avoit avec le roi de Navarre : la cour de Madrid se confirmoit de plus en plus dans les soupçons qu'elle avoit que Ferdi-

nand donnoit des secours à ce Monarque, & travailloit sourdement à Rome pour lui ménager la faveur du Saint-Siége. Le séjour du cardinal de Gondi à Florence, le voyage de Jérôme Gondi en Lorraine, & son passage au camp de Henri IV, prouvoient assez quelque secrète intelligence. Le duc de Savoie par terre, Doria par mer, interceptoient des avis qui autorisoient de plus en plus les craintes de l'Espagne. La Cour & les Ministres de Philippe sentoient vivement la perte d'un allié aussi utile que Ferdinand à la Monarchie : & ce qui les fâchoit encore plus, c'étoit de ne pouvoir employer leurs forces pour s'en venger, vu les circonstances où ils se trouvoient. Malgré cela, il leur paroissoit étrange que le Grand-Duc ne dût en ressentir aucune mortification : plusieurs de ces Ministres avançoient même que c'étoit là le moment favorable d'accorder formellement la préséance au duc de Savoie. Mais les circonstances sembloient, d'un autre côté, être trop délicates pour s'exposer, par un acte public & irrévocable, à irriter Ferdinand au point de se dé-

1593.

1593. clater ouvertement en faveur du roi de Navarre. On jugea donc plus à propos de l'intimider par de fausses apparences, & de le forcer continuellement à de grosses dépenses pour épuiser ses trésors, & le mettre hors d'état de fournir aux envois qu'il faisoit à Henri IV, & à Lesdiguières. En conséquence on fit encore de plus grands préparatifs, dans les vues apparentes d'une expédition contre la Toscane. On débarqua beaucoup de troupes, d'artillerie à Portercole. Tout sembla se disposer à Milan pour la réception de don Pierre, revêtu des titres de *Duc de Sienne* & de commandant en chef de cette expédition. La crainte même mal fondée étant pour les Princes une raison suffisante de se précautionner lorsqu'il s'agit de veiller à la sûreté publique, Ferdinand quoique persuadé de la futilité de ces menaces, auroit cru se trop écarter des règles de sa prudence, s'il ne s'étoit pas mis en état de faire face à tout aggresseur. Il donna donc ordre à Camille del Monte & au commandeur Martelli, ses généraux & conseillers de guerre, de visiter les frontières, de

fortifier les places; & il forma de nouveaux corps de troupes à pied & à cheval, les postant comme si l'ennemi s'avançoit déjà pour attaquer. 1593.
L'empereur Rodolphe lui permit une grosse levée de troupes en Allemagne; & les Espagnols eurent bientôt eux-mêmes sujet de craindre tout ce qu'ils vouloient faire appréhender au Grand-Duc; de sorte qu'ils lui demandèrent *pourquoi ces armemens-là?* Le duc de Sessa, qui affectoit plus de liaison & d'amitié avec Ferdinand, fut le premier à lui dire qu'il voyoit avec peine Son Altesse faire plus d'attention aux bruits de spéculateurs oisifs, qu'à la confiance qu'il devoit à la bonté & à la modération de Sa Majesté. J'avoue, dit l'Ambassadeur, que le Roi ayant eu autant d'indices de la partialité de Son Altesse, en faveur du roi de Navarre, Sa Majesté en a ressenti quelque déplaisir; mais elle n'a encore pu se persuader que Son Altesse s'écartera de la fidélité & du dévouement que les feus Grands-Ducs ont marqués à la couronne d'Espagne: l'ingratitude n'est pas le caractère des Médicis; & d'ailleurs la bienfaisance de Charles V.

1593. & du roi Philippe envers Son Altesse, étant encore toute récente, suffit pour la rappeler aux sentimens de reconnoissance & du devoir. Ces plaintes du duc de Sessa, obligèrent le Grand-Duc à se justifier de nouveau: il protesta que ce n'étoit point quelques commissions du roi de Navarre, mais le desir de revoir sa patrie, qui avoit engagé le cardinal de Gondi à se rendre à Florence: que Jérôme Gondi avoit passé en France sans qu'il lui eût donné aucune commission, & qu'il ne pouvoit empêcher que ses vassaux servissent d'autres Princes; de même que le grand-duc Côme, du tems de la guerre de Sienne, n'avoit pas déclaré rebelles les Florentins qui servoient à la cour de Henri II; mais seulement ceux qui étoient venus en Italie porter les armes contre lui. « Non, ajouta Ferdinand, le roi d'Espagne n'a pas en Italie de Prince » plus dévoué à ses intérêts, ni plus » condescendant que moi: tous ces » motifs de méfiance sont un effet des » artifices de Doria & du duc de Savoie, mes ennemis déclarés. Mes » préparatifs sont uniquement pour

» veiller à ma sûreté; & si don Pierre
» vient attaquer mes Etats, à la tête 1593.
» des troupes de Sa Majesté, je saurai
» arrêter ses tentatives ».

Ces représentations de Ferdinand donnèrent aux Espagnols occasion de faire croire qu'ils n'étoient plus irrités. Le Grand-Duc en reçut quelques démonstrations apparentes d'amitié, & envoya un nouveau député à la cour de Madrid. Ces circonstances leur firent aussi prendre le parti de conduire avec douceur & modération la cause de don Pierre auprès du Pape. Ce Prince imprudent, engagé dès-lors à effectuer ce qu'il avoit si légèrement promis à Philippe, & ouvertement déclaré contre son frère, étoit déjà parti pour le Portugal, afin de terminer son mariage avec Béatrice de Ménésès. Mais cette alliance ne lui ayant produit que le déplaisir de trouver une épouse moins belle, & plus âgée qu'il l'espéroit, il lui prit bientôt envie de l'abandonner, & de retourner à la Cour sous différens prétextes. Le Grand-Duc affecta la plus grande honnêteté avec cette nouvelle parente, expédia un de ses secrétaires à Lis-

1593. bonne pour la complimenter, & lui offrir de riches présens. Mais don Pierre, ne pouvant disposer librement de la dot qui lui avoit été constituée, & ne tirant aucun avantage de son union, fut obligé de solliciter le Pape, dans les vues d'obtenir du Grand-Duc un parti qui pût le sortir des entraves où l'avoient jeté tant de désordres. Il expédia donc Rutilio Gaci, son confident, au Pontife, pour l'instruire de ses prétentions; & le duc de Sessa eut ordre de la part du Roi de protéger cette affaire, & d'engager le Pape à presser Ferdinand de fournir quelques sommes par accommodement, ou à remettre la décision de sa cause à un arbitrage. Le Pape envoya à Florence don Lelio Orsini, chargé de faire différentes propositions : mais le Grand-Duc piqué d'avoir été traduit dans toutes les Cours, comme *un usurpateur des biens de son frère*, se refusa à tout accommodement, & déclara qu'il vouloit poursuivre ses droits selon la plus rigoureuse justice. Orsini interpela la faveur & l'amitié fraternelle : Ferdinand lui repliqua qu'après tant de menaces que don Pierre avoit

faites de recouvrer par la force ce qu'il croyoit lui appartenir, il n'étoit plus de sa dignité de consulter l'amitié, ni la générosité, parce qu'il étoit très-sûr d'en perdre tout le mérite; vu que don Pierre n'attribueroit pas à l'affection, mais à la crainte des armes de l'Espagne, la condescendance que son frère auroit pour lui: qu'ainsi il vouloit que la complaisance n'eût plus aucun effet sur la justice, & que dès que ses droits seroient constatés juridiquement, il sauroit prendre le parti convenable à son caractère & à son inviolable équité. Le Pape fit néanmoins encore plusieurs instances sur les sollicitations du Roi, & demanda que le Grand-Duc donnât quelques secours à don Pierre; mais Ferdinand repliqua qu'il ne payoit pas ses ennemis à ses propres dépens; que d'ailleurs il étoit très-mal de la part du Roi de lui avoir soustrait un frère par séduction, pour le faire agir contre son honneur & sa conscience, & de le laisser ensuite languir dans le besoin le plus pressant. Cette fermeté de Ferdinand déconcerta totalement les Espagnols; mais jaloux d'en tirer

1593.

l'avantage qu'ils s'en promettoient ;
1593. ils inſinuèrent au Pape de ſolliciter le Grand-Duc à lui remettre cette cauſe ſans aucun réſerve. Ferdinand vit bientôt la ruſe de cette demande ; & prévoyant que l'arbitrage du Pape ſeroit celui des Eſpagnols, qui règleroient abſolument l'avis de Sa Sainteté, il ſe refuſa à cette propoſition. Il prouva que jamais ſes ancêtres n'avoient cru qu'il fût de leur dignité de recourir à l'arbitrage des Pontifes lorſqu'il s'agiſſoit de biens ſitués dans le Grand-Duché, & cita la cauſe de la reine de France, & celle de Madame de Parme, qui étoit la ſœur de Sa Majeſté : que don Pierre étant Toſcan, les tribunaux du Grand-Duché étoient le for compétent où il devoit ſe produire. Malgré cela, Ferdinand dit que pour montrer au Pape, au Roi & au Public les ſentimens de juſtice ſur leſquels il ſe régloit, il conſentoit à s'en rapporter à Sa Sainteté pour l'examen ſeul de ſes droits ; mais ſans reconnoître en elle aucune autorité à rendre un jugement arbitral. En ſe ſoumettant aux loix de la plus rigoureuſe équité, il vouloit reſter li-

bre d'user à son gré de complaisance & de générosité. Un compromis aussi limité ne plut pas au Pape, ni aux Espagnols qui manquoient ainsi leur but; mais Ferdinand persista fermement dans sa résolution. 1593.

Les imprudences de don Pierre irritoient de plus en plus le Grand-Duc: car outre les emprunts qu'il faisoit de la manière la plus basse à tous les Princes de l'Italie, il avoit tenté de gagner la duchesse de Mantoue sa nièce, & de la faire intervenir à l'appui de ses prétentions: il écrivoit en outre à la princesse Marie des lettres du ton le plus séditieux & le plus injurieux contre le Grand-Duc. L'appui de Philippe le portoit à cet excès d'audace; de sorte que le Pape craignant des conséquences funestes pour l'Italie, crut qu'il étoit plus à propos de se mêler de ce différent, & de se contenter du pouvoir seul d'examiner les droits respectifs des deux frères.

Les Espagnols furent très-choqués que le Pape eût agréé le compromis avec la restriction *de jure tantum*, c'est-à-dire, de l'examen seul *du droit*; ils prirent cette démarche du Pontife pour

1593. le premier effort que faisoit Sa Sainteté dans la vue de secouer le joug de leur autorité. Clément VIII n'avoit pas moins d'ambition qu'eux ; & sa politique également raffinée & dissimulée avoit l'avantage d'être beaucoup plus prudente & plus réfléchie. Les circonstances exigeoient alors qu'il fût dans la plus parfaite intelligence avec le Grand-Duc ; parce que sans Ferdinand, l'abjuration du roi de Navarre ne pouvoit tourner au profit & à la dignité du Saint-Siége. Le Grand-Duc seul connoissoit les vrais sentimens de Sa Sainteté ; & il n'y avoit que lui qui pût faire persévérer Henri IV dans sa résolution, & exhorter les Ministres de ce Monarque à souffrir avec patience les sacrifices qu'il falloit faire à la grande puissance des Espagnols. L'avis de cette abjuration faite à Saint-Denis le 25 juillet, étant parvenu à Rome, les Espagnols qui en prévoyoient les conséquences, mirent tout en usage pour obliger le Pape de la désapprouver. Les partis se fortifièrent; on imagina de nouveaux expédiens, & l'on usa de tous les artifices capables de porter le Pape à déférer dans

cette circonstance aux vœux & aux opinions des Cardinaux. Le parti des 1593.
Espagnols prévaloit, par le nombre, dans le Collège, & cette pluralité de vœux arrêtoit tous les opposans. Le Pape sembloit la seconder; mais ses vues étoient d'empêcher une scission ouverte, & d'engager plus facilement, par une prudente fermeté, le roi de Navarre à se soumettre aux conditions que le Saint-Siége lui imposeroit. Dans cet état des choses, Henri IV envoya la Clielle à Florence, avec ordre de se rendre secrètement à Rome, & d'y présenter une lettre de sa main au Souverain Pontife. La Clielle étoit comme le précurseur d'une ambassade solemnelle de quatre Prélats, que le Roi envoyoit à Sa Sainteté; & à la tête desquels étoit Louis Gonzague, duc de Nevers. Olivier, d'Ossat, & le secrétaire d'ambassade du Grand-Duc, étoient seuls instruits de l'arrivée & de la commission de la Clielle. Celui-ci fut introduit secrètement auprès du Pape, & après s'être retiré de même, il eut publiquement des ordres sévères de ne pas se présenter; mais on l'avertit secrètement de maintenir

1593. Henri dans le parti qu'il avoit pris; sans s'inquiéter de ces contrastes apparens qui ne tendoient qu'à satisfaire l'ambition des Espagnols. Le duc de Nevers fut exposé aux mêmes contrastes. Après avoir été rejeté publiquement à Rome, il y fut admis sans aucun caractère, & pour un tems fixé, comme cela se pratique en tems de guerre avec les ennemis. Le Grand-Duc de son côté les exhortoit tous à la patience & leur promettoit de fléchir l'esprit du Pontife; cependant il craignoit que cette incertitude apparente n'encourageât les ennemis de Henri, & que son abjuration ne produisît pas les effets qu'il en attendoit. Il n'étoit pas trop sûr non plus que les grands attachés à ce Monarque fussent aussi persévérans que lui, en voyant cette conduite du Pape dont ils ignoroient les motifs & les vues. C'est ce qui lui fit prendre le parti d'envoyer vers eux des gens de confiance pour leur donner les éclaircissemens nécessaires dans ces occurrences. Niccolò Pisciolini qui avoit jusqu'alors ménagé les intérêts du Grand-Duc dans la *Provence*, fut chargé de se rendre vers

le duc de Montmorenci en Languedoc, & de lui apprendre les bonnes intentions du Pape en faveur du Roi & de la France; dans quelle crainte le tenoient les Espagnols, qui le menaçoient même de rappeler de Rome leur Ambassadeur, de lui ôter l'*expédition des bénéfices*, & de convoquer un concile national en Espagne; que c'étoit là le moment de réveiller les bons François de leur assoupissement, de faire un effort pour la gloire du Roi & de la Monarchie, & d'encourager le Pape à se soustraire au joug des Espagnols: que Sa Sainteté faisoit de son côté tout ce qui lui étoit possible, & sollicitoit déjà tous les Cardinaux leurs ennemis à se rendre à Rome pour leur opposer un parti. Pisciolini devoit aussi presser Montmorenci de se rendre à la Cour; parce que le Grand-Duc pensoit que ce gouverneur de Languedoc pouvoit par sa prudence, ses avis, son crédit & ses forces devenir d'une très-grande utilité à Sa Majesté contre les artifices des Espagnols, la maintenir ferme dans sa résolution, & lui inspirer la patience requise & les égards conve-

1593.

1593. nables pour la cour de Rome. Après avoir rempli cette commiſſion, Piſciolini devoit ſe rendre vers le duc d'Epernon, lui faire les mêmes exhortations, lui inſinuer de ſe déſiſter de toute hoſtilité contre Marſeille, de ſe conduire à l'égard de cette ville de manière à ne pas l'irriter & à ne pas la pouſſer au parti extravagant de ſe livrer ſans réſerve aux Eſpagnols. L'état de Marſeille n'étoit déjà que trop critique, parce que le conſul Caſau, qui en étoit devenu le tyran à meſure que le parti de Henri groſſiſſoit, faiſoit craindre qu'il ne cherchât ailleurs un appui pour ſe maintenir dans cette tyrannie, ou au moins pour en tirer un avantage conſidérable. Il ſembloit entretenir une ſincère correſpondance avec la garniſon Toſcane de l'iſle d'If: néanmoins ceux qui éclairoient de près ſa conduite, appercevoient toujours quelques raiſons de s'en méfier. La Provence étoit en armes, & refuſoit de reconnoître Henri IV. De ſon côté le Grand-Duc tenoit une conduite contradictoire en apparence; étant obligé de veiller à la ſûreté de l'iſle d'If, & de favoriſer tacitement Caſau

contre le Roi même, tandis que dans ces circonstances il étoit le plus fidèle 1593. allié qu'eût Sa Majesté. Ce fut lui qui insinua à ce tyran de construire une citadelle à Marseille, & qui lui fournit secrètement des secours pour se soutenir. Quoique le Grand-Duc sentît bien que la situation politique de cette Ville ne pouvoit durer longtems, il crut cependant que les circonstances actuelles & le bien de l'Italie exigeoient qu'il n'y arrivât point de changement jusqu'à ce que Henri IV fût entièrement réuni avec la cour de Rome.

Les mouvemens que le Turc faisoit 1594. contre la Maison d'Autriche, l'état d'indolence où étoit l'Empereur, les obstacles que les Espagnols opposoient à quiconque eût voulu le secourir, étoient autant d'objets de la plus grande importance pour la sûreté de l'Italie. Le but des Espagnols étant de ne pas distraire le Pape & les Princes Italiens des intérêts de la Ligue, l'ambition prévaloit chez eux à tout devoir de reconnoissance & de parenté : quelque instance que fît l'Empereur pour obtenir des secours, personne n'osoit l'écouter dans

1594. la crainte de déplaire aux Ministres de Philippe. Le Grand-Duc avoit toute la confiance de l'Empereur. Ce Prince quoique doué de peu de talens, savoit néanmoins se dégager insensiblement des liens de la cour d'Espagne, à l'aide de ses Conseillers, mais surtout par les avis de son confident Curtius. Il osa proposer ouvertement au Pape de s'intéresser en faveur de Henri, & permit aux protestans d'Allemagne de lui donner des secours; montrant très-clairement le desir qu'il avoit de voir les Espagnols loin de ses Etats. Aux premiers avis des hostilités du Turc, le Grand-Duc avoit envoyé cent mille écus à l'Empereur, lui promettant outre cela des secours effectifs en hommes. Ce Prince étoit reconnoissant; il le fit voir en cette occasion, car il promit au Grand-Duc, par une *cédule* écrite toute de sa main, de lui donner l'investiture du fief de Piombino, en cas de dévolution à l'Empire: ce qui sembloit n'être pas éloigné, vu l'extinction prochaine de la Maison Oppiano, qui n'avoit plus de successeur qu'un pupille foible & même infirme. L'Empereur vouloit aussi faire un

un mariage avec la princesse Marie, fille du grand-duc François; & il fut même question de quelques propositions à ce sujet; mais les Espagnols s'y opposèrent vivement. Les préparatifs que faisoit l'Empereur, pour la défense de la Hongrie, lui donnèrent aussi occasion de nommer don Jean de Médicis Général de son artillerie; ce qui obligeoit encore plus le Grand-Duc à répondre à tant de preuves de bienveillance. Ferdinand auroit desiré que tous les Princes Italiens le secondassent, & lui eussent fourni des secours; dans cette vue, il pressoit sans cesse le Pape de concourir à la défense commune, & de satisfaire aux devoirs de Chef de l'Eglise; mais voyant que toutes ses tentatives étoient inutiles, il fit partir don Jean de Médicis à la tête de deux mille fantassins & de quatre cens cavaliers, armés & soudoyés par lui seul. Il voulut encore que le jeune Antoine de Médicis cherchât de la gloire au milieu des combats; il l'envoya, comme volontaire, accompagné de cent cuirassiers & de cent arquebusiers à cheval, la plupart gentilshommes Toscans, & tous à sa solde.

1594.

1594. Don Virginio Orsini, duc de Bracciano, crut devoir imiter Antoine, & se rendit en Hongrie avec une pareille suite. Ces troupes furent accompagnées de quelques ingénieurs Toscans qu'avoit demandés l'Empereur : ils mirent les places de ce Royaume en état de défense, & l'on en voit encore plusieurs fortifiées, d'après leurs principes.

Cet armement donna quelques soupçons aux Souverains d'Italie, sur-tout au duc de Mantoue. Ce Prince gagné par don Pierre, à qui il avoit prêté beaucoup d'argent, séduit par l'appât des richesses, & sollicité par les Espagnols, venoit de publier les droits qu'il avoit pour se rendre partie dans la cause de l'hérédité du grand-duc François. Trois fois il présenta ses titres à Ferdinand ; mais ce Prince lui répondit toujours avec douceur & amitié sur l'insuffisance de ses prétentions. Nonobstant ces refus qu'essuya le duc de Mantoue, & quoique les demandes de don Pierre détruisissent naturellement les siennes, il vouloit que le Grand-Duc prît aussi le Pape pour arbitre, & que le Pontife prononçât

librement sur les intérêts respectifs des deux prétendans. Il avoit été porté à faire ces démarches par deux fugitifs de Florence, ennemis déclarés de Ferdinand, mais appuyés par les Ministres d'Espagne, c'étoit dans ce dessein que la cour de Madrid les avoit fait passer chez le duc de Mantoue. L'un étoit Celio Malaspina, condamné à Florence par contumace à être pendu, comme falsificateur de billets; l'autre, un moine Dominicain, jadis apostat, qui servoit le grand-duc François comme alchymiste, nécromancien & maître de *cabale*. Ce Moine qui avoit assisté Blanche au moment de sa mort, avoit aussi su fabriquer un faux testament en faveur de la Pellegrine: l'imposture ayant été découverte, il s'étoit sauvé de la Toscane. Ces deux conseillers animoient donc le duc de Mantoue & la Duchesse sa femme à faire revivre leurs droits supposés, & conséquemment à causer de nouveaux chagrins au Duc. Ils semèrent insensiblement la discorde, & troublèrent la bonne intelligence qui avoit uni ces deux Maisons. Les Espagnols auroient peut-être même réussi à les diviser entièrement si le

1594

1594. Grand-Duc n'avoit interposé la médiation de l'Empereur. L'autorité de ce Prince, ses conseils, ses représentations, firent reconnoître au duc de Mantoue les avis trompeurs des conseillers qui l'abusoient, & mirent fin aux différens de ces deux Maisons, dans le moment où leur bon accord devenoit de la plus grande importance pour le repos de l'Italie.

Il étoit plus difficile de déterminer don Pierre à souffrir que le Pape n'eût que l'examen *du droit*, sans être autorisé à une sentence définitive. Comme il se flattoit peu sur la justice de sa cause, il espéroit que le jugement du Saint Pere auroit été réglé d'après l'avis des Espagnols, si le Pontife avoit eu les pouvoirs qu'il demandoit. Mais de manière ou d'autre, il avoit besoin de tirer de grosses sommes de son frère: le Ministère de Philippe se promettoit aussi par-là d'affoiblir considérablement le Grand-Duc. Cette limitation ôtant donc tout espoir à don Pierre, on résolut de faire de nouvelles propositions d'accommodement. Alors, on employa encore l'autorité du Roi auprès du Grand-Duc,

& l'on réitéra au nom de Sa Majesté, 1594.
que, quelles que fussent les prétentions de don Pierre, l'amitié fraternelle, les instances que faisoit un roi d'Espagne à qui la Maison de Médicis avoit de si grandes obligations, la dignité même de Son Altesse & les égards qu'elle devoit à sa famille, méritoient qu'elle oubliât tout ressentiment; que d'ailleurs don Pierre lui feroit les excuses convenables, s'il étoit sûr de ne les pas faire en vain. Le Grand-Duc parut sensible à ces reproches réitérés de devoir & de reconnoissance envers la couronne d'Espagne, & répondit fièrement qu'il savoit à quoi l'obligeoient les bienfaits de Charles V & de Philippe II; mais, que ces services n'exigeoient pas de lui qu'il se ruinât pour fomenter les vices & les dissolutions d'un frère qui ne cherchoit qu'à nuire à sa réputation & à sa tranquillité; que ce différent ne pouvoit plus se terminer sans la plus rigoureuse justice, parce qu'il falloit anéantir toutes les fausses opinions que don Pierre & les Ministres de Sa Majesté avoient répandues & accréditées dans toutes les Cours; que jusqu'alors don Pierre

1594. avoit, à la recommandation de Sa Majesté, obtenu de Son Altesse plus de deux cens mille écus, dont cependant personne ne lui savoit gré; qu'ainsi, tout titre de justice devoit être à l'avenir distingué de l'idée même de largesse, & que don Pierre n'obtiendroit rien de plus, avant que le Pape eût prononcé dans les termes précis de ses pouvoirs. Ferdinand pria aussi les Ministres de Sa Majesté de ménager devant lui les termes insultans *d'ingratitude* & de *devoir*; & de se rappeler que ces bienfaits si exagérés avoient été suffisamment compensés par les services que sa famille avoit rendus à la Maison d'Autriche, qui lui devoit encore alors plus d'un million d'or. Cette fermeté du Grand-Duc irrita la cour d'Espagne, qui n'ap- aucun moyen de le faire con- :mettre sa cause au jugement jesté, ou à s'en rapporter à : du Pape, prit de nouveau e l'intimider. On publia de *raisons* sur la compétence : l'on proposa dans le con- gager l'Empereur à évoquer pre autorité cette cause à son

tribunal. On répandit en forme de lettres tous les motifs de plaintes qu'on avoit contre le Grand-Duc. On fit voir qu'on étoit instruit sur sa correspondance secrète avec le roi de Navarre, sur les troupes Suisses qu'il payoit, sur le secrétaire qu'il faisoit résider pour ce sujet auprès de l'abbé de Saint-Gall, sur les ouvertures qui avoient été faites, posées pour annuller le mariage de Henri, en lui proposant même la princesse Marie, dont le portrait avoit été envoyé & vu en France; sur les instances que faisoit continuellement Son Altesse auprès du Pape pour en obtenir l'absolution de ce Monarque. On blessoit même la probité du Grand-Duc, en le traduisant comme un usurpateur, qui s'étoit approprié les biens de son frère; comme un homme frauduleux, insidieux, ingrat, & rebelle à la couronne d'Espagne. Sa religion même n'étoit pas épargnée, à cause de son amitié cachée avec le roi de Navarre, & de sa correspondance secrète avec la reine Elizabeth & les Protestans d'Allemagne: de sorte qu'on le donnoit ouvertement pour un Prince mal inten-

tionné en faveur de la Religion Catho-
1594. lique. Il y avoit bien peu d'adresse à répandre alors ces plaintes injurieuses, dans le dessein d'abattre l'esprit de Ferdinand. La monarchie d'Espagne affoiblie par tant de pertes, le trésor du Prince épuisé par nombre de dépenses inutiles, le Roi accablé de vieillesse, abattu par les infirmités de l'âge, les Princes d'Italie livrés aux allarmes qu'inspire la crainte de l'oppression, les succès du roi de Navarre; tout enfin devoit empêcher l'Espagne de se donner de nouveaux ennemis par de violens procédés. Déjà la Ligue se divisoit en France; des villes, des provinces entières se soumettoient à Henri; & le nom Espagnol devenoit aussi avili qu'odieux. Il ne manquoit plus à la prospérité du Monarque François que d'être reçu formellement par le Pape dans le sein de l'Eglise Catholique, & de voir par cet acte, tous ses sujets portés à le reconnoître pour Maître.

La conduite équivoque & timide du Pape, inspiroit cependant des craintes à ceux mêmes qui connoissoient ses vrais sentimens. Le Grand-Duc persuadé que cette incertitude du Pon-

tiſe pouvoit donner au roi de Navarre le tems d'obtenir des conditions plus avantageuſes, & de détacher de la Ligue les Princes qui étoient mécontens des Eſpagnols, ne ceſſoit d'exhorter Henri à ſupporter avec patience les traitemens peu convenables du Saint Père : cependant, il craignoit d'un autre côté, que le Pape forcé d'agir contre ſa propre volonté, & de ſe montrer contraire à ce qu'il deſiroit le plus, ne ſe trouvât ſurpris par quelqu'artifice des Eſpagnols, & ne fût enfin contraint de céder à leurs ſtratagêmes. C'eſt pourquoi Ferdinand preſſoit continuellement le cardinal Tolède de profiter de tout pour vaincre cette incertitude, qui devenoit alors ſi dangereuſe, tant pour la France que pour le Saint-Siège. Il faiſoit inſinuer à Clément que les François naturellement impatiens, ne pouvoient plus ſouffrir ces retards; & qu'il ſe trouvoit même parmi eux des eſprits remuans qui propoſoient d'élire un Patriarche, libre & indépendant de la cour de Rome. Il remontroit auſſi qu'en voulant décider cette affaire par les ſuffrages des Cardinaux en plein conſiſtoire, 1594.

1594. c'étoit la rendre interminable ; que les Pontifes précédens avoient, en pareilles circonstances, pris l'avis des Cardinaux en particulier, & sans aucun appareil ; que c'étoit-là l'unique moyen par lequel Sa Sainteté, laissant de côté tout autre égard, pouvoit savoir de chacun leurs véritables sentimens. Le Grand-Duc ne s'en tint pas là : mais toujours en garde contre les pratiques sourdes de ses adversaires, il eut soin de leur opposer toutes les précautions que pouvoit lui dicter la prudence. Les cardinaux Montalte & Tolède, les plus capables de vaincre Sa Sainteté, étoient déjà intérieurement décidés en faveur du roi de Navarre ; néanmoins, on jugea à propos de susciter entre les neveux du Pape une rivalité d'intérêts pour leur donner plus d'ardeur, & pour les engager à presser davantage leur oncle de prendre définitivement son parti. Philippe avoit, il est vrai, tâché de les gagner, mais à prix inégal ; ce qui avoit laissé entr'eux quelques sujets de mécontentement & de jalousie. On insinua donc au cardinal Aldovrandin, le moins content des faveurs de

l'Espagne, qu'il pouvoit se promettre de plus grands avantages de Henri IV, 15 s'il vouloit prendre ses intérêts : on lui fit observer que le roi de France ne seroit pas plutôt reçu dans le sein de l'Eglise, qu'il tenteroit de rétablir à Rome la prépondérance du parti François parmi les Cardinaux, comme cela s'étoit vu du tems de Paul IV ; & que personne ne pouvoit mieux que Son Eminence en tenir le premier rang ; qu'alors, elle seroit en état de disposer des élections dans le conclave, & de faire la loi aux Espagnols qui n'avoient que trop prédominé jusque-là. Ces insinuations firent sur ce cœur ambitieux toute l'impression qu'on s'en promettoit ; & ce Cardinal se joignit à tous les autres ressorts qu'on faisoit agir pour tirer enfin le Pape de son incertitude. Cependant, la résolution du Pontife fut conforme à sa manière de voir & de sentir : il n'osa paroître décidé à absoudre lui-même Henri : il permit seulement au cardinal de Gondi de venir à Rome ; ce qui jusques-là, n'avoit pu s'obtenir de Sa Sainteté. Depuis qu'on avoit refusé l'audience à trois Ambassadeurs, & en-

1594 tr'autres, au duc de Nevers, oncle du duc de Mantoue, le Roi & tous les chefs de son parti étoient décidés à ne plus souffrir tant d'humiliations : le cardinal de Gondi s'en expliqua même ouvertement avec le Pape. Enfin, il fut arrêté que le Roi pourroit envoyer à Rome un Prélat recommandable par sa doctrine & ses vertus; que ce Prélat seroit admis par Sa Sainteté & par les Cardinaux, & que, nonobstant toutes ces difficultés, il obtiendroit la satisfaction que le Monarque desiroit.

Gondi, flatté de la promesse du Pontife, hâta son retour en France : en passant à Florence, il reçut du Grand-Duc les avis & les instructions nécessaires pour bien diriger Henri dans une démarche qui devoit tant contribuer à sa tranquillité. Mais les artifices des Espagnols, & l'esprit d'ambition qui prédominoit alors par-tout, s'opposoient trop à ces vues. Rome accoutumée à voir des Monarques s'humilier devant elle, le Pape enivré de l'idée abusive qu'il étoit l'arbitre des Rois & des Empires, les Cardinaux, comme partie de sa puissance, se croyant supérieurs, ou au moins égaux

aux Potentats, ne respiroient que faste, arrogance, & croyoient être au-dessus de tout. L'ambition, l'intrigue, un ton des plus tranchans faisoient leur caractère. Le cardinal Saint-George, l'un des neveux de Sa Sainteté, avoit établi dans le palais Pontifical une académie de politique, où l'on examinoit en chaire le gouvernement, les forces, & la justice de chaque Souveraineté. Un Académicien y avoit soutenu dans une thèse, qu'excepté la France & la Pologne, tous les autres Souverains étoient des *étourdis* & des hommes injustes. Si l'on considère ensuite que cet esprit prédominant étoit toujours en exercice par l'intrigue & par la politique pleine de fourberie des Espagnols, on se persuadera aisément des maximes & des conséquences qui émanoient de cette école. Henri IV en éprouva malheureusement les effets par la conjuration que Barrière trama contre lui, & qui lui fut révélée par le moine Séraphin Banchi, natif de Florence. L'extrême amitié que tous les Florentins, résidens en France, avoient pour ce Monarque, l'inclination qui les attachoit à son parti, prévalurent dans cet 1594.

1594. honnête Religieux sur tout autre égard, soit de religion, soit d'un intérêt plus direct à lui-même. Aussi l'Inquisition de Rome voulut-elle le punir d'avoir sauvé la vie à un Roi qui n'étoit pas Catholique. On eut même besoin de toute la protection du Grand-Duc pour obtenir que ce Religieux retournât sans crainte en Italie. Peu de tems après, Henri fut exposé à d'autres embûches que lui tendirent les Jésuites, fidèles ministres des fureurs de la Cour de Madrid. A leur instigation, le scélérat Pierre Châtel frappa le Roi d'un coup de couteau. Ayant manqué la gorge, il lui porta un autre coup au visage, & lui entama une lèvre. Cet horrible attentat causa un soulèvement général contre les Espagnols & contre les Jésuites, parmi ceux qui avoient quelque sentiment de justice & d'humanité : le Grand-Duc ne put s'empêcher de reprocher vivement au Pape son indolence, & sa pusillanimité. Il écrivit à son Résident à Rome : « Vous » ajouterez à Sa Sainteté qu'il paroît » étrange & même très-scandaleux à » la Cour, que depuis le coup que le » roi de Navarre a reçu, le duc de » Sessa, malgré les bruits qui chargent

» les Jésuites & contre lesquels ils n'ont
» rien à produire pour leur justifica- 1594.
» tion, ne se contente pas de s'être
» rendu aussi-tôt chez eux, d'y passer
» des heures entières à prendre avis,
» & à expédier des émissaires, il dit
» même à toute la ville de Rome
» que si le Roi l'a échappé cette fois-ci,
» il ne l'échappera pas une autre, tant
» il y a de complots formés contre sa
» personne, & tant on lui a tendu
» d'embûches; comme si les Ministres
» Espagnols non contens d'en être ins-
» truits, vouloient encore persuader à
» tout le monde qu'ils nous tiennent
» infailliblement à leur discrétion (1).

Le Grand-Duc avoit déjà craint un semblable attentat; & toujours vigilant pour la sûreté du Roi, il l'avoit averti, dès le 13 novembre, par le moyen de son Secrétaire, à qui il avoit envoyé cette lettre: « On dit de tout » côté que Sa Majesté mange & se

(1) Voyez sur cette affaire le *Mercure Jésuite* de Jacques Godefroy, de Genève; à Genève, 1626 & 1631. *Requête* de Richeome; sans nom de lieu, en 1601; & *Histoire de Paris*, tome 2, in-4. page 332. *Note du Trad.*

1594. » divertit même avec *Zametto*, à » qui elle s'abandonne sans discrétion, » sans songer qu'il est Savoyard, qu'il » s'est prêté à tous les besoins de la Li- » gue, dont il a même aidé l'armée à » entrer en France. Les amis & les ser- » viteurs de Sa Majesté, qui la re- » gardent comme leur appui, ne peu- » vent vivre sans crainte & sans trem- » bler même pour sa vie. Ces familia- » rité sont plus dangereuses que des » ennemis armés & découverts. En » effet il est mort plus de Prince par le » poison que par le fer : or le poison est » l'arme des ames viles, & celle des » Espagnols ».

Ces événemens ayant causé une juste indignation en France, le Conseil, les Parlemens, & les principaux de la nation renoncerent à toute démarche en cour de Rome, pour obtenir que le Pape confirmât l'abjuration faite à Saint-Denis, & mît le sceau à l'abjuration de Henri IV. Cette affaire prit alors une tournure toute différente. D'abord c'étoit le Roi qui avoit fait tous ses efforts pour obtenir du Pape d'être reçu dans le sein de l'Eglise; mais ce fut ensuite le Pontife qui re-

courut à la médiation du Grand-Duc
& du cardinal de Gondi pour porter le 1594.
Roi à demander l'absolution au Saint-Siége : les choses avoient entièrement changé de face ; & de plus longs retards auroient pu devenir plus préjudiciables au Pape qu'à la France.

Les glorieux succès de Henri augmentoient de jour en jour ; la haine que les François avoient eue d'abord pour lui, se changeoit insensiblement en soumission & en respect. Paris l'avoit reçu avec les plus grandes acclamations : le duc de Guise, & d'autres principaux personnages parmi les grands du Royaume, s'étoient reconciliés avec lui : ses forces augmentoient tous les jours, & la guerre qui auparavant n'étoit que défensive contre les Espagnols, devint ensuite offensive. Ce fut le 20 janvier que Henri la leur déclara formellement ; ils eurent pour eux le duc du Maine & quelques foibles restes de la Ligue. Ce changement ôtant aux ennemis du Roi tout espoir de voir paroître en France un *anti-roi*, arracha aussi Clément VIII à son indolence, à la crainte qu'il avoit des Espagnols, & lui fit apper-

1595. cevoir dans le roi de Navarre un ami utile, ou un ennemi dangereux. Ce n'étoit pas-là le ſeul motif qui faiſoit deſirer au Pape la fin de tant de troubles. Le Turc venoit de répandre la terreur dans l'Italie, & n'avoit que trop fait ſentir à tous les Princes de cette contrée quelles pouvoient être les ſuites de l'indifférence avec laquelle le Pape, comme chef de l'Egliſe, abandonnoit les Chrétiens à la diſcrétion du barbare Ottoman. Les Turcs s'étoient déjà emparés de Jawarin, en haute Hongrie, & y avoient maſſacré les troupes que le Grand-Duc y avoit envoyées en garniſon. L'Empereur demandoit des ſecours à tous les Princes, preſſoit les feudataires par des ordres réitérés; mais les Eſpagnols s'y oppoſoient, & l'Empire ſembloit n'avoir plus d'autorité en Italie. Le Grand-Duc ſe plaignoit plus que perſonne de cette conduite, & reprochoit hautement au Pape qu'outre le riſque qu'il couroit de voir la France détachée du Saint-Siège, il faiſoit encore ſon poſſible pour ouvrir aux Turcs la porte de l'Italie. Ferdinand ajoutoit qu'il avoit ſacrifié ſon argent, ſes

troupes, exposé même la vie de son frère & de ses neveux, tandis que Sa Sainteté faisoit poursuivre juridiquement les sujets qui étoient allés combattre pour la foi, & confisquoit leurs biens. « Je n'ignore pas, écrivoit-il, » que Sa Sainteté, parlant de l'expédi- » tion de Hongrie, a dit assez impru- » demment ; *c'est une pure bravade* » *par laquelle on a voulu montrer du* » *pouvoir & du faste*, afin de mériter » de l'Empereur le titre de roi de » Toscane ». Cependant Ferdinand lui rappella que Pie V avoit accordé le titre de Grand-Duc à Côme à cause de l'envoi des troupes, qu'il avoit expédiées en France contre les Huguenots ; mais que Sa Sainteté, qui n'étoit pas dans l'intention de l'imiter ; se plaisoit à récompenser les actions méritoires des Princes en les dénigrant par les faussetés que lui suggéroient les Espagnols. « Le Pape, ajoutoit-il, ne » peut ignorer que les Turcs n'em- » ploient ni les ruses, ni la corrup- » tion, comme les Espagnols, pour » faire des conquêtes, mais les armes. » En conséquence on ne peut leur op- » poser que la force : Sa Sainteté sera 1595.

» donc comptable à Dieu & au Chriſ-
1595. » tianiſme des progrès que fait l'ennemi » commun de la religion; & l'Europe ne » pourra plus ſouffrir long-tems que » les fidèles ſoient ſacrifiés à la fureur » des Barbares, pour ſatisfaire l'injuſte » ambition des Eſpagnols ».

Ces remontrances du Grand Duc, combinées avec la plus ſérieuſe réflexion ſur les circonſtances actuelles, ne manquèrent pas de faire ſur l'eſprit du Pape l'impreſſion qu'on en attendoit, & le déterminèrent à expédier un Légat à Madrid. Ce fut Jean-François Aldovrandin ſon neveu, que le Pontife chargea de cette commiſſion, dans les vues de ſolliciter le Roi à agir contre les Turcs par terre & par mer, à faire la paix avec la France, & à conſentir que le Roi Henri fût enfin ſolemnellement reconcilié avec l'Egliſe. Le Pape exhorta auſſi tous les Princes Italiens à ſecourir l'Empereur : le Grand-Duc fournit même de nouvelles ſommes pour les ſubſides. Le Pontife voulut y joindre des troupes, & le commandement en fut deſtiné au même Aldovrandin. Quoique Ferdinand eût refuſé des ſecours d'hommes à l'Em-

pereur, il conſentit cependant à l'aider indirectement, en ſecourant Sigiſmond Battori, prince de Tranſylvanie, afin de le mettre en état de réſiſter au Turc. Ce Prince, à l'occaſion de ſes nôces avoit envoyé une ambaſſade ſolemnelle au Grand-Duc; il avoit enſuite appellé les Florentins dans ſes Etats pour favoriſer le commerce des draps, que les Toſcans y faiſoient avec les Turcs. Ferdinand crut donc devoir répondre à cette obligeante démarche par une expédition qui réunît les honneurs à l'utiſité. Il députa pour cet effet Silvio Piccolomini avec un caractère public, & envoya avec lui cent Officiers expérimentés, pour former la milice de ce Prince à un nouveau ſyſtême d'évolutions militaires: il y joignit auſſi des ingénieurs & les architectes, les plus habiles qu'il connût dans l'art de fortifier les places. Cette troupe prit avec elle quantité d'armes, & des gens verſés dans ces travaux, pour introduire & perpétuer en Tranſylvanie la ſcience des fortifications. Piccolomini étoit très-intelligent dans le métier des armes: c'étoit lui qui apportoit en Tranſylva- 1595.

1595. nie ce nouveau genre d'exercices ; il vouloit rétablir l'usage de l'ancienne phalange Macédonienne. Les soldats devoient être armés de boucliers, de longues piques, & exercés de manière qu'en maniant la pique des deux mains, ils restassent couverts du bouclier pour affronter le cimeterre des Turcs. Le duc de Mantoue, accompagné d'un puissant secours, vint lui-même à cette guerre. Tant d'émulation calma la crainte que la prise de Jawarin avoit répandue en Italie, & donna le tems de considérer plus tranquillement les débats politiques qui agitoient la cour de Rome, au sujet de la réconciliation du roi de Navarre.

Pendant tous ces mouvemens, le Conseil de France examinoit avec chaleur si l'honneur du Roi & de la Monarchie permettoit qu'on s'exposât encore aux refus du Pape, ainsi qu'au risque d'avilir le caractère d'Ambassadeur, en le rendant pour ainsi dire, le jouet & le triomphe de l'Espagne. La plus grande partie des Conseillers s'opposoient à cette ambassade ; mais les avis du cardinal de Gondi, appuyés des instances & de l'autorité du Grand-Duc, prévalu-

rent sur toute représentation auprès du Roi, & le portèrent à faire la dernière tentative pour se réunir avec le Saint-Siège. Il résolut donc d'envoyer du Perron, évêque d'Evreux, homme très-versé dans la science des canons, & dans les matières de théologie. Cependant, le Roi voulut qu'avant le départ de cet Ambassadeur, d'Ossat, qui avoit déjà pris le caractère de son Ministre à Rome, obtînt du Pape les sûretés convenables pour la réception de l'Envoyé, & les termes auxquels cette réunion devoit se faire. Les Espagnols convaincus qu'ils ne pouvoient plus l'empêcher, s'efforçoient au moins de la retarder : ils insinuoient au Pontife que c'étoit là le moment le plus favorable de rendre la paix à l'Europe; mais pour l'intimider, ils compliquèrent les intérêts politiques avec ceux de la religion, & lui firent entendre que, pour peu qu'il manquât de prudence, il perdroit peut-être l'Espagne en voulant acquérir la France : ainsi, persuadés que l'impatience des François ne tiendroit pas contre les artifices, ils imaginèrent toutes les subtilités & toutes les difficultés pos-

1595.

ſibles afin que cette affaire traînât en
1595. longueur. Le Grand-Duc dirigeoit
d'Oſſat par le moyen de Jerôme Gondi
qui réſidoit à Florence, & diſpo-
ſoit l'eſprit des Cardinaux & du Pape
à terminer. Les négociations du mi-
niſtre d'Oſſat ayant été conduites avec
ſuccès, décidèrent le voyage de l'évê-
que d'Evreux, que le Roi adreſſa au
Grand-Duc avec une lettre de ſa main.
« Mon Couſin, j'ai ordonné à l'évê-
» que d'Evreux de ſe rendre vers
» vous avant d'arriver à Rome, & de
» ſaluer V. A. de ma part en l'aſſurant
» de mon inviolable amitié: il doit
» vous faire part de la commiſſion dont
» je l'ai chargé, & recevoir à cet égard
» vos bons avis. Je vous prie donc
» d'agréer ce devoir qui eſt celui d'un
» cœur franc, qui vous eſt affection-
» né, & de me ſeçourir & aſſiſter dans
» cette occaſion: elle eſt de la plus
» grande importance pour moi, &, ſi
» je ne me trompe, pour toute la
» chrétienté; mais ſur-tout pour mes
» bons amis: je promets d'y corres-
» pondre en tout ce à quoi vous juge-
» rez à propos de m'employer, comme
» j'ai commandé à l'Evêque de vous

» le

» le dire, & auquel je vous prie d'a- » jouter foi, comme à votre bien aimé » cousin, *Henri* ». 1595.

A peine sut-on que du Perron étoit arrivé à Florence, que tout le parti Espagnol qui se trouvoit à Rome fut dans une fermentation extraordinaire. Quelques Cardinaux plus opposés que les autres aux intérêts de Henri se retirèrent de la ville. Le duc de Sessa n'avoit eu aucune instruction de Philippe sur la conduite qu'il devoit tenir dans cette importante occasion; mais il fit les plus grandes menaces au Pape, & courut chez tous les Cardinaux, les flattant chacun selon son âge, sa passion & ses intérêts particuliers. Non content de ces démarches, il voulut jeter dans la plus vive inquiétude ce Pontife naturellement timide & irrésolu, & eut recours au stratagême politique d'Olivarez son prédécesseur; il fit sortir de l'Abbruze six cens brigands, qui s'étant divisés en plusieurs bandes, se répandirent dans l'Etat Ecclésiastique. Cet événement inopiné devoit d'autant plus allarmer le Pape, que les troupes qui étoient parties pour la Hongrie laissoient ses Etats

1595. à découvert. Auſſitôt le Grand-Duc offrit ſes troupes au Pontiſe, & fit défiler des milices ſur les frontières : ainſi le Pape & le petit nombre des Cardinaux qui étoient attachés au parti de la France, perſévérèrent dans leur réſolution, & attendirent, quoiqu'avec impatience, l'arrivée de du Perron. Le Grand-Duc lui avoit preſcrit de vive voix & par écrit la conduite qu'il devoit tenir ; il l'avoit inſtruit des paſſions & des intérêts de la cour de Rome. Du Perron eſcorté pendant la route, par des troupes du Grand-Duc, arriva heureuſement, ſe préſenta aux pieds de Sa Sainteté, qui le reçut avec des larmes de tendreſſe & de joie. Ferdinand ne voulant plus donner de jalouſie aux Eſpagnols, défendit à ſon Ambaſſadeur de paroître ouvertement dans cette affaire; mais elle fut ſoutenue avec chaleur & ſans aucun ménagement par l'Envoyé de Veniſe. Le cardinal Tolède, quoiqu'Eſpagnol, vainquit toutes les difficultés, encouragea le Pape, réprima les inſolens, & mena les choſes ſi heureuſement, qu'il eut la gloire de voir, le 8 ſeptembre, Henri IV, roi de France & de Na-

varre, reconnu pour tel par le Saint-Siège, & réconcilié solemnellement avec l'Eglise Romaine. On ne sauroit peindre la joie que cet événement répandit par toute l'Italie : dès-lors, on y regarda Henri comme le boulevard de la liberté, & comme le seul défenseur qu'on avoit contre l'oppression de l'Espagne. Le Grand-Duc n'osa publiquement faire éclater sa satisfaction, il la renferma en lui-même, & se décida à donner encore plus de secours secrets pour soutenir la guerre contre l'Espagne. 1595.



1595.

CHAPITRE VI.

Le Grand-Duc acquiert beaucoup de gloire par la sage administration de ses Etats, & par son étroite alliance avec Henri IV. Prudentes mesures de sa politique avec les Espagnols, pour empêcher qu'ils ne se déclarent ouvertement ses ennemis. Il fournit de nouveaux secours au roi de France, & par la mort de Casau, empêche les Espagnols de s'emparer de Marseille. Don Pierre de Médicis se rend à Rome pour y solliciter son procès. Conjuration pour surprendre le château d'If, & autres manœuvres de Doria contre le Grand-Duc & son Etat.

APRÈS avoir conduit Henri IV avec autant de prudence que de sagesse, au terme de ces pénibles travaux, le Grand-Duc mérita l'estime de toute l'Europe, & fut regardé comme le Prince le plus adroit de son tems. On ne pouvoit admirer Henri IV sans lui

dérober une partie de sa gloire en faveur de Ferdinand; car ce Prince y avoit contribué de toutes ses forces, & au risque même de perdre ses propres Etats. Les Anglois, les Hollandois, tous les sectaires du Nord, généralement abhorrés en Italie par cet esprit d'intolérance & de parti que fomentoit la cour de Rome, trouvoient auprès du Grand-Duc un accueil qu'ils ne pouvoient se promettre des autres Catholiques. Livourne qui sortoit de ses marais, étoit devenu pour ces nations le seul port qui leur fût accessible. Elles y étoient invitées, soit par de très-grands privilèges, soit par l'esprit de sociabilité & de tolérance qui en faisoient un hospice assuré où chacun étoit reçu favorablement. On voyoit avec surprise le Grand-Duc concevoir dans un si petit Etat, les vastes projets de s'opposer sans crainte aux desseins ambitieux de l'Espagne, d'attaquer à la fois les forces du Turc par terre & par mer, de bâtir des villes, des citadelles; & maintenir ses peuples dans l'état le plus florissant & le plus actif qui se vît en Italie. 1595.

Sa Cour qui n'étoit qu'élégance &

1595. grandeur, ne servoit plus d'asyle au plus fort ni au vice; elle présentoit en tout l'exemple de la vertu & de la modération. Les graces n'y étoient pas les récompenses du crime; mais le juste prix du mérite & de l'attachement au devoir. Christine, devenue le modèle de la piété, de la religion, le refuge des malheureux, & l'objet de l'amour, comme de la vénération des peuples, avoit fait oublier par ses vertus la mémoire de Blanche. Déjà elle avoit rempli les vœux de son époux par la naissance de deux fils & d'une fille; la joie qu'ils éprouvoient l'un & l'autre en voyant que la succession à la Souveraineté étoit assurée, devenoit un surcroît de plaisir pour tous les sujets. Il sembloit que ces deux époux eussent été donnés à la Toscane pour remédier aux nombreuses calamités qui s'y répandirent pendant leur Gouvernement. Il y avoit à peine deux ans que cet Etat se rétablissoit des maux qu'y avoit produits une horrible disette, qu'il fut encore menacé du même fléau. Sur le champ le Grand-Duc a recours aux Puissances du Nord. La reine Elizabeth, les Etats de Hollande,

les villes de Dantzic & de Lubec s'empressent à lui procurer les grains nécessaires à la vie de ses sujets. Le trésor qui avoit suffi jusqu'alors à tant de dépenses, fournit encore à ce nouveau besoin, & les entreprises qui s'exécutoient pour l'utilité publique n'en sont aucunement interrompues. Un funeste accident qui répandit la désolation dans Pise, réveilla la piété de Ferdinand, & engagea sa grande ame à réparer cette perte. La vaste & magnifique église bâtie dans cette Ville en 1063, fut presque toute détruite par le feu. Les marbres transportés du Levant, de la Sicile, & qui en formoient le plus bel ornement; les tableaux, les bronzes, les plus belles peintures devinrent la proie des flammes: à peine put-on sauver de cet horrible désastre, les choses les plus précieuses. Si l'on considère le prix de l'ouvrage, la rareté des matériaux, la perte fut inappréciable: le Grand-Duc s'occupa sur le champ du soin de la réparer. Il donna dix mille écus de son propre trésor, accorda un impôt de quarante mille autres pour dix ans; & ces sommes jointes aux revenus an-

1595.

[redacted] nuels de cette Egliſe, aux dons vo-
1595. lontaires des fidèles, & aux autres facilités accordées pour l'exploitation des marbres de Giglio, de l'Elba & de Caldana, ſuffirent bientôt pour rétablir ce Temple dans ſon ancienne ſplendeur.

Le caractère de Ferdinand le portoit à tirer un grand avantage de ſes propres diſgraces, en le mettant à même de développer de plus en plus ce courage ſublime qu'on admire dans toute ſa conduite. Les contrariétés que lui faiſoient conſtamment éprouver ſes ennemis, lui avoient donné une force d'eſprit & une prévoyance qui le mettoient au-deſſus de tous les revers. D'un côté, les Eſpagnols ne s'étudioient qu'à le moleſter; de l'autre, les Gouverneurs que le Pape tenoit ſur les frontières lui ſuſcitoient des troubles fréquens au ſujet des limites; ils oſèrent avancer que le deſſéchement des marais de la Chiana devoit être funeſte à la ville de Rome, & donnèrent lieu par cette ridicule aſſertion à un débat pénible qui dura long-tems, & qu'ils entretinrent pour le brouiller avec le Saint-Siège. Les Génois, le

ville de Lucques, & les feudataires de la Lunigiane en faisoient autant : ce qui fut cause des différens tumultueux qu'il y eut assez fréquemment entre les voisins & les peuples des frontières que le Grand-Duc étoit obligé de tenir sous les armes. La prudence du Prince, son activité, les soins de ses Ministres empêchoient que ces querelles n'eussent des suites funestes. Laurent Usimbardi étoit chargé de l'administration intérieure du Grand-Duché, & Ferdinand devoit à la sagesse de ce fidèle serviteur le repos dont jouissoient les sujets. Cette sécurité intérieure mettoit le Prince en état de s'occuper davantage du dessein qu'il avoit formé d'opposer à l'Espagne un rival capable d'empêcher cette Couronne d'opprimer la liberté de l'Italie. 1595.

La guerre qui s'animoit de plus en plus au-delà des monts, sembloit devoir se porter infailliblement en Italie. La cour d'Espagne irritée de l'absolution de Henri IV, craignant d'ailleurs que le Pape, les Vénitiens & le Grand-Duc ne se liguassent contr'elle, se préparoit à se défendre avec vigueur. La résidence que faisoit à Gênes le

1595. cardinal Albert d'Autriche déjà nommé gouverneur de Flandre, la correspondance qu'il entretenoit avec Doria, les émissaires que les ducs de Savoie & de Sessa lui envoyoient, tenoient tout le monde en mouvement. Les mauvais succès de Henri encourageoient les Espagnols : ils disoient même avec fierté que, si le Pape avoit depuis peu donné l'absolution au roi de Navarre, le comte de Fuentes lui avoit imposé sa pénitence par la prise de Cambrai. On croyoit par-tout que le Cardinal-Archiduc avoit apporté avec lui quatre millions d'écus, & l'on présumoit que les Espagnols se proposoient de faire la conquête de la Provence, dont le Gouvernement étoit près d'exciter une guerre civile entre les Généraux du parti de Henri. Le duc d'Epernon qui étoit le plus mécontent avoit des intelligences cachées avec le duc de Savoie, le Cardinal, & sembloit disposé à se jeter dans leur parti. La conservation de Marseille étoit l'objet qui intéressoit le plus les Italiens, tandis que les Espagnols prenoient toutes les mesures possibles pour s'en emparer. Le tyran Casau

qui se flattoit de soutenir sa Souveraineté avec leur secours, avoit fait de secrètes ouvertures à Doria, & garnissoit déjà la nouvelle forteresse de soldats Espagnols; mais la garnison Toscane de l'isle d'If étoit un grand obstacle à ses vues ténébreuses. Beausset, qui, en apparence, avoit le commandement de l'isle, ne s'accordant pas avec Casau, devint bientôt son ennemi déclaré. Cet événement attira une foule de persécutions aux parens de Beausset, résidents à Marseille: on les maltraita, on s'empara de leurs biens, & les hostilités commencèrent entre les vaisseaux du Grand-Duc & ceux des Marseillois. Enfin, la ville ayant fait arrêter un vaisseau Toscan, donna occasion aux représailles; la guerre éclata entre Marseille & l'isle. L'absolution, la réconciliation complette de Henri avec le Saint-Siège, avoient répandu beaucoup de joie en France; la seule ville de Marseille ne l'avoit point partagée, parce que le Tyran empêchoit que le peuple n'en fût instruit. C'étoit même, à ce qu'il disoit, un crime digne de mort que de parler de ce Monarque avec estime.

1595.

1595. A toutes ces circonstances se joignit le bruit d'un traité d'accommodement que le duc de Savoie avoit proposé au roi de France pour se réconcilier avec lui, à condition que ce Duc retiendroit le marquisat de Saluce; cette circonstance étant aussi contraire que les autres aux vues de Ferdinand, il déploya toute son activité pour faire échouer ce projet. En effet, il considéroit que si Marseille tomboit au pouvoir des Espagnols, & que Saluce restât au duc de Savoie, la France n'ayant plus de liaison avec l'Italie ni par terre, ni par mer, ne seroit plus en état de la garantir de l'oppression. Il voit que les succès de Henri ne répondent pas à son attente, que ses finances sont épuisées; peu content que tout le feu de la guerre se concentre en Picardie, où les opérations deviennent inutiles aux vues de sa patrie, il communique ses avis à Villeroi, & en fait instruire le Roi même. Pressé par le danger, il prend le parti d'envoyer Jérôme Gondi en France avec un secours de trois cens mille écus, le chargeant de faire au Roi des représentations capables de lui inspi-

ter plus d'intérêt pour les affaires de l'Italie, & de l'attirer à Lyon, afin que Sa Majesté soit plus à portée de veiller aux troubles de la Provence. Il s'agissoit encore de maintenir le duc d'Epernon dans le devoir, & de ne pas laisser d'une manière si déshonorante pour la France, le marquisat de Saluce au duc de Savoie. Gondi devoit en même-tems représenter au Roi que les secours qu'il lui apportoit avoient pour objet l'utilité de l'Italie, & que Sa Majesté répondoit mal aux soins du Grand-Duc, en abandonnant tout à la discrétion des Espagnols. Ce qui rendoit cette commission encore plus importante, étoit la cassation du mariage de Henri & de Marguerite de Valois. Le Grand-Duc vouloit que Gondi conseillât & conduisît le Roi dans ce divorce. Lorsque Henri eut fait abjuration à Saint-Denis, le conseil de France avoit été d'avis que les mêmes Prélats, devant lesquels il l'avoit faite, prononçassent sur la cassation de ce mariage; mais le Grand-Duc s'y étoit toujours opposé, en disant, que mêler ensemble deux affaires aussi graves, 1595.

[redacted]

1595. c'étoit risquer de les faire échouer l'une & l'autre. Fondé sur ce principe il n'avoit pas voulu qu'il en fût question auparavant, désapprouvant très-fort le cardinal de Gondi qui en avoit fait la proposition à Rome. L'évêque d'Evreux avoit eu aussi les ordres les plus précis de n'en point parler. Comme l'intention du Pape avoit été secrètement connue, Gondi devoit rassurer Henri à cet égard, & diriger le conseil & Villeroi dans les opérations nécessaires pour parvenir à ce but.

Ferdinand voulant cacher aux Espagnols le penchant décidé qu'il avoit pour Henri, & se ménager en toute occasion le moyen de se réconcilier avec eux, envoya un député au Cardinal-Archiduc, & nomma un Sécrétaire pour résider à Gênes aussi long-tems que cette Eminence resteroit en Italie. Le but étoit de tromper le Ministère Espagnol, & de lui parler tout autrement qu'on agissoit, pour recouvrer d'abord sa confiance à certain degré, & profiter ensuite de la connoissance de ses desseins. Il est vrai que le Grand-Duc avoit déjà gagné les domestiques & les secrétaires les plus affidés des prin-

cipaux Ministres de Philippe, & qu'il savoit conséquemment tout ce qui se tramoit de plus secret & de plus intéressant : néanmoins, il voulut encore user de ces ménagemens pour calmer en quelque sorte leur courroux. « Non, » dit-il au Cardinal, personne en Italie » ne prend plus d'intérêt que moi à la » gloire & à la grandeur de la Couronne » d'Espagne, & personne n'est plus » disposé à lui rendre service. Si j'ai de- » siré l'abjuration du roi de Navarre, » ce n'a été que par zèle de religion; » mais je ne puis que détester une na- » tion qui a voulu ôter à mon père & » son Etat & la vie. C'est par les arti- » fices du duc de Savoie, & par la per- » fidie de plusieurs Ministres de Sa » Majesté Catholique que ma con- » duite aussi franche qu'honnête a été » soupçonnée de mauvaise foi : on a » donc ainsi suspecté la moindre de » mes actions; & mon sincère atta- » chement à la couronne d'Espagne » n'a plus paru que très-suspect. Je » ne veux à présent d'autre médiateur » auprès du Roi que vous-même; » je m'en promets un examen impar- » tial de toutes mes actions, & quel-

1595.

» ques instans de réflexions sur les
1595. » moyens qui tendent à me justifier;
» or, je vous ferai connoître ces
» moyens ». Le Grand-Duc prouva ensuite combien il avoit eu d'indifférence pour la Monarchie Françoise, en rappelant la réponse qu'il avoit faite au duc de Silleri, que le roi de France avoit envoyé chez les Princes d'Italie pour les solliciter à se joindre tous de concert à Sa Majesté. Henri desiroit alors porter le duc de Savoie à demander un accommodement : il avoit donc dépêché don Virginio des Ursins, duc de Silleri, en Italie, pour informer les Princes de l'état de ses affaires, leur demander des secours, les engager à remuer contre le duc de Savoie, & pour leur proposer les conditions d'une ligue à laquelle il les invitoit. Le Grand-Duc, lors de cette expédition de Silleri, expédition qui fit tant d'éclat, s'étoit comporté de la manière la plus dissimulée, répondant à cet émissaire que n'étant pas ouvertement ennemi du duc de Savoie, ni intéressé à la prospérité de la France, mais qu'ayant au contraire fort à cœur le bien de l'Italie, il ne voyoit

aucun motif qui le portât à écouter les sollicitations de Henri. Quoique cette 1595 adroite politique ne persuadât pas entièrement le Cardinal, elle servit cependant à le tromper : mais cette ruse devint bientôt inutile : car le Grand-Duc fut forcé de s'exposer à de nouveaux hasards, & de s'opposer vigoureusement à la conquête de Marseille dont les Espagnols étoient près de s'emparer.

Pendant que le tyran Casau traitoit avec eux pour leur remettre cette place, il exerçoit toutes les hostilités imaginables contre la garnison Toscane de l'isle d'If, & tâchoit de forcer le Gouverneur de se rendre à ses vues. La Grande-Duchesse, au nom de laquelle la garnison tenoit ce château, avoit déjà tenté inutilement plusieurs voies pour accorder ensemble ce Gouverneur & Casau : enfin elle envoya à Marseille un religieux Minime, qui auparavant avoit été le directeur du Tyran : le Moine fut reçu au milieu d'une grande troupe de soldats & de gardes, & présenta la lettre de la Grande-Duchesse. Casau la déchira, la foula aux pieds avec orgueil & mépris, di-

1595. sant qu'il ne vouloit traiter ni avec la Princesse ni avec le Gouverneur ; qu'il étoit au contraire disposé à leur faire la guerre, les regardant comme des amis trop peu importans, & qu'à titre d'ennemis il ne les craignoit pas, ayant l'appui du roi d'Espagne. On contraignit même le Moine, le poignard sur la gorge, de dresser, comme de la part du Grand-Duc, une plainte contre le roi Philippe ; & ensuite on chercha à le faire tuer dans quelque embûche : mais les Moines lui sauvèrent la vie. Cet événement courouça le Grand-Duc, & le poussa à la vengeance : il vit aussi par-là combien il étoit pressant de changer de conduite, & de pourvoir à la sûreté de Marseille. La négociation de Gondi auprès du roi de France lui parut un moyen trop lent : d'un autre côté, c'étoit tout risquer que de prendre les armes directement contre la ville ; tandis que la seule mort du Tyran assuroit tous les succès. Pesciolini fut chargé de conduire le coup de concert avec le duc de Guise ; & l'on fit passer des deniers & des assassins pour l'exécuter.

Philippe venoit de ratifier le traité

fait avec le tyran Casau : Doria expédia en conséquence douze galères à Marseille, avec trois mille fantassins Espagnols, sous les ordres de don Charles Doria son fils. Les troupes étant débarquées, les galères se rangèrent autour du port ; & le peuple de Marseille fut près de se soumettre à l'Espagne en voyant cette nouvelle garnison. Pesciolini prenoit à Toulon avec le duc de Guise les mesures convenables pour venger l'honneur de Henri & du Grand-Duc. Ferdinand avoit fait déposer à Lyon quatre-vingt mille écus pour réunir les forces du maréchal de Biron & de Lesdiguières avec celles du duc de Guise, afin de donner l'assaut à la ville : mais ce moyen sembla trop incertain ou plutôt très-dangereux. On décida donc que tout étoit permis contre un usurpateur de ce caractère & contre un tyran. Parmi les confidens de Casau, le nommé Pierre de Libertà étoit celui qui possédoit sa plus grande confiance. Ce capitaine Corse, mécontent d'avoir été oublié dans l'accord fait avec le roi d'Espagne, offrit à Pesciolini tout ce qu'il pouvoit pour ôter la vie au Tyran,

1596.

1596. moyennant la somme de cent mille écus payables aussi-tôt que le coup seroit fait. Ils convinrent d'un jour pour exciter de grand matin quelque rumeur. Le duc de Guise devoit s'approcher de la porte royale qui étoit confiée à Libertà. Casau attiré à ce tumulte devoit être enfermé entre les deux portes, où le Corse le tueroit, aidé de parens & d'amis dont il étoit sûr. On convint des signès par lesquels le duc de Guise seroit averti de se présenter, & l'on prit le 16 février pour exécuter ce complot. Casau ne manqua point d'accourir, au bruit qu'il entendit. Il étoit sans garde : Libertà l'attira entre les deux portes en lui racontant les prétendues causes de ce soulèvement ; & ses frères fermèrent celle qui communiquoit intérieurement avec la ville. Alors le Capitaine se tournant vers lui : « Seigneur Consul, mon » compère, il n'est plus possible de tenir » ce train de vie ; & il faut crier *vive* » *Henri, hors d'ici les Espagnols* ». A ces mots il le perça de son épée ; & ses frères l'achevèrent avec leurs pistolets, de sorte qu'à peine eut-il le tems de dire : « Ah ! Compère, je n'aurois

» jamais attendu ce coup de trahison » de votre part ». A l'instant on tira le canon, selon les conventions; & le duc de Guise se présenta avec trois cens cavaliers & mille fantassins. On s'empara de la porte; la cavalerie entra, & tout le peuple armé s'y réunit pour crier *vive le Roi, le duc de Guise, le capitaine Libertà*; il fit même des menaces à la garnison Espagnole: la nouvelle forteresse fut démolie: on chassa la femme & les enfans du Tyran: ce fut ainsi que Philippe perdit Marseille au moment où il s'en étoit emparé. Les troupes Espagnoles s'embarquèrent en désordre sur les galères: on lâcha même sur elles, quoique très-inconsidérément, plusieurs volées de canon. On sent combien ce succès causa de joie au Grand-Duc; car en chassant les Espagnols de la Provence, il dissipoit aussi la crainte que toute l'Italie avoit d'être opprimée. D'un autre côté, cette satisfaction de Ferdinand fut bientôt troublée par de pénibles réflexions: car il étoit très-certain qu'une nation capable de dissimuler, mais non d'oublier jamais une injure, ni de la pardonner, ne tar- 1596.

deroit pas à lui faire sentir tout le poids
1596. de sa vengeance. Il étoit très-fâché de l'imprudence du gouverneur d'If qui s'étoit trop avancé contre Doria : il envoya même faire des excuses à celui-ci, lui protestant qu'il n'avoit aucune part aux décharges de canon qu'on avoit faites contre ses galères. Les succès des Espagnols en Picardie augmentoient encore les craintes de Ferdinand. Il voyoit avec la plus grande inquiétude Ardres & Calais pris, & Henri IV, se reposer uniquement sur sa valeur & son épée, en négligeant le gouvernement, l'économie & la bonne politique. Outre cela, la Provence n'étoit pas plus en sûreté depuis la mort de Casau ; car le duc de Guise, jeune & inexpérimenté dans l'art de la guerre & du gouvernement des peuples, ennemi naturel de la Maison Médicis, entièrement abandonné à la discrétion du capitaine Libertà, créé viguier, *ou prevôt-royal* par les Marseillois, y avoit plutôt augmenté les désordres, qu'il n'en avoit augmenté les forces. L'Espagne, sous prétexte de s'opposer à une armée Turque qui sortoit des Dardanelles, réunissoit dans la Méditerranée

tous les vaisseaux qu'elle avoit en différens endroits ; & le siége de l'isle d'If paroissoit décidé. Ces circonstances mettoient donc Ferdinand dans la nécessité de se soustraire au danger en s'arrangeant avec les Espagnols à quelque prix que ce fût, ou de courir les derniers risques en se déclarant ouvertement allié de Henri IV. 1596.

Combattu par ces réflexions, le Grand-Duc voulut communiquer ses doutes à Villeroi avant de prendre un parti. Il faisoit le plus grand cas de ses conseils & de sa rare prudence. Comme Villeroi avoit beaucoup d'ascendant sur l'esprit de Henri, Ferdinand voulut aussi lui présenter sous le vrai point de vue les dangers de sa propre position, & l'intéresser par-là à s'occuper plus efficacement de le garantir de l'oppression. Ce Ministre, que Henri avoit expressément chargé d'entretenir une secrète correspondance avec le Grand-duc, étoit pénétré d'estime pour Ferdinand ; & Vinta étoit celui par lequel ils se communiquoient réciproquement leurs idées. Mais Villeroi ne pouvoit ouvrir d'avis que conformément aux circonstances du Royaume ;

[redacted]
1596.
circonstances qui obligeoient le Roi à demander de nouveaux secours. Gondi les porta fort à propos : néanmoins, ils ne suffisoient pas. Arrivé au camp de Henri, devant la Fere, il fut singulièrement bien accueilli, & sa présence appaisa quelques troubles qui s'étoient élevés dans l'armée. Voici comment Gondi s'expliquoit à cet égard dans une lettre écrite du camp du Roi le 17 mai : « Les amitiés qu'on m'a faites, » & la joie qu'a causée mon arrivée, » ne sont venues que de ce qu'on s'est » imaginé que je me présentois char- » gé d'or, ou à donner ou à prêter : » & l'on s'est autorisé de cette opinion, » qu'on a répandue, pour ranimer le » courage & l'espérance du soldat ; » sans quoi il n'étoit plus possible de » retenir les mutins qui étoient prêts » à se débander : après la perte de » Calais, on perdoit aussi l'occasion » d'avoir cette place, (*la Fere* ;) il » est donc certain que mon arrivée, & » ce que j'ai donné au Roi, sont cause » de la prise de cette place, & que sans » ce secours, Sa Majesté auroit été for- » cée de décamper d'ici, parce qu'elle » alloit être abandonnée des Suisses & » des

» des Lansquenets, & qu'elle perdoit » un million quatre cens mille écus que » lui coûte ce siége : c'est ce dont con- » viennent Sa Majesté & ceux qui sa- » vent la vérité de ce que j'ai fait. Non, » jamais secours n'est venu plus à pro- » pos ; de toutes parts les amis (*a*) » reçoivent les plus grands éloges : » il en résulte même pour eux le plus » grand honneur ». 1596.

Mais Gondi ne pouvoit plus fournir d'autres secours : il devoit déclarer que Ferdinand obligé de dépenser un million & demi d'écus pour l'approvisionnement des grains nécessaires à ses sujets, n'étoit plus en état de subvenir aux besoins de la France. Cependant Villeroi, après avoir représenté que les revenus du Royaume étoient déjà absorbés, exposa le 16 juin au Grand-Duc en quel état étoit la Monarchie, & l'intérêt que Ferdinand avoit de concourir à son soulagement. « Le roi d'Espagne, disoit-il, » menace encore Marseille & Bayon-

(*a*) C'est ainsi que le Roi & le Grand-Duc étoient appelés dans la secrète correspondance de leurs Ministres.

» ne ; il se prépare à nous assaillir de
1596. » tous côtés ; & s'il plaît à Dieu que
» nous ayions du dessous, il faudra pren-
» dre patience ; mais non sans nous
» plaindre de nos amis qui nous auront
» abandonnés dans cette perplexité.
» Un certain nombre de galères qu'on
» tiendroit dans le port de Marseille,
» non-seulement garantiroit la ville
» de tout inconvénient, mais tiendroit
» si bien en respect le roi d'Espagne,
» qu'il ne pourroit nuire à nos amis.
» Notre pauvreté & les dépenses dis-
» proportionnées que nous suppor-
» tons, nous empêchent de pourvoir
» à bien des choses avec la promtitude
» nécessaire. Je vous l'ai écrit, je vou-
» drois qu'il plût aux amis d'y pen-
» ser, & je crains plus la perte de Mar-
» seille, que lorsque Casau la tyran-
» nisoit. Nous avons fait un nou-
» veau traité avec la reine d'Angle-
» terre, & nous espérons en tirer
» quelque secours, comme aussi des
» Etats de Flandre. Néanmoins, si
» nous ne sommes aidés de nos amis, il
» pourra également vous en arriver
» quelque disgrace. Nous avons inter-
» cepté des lettres du duc de *Sessa* à

» ſon Roi : nous apprenons par-là qu'il
» eſt très-mécontent des amis, & que 1596.
» ſi Philippe n'étoit pas occupé ailleurs
» il tomberoit ſur eux. Ils peuvent, je
» penſe, ſe promettre de n'éprouver au-
» cun empêchement du côté de Rome.
» Notre guerre vous donne du repos
» & de la ſûreté; mais ſi nous ſuc-
» combons, elle hâtera votre ruine;
» & vous ne l'éviterez plus alors avec
» beaucoup d'argent, parce que la
» ſoif de votre ennemi ſera inſatia-
» ble ».

Ces inſinuations de Villeroi ne furent pas capables de perſuader le Grand-Duc; parce qu'il voyoit que les deniers deſtinés au ſecours de la Provence étoient employés pour d'autres vues. Il ſouffroit auſſi avec peine qu'un ſi grand Roi abandonnât avec tant d'indifférence à ſes Miniſtres l'adminiſtration de ſes finances, & ſe laiſsât accabler par la néceſſité. Cédant donc à l'amitié qu'il avoit pour Henri, & au deſir de le voir triompher de ſes ennemis, il réſolut de lui communiquer ſes ſentimens avec une entière liberté, & donna ordre à Vinta le 16 juillet, d'expédier cette lettre à Villeroi. « Il me ſemble bien

[redacted]

1596.

» étrange qu'un Royaume si abondant
» & si puissant, soit aujourd'hui réduit à
» une telle nécessité ! Est-il donc pos-
» sible que le service du Roi y souffre
» au point, que l'Etat ne puisse plus
» pourvoir à sa propre sûreté, & qu'a-
» vec les plus grandes armées, on
» n'ose y rien entreprendre ? je vois
» qu'on s'y épuise sans gloire & sans
» profit. Cependant, ce royaume a
» des revenus considérables ; il a le
» Roi le plus courageux & le plus grand
» guerrier qu'il ait jamais eu : le mal
» ne vient donc que du défaut d'or-
» dre, des intérêts particuliers qui pré-
» valent par-tout sur l'intérêt public,
» & peut-être même aussi des plaisirs
» par lesquels on cherche à séduire le
» Roi. Que résultera-t-il de ces dé-
» sordres ? la perte & la ruine de la
» France. Les amis ne sont pas en état
» de soutenir ce poids, qui les acca-
» bleroit sans vous soulager, d'autant
» plus qu'ils ne peuvent vous conduire
» avec leur argent : ainsi, ne vous
» reposez plus sur eux. De même, ils
» n'ont plus de conseils à vous don-
» ner, parce qu'on leur répond aussi-
» tôt *qu'ils agissent* ; de sorte que

» c'est à eux de pourvoir les armées, » de construire des galères, de défendre la Provence & de subvenir à vos » besoins. Ils le feroient sans doute, » & très-volontiers, s'ils avoient un » royaume de France, ou même seulement la moitié d'un pareil domaine; car il ne leur manqueroit certainement rien alors. Marseille demande de la poudre, mais on y en » a fait passer dix mille quintaux il y » a peu de tems. Personne ne veut » concourir à l'avantage public qu'avec la bourse & les efforts d'autrui: » or, les amis ne peuvent ni ne doivent » rien faire de plus, ayant eux-mêmes » à penser à leur sûreté. Voulant donç » leur bien comme vous le voulez, » vous ne devez pas prétendre qu'ils » s'épuiseront pour vous ranimer, & » qu'ils se mettront, par cette imprudence, dans le cas de ne pouvoir » ensuite vous procurer de nouveaux » secours ». 1596.

Une manière de parler aussi franche, & qui en toute autre occasion eût facilement occasionné quelque ressentiment, engagea Villeroi, homme aussi souple que docile, à justifier à

[redacted] » ront y avoir confiance, & les enne-
1596. » mis seront contraints de prendre garde
» à eux. Si nous étions en état de faire
» par nous-mêmes ces préparatifs, nous
» ne balancerions assurément pas, mais
» cela excède notre pouvoir : or, nous
» ne sommes pas blâmables de ne pas
» faire l'impossible. Si nous perdons le
» château d'If, si les ennemis font un
» port dans les isles d'Yères, s'ils atta-
» quent le Siennois, ou obtiennent tout
» autre avantage, nous serons encore
» moins en état de nous tirer d'embar-
» ras ».

Les réflexions de Villeroi étoient sans doute très-justes; mais le Grand-Duc jugeoit plus à propos de ne pas se dégarnir entièrement d'argent & de forces, ne voulant point irriter plus long-tems les Espagnols; il craignoit aussi les manœuvres de Doria; en outre, le séjour de don Pierre de Médicis à Rome, lui donnoit de continuelles inquiétudes. Ce Prince inconsidéré s'étoit abandonné à des vices énormes ainsi qu'à la plus infâme dissolution. La cour d'Espagne ne le voyoit plus qu'avec peine, & le Roi étoit si fort irrité contre lui, que la chaleur avec

laquelle il avoit entrepris de le ſoutenir contre ſon frère ſe changea en un ſouverain mépris. La découverte d'un aſyle, où les plus grandes débauches ſe commettoient, rendit don Pierre l'opprobre de tout le monde. Avilir l'auteur de tant de déſordres; arrêter ſes Pages derrière ſa voiture; livrer même, ſans aucun égard, pluſieurs grands perſonnages au bras ſéculier, comme complices de ſes horreurs; telle fut la manière dont Philippe manifeſta ſa juſte indignation. Peut-être ne l'auroit-il pas épargné, s'il n'avoit été arrêté par le deſſein de s'en ſervir pour moleſter le Grand-Duc. Il jugea plus à propos de l'éloigner, & de le faire paſſer à Rome ſous prétexte de l'envoyer ſolliciter le jugement de ſa cauſe auprès du Pape. Dans ces circonſtances, don Pierre ſe repréſenta tous ſes excès, & fut agité des plus cuiſans remords. Sentant avec peine que ſon mariage ne lui avoit procuré que des chagrins ſans améliorer ſa fortune, il eût deſiré recouvrer l'amitié de ſon frère, qu'il regrettoit d'avoir trop ſenſiblement offenſé. Le Roi lui avoit ordonné de s'embarquer à Bar-

1596. celone pour se rendre droit à Civita-Vecchia sans toucher aux côtes de Gênes & de la Toscane. Néanmoins, on eut égard à l'honneur de son rang, en le faisant loger chez le duc de Sessa, à qui le Roi donna ordre de le traiter comme il convenoit à la dignité du Grand-Duc son frère. Avant qu'il partît d'Espagne, Philippe avoit même chargé l'Ambassadeur de prier Ferdinand de ne pas agir contre lui lorsqu'il seroit en Italie, ni d'abandonner ses revenus à ses créanciers; lui demandant en outre de lui pardonner les chagrins qu'il lui avoit causés, lui protestant que quant à l'objet du procès pendant à Rome, don Pierre étoit prêt à se résigner au parti que Son Altesse lui proposeroit, & à se jeter sans réserve dans ses bras. Ferdinand sensible au triste état de son frère, & guidé par la grandeur d'ame qui lui étoit naturelle, fit passer à l'Ambassadeur un billet de dix mille écus pour être remis à don Pierre afin de faciliter son voyage. Il vouloit aussi par-là lui marquer son affection, & combien il étoit éloigné de lui causer la moindre peine. Mais le Roi ayant

pourvu à ses besoins, le billet fut refusé. Etant donc parti de Barcelone, don Pierre évita Livourne : contraint par le gros tems de prendre terre dans le voisinage de la Toscane, il descendit à Piombino; delà, il se rendit à Civita-Vecchia, où le duc de Sessa envoya des gens au-devant de lui. Près d'entrer à Rome, il fut encore prévenu par les Prélats Florentins & par l'Ambassadeur; mais les Florentins attachés au Grand-Duc, évitèrent de lui faire leur cour pour ne pas déplaire à leur Prince. Il entra donc à Rome le 17 mars; à son arrivée, il apprit que la Grande-Duchesse étoit accouchée d'un troisième fils, ce qui lui fit regarder un accommodement avec son frère comme très-difficile. Sa présence ne fut pas des plus agréables au Pontife, qui la croyoit même dangereuse, & tendant uniquement à ourdir quelque trame capable de troubler l'Italie. En effet, il ne fut pas plutôt à Rome que le duc de Sessa fit venir de nouvelles recrues Espagnoles pour former des compagnies; & l'on répandit le bruit de quelque mouvement qu'on projettoit contre le Sien-

1596.

1596. nois : on parloit encore de certaines intelligences avec Portoferraio. Le Grand-Duc se vit alors obligé de surveiller à tout, dans la craintre d'être surpris de côté ou d'autre. Le Pape voulant au plutôt éloigner de Rome un personnage aussi suspect, fit solliciter son rappel en Espagne, & entreprit lui-même l'instruction du procès, recevant des mémoires, assignant des termes, & disposant les actes, comme s'il eut été un auditeur de Rote. En effet, Sa Sainteté ayant publié certains *moyens* en forme de doutes à consulter, mais qui donnoient assez à connoître l'intention du juge, fit aussi présumer quelle seroit sa décision. Don Pierre obtenant alors la permission de retourner en Espagne, profita du voyage des galères de Naples, & quitta Rome le 14 octobre. La mort de sa belle-mère, d'autres événemens survenus dans la Maison de Villa-Real, servirent de prétexte à son départ, qui fut précédé & suivi de plaintes contre son frere & les Florentins de Rome qui l'avoient évité comme un rebelle.

Si le Grand-Duc fut garanti, dans

cette occasion, des chagrins qu'auroit pu lui causer don Pierre, peu s'en fallut 1596.
d'un autre côté qu'il ne devînt la victime des trahisons de Doria. Heureusement Ferdinand en faisoit épier toutes les manœuvres, n'épargnant aucune dépense pour corrompre ceux qui pouvoient l'en instruire. Par ces sages précautions, il parvint à découvrir une conjuration tramée pour surprendre l'isle d'If. Le duc de Savoie, Doria & le gouverneur de Milan avoient concerté entr'eux une nouvelle tentative sur Marseille, & l'on devoit en conséquence s'y porter de deux façons. Le rocher d'If empêchoit Doria d'agir par mer : l'attaquer de vive force étoit un parti qui pouvoit compromettre l'honneur & la gloire des armes Espagnoles. Les conjurés crurent donc qu'il valoit mieux s'y prendre par des moyens artificieux. Ils employèrent pour les seconder deux scélérats de Barga à qui il s'agissoit de faire prendre parti dans la garnison Toscane. Ces deux fourbes y étant, devoient tâcher de gagner le reste des soldats & les porter à la trahison ; de sorte que quand ils seroient l'un ou

1596. l'autre placés à quelque poste qui pût donner entrée dans les fortifications, ils feroient avertir Doria de s'approcher avec les galères, & endormiroient la garnison au moyen d'un breuvage assoupissant que celui-ci leur avoit confié. Ils se rendirent donc dans l'isle; mais les officiers du Grand-Duc étoient prévenus. On les arrêta, & l'on trouva sur eux les instructions, les signes, la bouteille d'eau somnifère. Alors ils avouèrent toute la trame. Ferdinand envoya l'instruction du procès bien en forme à Philippe, & le corps de délit ainsi constaté; déclarant à Sa Majesté que si les traîtres ne lui étoient pas si odieux, il feroit repentir Doria d'une aussi indigne trahison. Cette découverte ne fut cependant pas suffisante pour assurer ce poste contre les embûches & la perfidie.

Les Marseillois étant rentrés sous l'obéissance de Henri IV, regardèrent la garnison Toscane du rocher comme un frein qu'on avoit mis à leur ville, ou comme l'indice certain de quelques vues que le Grand-Duc avoit; on pensoit même qu'il vouloit se prévaloir de ce fort pour obliger le Roi

à quelque accommodement désavantageux pour Sa Majesté. Beausset, ancien gouverneur, & qui dépendoit de la Maison de Guise, adopta ces idées, se laissant guider moins par un esprit patriotique que par un vil intérêt, espérant s'y approprier toutes les prises qui y étoient en dépôt. Il est très-vraisemblable que Doria poussoit les Marseillois par ses artifices, & tâchoit d'engager Beausset à chasser les Florentins de ce rocher. L'animosité de ce Génois contre le Grand-Duc le portoit à lui causer des inquiétudes continuelles. Comme il ne pouvoit attaquer ni sa personne, ni son Etat, il employoit tous les moyens de nuire à sa réputation & à sa gloire. Cette haine lui inspira le dessein de susciter l'affaire la plus grave entre Ferdinand & la ville de Lucques, à l'occasion d'un complot imaginaire. Ce complot, selon les bruits qui se répandirent, avoit été tramé par le Grand-Duc contre Gênes & Lucques. Doria avoit pour Secrétaire un domestique, cousin d'un certain Antelminelli qui avoit commercé à Florence, & qui s'étoit alors fait estimer du grand-duc

1596.

François ; Ferdinand lui avoit conti-
1596. nué la même faveur. Les Lucquois naturellement timides & soupçonneux le haïssoient, s'imaginant qu'il communiquoit toutes leurs affaires au Grand-Duc. Ils entrèrent donc dans les vues de Doria, & résolurent de sacrifier cet infortuné en ourdissant contre Ferdinand une trame qui lui fit l'outrage le plus sanglant, & dont il ne put jamais effacer la honte. Antelminelli se trouvant à Gênes, la ville de Lucques pressa cette République de l'arrêter, sous prétexte qu'il n'y étoit que dans le dessein de former des complots contre la liberté de cet Etat, & même contre celle de sa propre patrie. On peut aisément s'imaginer combien cet avertissement inattendu causa d'allarmes aux Génois, & à quel point le Grand-Duc fut offensé de ce bruit injurieux à son honneur. Enfin, après un examen sévère, l'innocence d'Antelminelli fut reconnue, & l'accusation tomba d'elle-même : malgré cela on le remit aux Lucquois. Ces timides Républicains ne manquèrent pas d'instruire le Pape & l'Empereur de cette prétendue conspiration du Grand-Duc ; Ferdinand

indigné, demanda qu'Antelminelli fût remis au pouvoir de l'un ou de l'autre, afin d'éclaircir la vérité, sans user d'aucune violence, & de détruire dans l'esprit du public les outrageantes calomnies de la ville de Lucques. Ce différent prolongé par des repliques éternelles, ne fut pas assez approfondi pour être décidé légalement, & pour convaincre l'Italie de la fausseté des inculpations: delà, le principe de cette mésintelligence qui régna par la suite entre le Grand-Duc & cette République, qui devint comme l'instrument de la vengeance de Doria & des Espagnols. 1596.

La haine implacable de Doria contre le Grand-Duc ne se borna point à ces trames odieuses. Son crédit à la cour d'Espagne lui facilita le moyen de sonder plusieurs fois les dispositions de Philippe dans la vue de l'engager à prendre ouvertement les armes contre Ferdinand; ces tentatives étant inutiles, il tourna ses efforts vers le prince héréditaire d'Espagne, & tâcha de lui inspirer cette résolution. Pour réussir dans ce dessein, on avança que Ferdinand ménageoit quelques intel-

1596. ligences secrètes dans Portercole qu'il vouloit surprendre. Le Prince héréditaire appuya les prétendus avis de Doria, & dénonça lui-même le Grand-Duc au Roi, le pressant de lui déclarer la guerre. Si le cabinet d'Espagne n'eût pas eu pour maxime constante d'éviter de porter les armes en Italie, ou si les forces de la Monarchie dispersées en tant d'endroits différens, eussent pu être réunies, il est certain que c'étoit là le moment fatal qui pouvoit décider du sort de Ferdinand. Mais le Conseil de Madrid réfléchissant sur la foiblesse de l'Etat, n'écouta point ces pressantes sollicitations, & l'Espagne fit semblant de ne pas s'inquiéter des remontrances de Doria, ni de celles des autres Ministres Espagnols de l'Italie. Cependant, on voulut donner quelque mortification au Grand-Duc. Aussi tôt, il partit de Naples pour Portercole, des Commissaires avec la plus grande publicité; ils étoient chargés d'informer sur l'accusation de Doria, & de s'instruire à fond de la vérité. Comme il étoit impossible qu'il en eussent aucune preuve légale, ce procès commencé avec tant

de bruit & d'appareil s'évanouit insensiblement, sans qu'il en résultât rien 1596.
d'effectif. Ce fut à cette occasion que Doria proposa au roi d'Espagne de faire un port dans l'isle d'Elbe afin d'y donner retraite à une flotte de galeres, & de tenir en bride les forts de Portoferraio. Par ce moyen, l'Espagne eût dominé sur toutes les côtes de la Toscane : elle eût même empêché, à certain point, le concours des vaisseaux de différentes nations, qui se rendoient à Livourne, & eût arrêté la prospérité de ce port. Ce projet ne fut exécuté que sous Philippe III, qui ordonna la construction de *Lungone*, port qui sans avoir jamais été de quelqu'avantage à l'Espagne, la jeta dans des dépenses assez considérables.

Ces embarras, ces difficultés qui se multiplioient tous les jours, tenoient l'esprit du Grand-Duc dans de continuelles inquiétudes, & dans une méfiance générale; pour en voir le terme, il desiroit qu'une paix universelle le délivrât de ces soucis. Le Pape ne la souhaitoit pas moins : dans cette vue, il expédia un Légat en France, expressément chargé d'en faire les ou-

1596. vertures. Cette importante affaire fut confiée au cardinal Alexandre de Médicis, archevêque de Florence. Ce Prélat ne pouvoit que plaire à Henri IV, comme parent de Ferdinand & comme Florentin. Ses talens supérieurs, sa sagesse, l'expérience consommée qu'il avoit dans les négociations, firent concevoir les plus grandes espérances d'un heureux succès, & le Grand-Duc lui donna les instructions nécessaires pour arriver plus facilement à ce but. Ce Cardinal dont on se promettoit en Italie les plus grands avantages, passant par la Savoie, eut le désagrément d'y voir ses équipages exposés aux visites les plus indécentes, parce qu'on craignoit qu'il ne portât quelques caisses d'argent au roi de France. Telle étoit la défiance où les Princes Italiens étoient mutuellement plongés; & ces tracasseries qui ne servoient qu'à les aigrir les uns contre les autres, leur faisoient réciproquement desirer les douceurs de la paix. Les progrès du Turc en Hongrie répandoient un découragement général: chacun demandoit le repos nécessaire après tant d'agitations; enfin, le Roi d'Espagne

étoit devenu plus odieux que jamais à tous les Potentats de l'Europe, en abandonnant la Maison d'Autriche, & la laissant livrée aux incursions des infidèles qui la dévastoient. 1596.

CHAPITRE VII.

Motifs de défiance entre Henri IV & le Grand-Duc. Les Florentins chassent de l'isle d'If & du château le Gouverneur & la garnison Françoise. Commencemens d'hostilités entre les Provençaux & les Toscans. Don Jean de Médicis, expédié par le Grand-Duc avec des galeres, fortifie la Pomègue. Ferdinand veut inutilement se réunir avec l'Espagne. Les Ministres Espagnols, à l'occasion de la guerre de Ferrare, tâchent de porter le Pape à prendre les armes contre la Toscane. D'Ossat se rend à Florence. Parfaite réconciliation de Henri IV & du Grand-Duc.

1597. APRÈS tant de démêlés causés par la politique, les intérêts divers, au risque même de sa propre ruine, le Grand-Duc avoit enfin préparé une crise qui alloit changer le système de l'Europe, & mettre fin aux troubles qui l'avoient si long-tems agitée. Henri IV affermi

ſur le trône de France ne craignoit plus que la puiſſance Eſpagnole l'en précipitât. Ce boulevard que l'Italie pouvoit oppoſer à la tyrannique ambition de Philippe, avoit été juſque-là l'objet le plus important des ſoins & des manœuvres de Ferdinand. Cependant, ſes eſpérances n'étoient pas remplies; le Monarque ne répondoit point aux efforts que le Grand-Duc avoit faits pour l'élever & le ſoutenir dans les beſoins urgens où il s'étoit trouvé. L'indifférence que ſon Miniſtre montroit pour les intérêts de l'Italie, la Provence totalement abandonnée à la diſcrétion de Guiſe, le peu de ſoin qu'on avoit de rétablir à Rome un parti François qui s'oppoſât à celui des Eſpagnols, enfin la crainte que le marquiſat de Saluce ne reſtât entre les mains du duc de Savoie, étoient autant de raiſons qui décourageoient Ferdinand, & lui faiſoient regarder comme inutile tout ce qu'il avoit fait pour la France. C'étoit encore pour lui un ſurcroît d'inquiétude & de douleur de voir le duc de Luxembourg, ambaſſadeur de France auprès du Pape, homme ſans aucun talent dans le maniment des

1597.

1597. affaires, tenir une conduite toute opposée à celle de l'évêque d'Evreux, & ne rien communiquer des objets de sa commission. Les Cardinaux, les Prélats qui y avoient favorisé les intérêts de Henri IV, se plaignoient qu'on n'eût aucun égard pour eux, & le Roi répondoit qu'il aimoit mieux marquer sa gratitude à des soldats qu'à des prêtres. Le Ministère François voyoit de mauvais œil que le Grand-Duc prétendoit diriger le Roi dans les opérations les plus importantes, tandis qu'il avoit cessé de lui fournir des secours. Plusieurs anciens partisans de la Ligue qui, depuis le grand-duc François, avoient ouvertement haï les Médicis, mettoient tout en usage pour éteindre dans le Roi les sentimens d'estime & de reconnoissance qu'il conservoit encore pour Ferdinand. Des motifs aussi puissans ne manquèrent pas d'altérer cette sincère correspondance qui jusque-là avoit rendu communs les intérêts de ces deux Souverains. Ferdinand s'en plaignit avec franchise; mais Henri paroissoit ne pas changer de dispositions. Le Grand-Duc considérant alors combien peu il devoit

devoit compter ſur le ſecours de la France, en cas que lès Eſpagnols l'attaquaſſent, & craignant d'être ſacrifié à leur vengeance dans le traité de paix qu'on alloit entamer, crut devoir rechercher ſourdement la faveur de l'Eſpagne, & s'ouvrir une voie par laquelle il pût ſe reconcilier avec cette Couronne. Il ſongea donc à tourner ſes vues de ce côté-là, mais ſans ſe compromettre, & ſans donner aucun ſujet de mécontentement à la France. Si cette tentative ne lui faiſoit pas rencontrer dans les Eſpagnols des diſpoſitions ſincères à la réunion, au moins pouvoit-elle ſuſpendre l'effet de leur indignation juſqu'à la concluſion du traité de paix. Il étoit prêt à condeſcendre à tout, pour recouvrer les bonnes graces de Philippe, excepté à lui prêter de l'argent, & à lui remettre le château d'If. Don Idiaquèz & don de Mora devoient être les médiateurs. Ferdinand ne voulut rien épargner pour ſatisfaire leur avidité: mais la fierté du Cabinet d'Eſpagne mépriſa toutes ces avances, & l'on exigea pour unique moyen de réconciliation qu'il remît le château. Les Eſpagnols, le 1597.

1597. duc de Savoie & les Marſeillois deſiroient également être maîtres de ce fort, qui par ſa ſituation, étoit de la plus grande importance. Le Grand-Duc eſpéroit le garder pour gage des avances qu'il avoit faites à la couronne de France. Il eût tenu par ce moyen la Provence en bride; c'étoit auſſi une retraite pour tous les vaiſſeaux Toſcans qui navigeoient ſur les côtes d'Eſpagne & de France. Peu de forces ſuffiſoient à ſa conſervation : ſa poſition intermédiaire aſſuroit la navigation de France en Eſpagne.

L'iſle d'If a dans ſon voiſinage deux iſlots, ſur leſquels domine le château d'If. L'un ſe nomme Ratonneau, l'autre la Pomègue. Le premier a un port qui peut donner azile à quarante galères; le port du ſecond ne peut en contenir que dix-huit. Tous deux étant à découvert, & commandés par le château d'If, pouvoient, étant bien fortifiés & bien approviſionnés, donner retraite à la plus puiſſante armée de mer. L'avantage qui en eût réſulté ſur celui de Marſeille étoit auſſi très-important; car tous les vaiſſeaux qui de-

voient arriver dans ce parage, de quelque côté que ce fût, étoient obligés de passer sous l'artillerie de la forteresse. Le canon d'If portoit jusque dans l'intérieur du port, & les gros navires ne pouvoient y entrer sans être allégés près de ce rocher. Marseille se soutenoit avec la pêche & avec la petite navigation des côtes; mais If avoit le meilleur fond pour le premier de ces avantages, & étoit en état d'inquiéter toutes les barques. 1597.

Beausset, en arrêtant avec le Grand-Duc les articles relatifs à l'introduction de la garnison Toscane, s'étoit réservé le commandement & la garde du fort avec le peu de soldats François qui lui restoient; ils s'étoit obligé de procurer tous les avantages possibles aux sujets de Ferdinand, à condition que l'isle & le fort ne tomberoient pas au pouvoir des ennemis de la France, mais qu'ils seroient conservés pour le Prince catholique qui monteroit sur le trône, & resteroit paisible possesseur de cette Couronne. Ferdinand ne pouvoit donc, sans blesser son honneur, contrevenir aux articles du traité qu'il avoit fait, & ôter ce fort

à la France pour le livrer à l'Espagne.
1597. Comme le Gouverneur de ce château s'étoit mis dans une entière dépendance, en vertu des arrangemens respectifs qu'il avoit pris avec le Grand-Duc, & qu'il en avoit reçu la solde, les munitions, les ordres, Ferdinand crut avoir le droit d'user à son gré des forces de cette garnison, pourvu que ce ne fût pas contre la couronne de France : il offrit donc à Philippe que ce port servît de retraite à ses vaisseaux ; mais le Ministère Espagnol rejeta encore ces offres, sous prétexte que le Roi n'attendoit pas après un service si peu important ; & que d'ailleurs, les forces de Sa Majesté étoient en sûreté par elles-mêmes en quelque lieu que ce fût. Cependant, don Pierre de Tolède se rendant de Naples en Espagne avec ses galères, ne se fit pas un scrupule de demander au Grand-Duc un azile dans l'isle d'If. Beausset, à qui le Grand-Duc avoit commandé de recevoir l'armée Espagnole, voulut en conférer avec le duc de Guise avant d'exécuter les ordres de Ferdinand. Guise & les consuls de Marseille qui avoient intention de disposer de cette forteresse à

leur volonté, commandèrent au Gouverneur d'agir hostilement contre les galères d'Espagne. Telle fut la première époque de la méfiance qu'il y eut entre le Grand-Duc, Guise, les Marseillois & les Florentins de l'isle. On commença à craindre que le fort ne devînt la proie des Espagnols : les Florentins furent même considérés comme leurs partisans ; le Grand-Duc fut accusé de mauvaise foi ; on excita des rumeurs à la cour de France ; on répandit des motifs de soupçon & de défiance, au point qu'on y oublia bientôt tous les services & tous les traits d'amitié de Ferdinand ; son nom y devint même odieux. Le caractère national des François contribua beaucoup à un changement si subit ; le Roi ne put même se garantir de semblables impressions. Le Gouverneur, homme venal, & porté à la trahison, donna aux Toscans des marques non équivoques du coup de perfidie qu'il méditoit. Ferdinand s'en plaignit au Roi ; mais Henri IV qui parut faire plus de cas des raisons du Gouverneur que des réclamations du Grand-Duc, ne se décida qu'à de foibles dé- 1597.

1597. monſtrations qui ne ſatisfaiſoient en rien, mais qui donnoient au contraire beaucoup d'aigreur. Ce mépris, cette ingratitude manifeſte irritèrent Ferdinand, & lui firent craindre une ſurpriſe. Sur ces entrefaites, les Marſeillois, de concert avec Beauſſet, arrêtèrent des vaiſſeaux chargés de grains qui ſe rendoient à Livourne avec des paſſeports du Roi : d'un autre côté, le duc de Guiſe & le peuple ne ceſſoient d'inſulter les Florentins, les menaçant de vouloir les chaſſer du rocher. Henri avoit appellé Beauſſet à la Cour; mais Guiſe trouva des prétextes pour le retenir. Le parlement d'Aix étoit même déjà ſaiſi de la cauſe des répréſailles, ſans qu'on eût attendu quel parti alloit prendre le Grand-Duc. On ſe préparoit ſourdement à expulſer les Toſcans de leur garniſon, lorſque Ferdinand, appercevant le preſſant danger, crut que le ſeul moyen de ſe garantir de cette perfide ingratitude, étoit d'en prévenir l'indigne ſuccès. Ce fut le 20 avril qu'il fixa pour porter le coup qu'il avoit arrêté. Vers midi la ſentinelle Françoiſe de ce château fut tuée, & les Florentins étant entrés occupèrent

par force les postes les plus importans, en chassèrent les François, qu'ils conduisirent cependant à Marseille, suivis de leurs effets. Ce coup médité avec réflexion ne coûta la vie qu'à deux François, & Rinuccini, commandant des Florentins, déploya sur la tour du château l'étendard de France, & fit réitérer à la garnison l'acclamation ordinaire de *vive le Roi.* 1597.

Un événement si imprévu causa beaucoup de rumeur à Marseille; le duc de Guise s'en étoit éloigné: les Consuls, le peuple devinrent furieux, s'imaginant déjà voir les Espagnols à leurs portes. En conséquence, ils firent arrêter le cavalier Pesciolini, qu'ils croyoient être l'auteur de ce coup, & expédièrent deux gentilshommes à l'isle d'If pour être instruits de ce qui s'y passoit. Ils parurent contens que le château & l'isle fussent toujours tenus au nom du Roi: néanmoins, ils se recrièrent contre l'outrage trop injurieux qui sembloit être fait à Sa Majesté par cette démarche hardie; disant que si Beausset étoit un traître, on auroit dû leur communiquer à eux & à Guise les soupçons qu'on en avoit, afin de les mettre à

1597. portée de prévenir sa perfidie. Le secrétaire Pichena, témoin de ces plaintes, & qui avoit conduit l'entreprise, convint d'une entrevue avec les Envoyés de Marseille dans l'intention de prévenir tout désordre. Cette entrevue se passa en longs détails de la part des Commissaires nommés, qui voulurent chacun justifier les prétentions de leur parti. On proposa des moyens de compensation pour réparer l'injure qu'on prétendoit avoir été faite au Roi, & pour faire en sorte que le Grand-Duc ne fût blessé ni dans sa dignité, ni dans ses intérêts; mais on ne décida rien, sinon d'attendre le retour du duc de Guise.

Pendant ce tems, les Marseillois résolurent de fortifier Ratonneau. Guise à son arrivé approuva publiquement ce dessein, fournit de sa caisse même l'argent nécessaire, en attendant qu'on eût assigné des fonds certains pour continuer cet ouvrage. On publia à Marseille une ordonnance qui enjoignoit à chaque chef de maison d'envoyer un sac plein de terre à cet islot: ces sacs y furent transportés sur nombre de tartanes: on entreprit d'élever le nouveau fort qui devoit battre l'isle d'If, & l'on

plaça de l'artillerie ſur les endroits les plus élevés du rocher. La ville fit ſavoir au Roi ce qui venoit de ſe paſſer : Sa Majeſté approuva la conduite des Marſeillois, & ordonna expreſſément de continuer les fortifications de cet iſlot. Le Grand-Duc étoit donc forcé, ou de s'emparer de Ratonneau, ou d'abandonner entièrement le château & l'iſle d'If aux Provençaux. Si Ferdinand avoit eu la mauvaiſe foi que Henri & ſes Miniſtres lui reprochoient, il auroit ſans doute profité de cette circonſtance pour ſe raccommoder avec Philippe ; il lui auroit remis la place, d'autant plus que l'imprudence du duc de Guiſe fourniſſoit à Son Alteſſe, le prétexte le plus plauſible de ſe détacher de l'amitié de Henri. 1597.

Les Eſpagnols fomentoient ces diſcordes avec leur adreſſe ordinaire ; mais Ferdinand étoit bien éloigné de manquer à la foi qu'il avoit jurée au Monarque François. Après l'expulſion de Beauſſet, Henri avoit expédié à Florence le chanoine Bonciani, qui réſidoit à la cour de France, avec le titre de ſecrétaire du cardinal de Gondi. Henri l'avoit chargé d'expoſer &

1597. de juſtifier les motifs qui avoient produit du refroidiſſement dans l'amitié & dans la confiance des deux amis ; il devoit auſſi terminer tous les différens qui s'étoient élevés au ſujet de l'iſle d'If. C'étoit pendant ſa commiſſion qu'on avoit entrepris de fortifier Ratonneau, iſlot d'où dépendoit la conſervation du fort & de l'iſle d'If : il n'y avoit donc plus un moment à perdre, ni aucun moyen d'entrer dans des arrangemens. Ferdinand prit ſur le champ le parti de s'oppoſer à ces travaux. Il y envoya don Jean de Médicis avec cinq galères, & pluſieurs vaiſſeaux chargés de troupes, de munitions & de tous les matériaux néceſſaires à la conſtruction. Don Jean arriva devant Marſeille le 14 juin avec ſa petite armée. Il vit qu'il n'y avoit plus de commerce libre entre les Provençaux & les Toſcans, & qu'on pouſſoit avec vigueur les fortifications de Ratonneau. A peine eut-on apperçu à Marſeille les galères Toſcanes, qu'on fit paſſer à don Jean une lettre de Henri, pour lui notifier que ces travaux ſe faiſoient par ordre du Roi même, & pour la plus grande ſûreté

de Marſeille. Henri le prioit dans cette lettre de ne faire aucun mouvement, préſumant que le Grand-Duc étoit toujours dans l'intention d'être ſon ami. Guiſe lui fit demander s'il venoit comme ami, ou comme ennemi. Don Jean lui répondit que la conduite paſſée du Grand-Duc prouvoit aſſez combien Ferdinand étoit ami du Roi & de la nation. Il lui fit auſſi des ouvertures pour parvenir à l'amiable à des arrangemens avantageux : Guiſe rejeta ces offres, & aima mieux continuer les hoſtilités. Henri n'avoit ſur la Méditerranée que deux galeres qui reſtoient à Marſeille, pour protéger les courſes des petits vaiſſeaux de la côte & la pêche. Guiſe entretenoit avec ces galères une libre communication entre Ratonneau & Marſeille : don Jean l'interrompit bientôt, & coupa les vivres à ceux qui étoient ſur ce rocher. Il eût pu même s'en rendre facilement maître ; mais il ne demandoit que la paix & ſa ſûreté, deſirant que Guiſe renonçât à toute hoſtilité contre les ſerviteurs & les amis les plus ſincères de Henri. 1597.

Guiſe & les Marſeillois ne voulurent au contraire entendre parler d'au-

1597. cun accommodement, ils devinrent même encore plus intraitables lorsqu'ils virent que don Jean se préparoit à élever de nouvelles fortifications à la Pomègue dans le port de Straci. Don Jean & ses ingénieurs regardoient ce poste comme plus important que Ratonneau & que l'isle d'If, en ce qu'il dominoit sur ces deux places, & donnoit une entrée libre aux vaisseaux qui venoient de la Toscane, sans qu'ils fussent exposés au canon de Marseille. Guise aussitôt rassemble douze vaisseaux, trente-cinq tartanes, fait embarquer deux mille hommes; &, soutenu par les deux galères, s'avance avec cette petite flotte pour attaquer don Jean, pour l'accabler s'il sortoit, ou au moins, afin de ravitailler Ratonneau & d'y laisser des munitions, ainsi que de l'artillerie. Ce fut le 24 juin que Guise attaqua les galères Toscanes; il réussit en effet à l'approvisionnement qu'il avoit projetté; mais il fut fort maltraité par l'artillerie de don Jean, qui auroit pu le défaire entièrement, s'il eût eu d'autre dessein que de rester sur la défensive. Ce Prince ne se conduisit pas avec moins de modération au passage de don Pierre de

Leyva, qui étoit à la tête de dix-neuf galères Espagnoles. Les contretems ordinaires en mer, avoient obligé ce Général de chercher dans ces parages une retraite pour sa flotte. Don Jean le reçut dans le port de Straci avec toutes les marques de la plus sincère amitié, & de la manière la plus prévenanté. De Leyva lui offrit toutes ses forces pour attaquer Ratonneau & réprimer l'insolence des Marseillois; mais ce Prince les refusa, résolu de s'abstenir de tout procédé qui eût pu aigrir davantage la cour de France. 1597.

Sur ces entrefaites on reçut à Marseille des ordres du Roi: Sa Majesté vouloit qu'on y cessât toute hostilité; & le 2 juillet on convint d'une trève dont le préalable étoit la suspension des ouvrages de Ratonneau. Les Marseillois se calmèrent; mais il y eut beaucoup de rumeur à la Cour & dans le conseil de Henri contre le Grand-Duc. Les partisans de Guise y exagéroient la mauvaise foi de Ferdinand, qui sous le masque de l'amitié, avoit dessein, selon eux, de s'emparer de la Provence après la mort de Sa Majesté, ou de faire le sacrifice de

1597. cette forteresse en faveur de l'Espagne, pour se reconcilier avec elle. Ils rappeloient avec emportement l'injure qui avoit été faite à Sa Majesté, de même qu'à la France, & tâchoient d'inspirer au Monarque, la plus grande indignation, pour le porter à faire chasser les Florentins de leur fort. Ils prétendoient que le Roi après cet outrage, étoit dégagé de toute la reconnoissance qu'il portoit au Grand-Duc, pour les services qu'il en avoit reçus dans le plus pressant besoin, & que le salut des sujets devoit l'emporter sur tout autre égard. D'un autre côté, le cardinal de Gondi appuyé du Connétable, soutenoit le parti de Ferdinand. « Les Florentins, » disoient-ils l'un & l'autre, ne pou» voient donner de preuves plus cer» taines de leur attachement & de leur » respect pour Sa Majesté, qu'en dé» ployant l'étendard de France sur le » château d'If. Beausset est un traître; » Sa Majesté ne doit pas s'intéresser à ce » qui s'est passé entre ce Gouverneur & » le Grand-Duc. C'est au peu d'expé» rience de Guise, à la colère des Mar» seillois qu'on doit attribuer le dessein » de fortifier Ratonneau, & la nécessité

» qui a forcé le Grand-Duc d'envoyer
» don Jean avec ses galères : les hosti- 1597.
» lités qui se sont commises entr'eux,
» viennent aussi de ces deux mêmes cau-
» ses. La conduite de don Jean au pas-
» sage de Leyva, justifie suffisamment
» le Grand-Duc de tout soupçon d'in-
» telligence avec les Espagnols. Ils
» avoient certainement le plus grand
» intérêt de profiter de l'occasion pour
» détacher de la France un ami aussi of-
» ficieux qu'utile : cependant don Jean
» a refusé les offres qu'ils lui ont faites ».
La grandeur d'ame de Henri, la reconnoissance, l'amitié qu'il avoit pour le Grand-Duc, les réclamations des Marseillois, leurs menaces insolentes, la crainte que les Espagnols ne profitassent de ces discordes pour faire une tentative sur la Provence, tenoient Sa Majesté dans le trouble & dans l'incertitude. Gabrielle d'Etrées, connue alors sous le nom de Madame de Monceaux, s'intéressoit à maintenir la bonne intelligence entre le Roi & le Grand-Duc. La cour que Gondi faisoit à Gabrielle, les présens qu'il lui offroit de la part de la Grande-Duchesse, l'engageoient à soutenir le parti de Ferdinand. Cepen-

dant, on attendoit en France le retour
1597. de Bonciani pour prendre quelque résolution : le Grand-Duc de son côté l'arrêtoit avec adresse à Florence, voulant savoir auparavant le résultat de l'expédition de don Jean. Quoiqu'on observât fidèlement de part & d'autre la trève dont on étoit convenu, les Marseillois avoient invité dans leur port Amurat Rais, qui étoit à la tête de quatre galères. Ce fameux Corsaire, qui depuis long-tems avoit répandu la terreur de son nom sur toute la Méditerranée faisoit craindre quelque surprise à don Jean : il étoit, on ne peut mieux accueilli de toute la ville, & on l'y traitoit splendidement. Les habitans auroient bien voulu qu'il joignît ses galères aux leurs pour attaquer les Florentins ; mais Guise ayant honte de profiter d'un pareil secours, arréta la furie de ce peuple inconsidéré. Don Jean s'étoit posté avec les siennes, de manière à observer Amurat & à l'attaquer lorsqu'il sortiroit du port ; cette vigilance fut inutile ; Amurat trompa par un stratagéme, l'ennemi qui l'avoit bloqué long-tems & lui échappa pendant la nuit. Don Jean s'apperçut trop

tard de sa fuite, & se mit inutilement à sa poursuite. 1597.

Toute l'Italie fut on ne peut plus révoltée de ce que Marseille avoit appelé dans son port ce Corsaire redoutable, dans l'intention, sur-tout, de s'en servir contre les Toscans. Ferdinand déclara ouvertement à Luxembourg & à d'Ossat qu'il auroit eu recours au roi d'Espagne. Il insinua aussi au Pape de menacer les Consuls de Marseille des censures ecclésiastiques, afin de les obliger d'éloigner de leur parage un ennemi aussi dangereux à la chrétienté. Les Espagnols auroient volontiers profité de l'occasion pour s'introduire en Provence : néanmoins, depuis cet événement, ils eurent moins de haine pour le Grand-Duc. Ferdinand avoit fourni une quantité considérable de poudre à Philippe ; & plusieurs de ses Ministres commençoient à traiter plus favorablement la Toscane. La mort de l'archiduchesse Maximilienne Grégoire, destinée à devenir l'épouse du Prince héréditaire, avoit engagé le Grand-Duc à tenter tous les moyens de la remplacer par la princesse Marie de Médicis. Insinuations, artifices, flat-

teries, tout fut mis en usage pour
1597. gagner le marquis de Denia, gouverneur & favori du Prince. On mit même auprès de Son Altesse un bouffon qui ne faisoit que rappeler & vanter continuellement les charmes de la Princesse, & les rares qualités du Grand-Duc. Ferdinand envoya à la Cour un présent qui étonna autant par la rareté, que par l'élégance. C'étoit un équipage complet de chasse, outre des léopards, des autours, & divers instrumens. On y remarquoit entr'autres un habillement particulier pour le Prince, une épée, un poignard; le tout étoit garni de petits diamans enchassés dans de l'acier, & cela d'une façon toute nouvelle : ce qui causa une surprise mêlée de plaisir. Ces attentions de Ferdinand, les soupçons que la cour de Henri lui marquoit, furent deux motifs qui calmèrent le ressentiment de Philippe, sans cependant fléchir entièrement la dureté de son caractère; & le Grand-Duc crut n'en avoir plus à craindre de nouveaux troubles. Dès-lors, il résolut de soutenir avec fermeté son entreprise de Ratonneau contre le duc de Guise. Bonciani fut

renvoyé en France avec ordre de s'opposer fortement aux instances que faisoit Henri pour la restitution du château & de l'isle d'If ; il étoit chargé de demander que cette place restât avec la Pomègue & Ratonneau, sous la protection de la Grande-Duchesse, à condition néanmoins que Ferdinand les rendroit en bon état lorsque la paix auroit fait cesser les dangers, & que Son Altesse seroit remplie de toutes les créances qu'elle avoit à répéter contre la couronne de France. En cas de refus, Bonciani devoit déclarer que les isles d'If & de la Pomègue resteroient au moins engagées pour la sûreté de ces créances ; parce que Henri n'ayant pas satisfait aux premiers paiemens, Son Altesse vouloit avoir la garantie des sommes considérables qu'elle avoit prêtées avec tant de bonne volonté, sans en exiger aucun intérêt. Henri IV, ainsi que son Ministère, furent sensiblement choqués de ces deux propositions, qu'on attribuoit à l'orgueil, au mepris & à la mauvaise foi. Mais on voyoit encore un surcroît d'offense dans les prétendus droits que la Maison de Lorraine assuroit avoir sur

1597.

la Provence : droits sur lesquels la
1597. Grande-Duchesse se fondoit sans doute pour manifester l'intention de retenir ces places en son nom. Mais on regardoit comme une hardiesse excessive, & même comme un souverain mépris, que le Grand-Duc osât reprocher au Roi de n'avoir pas rempli sa promesse relativement aux sommes qu'il auroit déjà dû rembourser; & que Ferdinand, sous ce prétexte, voulût garder lui-même un gage qui fît sa sûreté : on refusoit encore de lui tenir compte des dépenses qu'il avoit faites pour les fortifications de Straci ; & l'on concluoit presque unanimement dans le conseil, que le Grand-Duc, entraîné par son ambition, fomentoit quelques desseins préjudiciables à la tranquillité de la Couronne. « C'est un mal, disoit-on,
» qu'il faut extirper jusqu'à la racine ;
» on ne doit rien omettre pour chasser
» de ces rochers une poignée de gens
» qui tiennent en bride la meilleure
» province de la France, & pour ven-
» ger l'honneur de la nation qui a été
» forcée de se laisser maîtriser sur mer
» par ces cinq *méchantes galères d'un*
» *Duc Italien* ».

Ces réflexions d'une nation aussi légère que facile à se laisser guider par la première impression, élevèrent dans Henri quelque mouvement de courroux, & l'auroient immanquablement porté à un parti violent, si le cardinal de Gondi, aidé du Connétable, ne l'avoit arrêté. Ils eurent tous deux le bonheur de le convaincre, en lui représentantavec force, qu'il n'étoit pas de l'honneur de Sa Majesté d'offenser trop sensiblement le Grand-Duc, parce que d'ailleurs c'étoit s'exposer à perdre l'Allié le plus utile, & faire en faveur des Espagnols tout ce qu'ils pouvoient desirer de plus avantageux à leurs intérêts. Le Grand-Duc n'ignoroit pas cette fermentation des esprits dans le conseil de France, ni la défiance qu'on avoit conçue sur son compte : il n'en voyoit déjà que trop les conséquences dans la conduite que tenoit l'ambassadeur Luxembourg, & dans le peu d'intérêt que le Roi prenoit aux affaires de l'Italie, se comportant d'une manière toute opposée aux conseils & aux vues de Son Altesse. 1597.

La mort d'Alphonse II, dernier duc de Ferrare, mort le 27 octobre,

ouvroit alors en Italie une nouvelle
1597. scène qui intéressoit tous les Princes de cette contrée, & particulièrement le Grand-Duc. Clément VIII avoit résolu de réunir ce fief au Saint-Siége : les Cardinaux le vouloient aussi ; mais l'équité ne s'accordoit pas avec ces vues. En bonne politique, il n'étoit pas non plus avantageux que la puissance & les forces du Pape s'étendissent davantage. Voici comme on raisonnoit à Rome pour se saisir de ce fief. « Le duc de Ferrare » en a demandé l'investiture pour une » personne à nommer : or, cela prouve » qu'il a cru que don César n'étoit pas » son légitime successeur : donc il a dé-» claré lui-même que ce fief étoit dévolu » à l'Eglise ». Aussi tôt la cour de Rome ordonna d'armer trente-six mille hommes d'infanterie, & quatre mille de cavalerie. On publia un monitoire contre don César, en lui ôtant tous les moyens de défendre sa cause en justice réglée. Ce Pape, infirme jusqu'à ce moment, sembla reprendre une nouvelle vigueur pour se montrer aux regards de l'Europe avec toutes les apparences d'un conquérant. Il

craignoit néanmoins que Ferdinand ne prît la défense de don César son parent, & ne lui fournît des secours. Pour s'en assurer, ce Pontife expédia un Archevêque à Florence dans la vue de sonder adroitement les intentions du Grand-Duc. Cet émissaire demanda deux choses à Ferdinand : l'une, qu'il engageât don César à ne point s'opposer aux volontés du Saint-Siège ; l'autre, de ne point le secourir en cas qu'il fût réfractaire. Ferdinand répondit qu'il avoit de l'amitié pour don César, & qu'il ne s'opposoit pas à l'agrandissement du du Saint-Siége ; qu'il se comporteroit de manière à ne préjudicier ni à l'un ni à l'autre. Don César avoit été recommandé à la protection de Philippe II, par le testament d'Alphonse : mais le cabinet d'Espagne n'ayant pu prévoir cet événement, n'avoit donné aucune instruction aux Ministres de Sa Majesté sur la conduite qu'ils auroient à tenir alors. L'infortuné César cherchant à gagner du tems, imploroit la médiation des autres Princes, supplioit le Pape de remettre cette affaire au jugement du roi d'Espagne, ou de toute autre Puissance,

1597.

[redacted] offrant même de ne défendre ses droits
1597. que devant le juge qu'il plairoit à Sa Sainteté de nommer. Mais cette soumission fut inutile. Le Saint-Père, qui renonçoit dans cette cause à tout principe de justice, répondoit qu'il *aimoit mieux avoir la gorge coupée*, que de remettre cette affaire à la décision de personne, n'en connoissant pas d'autre que la sienne. Le Collège, & sur-tout les créatures de Pie V & de Sixte V irritoient encore plus les esprits contre la Maison d'Este, en rappelant avec exagération les mépris, la désobéissance que le duc Alphonse avoit marquée au Saint-Siége dans l'affaire de la *préséance*, & au sujet de la *bulle du titre*. Les Souverains de l'Italie redoutoient les conséquences d'une guerre dans leur contrée; & aucun d'eux n'osoit favoriser César, dans la crainte d'attirer les ennemis dans leurs propres états. Mais Ferdinand fut étrangement surpris de voir Luxembourg offrir à Sa Sainteté, de la part de Henri IV, toutes les forces de la France, & même de venir en personne contre don César, dont la famille avoit assurément les titres les plus

plus légitimes à la gratitude & à l'amitié de la couronne (*a*) *d'Espagne*. 1597.
Ces offres de Henri aigrirent extrêmement les Italiens : non-seulement c'étoit un acte d'ingratitude envers la Maison d'Este ; c'étoit encore souffler le feu de la guerre, & bouleverser tout le systême politique de cette belle partie de l'Europe. Dans ces circonstances, le cabinet Espagnol crut, conformément à ses principes, devoir rester tranquille, & laisser le Pape déployer librement sa fureur sur la Maison d'Este. Le Grand-Duc ne voulant pas s'engager seul contre tant de forces, & exposer ses propres Etats, se contenta de sentir les malheurs de son parent, resta neutre, & dissimula son chagrin. Il permit même qu'on affichât dans ses domaines la bulle d'excommunication prononcée contre César. Cependant, il ne put s'empêcher de reprocher à la France ses injustes procédés contre l'Italie, sa conduite envers la Maison d'Este,

(*a*) Il faut ici *de France*, ou je n'entends plus l'Auteur. C'est sans doute une faute d'impression.

l'injure qu'il recevoit en particulier,
1597. puisque César étoit son parent : il ajouta qu'il ne croyoit pas mériter si peu d'attention pour une famille qui lui étoit alliée, & si peu de retour de la part du Roi. Mais de nouveaux événemens l'obligèrent bientôt de changer de langage, & de se rendre Henri favorable ; car les Ministres d'Espagne machinoient sa perte totale.

1598. La vieillesse & la mauvaise santé de Philippe II, le systême de la Monarchie Espagnole, l'éloignement de la capitale laissoient aux Ministres de la Couronne un pouvoir absolu en Italie : de sorte que la tranquillité de cette contrée dépendoit presqu'entiérement de leurs caprices. La guerre que le Pape entreprenoit contre le Ferrarois réveilla dans l'ame de Doria & du duc de Sessa, les vues aussi ambitieuses qu'intéressées qui les guidoient mutuellement. Le premier vouloit mériter la faveur du Pontife, afin d'obtenir le chapeau de Cardinal pour *Giannettino* son fils : l'autre cherchoit quelque récompense qui réparât le désordre de sa fortune. Doria fournit

donc au Pape une grande quantité d'armes, quoiqu'elles appartinssent au roi d'Espagne : Sessa, de son côté, en l'excitant de plus en plus à faire la guerre, lui promit de grands secours & la faveur de Sa Majesté. En deux mois, vingt-quatre mille hommes se réunirent dans l'Etat de l'Eglise, quoique pendant trois ans entiers on eût envoyé contre le Turc des troupes en Hongrie. Les marchands fournissoient à l'envi les deniers nécessaires. L'armée Papale défila du côté de la Romagne pour se réunir à Rimini, destinée à être la place d'armes de cette expédition. Dénué de conseil, de forces, d'argent, excommunié, haï de la Noblesse, persécuté par le Clergé, en proie à diverses embûches pour être livré au Pape, allarmé de voir Doria fournir des armes, le duc de Sessa se prêter avec chaleur à ces démarches; enfin, convaincu que sa perte est inévitable, l'infortuné César se hâte de faire un accommodement aussi défavorable qu'injuste. Le Grand-Duc auroit désiré que ce malheureux Prince eût pu soutenir & arrêter les progrès de l'armée Papale; il pensoit, avec rai- 1598.

1598. ſon, que l'argent auroit manqué à Clément VIII, & que le roi d'Eſpagne éteindroit alors le feu de cette guerre avec plus d'avantage pour la Maiſon d'Eſte.

Pendant toutes ces agitations, Ferdinand avoit prudemment réparti des troupes & des munitions ſur les frontières, pour être prêt à tout événement. La tranquillité avec laquelle les troupes du Pape étoient entrées dans le Ferrarois, faiſoit préſumer d'abord au Grand-Duc, que Sa Sainteté les congédieroit pour ne pas donner d'ombrage aux Puiſſances voiſines. Mais le Pontife, enivré de ces grands ſuccès, dont Luxembourg & Seſſa ne manquoient pas de le féliciter, conçut des idées encore plus ambitieuſes, & s'imagina être devenu un des plus grands Monarques du monde. Ferrare n'étoit cependant pas pour le Pape une acquiſition capable de lui donner de la vanité : car le cardinal Aldovrandin ayant fait auſſi-tôt le dénombrement de la Ville, trouva qu'il n'y avoit que quinze mille ames, en comptant cinq mille Juifs. Doria & Seſſa voulurent profiter de l'illuſion que ſe faiſoit le

Pontife, pour exécuter leurs desseins. Ils firent goûter leurs idées au cardinal 1598.
Saint-George, & lui insinuèrent de faire tourner les armes du Saint Pere contre la Toscane; assurant que personne n'oseroit s'y opposer, & que le roi d'Espagne se prêteroit aisément à soutenir l'entreprise. Déjà, ils partageoient les domaines du Grand-Duc entre le Saint-Siége, le roi Philippe, & les Aldovrandin. Clément ne voulut pas paroître adhérer à ce projet de conquête; mais il ne le blâma pas: en conséquence, il fit garder les armes à toutes ses meilleures troupes, pour l'entreprise qu'on lui conseilloit. Comme il avoit intention d'aller en personne jouir de son triomphe à Ferrare, ce fut le prétexte dont il se servit pour conserver cet appareil de guerre. On ne peut douter que cette expédition auroit été approuvée de Philippe II, si elle n'avoit pas été proposée à contre-tems; mais ce Monarque, qui se sentoit près de sa fin, se hâtoit de faire la paix avec ses ennemis, pour laisser son fils paisible possesseur de la Couronne. Le Grand-Duc informé des trames de ses adversaires,

1598. & instruit par l'exemple de don César, se dispose à la plus vigoureuse défense; il augmente ses bandes jusqu'au nombre de dix mille (a) *enrôlés*, & envoie de l'artillerie & des munitions dans les forteresses des frontières. Le Pape à qui Luxembourg fait des représentations, avilit la dignité de son caractère par une duplicité coupable: il jure, il proteste qu'il aime le Grand-Duc, qu'il n'a pas oublié les services qu'il en a reçus dans sa vie privée, enfin, qu'il est prêt à le protéger de toutes ses forces, & pendant ce tems, il expédie courier sur courier à Madrid, avec de vives instances au Roi, pour le presser de profiter d'une occasion aussi favorable.

Ferdinand jugea que le moment étoit venu de connoître les vrais sentimens de Henri IV: il instruisit donc Villeroi du danger de sa position, & de ce que l'on méditoit pour le perdre. Le Monarque aussi juste que sensible, n'apprit qu'avec peine l'inquiète situation du Grand-Duc. Son cœur s'ouvrit

(a) On a déjà vu dans les volumes précédens ce que l'Auteur entend ici.

à la reconnoiſſance en faveur d'un Prince qui lui avoit donné tant de preuves d'une ſincère amitié ; il ordonna ſur-le-champ à Guiſe, gouverneur de Provence, & à Vantadour, gouverneur de Languedoc, de fournir au Grand-Duc toutes les troupes qu'il ſeroit poſſible de lui envoyer, & à ſa première demande. Luxembourg eut auſſi ordre de notifier ouvertement au Pontiſe, que Sa Majeſté étoit prête à défendre Ferdinand malgré le déplaiſir qu'elle auroit de prendre les armes contre Sa Sainteté. Villeroi aſſura Son Alteſſe que le Roi viendroit même en perſonne ſi le cas l'exigeoit, & lui communiqua les ordres que ſon maître avoit donnés pour voler à ſon ſecours. D'Oſſat, livré au ſouvenir de ce qui s'étoit paſſé en Provence, tout en jettant du ridicule ſur le projet de Clément, auquel il prêtoit une candeur fort éloignée de ſon caractère, affectoit de dire que les alarmes du Grand-Duc n'étoient qu'un ſtratagême aſſez mal-adroit pour ſe faire remplir de ſes créances. Il eſt cependant certain que Philippe même avoua à l'Envoyé de Ferdinand à Madrid, qu'il avoit

1598.

1598. réellement rejeté les propoſitions que ſes Miniſtres d'Italie lui avoient faites concernant ce projet. L'Envoyé lui en marquant toute ſa reconnoiſſance, Philippe ajouta qu'il étoit très-éloigné de vouloir offenſer qui que ce fût ſans raiſon.

Malgré ces proteſtations de Philippe, on n'ignoroit pas à la cour de Madrid la correſpondance que le Grand-Duc entretenoit avec Henri IV : mais la ſucceſſion du Prince Héréditaire étoit un point trop délicat pour permettre à l'Eſpagne de ſe jeter dans les troubles d'une nouvelle guerre. On diſſimula, on affecta même d'oublier tous les griefs qu'on croyoit avoir contre Ferdinand : on répondit aux préſens qu'il avoit faits au Prince par des préſens équivalens, & on lui promit de le comprendre d'une manière honorable dans le traité de paix qui ſe faiſoit à Vervins. Henri, avec plus de ſincérité, lui avoit fait la même promeſſe : ce Monarque avoit perdu les préſomptions défavorables qu'on lui avoit inſpirées contre le Grand-Duc ; ſon conſeil oublioit l'injuſte animoſité que l'affaire de la Provence

avoit fait naître, & chacun pensoit alors qu'il falloit s'attacher de plus en plus un ami si précieux à la Couronne. 1598.

D'Ossat eut ordre, le 21 janvier, de se rendre à Florence pour convenir des moyens de reconcilier les Provençaux avec la garnison Toscane de la Pomègue & d'If. Les instructions (a) qu'avoit cet Evêque, manifestent assez les sentimens du Roi, l'opposition de son conseil, les réclamations des Marseillois, celles du duc de Guise, & combien en France on faisoit cas de l'amitié de Ferdinand. Quoique cette pièce remarquable renferme plusieurs faits absolument faux & supposés, elle prouve avec quelle peine Henri IV voyoit l'indifférence de Ferdinand, en qui il avoit reconnu un ami aussi affectionné, que dévoué à sa fortune. Henri ne rougit pas de découvrir lui-même le fond de son cœur au Grand-Duc dans une lettre de créance qu'il lui envoya, écrite toute entière de sa main. « Mon » Cousin, je vous expédie l'évêque de

(a) Voyez les Lettres du cardinal d'Ossat, tom. III, édit. Amsterd. 1708.

1598.

» Rennes (*d'Ossat*); vu la grande
» confiance que j'ai dans sa probité
» & sa prudence. Il est chargé de vous
» communiquer une affaire que je
» prends à cœur, & qui intéresse essen-
» tiellement notre amitié. C'est pour-
» quoi je vous prie de le voir de
» bon œil, de le croire comme moi-
» même, & de me montrer dans cette
» occasion, que vous desirez conser-
» ver notre amitié autant que vous
» l'avez fait par le passé. Soyez assuré
» que cela sera réciproque de mon
» côté, & aussi sincère, comme vous
» l'apprendrez dudit Evêque. Je prie
» Dieu », &c. D'Ossat étant arrivé à Florence, trouva le Grand-Duc mieux disposé qu'il ne l'espéroit au sujet des forteresses des isles dont nous venons de parler. Le Roi n'avoit pas osé les redemander dans les instructions qu'il avoit données à son Ministre; mais Ferdinand offrit généreusement de les lui remettre. D'Ossat trouva plus de difficultés sur l'article des dépenses que Son Altesse avoit faites pour ces fortifications, & sur celui des sommes qu'il avoit prêtées au Roi sous le nom de Gondi depuis 1592 jusqu'en 1596.

Ferdinand vouloit bien secourir Henri ; mais il avoit des égards à conserver avec la cour d'Espagne : conséquemment, il ne vouloit pas qu'on pût produire contre lui aucun acte formel d'obligation signée du Roi de France. C'étoit donc à Gondi que ces deniers paroissoient avoir été prêtés. Le Roi avoit affecté certaines branches des revenus publics aux remboursemens qui devoient être faits annuellement à Gondi, jusqu'à la concurrence de cinquante mille écus d'or au soleil. C'étoit aussi de cette manière que le Roi satisfaisoit ses autres créanciers. Sully (a), qui la trouvoit abusive, introduisit des réformes qui ne tendoient qu'à faire perdre aux créanciers les parties qu'on leur assignoit en paiement. Ceux qui devoient être faits au Grand-Duc, avoient été assurés sur les parties casuelles, qui étoient alors regardées comme le revenu le plus sûr de l'Etat : néanmoins, Gondi n'avoit encore pu recevoir malgré les ordres du Roi, & malgré un acte du Parle- 1598.

(a) Sully, Mém. C. 84, p. 403, édit. Amsterd.

1598. ment : non qu'il y eut de la mauvaise foi de la part de Henri ; mais pressé par les besoins où le tenoit la guerre, ce Monarque n'avoit pu rien délivrer. Le Grand-Duc n'en étoit cependant pas moins choqué, & ne cessoit de demander les remboursemens qu'on lui avoit promis ; ce fut donc là le point le plus difficile de la négociation de l'évêque de Rennes. Sollicitant d'un côté la restitution des forteresses, il fut obligé de l'autre de céder au sujet des sûretés qu'exigeoit Ferdinand pour être payé. Enfin, le premier mai, d'Ossat termina à Florence un traité (a) composé de neuf articles, concernant l'évacuation de ces places, le calcul & la vérification des dépenses, la forme & la sûreté de leur remboursement. Le Grand-Duc exigea douze cautions à son choix & à sa nomination. Les cautions engageoient par ce traité leurs personnes, leurs biens présens & à venir, leurs successeurs & héritiers, par les clauses les plus rigoureuses, & dans les termes les plus précis des loix de

(a) Voyez les Lettres du cardinal d'Ossat, tom. III, édit. Amsterd. 1708.

France. Quant au rembourſement des [redacted]
dépenſes que Ferdinand avoit faites 1598.
pour les fortifications de la Pomègue, d'Oſſat refuſa d'y conſentir; mais il fut obligé d'accorder qu'elles feroient démolies. Il repréſenta vainement que cette démolition n'étoit d'aucun avantage à perſonne: le Grand-Duc perſiſta, pour s'en faire enſuite un mérite auprès du roi d'Eſpagne. En effet, lorſque Ferdinand inſtruiſit la cour de Madrid des conditions de ce traité, il ne manqua point d'y faire accroire que dans la deſtruction des ouvrages du port de Straci & des autres forteresſſes de ces iſles, il avoit ſur-tout enviſagé la liberté de la navigation en faveur des vaiſſeaux Eſpagnols qui ſe rendoient en Italie, parce que ces forts les gênoient conſidérablement. Outre ce traité, l'Evêque ſigna encore pour ſon Maître une obligation ſecrète, touchant les créances que Ferdinand avoit à répéter contre le Roi ſous le nom de Gondi; mais avec la même garantie que le rembourſement des dépenſes faites à l'iſle d'If. Ainſi Gondi paroiſſoit aſſuré par les douze cautions qu'on devoit choiſir. Les ſom-

1598. mes que le Grand-Duc avoit à répéter se montoient à un million cent soixante-quatorze mille cent quarante-sept écus d'or au soleil (a). Ce remboursement devoit être fait jusqu'à concurrence de la totalité, à raison de cent mille écus par an, dont cinquante mille au nom de Gondi même, à recevoir sur les parties casuelles, & autant au nom du Grand-Duc à prendre sur la recette de Lyon pour les dépenses faites à l'isle d'If. La cour de France trouva dans la conduite de Ferdinand autant de fierté que d'indiscrétion, en ce qu'il avoit exigé de toute rigueur douze cautions pour sa sûreté; on ne vit pas moins de mépris & d'orgueil dans son opiniâtreté à vouloir la démolition des ouvrages du port de Stiaci; opiniâtreté bien fondée néanmoins: mais Henri présumant que le tems & les circonstances engageroient peut-être le Grand-Duc à se désister de la première condition, que Sa Majesté regardoit comme la plus déplacée, ratifia le traité sans réserve, & renvoya d'Offat à Flo-

(a) Cette somme est exorbitante pour ce tems-là, & fait plus de sept millions actuels.

rence, pour en présenter l'acte en forme à Ferdinand. 1598.

D'Ossat, à ce second voyage, trouva la cour de Toscane mieux disposée en faveur de Henri, & rencontra par ce moyen, moins de difficultés dans sa négociation. La paix avoit été signée le 2 mai à Vervins entre la France & l'Espagne. Ferdinand y étoit compris avec honneur, & de manière à ne donner aucun soupçon aux Espagnols sur les instances que les François avoient faites afin que Son Altesse y figurât avec distinction. Outre cela, Henri IV avoit doublement obligé le Grand-Duc, en lui offrant sur ses demandes, non-seulement ses troupes, mais sa personne même, lorsque l'armée Papale menaçoit de fondre sur la Toscane. D'Ossat étoit revêtu du caractère d'ambassadeur pour annoncer à Florence & à Venise le traité de paix avec les cérémonies ordinaires, & pour recevoir les complimens d'usage en pareille circonstance. Il étoit particuliérement chargé d'engager le Grand-Duc à se désister de la clause du cautionnement, de lui demander avis pour rétablir l'ordre dans la Monar-

1598. chie, & de ranimer la première ferveur de l'amitié, que les événemens de la Provence avoient refroidie. Le Roi traça lui-même ces sentimens dans la lettre qu'il remit à d'Ossat, datée de Saint-Germain le 4 juillet. « Mon Cousin, je vous renvoie l'évêque de Rennes, plus pour vous » assurer de mon amitié, que pour » tout autre motif: car je veux que » vous en fassiez à l'avenir plus de cas » que jamais; mon intention étant de » vous rendre service pour service, » à présent que Dieu m'a fait la grace » de remettre mes affaires dans un » état où j'espère être plus à portée » de vous obliger que je n'ai été jus- » qu'ici. Aimez-moi donc, je vous » prie, sans avoir égard au passé: & » je promets de m'intéresser avec af- » fection en tout ce qui vous concer- » nera, comme s'il s'agissoit de mon » propre avantage. Ainsi, ajoutez foi » à ce que vous dira l'Evêque, & con- » tinuez-moi votre amitié comme à » votre très-bon Cousin, *Henri* ».

D'Ossat reçu à Florence avec un accueil extrêmement flatteur, trouva le Grand-Duc très-disposé à condes-

cendre aux demandes de Henri. Ferdinand marqua aussi la plus vive reconnoissance de l'honneur que le Roi lui avoit fait en lui offrant de venir même en personne, défendre la Toscane. Il consentit donc à renoncer à la clause des douze cautions, & chargea d'Ossat de dresser lui-même l'acte qu'il jugeroit le plus convenable à ce désistement. Ce fut alors que d'Ossat (*a*) écrivit à Villeroi : « Le Grand-Duc m'a fait une réponse des plus généreuses, & même héroïque, que je louerai avec estime toute ma vie ; & par-là, il m'a donné la plus grande satisfaction que j'aie jamais sentie : car je savois dans quel embarras vous vous trouviez, & combien vous aviez envie d'en sortir », &c. Après avoir arrêté cet article si important pour la tranquillité de Henri IV & de Villeroi, d'Ossat eut un entretien politique avec le Grand-Duc (*b*) sur l'état actuel du système de l'Europe, & en particulier sur les affaires de la France. Les sages avis que le 1598.

(*a*) Voyez la lettre 148 du cardinal d'Ossat.
(*b*) Voyez la lettre 150.

Roi reçut de Ferdinand, leur heureuse exécution, prouvent évidemment quel étoit le génie & la pénétration du Grand-Duc : car, on ne peut lui refuser la gloire d'avoir dirigé ce Monarque dans ses principales opérations, & de lui avoir ainsi assuré sa couronne & sa tranquillité. Il est vrai qu'au milieu des grands troubles qui s'élevèrent en France à la mort de Henri III, Ferdinand eût volontiers employé ses trésors pour tenter de mettre le duc de Lorraine sur le trône François ; mais il ne tarda pas à sentir les énormes difficultés qu'il auroit à vaincre de la part de la Ligue & des peuples. En conséquence il tourna toutes ses vues vers le roi de Navarre, sous le sceptre de qui l'esprit guerrier, l'amour des François, les talens, la justice de la cause concouroient à réunir les Etats divisés de ce Royaume. Henri IV avouoit aussi sans balancer la reconnoissance qu'il devoit à Ferdinand, le cas extrême qu'il faisoit de ses avis. Mais cette dernière députation de l'évêque de Rennes eut un succès si flatteur pour le Roi & son Conseil, que l'on en re-

1598.

doubla de considération pour le Grand-Duc; & dès-lors, le Monarque songea à se l'attacher encore plus étroitement, en se liant même à lui par des nœuds indissolubles. 1598.

CHAPITRE VIII.

Conséquences de la paix de Vervins. Tentative inutile du Grand-Duc, pour faire sa paix avec le Turc. Mort de Philippe II. Sentimens du Roi son successeur & de son Ministère. Mésintelligence entre Ferdinand & le Pape. Décision du mariage de Henri IV avec Marie de Médicis.

LA paix de Vervins n'avoit pas procuré à l'Europe le contentement, le repos & les douceurs que les peuples goûtent ordinairement après de si grands troubles. On savoit que les Puissances ennemies n'avoient cessé les hostilités que par leur épuisement mutuel, & l'impuissance de les continuer plus long-tems; que les rivaux également mécontens, avoient toujours dessein de reprendre les armes dans

une occasion plus favorable. Les deux
1598. nations étoient dans des circonstances qui ne leur présageoient que trop la courte durée de cette paix, & sentoient avec douleur la triste situation qui les plongeroit bientôt dans de nouvelles calamités. L'Espagne voyoit son Roi sur les bords du tombeau, ses peuples mécontens, accablés, ses revenus pillés, dispersés, les provinces dépourvues d'habitans, son commerce détruit par les Anglois, qui ravageoient ses établissemens en Amérique, & le jeune successeur de Philippe II, offrant trop peu de talens pour espérer de voir renaître l'ancienne splendeur de la Monarchie. La Flandre avoit été donnée & cédée en dot à l'infante Isabelle, au moment où cette province avoit le plus grand besoin des secours de l'Espagne. En France, ce n'étoit que désordre, pauvreté, ambition. La valeur du Roi avoit mis un frein à l'orgueil des Grands; mais Henri n'avoit pas de successeurs légitimes; & les Gouverneurs, par cette raison, se préparoient sourdement à s'emparer à sa mort des provinces qui leur étoient confiées.

Le feu des anciennes discordes étoit prêt à se rallumer, & l'esprit de la Ligue qui étoit encore celui du plus grand nombre, n'attendoit que l'occasion d'éclater de nouveau. L'Angleterre & la Hollande jetoient les fondemens de l'empire des mers sur les ruines de l'Espagne : & la fin d'Elisabeth, qui ne pouvoit être éloignée, faisoit craindre bientôt une guerre nouvelle. Il n'y avoit pas moins de désordre en Italie. L'article qui avoit été arrêté par le traité de Vervins, pour soumettre la possession légitime du marquisat de Saluce à la décision du Pape, prouvoit assez que les Espagnols s'étoient moins proposé la durée de la paix, qu'une trève nécessaire ; & que leur dévorante ambition ne tarderoit pas à mettre l'Italie en feu. Cette raison seule faisoit généralement désapprouver le traité de Vervins ; & l'on reprochoit de la foiblesse au roi de France, parce qu'il auroit pu recouvrer Saluce, s'il eût jeté les yeux sur l'impuissance de ses ennemis. On craignoit donc avec raison de plus grands désastres que les précédens, sans voir comment remé-

1598.

1598. dier aux calamités présentes. Il n'étoit point d'Etat en Italie qui ne se sentît du dérangement général. Le royaume de Naples, le duché de Milan, épuisés d'argent, de troupes, & remplis de mécontens, gémissoient sous le poids de la misère. Venise, intimidée par les mouvemens que le Turc faisoit sur ses frontières, restoit avec indolence dans une neutralité précaire & craintive. Les Génois, comme disoit le prélat (a) Lomellino, avoient la bourse en Espagne & le cœur en France : ainsi la guerre civile étoit sur le point d'y éclater à la première occasion. Le Pape avoit aliéné les revenus de l'Etat Ecclésiastique pour devenir conquérant ; il ne lui restoit que quarante mille écus de revenus libres ; la Dateria étoit même abandonnée à la discrétion de ses neveux. Fier de sa nouvelle conquête, jaloux de tenter des exploits qui éternisassent sa mémoire, il sacrifioit inutilement son argent à élever des forteresses à Ferrare, détournoit les eaux,

(a) Ce bon mot le contraignit de sortir de sa patrie.

faisoit du bien aux peuples perfides de ce duché, qui ne méritoient au- 1598.
cune faveur après avoir indignement abandonné la Maison d'Este.

Le Grand-Duc étoit le seul Prince qui ne se sentît pas du désordre universel. Sa prudente conduite avoit soustrait la Toscane aux désastres de la guerre. Son trésor, toujours bien entretenu par la promtitude des rentrées & par l'activité du commerce, mettoit ce Prince en état de se faire respecter de toutes les Cours. Le port de Livourne étoit sur la Méditerranée le seul qui fût ouvert aux étrangers. On y voyoit un nombreux concours d'Anglois, de Hollandois, d'Espagnols, de François. Les Juifs même chassés d'Espagne & de Portugal, y trouvoient un asyle assuré, & y transportoient leur négoce, source intarissable de richesses. Il sortoit de ces marais, de nouvelles habitations; ceux qui étoient mécontens de leur Patrie venoient avec empressement s'incorporer à cette population naissante: les arts, l'industrie y étoient perfectionnés par la plus active émulation; & l'on voyoit briller avec grandeur une su-

1598. perbe place marchande, dans un endroit qui auparavant ne présentoit qu'horreur & désolation. Cependant, la mauvaise foi dont usa Philippe II envers les Marchands, en rendant le fatal édit qui anéantissoit toutes les ressources affectées à leurs remboursemens, causa beaucoup de dérangement en Toscane. Les faillites qui en furent les suites nécessaires, répandirent les plus vives allarmes à Florence, à Pise, & le Grand-Duc eut besoin de toute sa prudence comme de sa générosité pour empêcher que les conséquences n'en devinssent plus funestes. Toujours attentif au bien du commerce, il ne laissoit échapper aucune occasion de l'étendre. Animé par ces vues, il crut devoir profiter de celle qui se présentoit, de rétablir le *Baile* de Florence à Constantinople, & d'ouvrir de nouveau à ses sujets tout le commerce du Levant.

Dans ces circonstances il se trouvoit à Venise un *Chiaous* Turc, chargé de quelque affaire pour cette République. Ferdinand le fit solliciter par les Ministres qu'il y avoit, de faire quelques demarches à la Porte en faveur

veur des Toſcans, & de leur obtenir la liberté du commerce dans les Etats du Grand-Seigneur, ſans cependant que les galères de Saint-Etienne fuſſent obligées de ceſſer leurs courſes ordinaires. Le Chiaous auſſi avide que flatté des promeſſes qu'on lui fit, intéreſſa dans cette affaire un des premiers Bachas; dès-lors, il ne lui fut pas difficile d'obtenir du Sultan une lettre dans laquelle Sa Hauteſſe offroit d'entrer dans des arrangemens avec le Grand-Duc, & lui promettoit d'entretenir avec lui la correſpondance la plus amicale. Cette lettre invitoit auſſi Ferdinand à envoyer un Ambaſſadeur pour certifier la Porte de la ſincérité de ſes intentions. Ce fut le Chiaous même qui apporta la lettre à Florence; & le Grand-Duc prit avec lui les arrangemens convenables pour cette expédition. Il fut donc arrêté qu'on enverroit un ſimple Gentilhomme avec les pouvoirs néceſſaires à la concluſion d'un traité; & qu'il partiroit un Ambaſſadeur pour remplir les promeſſes du Grand-Duc, lorſque Sa Hauteſſe auroit elle-même ſigné & remis un acte dans lequel on auroit fixé les

1598.

1598. conditions reſpectives. Pour préſenter plus d'appât à l'avidité des Turcs, Ferdinand chargea ſon Envoyé de plusieurs préſens qu'il devoit faire à Conſtantinople. Le Chiaous très-content de ceux qu'on lui avoit faits, & de l'accueil obligeant qu'il avoit reçu à Florence, s'en retourna avec lui. Neri Giraldi fut celui ſur lequel le Grand-Duc jetta les yeux pour le ſuccès de cette commiſſion. Cet homme eſtimé de ſon Souverain, par les talens qu'il avoit déployés dans d'autres affaires de commerce, étoit reſté long-tems en Pologne & à Dantzic pour l'approviſionnement de la Toſcane, où il s'étoit occupé du ſoin d'être utile à ſa patrie, en établiſſant une correſpondance & différentes branches de négoce entre ces Etats. Arrivé à Conſtantinople, Giraldi s'apperçut bientôt que la cupidité qui avoit engagé les Miniſtres Turcs à favoriſer ſa députation, excitoit entre eux une rivalité d'intérêt. En effet, le viſir Azem, jaloux qu'on ſe fût mêlé d'une choſe qui étoit du reſſort de ſa place, s'oppoſa de tout ſon pouvoir au traité de commerce, malgré la parole qu'avoit donnée le Sultan. D'un

autre côté, l'Ambassadeur de France, 1598.
celui de Venise, voyant avec peine Florence vouloir commercer avec le Levant, au préjudice de leur nation, secondèrent puissamment l'animosité du Visir, & l'aidèrent à faire échouer ce projet. Envain, Giraldi rappelle la promesse du Grand-Seigneur, flatte l'avidité des Turcs, intrigue, négocie; il voit les difficultés se multiplier chaque jour, & trahi dans son espoir, il prend enfin le parti de retourner en Toscane. Un malheureux moment pensa le perdre avant son départ. Guidé par la curiosité, il étoit monté à la tour d'une mosquée pour voir le Serrail & peut-être quelques Sultanes. On le sut; c'étoit un crime digne de mort dans un Chrétien, ou qu'il ne pouvoit expier qu'en devenant Musulman. Giraldi fut arrêté, traîné en prison, mené ensuite devant le Mufti & le Visir: il eût infailliblement été condamné à mort si l'Ambassadeur de France & le Baile de Venise, contens d'avoir empêché sa négociation, ne se fussent empressés à lui sauver la vie & la liberté, pour s'en faire un mérite auprès du Grand-Duc. Ferdinand

1598. irrité de se voir trompé dans son attente, ne voulant pas être le jouet de la mauvaise foi des Turcs, se détermine à s'en venger de la maniere la plus éclatante par le moyen de ses galères. Aussi-tôt, il les augmente tant en nombre qu'en forces. Quelque tems après le Chiaous revint avec une autre lettre de Sa Hautesse, pour entamer la négociation d'un nouveau traité : mais Ferdinand lui fit défendre d'approcher même des frontières de la Toscane. Le Grand-Duc ne fut pas beaucoup plus heureux dans les ouvertures qu'il fit à la cour de Madrid pour se reconcilier avec l'Espagne, & pour gagner la confiance du jeune Monarque.

Philippe II étoit mort le 13 septembre, après une maladie longue & pénible. Sa mort n'affligea que ses favoris. Le jeune Philippe III trompa entièrement leur espoir. Les Princes, ordinairement, n'admettent pas volontiers à la participation du gouvernement, ceux dont ils ont en quelque sorte dépendu dans leurs premières années : mais Philippe III prit un parti tout contraire, & s'abandonna sans ré-

ferve aux confeils de don François Gomez Sandoval, marquis de Denia, qui avoit préfidé à fon éducation. Philippe II avoit reftreint fon Miniftère à certain nombre de perfonnes de baffe extraction, & qu'il avoit pour ainfi dire créées, afin de les élever à ce rang, préférablement aux grands qu'il vouloit en éloigner. Le premier acte d'autorité de fon fils fut au contraire d'admettre à fon confeil nombre de gens des familles les plus diftinguées du royaume, & tous alliés & amis de Denia. 1598.

La trifteffe apparente de la Cour fe changea bientôt en démonftrations de joie & d'allégreffe, à l'occafion des nôces du Monarque avec l'archiducheffe Marguerite, fille de l'archiduc Charles de Gratz, & de celles de l'infante Ifabelle, nouvelle fouveraine de Flandre, avec l'archiduc Albert, ci-devant cardinal. Ces mariages devoient être célébrés par procuration à Ferrare devant le Pape même: Sa Sainteté n'omit rien pour engager la nobleffe de l'Italie à fe réunir dans cette ville, afin d'augmenter la pompe & le fafte de ces cérémonies. Ferdi-

1598. nand, malgré tous ses soins, ayant perdu l'espérance de marier la princesse Marie avec le jeune Monarque, chercha à se concilier la bienveillance de la nouvelle Reine & de l'Archiduchesse sa mère, par les présens les plus riches. Don Antoine de Médicis alla au-devant d'elle à Milan, avec un brillant cortège. Don Jean de Médicis devoit se rendre en Espagne pour complimenter le Roi au nom du Grand-Duc. Accompagné de douze Gentilshommes des plus qualifiés de Florence, entouré d'une suite fastueuse, il avoit ordre de se trouver à Barcelone à l'arrivée de la Reine, d'assister aux nôces, & de présenter les riches & superbes présens que le Grand-Duc envoyoit, dans l'intention d'étaler sa grandeur, & de mériter la considération de la cour de Madrid. Don Jean étoit chargé d'une procuration du Grand-Duc pour recevoir l'investiture de Sienne & prêter le serment de fidélité accoutumé. Outre cela, il avoit les instructions les plus étendues pour recouvrer en faveur de son frère, la confiance de cette Couronne. Ferdinand attendoit beaucoup de la bonne intelligence qu'il

avoit entretenue depuis long-tems 1598.
avec Denia : il savoit d'ailleurs que ce favori n'étoit pas ami de Doria ni du duc de Sessa. Mais cet espoir s'évanouit aussi-tôt que le Roi eut montré l'intérêt qu'il prenoit aux affaires de don Pierre de Médicis, & la protection qu'il lui accordoit. Ce malheureux fils du grand Côme, jouet de l'inconstance & de la fortune, étoit en même-tems un objet de pitié pour les Espagnols. Persuadés que Ferdinand devoit, par équité ou par décence, le tirer de cette misère, ils s'appesantissoient continuellement devant Sa Majesté sur l'inflexible dureté du Grand-Duc. Don Pierre avoit présenté le Roi sur les fonts baptismaux, & Philippe III l'aimoit, le plaignoit même autant que ceux qui composoient sa Cour. Les nôces prochaines, le voyage que la Cour faisoit en Arragon, tout cela obligeoit don Pierre à une dépense pour laquelle il étoit très-embarrassé : le Grand-Duc étoit le seul à qui il pût s'adresser. Ferdinand, quoique sensiblement outragé, étoit grand, généreux : Pierre ne l'ignoroit pas. Il eut donc recours à lui de la manière la plus

humble, en convenant de toutes ses
1598. inconséquences. Il lui représenta ce qu'exigeoit de lui l'honneur de sa famille, l'éclat de son rang, & implora sa bienveillance : mais les esprits étoient trop révoltés en Toscane, & Ferdinand trop avancé dans la poursuite rigoureuse de ses droits pour entendre la voix de l'amitié.

Depuis le tems où don Pierre avoit quitté Rome pour retourner en Espagne, le Pape, saisi de l'examen de ses droits, avoit manifesté son sentiment en forme de doutes, & avoit été près de prononcer, après avoir *intimé* deux fois les parties; mais les Avocats de don Pierre & le duc de Sessa avoient employé tous leurs efforts pour empêcher que Sa Sainteté ne prononçât. L'expédition de Ferrare, qui se joignit à ces délais, avoit presque fait oublier cette affaire. La mort de Philippe II fournissant à don Pierre l'occasion d'employer la faveur du nouveau Roi, il eut assez de crédit & de présomption pour réveiller l'ancienne question *de la compétence du for*, & prétendit que Ferdinand étoit feudataire autant pour le domaine de Florence que pour celui

de Sienne. Son intention étoit de faire évoquer, s'il étoit possible, cette cause en Espagne. Une conduite aussi peu réfléchie irrita tellement le Grand-Duc, qu'il ne put s'empêcher de faire sentir à son frère *qu'il le regardoit comme l'ennemi juré de la maison Médicis*, puisqu'il nioit formellement *le droit d'indépendance* que ses ancêtres avoient soutenu avec tant de vigueur. Ce fut alors que don Pierre s'humilia & avoua sa faute : mais le Grand-Duc demeura inflexible ; il voulut que la sentence que devoit rendre le Pape, parut avec la plus grande publicité, protestant qu'il n'écouteroit aucune proposition, qu'il n'accorderoit aucun secours avant d'avoir obtenu ce qu'il demandoit du Pontife ; qu'il prétendoit absolument que toute l'Europe sût s'il étoit usurpateur ou non, & le dernier des feudataires. Nonobstant ces refus pleins de fermeté du Grand-Duc, don Pierre envoya un de ses gentilshommes à Florence avec des recommandations du Roi, du marquis de Denia, & des principaux membres du Conseil. Sa Majesté promettoit même de solliciter Sa Sainteté

1598.

1598. à s'expliquer enfin. Ferdinand gagné par ces instances, consentit à prêter à son frère douze mille écus par an s'il l'agréoit, & fit les avances de deux années. Loin de montrer quelque reconnoissance à ce trait d'amitié fraternelle, don Pierre n'en parut que plus fier & plus avide. Il regarda la généreuse condescendance de Ferdinand comme une marque de crainte & de foiblesse : il osa même demander trois cens mille écus, offrant à ce prix, de renoncer à tous ses droits. Philippe III appuya lui-même ces propositions injustes, & son Ambassadeur eut ordre d'en presser l'acceptation. C'étoit à cette condition rigoureuse, que l'Espagne promettoit de rendre toute sa confiance au Grand-Duc, de lui procurer l'amitié de son frère & celle des principaux Ministres de Sa Majesté. Ferdinand, qui n'ignoroit pas comment les Espagnols étoient disposés à son égard, refusa d'entrer en accommodement avant la sentence du Pape, & enjoignit à l'Ambassadeur de ne plus faire aucune ouverture à ce sujet. Outre cela, le Grand-Duc se trouvoit choqué de la proposition que lui fai-

soit Sa Majesté, d'unir la princesse Marie au duc de Bragance. Philippe II avoit déja fait une tentative semblable, mais Ferdinand s'y étoit refusé, ne jugeant pas que la Maison de Bragance réduite au simple état de particulier, fût alors une alliance sortable pour sa nièce : il vouloit la placer dans un rang au-dessus même de sa naissance, & lui ménageoit avec attention un parti plus avantageux. L'ancienne animosité que le Conseil d'Espagne avoit contre le Grand-Duc se réveilla toute entière à ces refus ; l'on décida qu'il falloit sur le champ lui faire sentir quelle étoit l'indignation du Roi, & lui refuser l'investiture de Sienne jusqu'à ce qu'il eût satisfait don Pierre. On arrêta encore que don Jean de Médicis n'auroit pas les honneurs dus aux Grands d'Espagne, ni la prérogative de se couvrir devant le Roi. Au titre de fils du grand Côme, don Jean joignoit ceux des services qu'il avoit rendus à la Maison d'Autriche ; ce Prince avoit servi en Flandre sous Farnèse, & l'avoit aidé de son bras comme de ses avis dans le conseil de guerre. Il avoit combattu contre les Turcs, en

1598

qualité de Général d'artillerie dans
1598. les troupes de l'Empereur, & s'y étoit acquis beaucoup de gloire par son courage. C'étoit lui-même qui avoit conduit le siège de Gran au défaut de Mansfelt, & prit d'assaut Vicegrade *ou* Plindinbourg. Ces raisons étoient bien suffisantes pour empécher l'Espagne de lui refuser un honneur qu'elle avoit autrefois accordé à un bâtard de la Maison de Savoie. Don Pierre de Médicis sentit toute l'injustice qu'on faisoit à sa famille : il craignit qu'elle ne rejaillît sur sa propre personne, & employa tout son crédit pour engager le Conseil d'Espagne à se désister de cette résolution.

1599. Don Jean eut donc les honneurs auxquels il pouvoit prétendre, mais avec certaine restriction : car il fut statué dans le Conseil de Madrid qu'ayant égard aux bons offices de don Pierre, Sa Majesté permettoit à don Jean de se couvrir dans les audiences ; mais il lui fut défendu de se trouver à la Chapelle, ni de prétendre à une place marquée dans aucune cérémonie publique. Le Roi s'étoit arrêté à Valence pour y attendre la Reine, qui devoit débar-

quer à Binaros. Don Jean qui y étoit arrivé le 4 mars, y reçut l'accueil & les seuls honneurs que ne pouvoit lui refuser la fierté Espagnole. Le marquis de Denia ainsi que les autres Grands du Conseil lui rendirent leur visite : don Pierre n'omit rien pour faire obtenir à son frère toute la satisfaction qu'il desiroit de la Cour. On y admira autant la grandeur que l'élégance & la nouveauté dans les présens qu'envoyoit le Grand-Duc. Don Jean s'y distingua par son air prévenant, affable, poli ; par son esprit & par les connoissances que l'éducation, éclairée par l'expérience lui avoit procurées ; il sollicita l'investiture de Sienne ; mais différens prétextes qu'on avoit imaginés pour ne point le satisfaire aussitôt, la lui firent refuser jusqu'à ce que la Cour fût de retour à Madrid. Les nôces & le nouveau systême du gouvernement ne permettoient pas au Ministère de s'occuper d'objets importans ; ainsi don Jean ne put en obtenir aucune décision. Le nombre des Conseillers d'Etat avoit été porté jusqu'à vingt : c'étoit à eux qu'on renvoyoit toutes les affaires ; il falloit que cha-

1599.

cun des membres connût de tout ce
1599. qui étoit présenté au Conseil. Il en résultoit nécessairement des longueurs & des délais toujours préjudiciables : de sorte que les inconvéniens dont on s'étoit plaint avec tant de raison sous le Ministère précédent, se trouvoient infiniment multipliés dans le gouvernement actuel. En effet, un Conseil si nombreux ne pouvoit qu'occasionner des décisions contradictoires, & presque toujours produites par les vues d'intérêt particulières des membres les plus accrédités. Malheureusement pour le Grand-Duc, tous les esprits se réunirent pour soutenir les prétentions de don Pierre. On adopta comme principe certain, que le roi d'Espagne, à titre de Seigneur direct du fief de Sienne, avoit droit d'évoquer à son tribunal, la cause des deux freres. En conséquence, le Pape fut sollicité de dégager les parties du compromis dont elles étoient convenues, & de laisser à la cour de Madrid l'instruction de ce procès. Ce parti ne réunissant pas tous les suffrages, on se détermina à s'en tenir à la décision du Pontife; mais on refusa au Grand-Duc l'investiture du

Siennois, juſqu'à ce qu'il eût donné une ſatisfaction complette à ſon frère. Don Pierre faiſoit de continuelles inſtances, à cauſe du triſte état où il étoit plongé. Le Roi touché de compaſſion, lui envoya quelques ſecours au-delà de ſes appointemens. 1599.

Avant d'entamer cette affaire, le Roi chargea l'archiduc Albert & don Jean de Médicis de mettre tout en uſage auprès du Grand-Duc, lorſqu'ils ſeroient de retour à Florence, afin d'engager Son Alteſſe à prendre ſur ſon compe les dettes de don Pierre, qui ſe montoient à cinq cens mille écus, & à lui laiſſer tous ſes revenus libres. L'opinion que le cabinet d'Eſpagne avoit des grandes richeſſes de Ferdinand, le déterminoit à de ſemblables propoſitions. On penſoit encore qu'il pourroit prêter quelque ſomme à la Monarchie; l'argent étoit devenu extrêmement rare en Eſpagne. Le Roi mendioit pour ainſi dire des dons gratuits aux Cours qui ſe tenoient en Arragon: la Flandre exigeoit des remiſes aſſez conſidérables: l'archiduc Albert avoit dépenſé pour ſes nôces deux cens cinquante mille écus que Phi-

1599. lippe II avoit assignés par mois pour soutenir la guerre Pour parer à des désordres si multipliés, on vouloit que le Grand-Duc donnât des armes & prêtât une partie des sommes dont on avoit besoin ; mais tant de demandes exorbitantes furent refusées : le Ministère, qui ne recevoit que les négatives les plus formelles, s'en irrita davantage contre Ferdinand : enfin, telles étoient les dispositions du cabinet d'Espagne, lorsque don Jean prit congé pour retourner en Italie. La Cour déja blessée de tant de refus, se trouva bientôt offensée, lorsqu'on y connut les arrangemens que Son Altesse prenoit avec le roi de France.

Le duc de Luxembourg venoit d'être rappelé de Ferrare, comme peu capable de ménager les intérêts de Henri IV auprès du Pape. Silleri, en qui l'on crut remarquer toutes les qualités nécessaires à ces vues, fut nommé pour le remplacer. On le charga surtout de deux affaires importantes : l'une de faire valoir les droits que Henri avoit sur le marquisat de Saluce, droits dont la décision avoit été remise au Pape par le traité de Vervins;

l'autre d'opérer la caſſation (*a*) du mariage de Sa Majeſté avec Marguerite de Valois. Toute la France deſiroit au Roi un ſucceſſeur légitime. La Reine ne ſe refuſoit pas à ce divorce : elle craignoit ſeulement la foibleſſe du Monarque, & qu'en ſe retirant, ce ne fût pour céder ſa place à la rivale qu'elle avoit dans Gabrielle d'Eſtrée : mais la mort de cette favorite diſſipa toutes les craintes que Marguerite avoit concues, & donna au Roi la liberté de ſonger à un mariage qui remplît tous ſes deſirs. Il ſe préſentoit différens partis, une princeſſe de Saxe, une de Brandebourg, une de Bavière, ou la fille du comte d'Arby qui, après le roi d'Ecoſſe, étoit la plus proche héritière de la couronne d'Angleterre. Mais Henri preſſé par le cardinal de Gondi, & guidé par ſa propre grandeur d'ame, préféra Marie de Médicis, parce qu'il s'acquittoit, par-là, d'un tribut de reconnoiſſance, & qu'il effectuoit la parole qu'il avoit ſouvent 1599.

(*a*) Voyez-en les raiſons dans une pièce très-curieuſe, intitulée : *le Divorce Satyrique. Note du Trad.*

réitérée, sans avoir encore pu l'ac-
1599. complir.

Marie de Médicis, née le 26 août 1573, étoit fille du grand-duc François & de Jeanne d'Autriche : âgée alors de vingt-cinq ans, elle joignoit à une grande beauté toutes les qualités qu'avoit pu lui procurer une excellente éducation, & étoit digne de la plus haute fortune. Elle avoit été élevée par Françoise des Ursins, dame Romaine, qui l'avoit attentivement suivie & tenue comme dans la retraite. Peu instruite des affaires & des usages de la société, cette Princesse ne s'étoit appliquée qu'à montrer sa docilité ainsi que le respect qu'elle avoit pour le Grand-Duc & son épouse. La cour d'Espagne, qui, depuis long-tems, avoit eu quelques soupçons sur les vues de Ferdinand, auroit voulu disposer de la main de Marie. Philippe s'étoit opposé à son union avec le duc de Parme, quoique le fameux Alexandre Farnèse voulût faire ce mariage pour allier les deux Maisons. En 1593, Rodolphe II avoit désapprouvé le projet du roi d'Espagne, qui vouloit la donner au duc de Bragance, &

avoit engagé le Grand-Duc à n'en [redacted]
point diſpoſer, à moins que Sa Majeſté 1599.
Impériale n'eût trouvé pour Marie un parti beaucoup plus convenable. Cette affaire étoit donc ainſi reſtée en balance juſqu'en 1597. Alors, Rodolphe déclara qu'il la demandoit, ou pour lui-même, ou pour l'Archiduc, qui ſeroit élu Roi des Romains. Il propoſa un terme pour accomplir ſon deſſein; terme, au bout duquel les deux parties devoient être dans leur pleine & entière liberté; il fut même prolongé d'un commun accord. Comme il expiroit au mois de mai, Corradinio, conſeiller de l'Empereur, vint alors à Florence pour convenir de la dot, & obtenir du tems. Quant au premier article, il fut arrêté qu'on donneroit ſix cens mille écus, ſi Marie épouſoit l'Empereur, & quatre cens mille, ſi elle épouſoit le roi des Romains. Rodolphe exigea en outre que le mariage ne ſeroit célébré que lorſque la paix ſeroit faite avec le Turc; mais Son Alteſſe rebuté de ces délais, qui expoſoient la Princeſſe à la plus grande incertitude, déclara qu'il renonçoit à toute convention, & qu'il étoit déſormais libre de

1599. marier sa nièce à sa volonté. Ferdinand avoit plusieurs motifs pour rompre avec l'Empereur ; l'âge de Marie, l'avis qu'il reçut de la mort de Gabrielle, & la protestation de Henri IV, qui assuroit positivement *qu'il vouloit remplir ses anciennes promesses.*

Le cardinal de Gondi avoit fait un voyage à Florence en 1592, pour engager le Grand-Duc à secourir le roi de Navarre, en lui protestant que Sa Majesté avoit vraiment l'intention de devenir catholique ; il avoit alors concerté avec Son Altesse tout le plan des opérations nécessaires pour réunir la France entiere sous le sceptre de ce Monarque : ils étoient aussi convenus de tout ce qui fut effectué par la suite. Le Grand-Duc avoit promis un (*a*) million d'or, & le cardinal de Gondi avoit certifié au nom du Roi que Sa Majesté feroit casser son mariage pour épouser Marie. Ferdinand avoit aussi-tôt envoyé le portrait de cette Princesse. La promesse avoit été ratifiée par la Cielle. Jérôme Gondi, de retour à

(*a*) Trois millions de ce tems-là.

Florence, avoit aussi flatté l'espoir de Son Altesse : mais la conclusion de cette affaire dépendant d'un grand nombre de circonstances, de conditions incertaines, & Sa Majesté ayant alors la plus forte passion pour Gabrielle, le projet avoit été suspendu ; de sorte que Ferdinand s'étoit cru en droit de jetter ses vues où la fortune lui présenteroit quelqu'autre parti plus sûr. 1599.

Les choses étoient dans cet état, lorsque l'ambassadeur Silleri eut ordre de demander au Grand-Duc s'il pouvoit encore disposer de la Princesse ; &, dans cette heureuse supposition de hâter un hymen aussi desiré. En effet, Silleri, dans cette demande, présentoit réellement les vœux de tous les bons François, qui, connoissant le foible que Henri avoit pour les femmes, desiroient que ce mariage fût conclu avant qu'une autre personne s'emparât du cœur de Sa Majesté. Le Grand-Duc étoit libre de tout engagement, & très-disposé à cimenter une alliance si glorieuse pour la Maison Médicis. Néanmoins, il ne voulut pas terminer, à moins que la cassation du mariage de Henri n'eût été légalement

[redacted] prononcée, & publiée authentiquement. En attendant, Son Altesse consentit à régler l'article de la dot, & tous les préliminaires qui devoient assurer le succès de cette affaire. Silleri ne tarda pas à être instruit que la Sorbonne avoit arrangé tous les articles : on lui répondit de l'appui du cardinal de Florence, & l'on pensa que le Pape ne seroit pas long-tems à prononcer. Silleri étant parti pour sa commission, le Grand-Duc résolut d'envoyer en France un homme sûr & capable de disposer secrètement toutes les choses, sans donner le moindre soupçon sur l'objet de son voyage. Ce fut le chanoine Baccio Giovannini que Son Altesse choisit pour cette démarche délicate. C'étoit un de ses Secrétaires les plus affidés & les plus instruits. Comme il avoit déja été envoyé en Lorraine, il connoissoit l'état de la France. Né de basse extraction, il avoit été domestique & palfrenier chez Concino, qui ayant remarqué dans ce jeune-homme des qualités au-dessus de sa naissance, s'étoit fait un plaisir de l'instruire, pour l'initier ensuite dans le secrétariat. Giovannini profita si

1599.

avantageusement des leçons de son bienfaiteur, qu'il devint Secrétaire de la grande-duchesse Jeanne, & ensuite de Blanche : enfin, Ferdinand lui apprit l'art difficile de négocier habilement les intérêts de l'Etat ; élevé ainsi par son propre mérite, il justifia le choix qu'on avoit fait de sa personne, par sa pénétration, son adresse dans les affaires, son désintéressement, & sur-tout par la conduite irréprochable qu'il tint étant au service de Blanche, n'ayant jamais voulu participer à aucune des intrigues de cette méchante femme. Tel étoit le sujet sur qui le Grand-Duc jeta les yeux pour cette démarche importante. Envoyé sous prétexte d'être présent au recouvrement des créances de Ferdinand, il étoit chargé d'offrir au Roi cinq cens mille écus de dot, & qu'en outre Son Altesse feroit conduire à ses propres frais, la Princesse jusqu'à Marseille. C'étoit à Villeroi que Henri avoit confié cette affaire : Giovannini lui fut adressé : mais il apprit avec étonnement que le Roi demandoit un million & demi pour dot, & que le mariage étoit déja publié à la Cour

1599.

[redacted] comme une affaire conclue. La France
1599. fondoit ses prétentions sur une dépêche du cardinal de Gondi. Celui-ci écrivant au Roi en 1592, concernant l'entrevue qu'il avoit eue avec Ferdinand, avoit confondu d'une manière fort équivoque le million que Son Altesse promettoit comme subsides, avec une autre somme qu'elle proposoit pour le mariage de Marie : de sorte qu'on pouvoit croire que le million étoit offert pour cet objet. « Or, di-» soit-on en France, si le Grand-Duc » offroit un million pour dot lorsque » Sa Majesté avoit le moins d'espoir » de monter sur le trône, cette somme » doit donc être à présent augmentée, » puisque Sa Majesté est parvenue au » comble de la grandeur & de la puis-» sance ».

Une demande aussi exorbitante offensa le Grand-Duc : il la regarda comme un outrage, & comme une négative formelle. Il fit représenter à Villeroi que jamais on n'avoit pu parler de cette somme pour dot, tandis qu'il n'y avoit encore aucun engagement de pris pour ce mariage ; que d'ailleurs, cette perspective paroissoit d'autant

d'autant plus éloignée avant & depuis [redacted]
la catholicité du Roi, que le Pape sem- 1599.
bloit se refuser à la cassation du mariage de Sa Majesté: que Son Altesse n'osant se flatter d'aucun espoir à cet égard, avoit même jeté ses vues ailleurs pendant tout cet intervalle. Ferdinand observoit encore qu'exiger de lui une somme si considérable & si disproportionnée à l'état de sa famille, c'étoit manifestement faire un vil trafic de son alliance, ou se refuser à tout arrangement; que son rang & la dignité de sa personne ne lui permettoient pas d'acheter un honneur qui n'étoit pas nouveau dans sa famille: enfin que c'étoit bien mal payer les services qu'il avoit si généreusement rendus au Roi. Le million que Son Altesse avoit promis pour subsides, étoit fourni; les dépenses qu'on ne pouvoit même compter comme créances à répéter sur Sa Majesté, mais faites pour son service, se montoient presqu'à la même somme: de sorte que si l'on y eût joint ce qu'on demandoit pour dot, cette alliance eût coûté plus de trois millions. Le Grand-Duc concluoit donc avec justice que c'étoit

être ingrat envers lui, & se refuser
1599. ouvertement à cette alliance, après la manière dont il avoit obligé Sa Majesté, sans envisager aucun lucre & d'une manière aussi libérale, lorsqu'elle étoit dans le plus pressant besoin : qu'il s'étoit même alors exposé à la haine & à l'inimitié des Souverains les plus puissans de l'Europe.

Ces représentations retardèrent les arrangemens. Le Grand-Duc soupçonnoit Villeroi d'en être la cause; mais Villeroi voulut justifier sa conduite, en faisant cette lettre à Vinta, le 6 novembre : « Je vous supplie de » croire que je ne souhaite rien tant que » de voir le Roi marié avec la Prin» cesse : tels sont aussi les desirs de ceux » qui aiment Sa Majesté & la France; » chacun s'explique ouvertement à ce » sujet, & les desirs se fortifient à me» sure que le tems de la cassation du » mariage approche. Cette affaire ne » peut être long-tems différée, & nous » espérons la voir finir selon nos vœux, » avant que ce courier-ci revienne. » Je sais aussi, & je puis vous l'assurer, » que Sa Majesté préfère l'alliance de » Son Altesse à toute autre. Elle con-

» ſidère en cela les bons ſervices qu'elle 1599.
» a reçus du Grand-Duc dans ſes preſ-
» ſans beſoins ; ſervices qu'elle n'ou-
» bliera jamais, & qu'elle deſire au
» contraire payer du plus ſincère
» retour. Sa Majeſté n'eſt pas moins
» flattée du rapport avantageux qu'on
» lui a fait des vertus & des qualités
» éminentes de la Princeſſe », &c. Mais Villeroi inſiſtoit toujours ſur la ſomme d'un million. Ces délais ne pouvoient que nuire à la réuſſite. D'un autre côté, les amis du Grand-Duc le blâmoient d'avoir trop peu de condeſcendance, tandis que ſes ennemis faiſoient tous leurs efforts pour empêcher le mariage. Dans Florence, ce n'étoit qu'acclamations & cris d'allégreſſe pour féliciter le Grand-Duc & le Roi. Jacques Corſi, un des premiers perſonnages de la nobleſſe, apprenant le ſujet des débats qu'il y avoit au ſujet de la dot, oſa ſupplier Ferdinand, au nom de ſes concitoyens, de céder aux demandes du Roi, & lui offrit les bourſes de toute la Ville, afin de completter la ſomme. Marie témoigna combien elle étoit reconnoiſſante d'un procédé auſſi flatteur, que nouveau pour elle. Les arran-

gemens que ſon oncle avoit ménagés
1599. auprès de l'Empereur ayant été ſuſpendus pendant ſept ans, Marie étoit tombée dans une profonde mélancolie. Outre qu'elle perdoit preſque l'eſpoir de tout autre parti, elle redoutoit encore l'un ou l'autre de ces engagemens, parce qu'elle n'auroit pas voulu paſſer en Allemagne. Inſtruite ſur le compte de l'Empereur & de l'Archiduc, à peine ſut-elle qu'on n'étoit pas éloigné de la donner à Mathias, prince difforme & violent, qu'elle fit les plus vives inſtances auprès du Grand-Duc, lui demandant d'être plutôt renfermée dans un Cloître. Sa ſanté s'étoit ainſi altérée; ſa beauté commençoit à perdre un peu de ſa fraîcheur & de ſon luſtre: mais la demande de Henri en ranima tout l'éclat.

Les ennemis de Ferdinand craignant que cette alliance ne le rendît tout-puiſſant en Italie, voulurent y mettre les plus grands obſtacles. Déjà l'on ſoupçonnoit une ligue concertée entre la France, Veniſe, & le Grand-Duc, dans l'intention d'empêcher que le marquiſat de Saluce ne reſtât au duc de Savoie. Agitée de cette crainte, la cour

de Madrid envoya pour Gouverneur à Milan, le cómte de Fuentes, le héros de la nation. La foibleſſe de l'Eſpagne ne lui permettoit pas de ſe jetter dans les embarras d'une guerre nouvelle ; en conſéquence, on ſe détermina à ſe ſervir de toutes les ruſes de la politique, afin de moleſter Ferdinand. Le duc de Seſſa ſaiſit avec empreſſement l'occaſion favorable d'exercer tous ſes talens dans ce genre, en eſſayant de ſoulever le Pape & toute la ville de Rome contre Son Alteſſe. Il n'étoit pas difficile d'exciter l'humeur avide d'un Pontife ambitieux dévoré du deſir d'élever ſa famille, & qui ne voyoit qu'avec la plus ſombre jalouſie le Grand-Duc ajouter à ſa grandeur par une alliance auſſi brillante. Offenſé mortellement d'avoir été la fable publique lorſqu'on eut découvert le complot qu'il avoit tramé avec Doria & Seſſa, pour fondre ſur la Toſcane, il guettoit un heureux haſard, afin de faire ſentir tout le poids de ſon indignation au Grand-Duc, qui n'avoit tenu aucun compte de ce que Sa Sainteté lui avoit écrit de Ferrare pour ſe juſtifier du projet d'envahir ſes Etats. 1599.

1599. Il y a vers l'extrêmité supérieure de la Toscane un marais appelé *les Chianes*. Ce marais se porte en longueur entre l'Arno & le Tibre : c'est par ses extrêmités qu'il décharge, dans ces deux fleuves, les eaux surabondantes qui s'y amassent. Cette division des eaux, produite par la pente naturelle du terrain, n'étoit pas inconnue du tems de Tibère (*a*). On la regardoit à Rome comme la cause du gonflement du Tybre & des funestes inondations de la Capitale. On sait quelle contestation les Florentins eurent alors à essuyer; on n'ignore pas non plus que le Sénat reconnut, même par un decret, que les craintes qu'on avoit alors venoient d'une supposition mal fondée. Les Romains cesserent de s'en occuper jusqu'au tems de Ferdinand. Attentif à l'amélioration de ses domaines, aux progrès de l'agriculture, au bien de ses sujets, le Grand-Duc avoit fait creuser des canaux pour empêcher l'*expansion*, l'épanchement des eaux, & acquérir ainsi de nouveaux terrains au profit des agriculteurs. La salubrité du

(*a*) Tacite, *Annal.* 1, c. 79.

climat y fut aussi considérée. Les digues qu'il avoit fallu élever, les torrens qu'on avoit détournés, exciterent les plaintes d'une multitude ignorante. On prétendit que ces travaux avoient sensiblement changé la division naturelle des eaux de ce marais, l'on ne manqua pas de conclure que le débordement si funeste du Tybre, arrivé en 1598, en étoit l'effet malheureux. Ces digues, assuroit-on, ces desséchemens faits par les Florentins, avoient rejetté les eaux du côté où la pente naturelle du sol les porte dans le *Paglia*, & de là dans le Tybre. Pour prouver cette absurde assertion, l'on observa que Florence, lors de l'inondation de Rome, n'avoit éprouvé aucun dommage du fleuve de l'Arno. Toute cette ville fut donc allarmée des opérations du Grand-Duc. Sessa, plus que tout autre, soufloit le feu de la discorde, & excitoit le Pape à recourir à la force pour faire cesser la cause de ces tristes accidens. Sa Sainteté arma les habitans de ses frontières, fit élever imprudemment des digues, qui, sans procurer aucun avantage aux Romains, repoussoient les eaux dans les plaines de la Toscane qu'elles inon-

1599.

derent. Bientôt les débats s'élevènt entre les peuples limitrophes des deux Etats ; les Toscans irrités renversent ces digues ; les hostilités réciproques commencent, & la guerre en alloit être la suite indispensable, si ces troubles n'eussent été arrêtés avec prudence. Le Grand-Duc demanda au Pape de nommer des Experts, assurant qu'il s'en rapporteroit à leur décision ; mais le Pontife, accoutumé par le succès de l'invasion de Ferrare, à être juge dans sa propre cause, se refusa à ce moyen de terminer les différens, & prétendit avec colère que Ferdinand lui fît toute satisfaction. Fier, ou plutôt enivré d'un fol orgueil, depuis qu'il avoit marié sa nièce au duc de Parme, il croyoit que l'Italie alloit trembler devant lui, & s'imaginoit être l'arbitre de toutes les affaires de cette contrée. Il expédia sept cens Corses vers la Chiana, mais le Grand-Duc y avoit posté cinq mille fantassins, & deux cens chevaux. Néanmoins Ferdinand réfléchit qu'une guerre dans cette circonstance, pouvoit mettre toute l'Italie en feu ; que les Espagnols ne manqueroient pas de pousser le Pontife à la

1599.

soutenir ; d'autant plus que les Papes, toujours sûrs de ne rien perdre, cherchoient volontiers à troubler les affaires pour acquérir quelque domaine en faveur de leurs neveux. Arrêté par ces sages motifs, Ferdinand s'adresse au marquis de Denia, alors duc de Lerme ; il l'engage à supplier le roi d'Espagne de se rendre l'arbitre de ce différent survenu sur les confins du Siennois, dont Sa Majesté est le Seigneur direct, & qui par cette raison peut interposer toute son autorité. La cour d'Espagne ne fit que rire de l'embarras du Grand-Duc : & ce ne fut qu'à la médiation du Roi de France, que Sa Sainteté consentit à nommer des Commissaires pour décider la querelle, comme Silleri l'avoit demandé au nom de Henri IV. Pendant ces débats, le Nonce du Pape intriguoit à Paris afin de rompre tous les arrangemens concertés pour le mariage du Roi avec la princesse Marie, & proposoit une Archiduchesse. Il espéroit d'autant plus réussir, qu'il se promettoit l'appui du duc de Savoie que la cour de France attendoit chaque jour. 1599.

La possession du marquisat de Saluce

étoit ſur le point de ne plus dépendre
1599. de la déciſion de Sa Sainteté, comme on en étoit convenu par le traité de Vervins. Le duc de Savoie étoit las de voir ce Marquiſat reſter en ſequeſtre entre les mains du Pontife. Ce Prince s'imaginant avoir plus d'habileté que le Miniſtère de France, ſe promettoit par quelque ruſe, d'en ſurprendre la bonne foi: en conſéquence, il ſe rendit à Paris, dans le deſſein d'arranger à ſon gré cette affaire. On fut extrêmement étonné d'une réſolution ſi hardie: mais les gens éclairés ne tardèrent pas à connoître l'objet de tous les ſtratagêmes d'Emmanuel. Il ſe propoſoit ſurtout de faire manquer le mariage du Roi avec la princeſſe Marie; il le diſoit hautement, & prouvoit ſes intentions par l'animoſité pleine de mépris qu'il faiſoit éclater contre le Grand-Duc, en l'appellant *le Duc marchand*, & *le Prince des banquiers*. Il gagna mademoiſelle d'Entragues, nouvelle favorite du Roi, & oſa ſe flatter d'une entière réuſſite de la diviſion du Miniſtère. Cette affaire n'étoit plus dans les mains des deux Gondi, qui avoient mal-à-propos aſſuré & ſoutenoient en-

core que Ferdinand avoit promis un million de dot : Villeroi, de Rosny, autrement *Sully*, en étoient seuls chargés. Celui-ci, quoique Protestant, ne haïssoit pas alors le Grand-Duc. Imitateur des vertus de son Roi, il approuvoit la bonne intelligence qui regnoit entre les deux amis, & croyoit Ferdinand digne d'une si haute alliance. N'aimant pas les Gondi qui étoient ses rivaux auprès de son Maître ; ouvertement déclaré contre le duc de Savoie, ce Ministre, malgré son caractère austère & peu liant, traitoit volontiers avec le Secrétaire du Grand-Duc, parce que ses vues s'accordoient parfaitement avec celles de Son Altesse. Le Roi desiroit la conclusion du mariage : mais Gondi l'arrêtoit en le faisant persister dans la demande d'un million. D'un autre côté, Ferdinand s'obstinoit à ne vouloir pas acheter cette alliance : & pour montrer qu'il ne craignoit pas les artifices du duc de Savoie, il fit déclarer qu'il ne termineroit cette affaire qu'après avoir appris qu'Emmanuel auroit quitté la France.

1599.

Pendant tous ces débats, on apprit à la cour de France que le Pape avoit

1599. prononcé la cassation du mariage de Henri, & qu'il le mettoit en liberté de contracter de nouveaux engagemens. Alors, le duc de Savoie sentit bien qu'il falloit dissimuler son dépit & cacher la haine qu'il avoit contre le Grand-Duc. Le Roi lui déclarant ses intentions, Emmanuel lui fit cette réponse: « Sire, vous ne pouvez prendre un » parti plus avantageux pour votre » Royaume, ni faire un meilleur choix » que la princesse Marie. Elle joint » toutes les graces aux vertus; ce qui » la rend digne d'un aussi grand Mo» narque. J'avoue que le Grand-Duc » & moi, nous ne sommes pas trop » d'accord: mais comme l'un & l'autre » nous avons des enfans, Votre Ma» jesté aura toute autorité pour nous » arranger ensemble, & pourra parler » en pere lorsqu'elle aura besoin de » nos services ». Le Roi goûta cette réponse, en lui montrant qu'il profiteroit volontiers de ces offres. Il fit venir Villeroi & le Chancelier, leur déclara qu'étant libre, il vouloit prouver à tout le Royaume combien l'on s'étoit trompé, & que son intention étoit décidément d'épouser la princesse Ma-

rie: en conséquence il les chargea de conclure le traité. Ni les pleurs, ni les charmes de la favorite ne furent capables de vaincre la fermeté de Henri; & Villeroi dès ce moment s'expliqua sans équivoque avec le Grand-Duc: « Il n'est plus tems de disputer, écri- » voit-il à Vinta; il faut s'accorder, » terminer enfin; car le Roi est décidé, » & souhaite que les amis le soient » aussi. Comme il n'est pas probable » qu'on puisse s'arranger par lettres, » puisque l'on ne peut y répondre sur » le champ aux difficultés, & que d'ail- » leurs une missive n'a point de ca- » ractère qui autorise à prendre un » parti, Sa Majesté s'est déterminée à » vous envoyer Silleri, persuadé que » c'étoit le moyen le plus direct de finir. » Je vous prie donc de faire approu- » ver cette résolution aux amis, & » d'agréer l'avis d'un de leurs servi- » teurs. J'adresse cette lettre à Silleri, » afin qu'il vous la fasse tenir. C'est » mon fils qui l'apporte, car le Roi » l'envoye à Rome pour remercier Sa » Sainteté du jugement que ses Com- » missaires ont rendu sur la cassation » de son mariage ».

1599.

1600. Il sembloit que cette lettre ne laissât aucun doute sur sa franchise ni sur son zèle pour les intérêts du Roi & du Grand-Duc : cependant Giovannini sut découvrir tout l'artifice de Villeroi: il vit qu'il vouloit se rendre l'arbitre absolu de cette affaire, en donnant à Silleri le pouvoir de fixer les articles. Le but qu'il se proposoit étoit d'exclure Sully de cette négociation, & de contraindre le Grand-Duc à donner un million de dot, en le tenant en suspens par des manœuvres très-longues & très-fastidieuses. Ferdinand voulut prévenir ce stratagême, & demanda que Giovannini fût seul chargé de traiter directement avec le Roi: on convint aussi que Sully seroit admis à ces arrangemens, parce que c'étoit de lui que le Grand-Duc attendoit l'entière réussite de ses vues. Giovannini fut donc muni des pouvoirs nécessaires pour terminer. Il eut de nouvelles instructions qui remettoient à sa prudence la somme qu'il s'agiroit de payer, tant en argent comptant, qu'aux termes dont on conviendroit. Ferdinand, qui ne vouloit pas choquer les Espagnols, s'abstenoit d'écrire au

roi de France, mais il avoit donné à Giovannini le caractère qu'il lui falloit auprès de Sa Majesté, le chargeant d'excuser son silence, & de protester au Roi de la manière la plus affectueuse à quel point son amitié pour lui étoit tendre & sincère. Pour éviter que Gondi, ainsi que la favorite eussent connoissance de ce qui se passoit, ce fut chez Villeroi que Giovannini eut les audiences de Sa Majesté. Henri s'y plaignit que le Grand-Duc ne voulût pas accorder un million comme il en étoit convenu, & qu'il fît moins de cas de son alliance que quand Sa Majesté se trouvoit dans le plus grand danger. « Je » destinois cette somme, ajouta le Roi, » à équipper une flotte à Marseille; » elle n'auroit même pas été moins » utile à Son Altesse qu'à moi ». Giovannini justifia la conduite de son maître. Dès que Henri eut connu l'intrigue de ses Ministres, il joignit à Sully deux autres personnes pour traiter cette affaire, lui fit plusieurs questions relatives à la Toscane & aux qualités de la Princesse; car Henri souhaitoit qu'elle fût belle, grande, & qu'elle aimât la chasse. Enfin, il lui demanda 1600.

1600. s'il croyoit qu'*elle lui fît bientôt d'aussi beaux enfans que ceux qu'il avoit eus de Gabrielle.* Les réponses de Sully se devinent aisément.

Sully, autorisé à négocier cette alliance, crut d'abord qu'il étoit essentiel de ne rien communiquer à ses coopérateurs, & de ne s'expliquer qu'avec le Roi. Il ne vit donc que Giovannini. « Le Roi, lui disoit-il, me traite » quelquefois de *sot*; cependant il se » rend à mes avis. Reposez-vous sur » moi : votre maître sera content de » mes procédés. Il faut ici du secret, » afin que cette écervelée d'Entragues » ne pénètre rien : car elle en seroit » furieuse, & pourroit inspirer quel» que dégoût à Sa Majesté ». Ils convinrent entr'eux de proposer au Roi six cens mille écus d'or pour dot, dont deux cens cinquante mille en billets de crédit au nom de Gondi, & trois cens cinquante mille payables après la conclusion du mariage, soit à Marseille, soit à Lyon. Henri insista sur la somme de huit cens mille écus; mais Sully le détermina à se rendre aux offres de Giovannini. « Sire, lui » dit Sully, puisque vos Ministres

» d'Etat vous conſeillent en Finan-
» ciers, moi qui ſuis Financier, je 1600.
» vais vous conſeiller en Miniſtre d'E-
» tat. Il n'eſt pas de la dignité de vo-
» tre perſonne de prendre une femme
» pour de l'argent; de même qu'il ne
» faut pas que le Grand-Duc achète
» votre alliance pour telle ou telle
» ſomme. Cependant il vous donne
» une dot auſſi grande qu'ait jamais eue
» Reine de France. Souvenez-vous
» que Charles IX n'eut que cent mille
» *thalères* qu'il diſtribua aux gens qui
» étoient à ſon ſervice. Ce ſont des
» enfans que vous devez deſirer. Un
» fils ſera votre ſûreté, celle du
» Royaume, le bonheur de vos ſujets;
» & cela eſt préférable à tout l'or de
» l'Italie. Sachez que deux cens mille
» écus, je vous les gagne d'un coup
» de plume ſur vos revenus. *Or*
» *donc*, répondit le Roi, *je ſuis con-*
» *tent;* je me marierai, & je ferai
» ce que tu veux, Sully: achève
» ton ouvrage ». Le Roi s'étant ainſi
décidé, & le duc de Savoie ayant
quitté la France, les Commiſſaires ſe
réunirent pour conclure le traité. On
les laiſſa procéder avec toutes les for-

1600. malités ordinaires, afin de cacher les opérations ſecrètes de Sully. Les articles furent ſignés, & Silleri ſe rendit à Florence pour en paſſer l'acte formel. Henri témoigna au Grand-Duc la ſatisfaction qu'il avoit de ces arrangemens, en lui faiſant remettre cette lettre de ſa main, en date du 9 mars. « Mon Couſin, les preuves que j'ai » reçues de votre amitié m'ont pénétré de reconnoiſſance au point que » ni notre commun ſilence, ni le tems » ne pourront en effacer le ſouvenir, » comme je l'ai aſſuré à Baccio Giovannini lorſqu'il m'a remis votre lettre du » mois dernier. Il me ſemble que Dieu » qui connoît le fond de mon cœur, » m'a accordé la faveur la plus ſignalée, en me conduiſant comme par » la main au point où je me trouve » de pouvoir vous en faire une proteſtation, qui doit nous ſatisfaire également l'un & l'autre; & je la fais » encore de meilleure volonté, que » je ne puis vous le marquer par écrit. » Je me réfère en cela à ce que vous » dira mon ambaſſadeur Silleri & à ce » que votre Secrétaire vous en écrira » de ma part. Je prie Dieu », &c.

1600.

CHAPITRE IX.

Mariage de Henri IV, solemnellement publié & célébré à Florence. Voyage de la Reine à Marseille. Son arrivée à Lyon, où le Roi vient la trouver. Haine implacable que les Espagnols conçoivent contre le Grand-Duc à l'occasion de ce mariage. Ouvertures qu'ils font au Pape pour s'unir à lui, & pour accabler ensemble Ferdinand. Déclaration de Henri, qui lui promet ouvertement des secours. Le faux Sébastien, roi de Portugal, est arrêté.

LES tems, & les circonstances particulières où se trouvoit Henri IV, sembloient exiger que ce mariage dont il avoit tant été parlé en Europe, fût confirmé par le Pape. Sa Sainteté en avoit conçu de l'envie, & même elle ne la dissimuloit pas. Elle avoit fait offrir au Roi une fille de Jean-François Aldovrandin, avec un million de dot. Mais Sully s'étoit toujours opposé à cette alliance. Les Espagnols &

1600. le duc de Savoie représentoient Henri IV au Pontife comme étant près de conquérir l'Italie, & de la partager entre lui, les Vénitiens & Ferdinand. Le Grand-Duc n'avoit pas voulu communiquer au Pape les arrangemens qu'il prenoit pour sa nièce Marie, sachant bien qu'il ne pouvoit se fier à son caractère dissimulé. Cependant, Silleri avoit été assez adroit pour engager le Pontife à écrire lui-même à Ferdinand une lettre dans laquelle il approuvoit ce mariage, & lui demandoit que le cardinal Aldovrandin assistât aux nôces avec le caractère de Légat.

Silleri se rendit donc à Florence avec les pouvoirs qui devoient lui donner toute confiance : il étoit accompagné de d'Alincourt, qui avoit part à la même commission, & revenoit de Rome, où il avoit remercié le Pape au nom du Roi. Il étoit chargé de se trouver au contrat de mariage. Ces deux Ambassadeurs arrivèrent chez le Grand-Duc le 22 avril. Don Jean & don Antoine de Médicis, à la tête de trois cens cavaliers & d'un grand nombre de

gentilshommes, allèrent les recevoir, & les introduisirent de nuit dans la ville à l'éclat d'un grand nombre de lumières, que le peuple avoit préparées de son propre mouvement, & aux acclamations de toute la ville. Le Grand-Duc les reçut dans le palais *Pitti*, & mit tout en usage pour leur rendre les honneurs dus au Roi qu'ils représentoient. Comme la dot avoit été réglée à la cour de France, il n'y eut aucune difficulté pour les autres articles; & le contrat fut passé le 25 du même mois avec les formalités requises. Le Grand-Duc s'obligeoit à faire conduire à ses frais la future épouse jusqu'à Marseille, & d'une manière digne d'un si grand Roi & de la Maison Médicis; 2°. à lui donner ses joyaux, habillemens, parure, comme il convenoit à son rang; sans prétendre que cela fît partie de la dot. Les autres conditions relatives à l'état de la Reine, au retour de la dot & à la faculté de tester, furent réglées conformément à ce qui s'étoit pratiqué par le passé à l'égard des autres reines de France. Dès que le contrat fut signé, d'Alincourt partit pour

1600.

le présenter à Sa Majesté ; & le Grand-
1600. Duc le publia solemnellement le 30 avril.

Le Sénat *des Quarante*, la Noblesse, les premiers citoyens, furent invités au palais *Pitti* pour cette cérémonie. La Reine future, placée sur un trône, y étaloit toute la pompe de ses charmes & de sa gloire : plus bas & à côté du trône étoient assis le Grand-Duc, son épouse, les Princes du Sang, & les principaux personnages de la Cour, chacun selon son rang. Le cavalier Vinta se leva, annonça au public cet événement heureux & si flatteur pour la Maison Médicis. Il lut le contrat de mariage ; & Donat de l'Antella, le premier des Sénateurs, fut l'interprète de la joie publique dans un brillant discours où il célébra les louanges du Roi, de la Reine & du Grand-Duc. Cette cérémonie fut terminée par une autre aussi intéressante, & qui toucha singulièrement les assistans. Le Grand-Duc, laissant de côté toute apparence de grandeur & de majesté, pleurant même de joie & de tendresse, s'avança le premier pour baiser la robe de la

Reine; la Grande-Duchesse & toute l'assemblée en firent autant. L'artillerie, le son des cloches, les feux de joie, invitèrent le peuple à partager cette allégresse. La Cour, suivie du Sénat & de la Noblesse, accompagna la Reine, comme en triomphe, au milieu des acclamations, au lieu où l'on devoit rendre publiquement les actions de graces. Cet appareil fut suivi de banquets, de fêtes, de spectacles, de largesses, dans lesquels le Grand-Duc étala sa magnificence, ses richesses, & fit voir aux François, par ses libéralités, que ce n'étoit point l'amour de l'argent, mais le point d'honneur qui l'avoit empêché de consentir à donner un million pour dot. Après cela, Ferdinand prit avec Silleri les mesures nécessaires pour conduire la Reine à Marseille. On s'occupa du pompeux appareil avec lequel devoient être célébrées les nôces : mais les circonstances où se trouvoit Henri IV, & les événemens qui survinrent, les firent différer jusqu'en septembre.

1600.

D'Alincourt de retour à Paris, remplit de joie tous ceux qui desiroient la conclusion de cette affaire. Le Roi

1600. lui-même en marqua son plaisir ; & combien il étoit satisfait du rapport qu'on lui avoit fait de son épouse. Il en communiqua ses sentimens à Giovannini : il lui détailloit déjà les parties de chasse, de campagne, les voyages qu'il vouloit faire avec elle. Il songeoit même à la mener par tout le Royaume pendant l'espace d'un an. Dans ces voyages, le Roi devoit sur-tout visiter sa maison paternelle de Pau, où il avoit planté un jardin dans sa jeunesse ; & il desiroit voir le fruit du travail de ses mains. Fontenac, ancien serviteur de la Maison de Bourbon, fut chargé d'aller saluer la Reine *de la part du Roi*, & de lui présenter la première lettre que lui écrivoit Sa Majesté, avec un joyau des plus précieux fait exprès pour elle. Henri se reposa sur les soins de Sully pour les préparatifs des nôces, qu'on vouloit célébrer avec tout l'éclat convenable à la grandeur d'un roi de France. Ferdinand avoit fait présent à Sully d'un assortiment considérable de drap, & de dix mille écus d'or en reconnoissance de ses services : aussi ce Ministre n'omit rien pour contribuer au

crédit & à la gloire de la Reine. « Je [redacted]
» ferai en sorte, disoit-il à Giovannini, 1600.
» que d'ici à un an, elle gouverne
» tout le Royaume, & que le Roi dise
» à tous, *soyez du parti de la Reine,*
» *réunissez-vous avec la Reine, délibé-*
» *rez avec la Reine* ».

L'intrigue ne fut pas long-tems à déranger d'aussi favorables dispositions, & à troubler la tranquillité dont les vrais amis du Roi & de la Maison Médicis espéroient jouir au moyen de cette alliance. Ferdinand s'étant empressé de déclarer sa nièce reine de France, le Ministère du Roi prit cette démarche pour un mouvement excessif de vanité : en outre, on regarda ce Prince comme trop intrigant, parce qu'il avoit aussi-tôt voulu former avec Silleri le rôle de la Cour, & proposer les personnes qui devoient être au service de la Reine. Silleri fut très-blâmé de ne s'être pas opposé au bouillant transport du Grand-Duc ; & l'on reprocha de la négligence à Villeroi & au Chancelier, pour n'avoir pas prévenu cet Ambassadeur dans les instructions qu'ils lui avoient remises. La Reine donna dans cette occasion la première

1600. marque de la légéreté qui lui étoit naturelle. Tandis que Ferdinand apportoit tous ses soins pour lui faire l'état de sa Cour avec Silleri, elle assuroit à d'Alincourt qu'elle ne prenoit d'intérêt qu'à une femme qui la servoit. Cette contradiction donnant des soupçons au Roi & à son Conseil contre le Grand-Duc, fut l'origine des intrigues, ainsi que des artifices qui troublerent la Cour & l'agitèrent avec tant d'éclat. Le Roi déclara qu'il se décideroit sur cet article lorsqu'il auroit parlé à la Reine; mais cette Princesse, suivant plutôt ses caprices que ses véritables intérêts, se laissa guider par des personnes abjectes & sans prudence. Depuis sa première jeunesse, elle avoit eu auprès d'elle une femme de la plus basse naissance, aussi dépourvue d'éducation, que dénuée des graces de son sexe; mais douée d'une finesse extrême: c'étoit Eléonore Dori, fille d'un Charpentier, & d'une mère diffamée. Elle avoit été attachée au service de la Princesse pendant le règne du grand-duc François, prince sous lequel de semblables personnages trouvoient facilement à se placer à la Cour. Galigaï qui par son emploi ap-

prochoit tous les jours la Princesse, emploi qui exigeoit même certaine confiance, avoit souvent occasion d'entretenir sa maitresse. En conséquence, elle avoit acquis sur Marie assez d'autorité pour en régler les volontés comme les actions. Le Grand-Duc & son épouse ne le remarquèrent vraisemblablement pas; alors ce fut une négligence de leur part: s'ils s'en apperçurent, ce fut en eux une imprudence extrême de laisser partir cette femme (*a*) avec leur nièce. Devenue l'unique confidente de la Reine, elle fut par la suite la cause de tous les malheurs de cette 1600.

(*a*) Henri IV avoit envoyé une Dame d'atour à la Reine; mais Marie voulut conserver Eléonore, comme nous l'apprend *l'histoire des amours du Grand-Alcandre*, ou de Henri IV. « La Reine, *dit cet écrivain*, » ne voulut point recevoir cette dernière, » disant qu'elle vouloit qu'*Argie* eût cette » charge, & qu'elle avoit amenée pour cela». Ceci ne s'accorde pas avec ce que dit plus bas notre Auteur. Suivant son rapport, Argie ou *Eléonore* (Dori) *Galigai* fut la seule femme de la suite de la Reine, à laquelle Henri IV avoit assuré un état en France. Cette Eléonore fut l'indigne femme du perfide maréchal d'Ancre.

1600. Princesse, & se prépara elle-même sa propre ruine. Elle conseilla à Marie de se rendre indépendante de son oncle, & lui insinua de tarder à demander au Roi les graces d'usage, lorsqu'elle arriveroit en France, afin d'être la maitresse d'en disposer à son gré. Cette circonstance donna une nouvelle force aux soupçons qu'on avoit répandus dans le Ministère François contre les vues ambitieuses du Grand-Duc : malheureusement Ferdinand ne connut que trop tard la cause qui les avoit produits.

Ce mariage excita dans tous les états une défiance pleine de craintes. Venise seule l'approuva en Italie. L'Empereur plus mécontent que personne reproche aux Espagnols d'avoir manqué cette alliance par l'effet de leurs stratagêmes; l'on attribua à cette source la mélancolie & les maladies diverses où Sa Majesté Impériale se trouva plongée par la suite. La cour de Madrid, néanmoins, en fit éclater plus de ressentiment qu'aucune autre Puissance. Lorsque le Grand-Duc avoit communiqué ce mariage à Philippe III, il avoit voulu lui donner à entendre que cette Princesse

étant toute dévouée à la Maison d'Autriche, dont elle descendoit, devenoit comme le gage assuré de la paix entre les couronnes de France, d'Espagne, & le vrai moyen par lequel la Maison Médicis prouveroit à la cour de Madrid qu'elle étoit attachée à ses intérêts comme à son service. Mais Philippe III avoit reçu très-froidement ces protestations & ces politesses ; il avoit seulement répondu à Ferdinand[1] : « Je » desire que les faits répondent à ces » assurances ». Le Ministère de Philippe étoit persuadé que ce mariage devoit nécessairement être accompagné de quelque traité politique ; car les apparences en établissoient la probabilité : d'ailleurs, on n'ignoroit point ce que le Grand-Duc pensoit sur l'état actuel des affaires de l'Italie. 1600.

Tandis que Henri IV se rendoit à Lyon, & conduisoit une armée pour recouvrer Saluce, le duc de Savoie employoit tous les artifices imaginables pour l'arrêter, implorant le secours de l'Espagne, afin d'être en état de repousser la force par la force, malgré le traité qu'il avoit signé à Paris, & par lequel il s'engageoit à la resti-

1600. turion de Saluce, ou à donner une indemnité équivalente. Venise avoit choisi pour Général de ses troupes le prince de Vaudemont, frère de la Grande-Duchesse, & faisoit de nouvelles levées de Lorrains & de Suisses. Enfin personne ne doutoit qu'il n'y eût une ligue secrète pour forcer le duc de Savoie à rendre ce Marquisat, & que le Grand-Duc n'y fût compris, comme sembloient l'insinuer les différens de ces deux Puissances. La cour de Madrid n'avoit plus d'argent : le duc de Lerme ne vouloit pas exposer son crédit par les révolutions d'une guerre nouvelle. Au milieu de tant de foiblesse, l'Espagne prit néanmoins un ton plus fier avec Ferdinand ; on lui différa sous différens prétextes l'investiture de Sienne ; on lui prescrivit pour unique moyen de réconciliation, de secourir don Pierre, & de se charger de l'acquit de toutes ses dettes. D'un autre côté, l'on prit garde de la trop offenser, de peur qu'il ne prît ouvertement le parti de la France ; & l'on agit de manière à le tenir entre la crainte & l'espoir. Ferdinand affectoit le plus grand desir de recouvrer la confiance du Roi, tant

dis qu'il pressoit Henri IV de fondre sur Emmanuel, avant qu'il fût en état de se défendre. Enfin, au mois d'août l'armée Françoise attaqua la Savoie, & s'empara en peu de tems des principales villes de cet Etat. Le Roi se trouva en personne à la tête de ses troupes. Cette circonstance fit changer à Marseille les préparatifs des nôces, mais sans en arrêter la célébration qui étoit fixée au mois d'octobre. Henri IV avoit dessein de s'y rendre; la Reine devoit y être reçue avec toute la pompe & toute la magnificence imaginable: mais la guerre fut un prétexte pour en diminuer l'appareil, ainsi que les dépenses. On présumoit que le Roi aussi occupé de ses opérations qu'attentif à ses succès, n'abandonneroit pas son entreprise; malgré cela, le Grand-Duc persista dans les dispositions qu'il avoit faites pour transporter la Reine à Marseille. 1600.

Le duc de Bellegarde, porteur de la procuration que Henri envoyoit au Grand-Duc, pour épouser la Princesse, s'étoit rendu à Florence. Accompagné de trente gentilhommes François, & suivi d'un cortège aussi

1600. riche que nombreux, il fut reçu avec pompe & introduit dans le palais Pitti. Le cardinal Aldovrandin, revêtu du caractère de Légat, arriva en même-tems. Le Grand-Duc alla à sa rencontre jusqu'aux dehors de la ville même: il fut reçu sous un dais. Cinq cens personnes à cheval formoient la suite; & Aldovrandin entra au bruit des acclamations du peuple & des décharges de l'artillerie. La cérémonie du mariage fut célébrée le 5 octobre par le Cardinal-Légat; le Grand-Duc chargé de la procuration du Roi, épousa sa niéce pour ce Monarque; Bellegarde y assista, &, au nom de Sa Majesté, rendit à la Princesse tous les devoirs d'usage en ces sortes d'occasions. L'appareil, la pompe, la magnificence surpassèrent tout ce qu'avoient fait en pareilles circonstances les prédécesseurs de Ferdinand. Buontalenti & Jean Bologne (a), employèrent leurs talens pour surpasser la richesse des apprêts par leur art ingénieux: tout ce que l'invention, guidée par le goût peut ima-

(a) La relation de ces fêtes a été imprimée à Florence en 1600, chez Marescotti.

giner de plus brillant, fut employé pour la décoration des théâtres, des spectacles, les préparatifs des banquets & les danses. Le concours étonnant des grands personnages qui se trouvoient à ces fêtes ajoutèrent à leur éclat : outre le duc & la duchesse de Mantoue, nombre d'illustres Italiens étoient venus rendre leurs respects à la Reine. On y vit aussi tous ceux qui étoient jaloux de mériter la protection de la France : enfin, la vanité du Grand-Duc ne lui avoit laissé rien oublier de ce qui pouvoit attirer le plus grand nombre d'étrangers à Florence. Il n'y eut cependant aucun Ambassadeur que celui de Venise ; il avoit été envoyé avec magnificence pour complimenter la Reine, & tenir sur les fonts de baptême, au nom de la République, le fils qui venoit de naître à Ferdinand. Les différens qui subsistoient entre le duc de Savoie & les Médicis, furent cause que ce Prince s'abstint, dans ces circonstances, des complimens d'usage entre les Souverains. Doria avoit aussi empêché la république de Gênes d'envoyer un député à Florence, & d'accorder ses

1600.

1600. galères au Grand-Duc pour accompagner la Reine : mais ces petits traits de vengeance ne troublèrent point l'allégresse publique, & ces fêtes superbes, qui durèrent dix jours, n'en furent ni moins pompeuses, ni moins admirées. La Reine partit de Florence le 13 octobre pour s'embarquer à Livourne : elle y fut conduite par le Grand-Duc, qui voulut l'accompagner jusqu'à la mer. La Grande-Duchesse, la duchesse de Mantoue, don Jean & don Antoine de Médicis, le duc de Bracciano devoient la suivre jusqu'à Marseille. Nombre de Gentilshommes, tant de Florence que des différentes contrées de l'Italie, prirent le parti de passer avec elle en France, les uns pour l'escorter simplement, les autres pour chercher à se faire un sort. Le rôle de sa Cour n'étoit pas encore fait ; mais Henri IV n'avoit promis d'état qu'à Eléonore Dori. Comme elle en espéroit un brillant, elle avoit eu la précaution de se faire reconnoître pour une Galigaï, Maison très-noble de Florence. Parmi ceux qui voulurent aller tenter les hasards, avec la recommandation du Grand-Duc &

sous les auspices de la Reine, étoit *Concino Concini* (a) fils de Jean-Baptiste Concini, sénateur & auditeur suprême du grand-duc François. Le désordre & le libertinage avoient forcé ce jeune homme à quitter sa patrie pour chercher fortune ailleurs : Ferdinand sembloit être intéressé à produire avantageusement le rejetton d'une famille qui avoit rendu les plus grands services à la Maison Médicis. 1600.

La Reine s'arrêta à Pise, où la fête la plus brillante l'attendoit : il y eut illumination, combats sur l'Arno, banquets ; & l'on y rendit de solemnelles actions de graces. Arrivée à Livourne, elle est reçue par les troupes sous les armes ; voit par-tout des arcs de triomphe, & est saluée par l'artillerie du port & de la forteresse. Il s'y étoit réuni sept galères du Grand-Duc, une de France, cinq du Pape, cinq de Malthe, nombre d'autres vaisseaux, & outre cela, un concours de dix mille personnes. La galère royale qui devoit

(a) Petit-fils du célèbre Barthelemi Concini, premier sécrétaire & confident intime du grand-duc Côme.

1600. transporter la Reine, étoit si richement ornée, qu'on ne la vit qu'avec la plus grande admiration : l'or, l'argent, les pierreries y étoient prodigués : on en avoit formé des devises qui étoient travaillées avec tant d'art, & arrangées avec tant d'intelligence, que le spectateur ne savoit lequel préférer de l'ouvrage ou de la matière. Ferdinand avoit eu assez d'amour-propre pour vouloir surpasser tout ce que les Espagnols avoient fait au transport de leur Reine, & pour répondre par sa magnificence, à l'opinion que les François avoient de ses richesses. Marie passa sur la galère royale, au moyen d'un pont de bois artistement fabriqué : tous ceux qui étoient à son service la suivirent ; on embarqua aussi la dot, & Vinta eut ordre d'être présent à tous les actes subséquens. Outre cela, il étoit chargé de traiter avec le Roi & les Ministres, l'affaire du marquisat de Saluce, & de terminer le différent qui subsistoit avec le duc de Savoie ; afin de prévenir les troubles qui auroient pu survenir en Italie. La flotte partit de Livourne le 17 octobre, sous le commandement de don Jean de Mé-

dicis, fut obligée, à cause du mauvais tems, de s'arrêter à Portofino, où Sa Majesté fut agréablement surprise par la visite du duc de Mantoue. La république de Gênes (*a*) y envoya des députés pour inviter la Reine & toute sa suite à se rendre dans leur ville : mais les ordres du Grand-Duc l'empêchèrent d'accepter aucune offre de la part des Génois. Marie se consoloit de voir son voyage retardé par l'espérance qu'elle avoit de trouver le Roi à Marseille, selon les promesses du Grand-Ecuyer & de Silleri. Les instrumens, la musique, différens autres amusémens dissipoient durant la traversée, les ennuis & les dégoûts de cet illustre cortège. Le 29, la flotte prit terre à Toulon : Giovannini qui y attendoit la Reine, instruisit Sa Majesté & Vinta de la manière dont on devoit se présenter au Roi. Henri étoit alors au siége de Montmelian, & avoit jugé à propos de ne pas s'éloigner du camp, dans la crainte que le duc de Savoie, qui étoit à la tête de douze mille hommes, ne descendît par le Mont-Saint-

1600.

(*a*) Cette inconséquence est singulière.

1600. Bernard, & ne ſecourût la place. En attendant, il envoya le Connétable & le Chancelier à Marſeille pour le repréſenter, & recevoir, en vertu d'une procuration, la Reine & la dot. Ils avoient auſſi ordre de l'excuſer auprès de la Grande-Ducheſſe & de la ducheſſe de Mantoue, de ce qu'il trompoit leur eſpoir, & ne ſe trouvoit pas dans cette ville. De Toulon la flotte ſe rendit à la Pomègue, où elle s'arrêta dans le port de Straci. Les Florentins y conſidérèrent avec plaiſir les ruines des fortifications que Ferdinand avoit élevées ſur ce rocher. Le duc de Guiſe, Zametto, chargé de la ſurintendance de la maiſon de la Reine, Jérôme Gondi, nommé pour être auprès d'elle en qualité de chevalier d'honneur, y vinrent lui préſenter leurs reſpects. La flotte ſe rendit enſuite devant Marſeille. Marie y fit ſon entrée le 3 novembre. Chacun s'empreſſa de lui rendre les plus grands honneurs. Outre le Connétable, les Conſeillers, les Grands, les Dames deſtinées à ſon ſervice, il y avoit à ce cortège quatre Cardinaux François, nombre de Prélats, & beau-

coup de Noblesse que la curiosité, ou le desir de rendre leurs hommages à Sa Majesté y avoient amenée. Peu s'en fallut que ce nombreux concours ne fût spectateur d'un combat très-sérieux entre les galères du Grand-Duc & celles de Malthe. La Reine venoit de débarquer : le pavillon François étoit à peine remplacé par celui du Grand-Duc sur la galère Toscane, que la capitane Malthoise prétendit avoir le pas, & prit la première place dans le port. Les Malthois fondoient leur prétention sur ce que les galères Toscanes appartenoient à l'Ordre de Saint-Etienne, moins ancien que celui de la Religion, & qu'ainsi le pavillon Toscan devoit céder le pas au leur. La Grande-Duchesse & don Jean soutenoient que c'étoit faire un sanglant outrage au Grand-Duc ; l'un & l'autre proposèrent au conseil de guerre d'examiner si l'on devoit obliger par force les Malthois à se désister de leur prétendu droit ; mais ce différent étant survenu dans un port de France, on en remit la décision au Connétable & aux Conseillers du Roi. Ceux-ci ne voulurent offenser aucun des deux 1600.

[redacted] partis, & laissèrent passer huit jours
1600. sans rien déterminer sur cet objet.

L'auguste cortège qui accompagnoit Marie, avoit été accueilli avec autant de respect que d'admiration, & traité avec toute la magnificence possible, conformément aux ordres de Henri. La Reine ayant enfin été remise en France, la Grande-Duchesse se fit délivrer l'acte qui devoit constater le transport, & se rembarqua pour Livourne la nuit du 14. La séparation des Princesses ne se fit pas sans verser beaucoup de larmes; & l'absence du Monarque que la Grande-Duchesse étoit fâchée de n'avoir pas vu, ajoutoit à son chagrin, ainsi qu'à celui de sa nièce. Don Antoine de Médicis resta auprès de la Reine, comme le gage de la famille qu'elle venoit de quitter, & pour la consoler de s'en séparer à jamais. Don Virginio Orsini, duc de Bracciano, s'arrêta aussi près d'elle : livré au desir de voyager, il vouloit, sans se faire connoître, parcourir la France & l'Anglèterre. Le jour suivant la Reine quitta Marseille, n'ayant d'étrangers avec elle, que ceux qui étoient absolument nécessaires à

ſon ſervice : ce qu'elle eut même beaucoup de peine à obtenir des Miniſtres 1600.
du Roi ; l'intention de Sa Majeſté étant que tous ces Italiens retournaſſent dans leur patrie. Vinta prit le devant, ſous prétexte de ſe rendre au camp de Henri. En arrivant à Avignon, la Reine y donna une fête pour la priſe de Montluçon, que Sa Majeſté venoit de lui apprendre. De là, elle ſe rendit à Lyon, où elle fit ſon entrée le 3 décembre. Le Clergé, la Nobleſſe, les Magiſtrats, la reçurent ſous un dais : les rues étoient tapiſſées ; don Antoine la ſuivoit à cheval, & partageoit avec elle les honneurs qu'elle recevoit de toutes les claſſes & de tous les ordres de la ville. Le Roi l'avoit fait avertir qu'il y ſeroit le 9 du mois ; mais, voulant la ſurprendre, il fit enſuite courir le bruit qu'il arriveroit un jour plus tard. Vers la nuit, il entre à Lyon, ſe rend ſecrètement dans la ſalle où la Reine ſoupoit, ſe place derrière le grand Ecuyer & la contemple avec plaiſir. Bientôt un petit murmure s'élève de toutes parts ; alors le Roi ſe fit annoncer : la Reine alla au-devant de lui, vou-

1600. lut se jetter à ses genoux ; mais Henri la retint dans ses bras, & l'accueillit avec tous les sentimens d'une vive tendresse. Don Antoine de Médicis & le duc de Bracciano en reçurent les plus grandes amitiés. Marie lui présenta aussi Vinta, qui s'étoit rendu droit à Lyon & non au camp du Roi. Sa Majesté voulut que tous ceux qui étoient avec la Reine restassent au souper. La conversation y fut aussi franche qu'agréable, & le Monarque parut content de son épouse qu'il trouva même plus belle que son portrait ne le lui avoit fait croire. Impatient de se trouver libre, Henri abrégea le banquet, & dès cette nuit, dit-on, la France put espérer de voir bientôt naître un héritier à la Monarchie.

Le cardinal Aldovrandin, parti de Florence par terre, devoit passer en Piémont, afin d'engager le duc de Savoie à s'arranger avec le roi de France, à des conditions convenables : delà, il devoit se rendre à Lyon pour réitérer la bénédiction nuptiale. Cette cérémonie fut célébrée avec toute la pompe imaginable : la Reine,

la couronne ſur la tête, & couverte d'un manteau royal violet, parſemé de fleurs-de-lys d'or, ſe préſenta à l'autel avec le Roi, qui étoit décoré des cordons de ſes Ordres. Henri dont les victoires venoient d'aſſurer la tranquillité de ſes Etats, ſembloit n'avoir plus rien à deſirer : il étoit pour tous ſes ſujets un objet d'amour & de vénération : mais ſon mariage ajouta à leur tendreſſe, & accrut le deſir de voir bientôt les vœux du Monarque accomplis par la naiſſance d'un ſucceſſeur légitime. La Cour s'arrêta à Lyon, où le Roi vouloit conclure la paix avec le duc de Savoie. Le traité fut ſigné le 17 janvier ſuivant. Ce tems ſe paſſa en intrigues, en négociations; Vinta, ſur-tout, y fut très-occupé par les différens objets de ſa commiſſion. 1600.

Au moment où la guerre avoit éclaté en Savoie, les Eſpagnols s'étoient diſpoſés à ſoutenir le duc Charles-Emmanuel par des ſecours effectifs autant que par des moyens indirects. Ne voulant pas tourner ſur eux le reſſentiment & les forces de la France, ils avoient évité de manquer ouvertement au traité de Vervins. Leur but 1601.

1601. étoit d'empêcher que le marquiſat de Saluce ne fût réuni à la France, & que Henri IV n'eût aucune communication avec l'Italie. La guerre de Flandre, les ſecours qu'il falloit envoyer à l'Empereur, leur donnoient le prétexte le plus ſpécieux de raſſembler des troupes. Les comtes de Fuentes & de Lemos firent des levées conſidérables, l'un à Milan, l'autre à Naples; & les garniſons furent augmentées dans les différentes places Eſpagnoles du Siennois & à Piombino; tandis que Doria tenoit ſes galères prêtes à partir au premier ordre. Allarmé de tant de mouvemens, inquiet du grand nombre de troupes qu'on raſſembloit ſans raiſons apparentes, dans les Etats du Pape, Ferdinand préſume qu'on veut l'attaquer, ou du moins l'intimider. Auſſi-tôt ſon active vigilance ſe déploie; il ſoudoie de nouvelles troupes, garnit ſes citadelles, ſe met en état de défenſe, & couvre ces ſages précautions du ſecret le plus impénétrable. Sa crainte étoit fondée: bientôt il fut informé par ſes émiſſaires que la cour d'Eſpagne, reprenoit l'ancien projet de Doria & de

Seſſa, pour lui faire la guerre en [redacted]
mettant les armes à la main au Chef 1601.
de l'Egliſe; & que l'imbécille Philippe III, irrité du mariage de Marie, cherchoit à ſe venger du prétendu tort qu'on lui avoit fait par cette union. Le roi d'Eſpagne avoit lui-même écrit au Pontife, pour l'exciter, diſoit-il, à rendre la liberté à ſa patrie, en même tems qu'il procureroit un plus brillant état à ſon neveu Jean-François. Philippe lui promettoit de l'argent, des troupes, & tous les ſecours néceſſaires pour cette expédition; mais la priſe de Caniſcha, forteresſe de la Baſſe-Hongrie dont les Turcs venoient de s'emparer, empêcha le Pape d'accepter ouvertement ces offres. Clément prévoyoit d'ailleurs que les Vénitiens & le duc de Mantoue ne manqueroient pas de ſecourir Ferdinand. Malgré ce refus, le caractère turbulent & diſſimulé du Saint-Père étoit trop connu du Grand-Duc pour lui inſpirer une ſécurité parfaite: en conſéquence, il crut devoir diſſiper juſqu'au moindre ombrage dont le Pontife pût s'autoriſer pour l'inquiéter; & ſigna précipitamment un mauvais

de
quisât pas
rance de
conneu des
guerrats. On
me taché
qu'un duc
& ses stra-
approprier ce
prendre avec
Monarchie.
avec justice, en
au ministère
Villeroi répondit à
lieu d'honneur
. Ce traité si
de l'Italie, ôta pour
-Duc l'espérance de
l'Espagne, & le fit
les services infruc-
qu'il avoit ren-
Son Altesse sentit
si cruel; dès ce mo-
plus qu'à rentrer
des Espagnols, en
les moyens de ne
opprimer; & la prise
, soi-disant roi de
une occasion favo-
rable

de la
Un
par un
lois se
tugal,
de son a
peu, il s'é
tugais, &
cour d'Espa
volution. C
venir à Ve
pagne deman
venturier: i
cinq mois da
Marc. Penda
de don Anto
posture en Po
le rendent à Ve

(a) A la batail
(b) Celui qui
Philippe II la couron
fausses tentatives i
en 1595. C'est ce
on, une paraphra
époque cependant
n'a jamais été imp
ipse est à plus fo
très-suspecte.

ienveillance 1601.

rois, conduit
scourut l'Italie
en, roi de Por-
lui, à la défaite
rique (*a*). Peu à
un parti de Por-
mécontens de la
our opérer une ré-
toire fit d'abord du
l'ambassadeur d'Es-
u Sénat d'arrêter cet
pris & détenu vingt-
les prisons de Saint-
ce tems, les partisans
ne (*b*) accréditent l'im-
ortugal : plusieurs Grands
enise pour reconnoître ce

---

ataille d'*Alcaçarquivir.*
qui avoit voulu disputer à Phi-
couronne de Portugal. Après plu-
atives inutiles, il mourut à Paris
C'est cet Antoine qui a laissé, dit-
paraphrase des pseaumes, dont on
cepen
nais été
est à plu
uspecte.

1601. accord, relativement aux débats qu'avoit excités le desséchement de la Chiana, sans considérer le préjudice qui en résultoit pour ses sujets. Dans ces circonstances fâcheuses, Vinta fut chargé d'agir auprès de Henri IV, d'employer tout, & de lui offrir de l'argent pour continuer la guerre, afin d'empêcher, sous quelque prétexte que ce fût, la cession de Saluce. Ferdinand demandoit encore qu'au moment où la paix seroit conclue entre la France & le duc de Savoie, les Espagnols & le Pape fussent obligés d'accéder au traité de ces deux Puissances, de désarmer, & d'observer exactement tout ce qui avoit été statué par celui de Vervins : enfin, Vinta pour prévenir la ruine dont la Toscane étoit menacée, devoit employer auprès de Henri tous les ressorts de la prudence, afin de porter ce Prince à n'écouter que l'honneur & les sentimens de reconnoissance qu'il devoit à Ferdinand. Il est certain que Saluce devenoit dans les mains du roi de France un boulevard des plus favorables à l'Italie, contre les entreprises de l'Espagne. Le Grand-Duc, Venise, le duc de Mantoue étoient les

plus intéressés à cet événement ; & chacun se flattoit que les victoires du Monarque auroient des suites aussi favorables, que sembloit le demander l'utilité commune. Cet espoir fut promptement déçu, & Vinta fut étrangement surpris, lorsque Villeroi lui fit part des articles que le cardinal Aldovrandin avoit arrêtés ; articles par lesquels le Roi renonçoit au Marquisat, dont on l'indemnisoit en lui cédant la Bresse, & quelques autres chétifs Bailliages deçà les monts. On étoit convenu du désarmement : mais cette condition étoit nulle à l'égard des Espagnols qui n'avoient pas voulu être compris dans le traité : ainsi le Grand-Duc n'en tiroit lui-même aucun avantage.

[illegible] 1601.

A peine ce traité fut-il rendu public que toute l'Italie en fut offensée, parce que le Monarque vainqueur, & le seul qui pût la défendre, n'en avoit aucunement considéré les intérêts : on le taxa d'avarice, ses Ministres furent accusés de mauvaise foi, & de s'être laissé corrompre. On ne comprenoit pas, comment Henri IV, après ses victoires, avoit si légèrement renon-

1601. cé à l'Italie, & cédé avec tant de foiblesse ce que François I n'avoit pas voulu accorder dans le tems même de sa captivité, ni Henri II au milieu des troubles qui agitoient ses Etats. On disoit hautement que c'étoit une tache ineffaçable pour la France, qu'un duc de Savoie, par sa fourberie & ses stratagêmes, eût réussi à s'approprier ce que Charles V n'avoit pu prendre avec toutes les forces de sa vaste Monarchie. Ferdinand, indigné avec justice, en fit les plus vifs reproches au ministère de Henri; mais Villeroi répondit à Vinta, « *l'utilité tient lieu d'honneur* » *aux grands Princes* ». Ce traité si honteux aux yeux de l'Italie, ôta pour jamais au Grand-Duc l'espérance de secouer le joug de l'Espagne, & le fit repentir de tous les services infructueux pour lui-même, qu'il avoit rendus à Henri IV. Son Altesse sentit vivement un coup si cruel; dès ce moment, elle ne songea plus qu'à rentrer sous la protection des Espagnols, en prenant néanmoins les moyens de ne pas s'en laisser opprimer; & la prise du faux Sébastien, soi-disant roi de Portugal, lui parut une occasion favorable

rable pour rechercher la bienveillance de la cour de Madrid. 1601.

Un imposteur Calabrois, conduit par un Dominicain, parcourut l'Italie sous le nom de Sébastien, roi de Portugal, échappé, selon lui, à la défaite de son armée en Afrique (*a*). Peu à peu, il s'étoit formé un parti de Portugais, & de gens mécontens de la cour d'Espagne, pour opérer une révolution. Cette histoire fit d'abord du bruit à Venise. L'ambassadeur d'Espagne demanda au Sénat d'arrêter cet aventurier : il fut pris & détenu vingt-cinq mois dans les prisons de Saint-Marc. Pendant ce tems, les partisans de don Antoine (*b*) accréditent l'imposture en Portugal : plusieurs Grands se rendent à Venise pour reconnoître ce

(*a*) A la bataille d'*Alcaçarquivir*.

(*b*) Celui qui avoit voulu disputer à Philippe II la couronne de Portugal. Après plusieurs tentatives inutiles, il mourut à Paris en 1595. C'est cet Antoine qui a laissé, dit-on, une paraphrase des pseaumes, dont on révoque cependant en doute l'original, qui n'a jamais été imprimé. La traduction Françoise est à plus forte raison regardée comme très-suspecte.

1601. prétendu Sébastien, la République le leur permet, & les partisans augmentent. Soit illusion, soit desir d'accréditer cette fable, toutes ces personnes affirmèrent que c'étoit vraiment le roi de Portugal, parce que cet homme avoit la jambe droite plus grosse que la gauche, & une main plus longue que l'autre, comme on l'avoit remarqué à Sébastien, ce qui étoit soutenu avec véhémence par un Portugais nommé Texeira, moine Dominicain, qui avoit suivi la fortune d'Antoine. Henri IV à qui cette nouvelle fit beaucoup de plaisir, ordonna à de Villiers, son ambassadeur à Venise, de s'employer pour obtenir la liberté de cet aventurier célèbre. Ces instances, jointes à celles des Portugais, déterminèrent enfin le Sénat à le relâcher (a), à condition qu'il s'éloigneroit aussi-tôt des

(a) Cet homme avoit réellement donné quelques raisons bien fondées aux Vénitiens, pour les engager à ne pas aller trop vite à son égard. On demande encore comment il put leur rappeller plusieurs particularités très-secretes, qu'ils n'avoient confiées qu'au vrai Sébastien, & qui ne devoient être connues que de lui seul.

Etats de la République. Il partit donc accompagné d'un Bernardin & du Dominicain Portugais, auteur de l'imposture, & se rendit en Toscane, pour s'embarquer à Livourne. Il avoit dessein de passer en France, où le Roi avoit donné ordre de le bien accueillir, & de lui donner secrétement les secours dont il auroit besoin. Don François de Vera, ambassadeur d'Espagne à Venise, écrivit aussi-tôt au Grand-Duc, le priant d'arrêter ce fourbe. On le prend, on l'enferme avec ses deux associés, on l'interroge: il soutient son personnage sans se déconcerter, & détaille toutes ses prétendues aventures. « Ayant été blessé, disoit-il, dans la bataille où mon armée fut défaite, je fis le mort, & je trouvai le moyen de me sauver à la faveur de la nuit. Echappé à la fureur des Maures, j'arrivai au bord de la mer, où je rencontrai d'autres Portugais. Un navire Flamand qui passoit, me prit sur son bord; je fis route avec lui vers les Indes Orientales. De-là, je traversai la Perse, la Moscovie, la Pologne, la Hongrie, & me rendis en Allemagne. Je passai ensuite par la France sans me faire

1601.

1601. connoître, voulant me rendre en Italie, afin de déclarer au Pape mes malheurs & mon rang. L'état déplorable où j'étois, ma nudité, ma misère m'ont empêché de me présenter à Sa Sainteté, lorsqu'elle étoit à Ferrare. En conséquence, j'allai à Venise, où j'espérois trouver des secours : mais l'on m'y arrêta sur les instances de l'ambassadeur d'Espagne. La protection que Henri IV m'avoit promise, m'engagea à repasser en France; j'ai préféré la route de la Toscane à celle des Grisons, parce que je sais la bonne intelligence qui règne entre Sa Majesté & le Grand-Duc ».

Ferdinand mit en usage tous les moyens possibles de découvrir une vérité si importante. Comme ce Calabrois avançoit encore qu'il avoit été, pendant les premières années de son règne, dans une étroite correspondance avec le grand-duc François, on lui amena des marchands qui avoient parlé au vrai Sébastien, & l'on sut de cette manière qu'il n'avoit connu ni le Souverain ni ses Ministres. Comme il ne savoit pas le Portugais, il osa présenter une fort mauvaise complainte sur ses

prétendues infortunes : elle étoit composée en langage Calabrois, & faite en vers sans mesure auxquels il donnoit le titre d'*Elégie du roi Sébastien, martyr, faite dans les prisons de Saint-Marc de Venise en 1598 & 1599.* 1601.

La détention de cet homme fut bientôt connue de toute l'Europe. Henri IV se plaignit hautement à Vinta de ce procédé de Ferdinand. « En vérité, lui dit-il, je ne sais de quoi s'avise votre maître, ni pourquoi il retient ce pauvre Sébastien. Dieu lui en fera sentir sa colere. La France, les Pays-Bas, l'Angleterre lui en sauront très-mauvais gré. Le Grand-Duc n'ignoroit pas qu'il venoit me trouver. Je crois donc que si Son Altesse ne m'en a donné aucun avis, c'est qu'elle sentoit combien cette conduite étoit répréhensible. Si par cette action votre maître croit calmer l'animosité des Espagnols, il se trompe beaucoup. Il y aura du désavantage de tous côtés. Ecrivez-lui qu'il le relâche ». Vinta fit en sorte de persuader à Sa Majesté que Ferdinand, comme feudataire de l'Espagne, étoit obligé, par son serment, de se rendre aux demandes de Phi-

1601. lippe III, qui desiroit qu'on arrêtât cet homme qui n'étoit assurément pas un Prince, mais un ignorant imposteur : qu'on avoit déja pendu plusieurs faux Sébastiens en Portugal (*a*). « Vrai ou faux, répondit Henri, le Grand-Duc devoit l'abandonner à son sort ; & cette épine qui eût occupé les Espagnols, eût en même tems beaucoup contribué à la sûreté de la Toscane ».

La cour de Madrid ne voyoit pas cet événement avec la même indifférence : la détention du Calabrois fit le plus grand plaisir au duc de Lerme ; le Roi écrivit même à Son Altesse pour lui en témoigner sa satisfaction ; les moines furent relâchés ; & Ferdinand remit le prétendu Sébastien au ministre de Philippe. Cette conduite du Grand-Duc ne procura cependant pas l'avantage de calmer les soupçons de l'Italie sur les vues ambitieuses des Espagnols. Malgré le traité de Lyon, ils n'avoient pas quitté les armes ; ils intriguoient sourdement, & si la guerre n'éclatoit pas encore contre la Toscane,

(*a*) Celui-ci étoit le quatrième.

1601.

1601. de l'Empire, qui ménageoit cette réunion, que Sa Majesté, persuadée que le Grand-Duc avoit les meilleures intentions, & que Son Altesse agiroit conformément à son devoir, avoit ordonné à ses Ministres de se comporter selon les circonstances. Cependant, on fit entendre à Ferdinand qu'il ne devoit pas espérer une parfaite réconciliation, s'il ne tranquillisoit don Pierre, en se chargeant d'acquitter toutes ses dettes. Le Grand-Duc fort éloigné de se rendre à cette demande injuste, essaya par des offres brillantes de gagner le duc de Lerme & ses confidens; mais on répondit que le Roi étoit toujours arrêté par le refus que faisoit Son Altesse de secourir un frère infortuné. De Lerme, à qui l'envoyé du Grand-Duc témoignoit des craintes sur les préparatifs de Sa Majesté, ne craignit pas de commettre un sacrilège, en affirmant par le plus respectable de nos mystères, que l'armement du Roi ne tendoit aucunement à fondre sur la Toscane, & qu'il avertiroit le premier Son Altesse, si quelqu'un se préparoit à inquiéter ses Etats. Le Pape jura, protesta de son côté qu'il n'avoit pas

intention de tourner ses armes contre Ferdinand. Malgré toutes ces assurances, on ne parloit que de guerre en Italie. Le duc de Mantoue, qui n'étoit plus garanti par Saluce, voyant les soldats de Fuentes cantonnés dans le Montferrat, faisoit de nouvelles levées: les Vénitiens redoubloient aussi la garde de leurs frontières: enfin chacun se préparoit à se défendre. Les Espagnols, de concert avec le Pape, manœuvroient toujours sourdement contre la Toscane, sans avoir égard aux sermens qu'ils avoient faits; mais le Grand-Duc qui ne soutenoit qu'avec peine les dépenses considérables qu'exigeoit l'entretien du grand nombre de troupes qu'il avoit sur pied, irrité d'ailleurs que ses offres & ses protestations n'eussent produit aucun effet à la cour de Madrid, résolut de recourir à l'amitié de Henri IV. Il fit donc justifier par Vinta la conduite qu'il avoit tenue au sujet de Sébastien; rappella le traité de 1557, traité qui l'obligeoit à se prêter à la demande de l'Espagne. Vinta représenta aussi la reconnoissance que Son Altesse devoit à la Maison d'Autriche, qui avoit même envoyé pieds & mains, 1601.

liés à Florence les sujets rebelles à la
1601. Maison Médicis, tandis que la reine Catherine les appuyoit de tout son crédit, & leur accordoit toute sa protection. « Quant au prétendu Sébastien, ajouta Viata, c'étoit un vil » imposteur qui ne méritoit pas l'attention d'un aussi grand Roi que Votre » Majesté; on l'a vu à Naples, sans » être tourmenté par aucune torture, » faire l'aveu qu'il se nommoit Marc » Tullio Casiccioni, né dans un hameau de Calabre, où il avoit encore » femme & enfans. Ses compatriotes » l'ont reconnu. Un Dominicain, nommé Sampayo, l'avoit sollicité à jouer » ce rôle, il l'avoit instruit (a) de tout » ce qui pouvoit concerner le vrai

(a) Le Moine l'avoit donc instruit au sujet de l'épée du duc de Medina, & du collier de la Duchesse son épouse. Il y avoit dans ce collier un gros diamant, sous lequel étoit écrit le nom du vrai Sébastien : ce que la Duchesse avoit ignoré jusqu'au moment où ce Calabrois le lui apprit, disant que c'étoit de lui qu'elle tenoit le collier. Cet homme, dit notre Auteur, en note, fut pendu à Saint-Lucar : d'autres assurent qu'il finit ses jours dans une obscure prison.

» Sébastien. Avec certaines drogues, 1601.
» il lui avoit imprimé des cicatrices sur
» le corps, parce que, suivant la re-
» nommée, le roi de Portugal en avoit
» de semblables ».

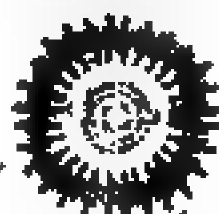
1601. Comme le beſoin d'être ſecouru n'étoit pas très-preſſant, Viota répondit au Monarque que, puiſqu'on avoit encore le tems de prendre des meſures, il lui demandoit de notifier ſes volontés à la cour de Madrid, de même qu'à Rome; & de déclarer que ſi l'on faiſoit le moindre mouvement contre un de ceux qui étoient compris dans la paix de Vervins, Sa Majeſté dès l'inſtant regarderoit le traité comme nul, & que la guerre recommenceroit. Henri fit faire cette déclaration; mais l'Eſpagne s'en inquiéta peu: elle voyoit le roi de France, borné par les monts depuis la ceſſion de Saluce, & ne craignoit plus ſa valeur. Fière d'être comme maitreſſe en Italie, elle en mépriſoit les Princes, & les menaçoit de les opprimer. Fuentes outrageoit, ſans aucun égard, ceux qui refuſoient de ſe ſoumettre devant la puiſſance Eſpagnole, ou de vendre leur liberté en acceptant la ſolde de Philippe III; il vouloit forcer les ducs de Modène & de Mantoue à ce parti honteux; & l'on menaçoit auſſi le Grand-Duc. Ferdinand fut donc obligé de ſolliciter de nouveau Henri IV.

Vinta lui représenta plus vivement que jamais le danger de la Toscane, lui rappellant que Sa Majesté avoit été assez généreuse pour offrir sa personne même au Grand-Duc; que le mérite des services de Ferdinand subsistoit toujours. « Sa Majesté, ajoute-t-il, étant à présent au comble de la puissance, doit à plus forte raison donner au Grand-Duc les secours qu'elle lui a promis. Ainsi, Son Altesse demande des ordres qu'elle puisse notifier aux Gouverneurs de la Provence & du Languedoc pour en obtenir les troupes nécessaires au moindre mouvement de Fuentes. — Ce que j'ai dit, répondit le Roi, je le réitère, je secourrai le Grand-Duc en toute occasion, & il ne doit pas douter de mon empressement à lui être utile. J'expédierai moi-même les ordres que vous demandez. Outre que Fuentes est un poltron, c'est un sot plein de vanité, qui fera dépenser beaucoup d'argent à Philippe, & je pense que le Grand-Duc n'aura pas besoin de moi dans cetee occasion: malgré cela, vous pouvez compter sur ma parole. Quant à Saluce, je saurai trouver les moyens d'y passer pour 1601.

1601. secourir votre maître : mais je ne doute pas que la jalousie des Espagnols ne les porte à vous causer souvent de pareilles allarmes. Je voudrois seulement que le Grand-Duc fît autant de cas de mon amitié que de celle du roi d'Espagne ».

Henri IV ne se trompoit pas dans ces conjectures ; peu de tems après, les troupes de Fuentes furent divisées en plusieurs corps, pour passer les uns en Flandre, les autres en Croatie. Le Pape disposa les siennes à marcher au secours de l'archiduc Ferdinand, sous le commandement de Jean-François Aldovrandin ; & sollicita le Grand-Duc à concourir au bien de la Chrétienté. Le duc de Lerme avoit décidé Philippe III à renoncer au dessein de faire la guerre en Italie : ce Ministre, regardant la paix comme essentielle à sa sûreté & à sa propre grandeur, vouloit ramener la tranquillité pour s'opposer peu à peu au grand crédit que Doria & le duc de Savoie avoient acquis à la Cour. Vinta n'étant plus nécessaire auprès de Henri, demanda son audience de congé, & partit pour Florence, chargé d'une lettre

que le Roi écrivit au Grand-Duc, & dans laquelle Sa Majesté lui marquoit ses sentimens, & la satisfaction qu'elle avoit eue de ce Ministre. « Mon Oncle, » le séjour que le cavalier Vinta a fait » ici, m'a été des plus agréables, tant à » cause de vous, qu'à cause du mérite » particulier que je lui ai reconnu. J'ai » parlé avec lui de toutes les affaires, » & avec cette liberté que mérite la » juste confiance que vous lui accor- » dez. Je lui ai dit combien je desi- » rois que nous pussions recueillir de » notre alliance les fruits que nous en » avons espérés pour l'avenir. Mes obli- » gations sont d'autant plus grandes » que je les vois augmenter de jour en » jour par la satisfaction que me donne » la conduite de la Reine. Vinta m'a » promis de vous en instruire. Comptez » à jamais sur mon inviolable amitié », &c. 1601.



1601.

CHAPITRE X.

Troubles domestiques de la Reine & de Henri IV. Méfiance qu'elle a des Ministres & de Giovannini. Le Grand-Duc donne des secours à l'Empereur, & cherche à se réconcilier avec le roi d'Espagne. Philippe III soutient avec plus de chaleur les prétentions de don Pierre, & veut forcer le Grand-Duc à céder. Vacance du fief de Piombino. Ferdinand demande l'investiture de l'Elba. Mort de don Pierre. Le Grand-Duc recouvre la confiance de Philippe III.

APRÈS avoir rempli ses desseins pour la destinée de sa nièce, le Grand-Duc se promettoit de goûter la plus douce satisfaction, apprenant sur-tout que l'état de la Reine annonçoit un successeur à la Couronne : mais cet espoir de tranquillité fut bientôt déçu. Le peu de fermeté de Marie, les intrigues des courtisans, les troubles domestiques, plongèrent Ferdinand dans de nouvelles inquiétudes. Les amours de

Concino (*a*) & d'Eléonore, la déférence aveugle que la Reine avoit pour cette femme, la haine des deux amans contre Giovannini, & les Italiens qui étoient venus à la suite de Marie, les artifices des Ministres, ceux dont usoit le Roi même pour fomenter ces discordes, l'indiscrétion de Henri, la jalousie de son épouse, le défaut de prudence dans cette Princesse; tout enfin excita des rumeurs en tous genres, qui devinrent pour la Cour & le Ministère une affaire plus sérieuse que le traité de paix qui avoit été conclu avec le duc de Savoie. Tant d'agitations exposèrent Ferdinand à perdre tous les avantages qu'il s'étoit promis de son alliance avec Henri IV. Charmé de placer Eléonore auprès de la Reine, il y avoit réussi, & avoit donné à cette femme toutes les instructions qu'il croyoit les plus avantageuses à sa fortune. Il lui avoit sur-tout conseillé de 1601.

(*a*) Ou Concini, connu par la suite sous le nom de maréchal d'Ancre. On sait la fin tragique de ces deux personnages, qui furent violemment soupçonnés d'avoir eu part à l'assassinat de Henri IV.

1601. se ménager adroitement la protection de Marie pour parvenir à épouser un François dont le service fût agréable au Monarque. « C'étoit-là, lui disoit-il, le plus sûr moyen d'obtenir une place convenable à la Cour, & de jouir également de la protection du Roi comme de celle de la Reine ». Eclairée de cette manière sur ses vrais intérêts, Eléonore quitta le Grand-Duc à Livourne, & la Grande-Duchesse à Marseille. Giovannini qui, depuis son enfance, avoit été attaché à la famille Concini, introduisit Concino dans les conversations familières de la Reine & de Galigaï. Par ce moyen, la liberté s'introduisit bientôt entre cet homme & la favorite; ce qui n'étoit d'abord qu'une liaison d'amitié, ne tarda pas à prendre un caractère plus tendre, & dès leur arrivée à Avignon, ils se promirent de s'épouser un jour. Giovannini dépositaire du secret des deux amans, jouissoit avec eux de la faveur de la Reine: il les instruisit de la façon dont ils devoient se comporter avec le Roi, & leur indiqua les Ministres dont il étoit nécessaire de mériter les attentions & la confiance. La Reine étoit à

peine à Lyon que Concino tomba ma- [redacted]
lade : auſſi-tôt Eléonore ſe ſervit de 1601.
ſon crédit pour lui procurer des ſecours, tandis que Giovannini employa tous ſes ſoins au rétabliſſement de ſon ami : mais, pendant la convaleſcence, il ſurvint un événement qui troubla cette union. Concino avoit à ſon ſervice un des parens de Giovannini : n'en étant plus content, il le renvoya. Giovannini offenſé, s'en plaignit amèrement, lâcha même quelques injures, & par cette conduite, cauſa une telle révolution à Concino qu'il retomba plus dangereuſement malade. Telle fut l'origine des diſcordes qui s'élevèrent entr'eux, & dont Eléonore jura d'en tirer vengeance tôt ou tard.

Les Miniſtres de Sa Majeſté, ſurtout Sully & Villeroi, qui s'étoient flattés de conduire entiérement la Reine, virent avec ſurpriſe qu'elle leur préféroit Giovannini & Eléonore. Ils inſinuèrent donc au Roi que le bien de ſon ſervice ne permettoit pas de ſouffrir à la Cour ce grand nombre d'Italiens, qui ſeroient autant d'eſpions de la conduite de Sa Majeſté. Henri goûta facilement cet avis, & réſolut

1601. de l'exécuter, non par autorité, mais adroitement, de peur de déplaire au Grand-Duc. Le rôle de la Cour de Marie, qu'on devoit bientôt régler, réveilla l'ambition, l'esprit d'intérêt, & alluma encore plus le feu de la discorde. Sully communiqua ce rôle à la Reine, elle le fit passer à ses Florentins, afin que chacun choisît à son gré ce qui pourroit lui convenir. Giovannini s'étoit réservé trois des premières places : le Roi choqué de cette extrême avidité, fut quelque tems sans s'expliquer sur ce qu'il en pensoit, écoutant les propos injurieux qu'ils tenoient les uns contre les autres, les leur rapportant même dans la vue de s'amuser de ces débats : mais Giovannini, irrité de ce qu'Eléonore & Concino l'avoient exclu des faveurs de Marie, révéla au Monarque la bassesse de leur conduite, leurs projets, leur intrigue, & espéra, par ces aveux, de se faire mettre sur l'état de Sa Majesté.

Des démêlés si peu importans, occupèrent néanmoins toute la Cour pendant le séjour qu'elle fit à Lyon : Henri même y mit plus d'importance qu'une pareille bagatelle ne sembloit l'exiger:

livré au mécontentement que tant de cabales lui inspiroient, il mortifia la Reine en lui refusant Eléonore (a) pour dame d'atour, & ne voulut pas entendre parler de son mariage avec Concino. Si la timidité, si l'aveugle soumission de Marie lui gagnèrent d'abord le cœur de son époux, il en résulta d'un autre côté, une autorité plus absolue de la part du Roi, & moins d'empressement à plaire à celle qui lui étoit unie. L'état de sa Maison fut donc réglé sans qu'elle y eût part; & aucun des Italiens distingués qu'elle desiroit avoir, ne fut choisi dans la distribution des places. Le Roi tenant le rôle à la main, dit à Giovannini: « Vous voulez servir ma femme de toute manière, & vous voyez combien de fois vous aviez été nommé; mais je ne veux pas que vous soyez inscrit ». Giovannini répondit: Sire, c'est la Reine qui le vouloit, & non pas moi: il convient que Votre Majesté la satisfasse. Galigaï resta auprès de la Reine sans aucun titre, & la charge de dame d'atour fut 1601.

(a) Voyez la Clef des amours du Grand Alcandre, ou de Henri IV.

1601. donnée à la comtesse de Lille (a). Henri fit offrir une somme à Eléonore avec la permission d'épouser Concino, à condition que l'un & l'autre quitteroient aussi-tôt la France. Marie fut inconsolable d'une résolution si contraire à son attente, résolution que le Roi attribua aux mauvais services que leur avoit rendus Giovannini.

Les discordes de ces étrangers faisoient desirer ardemment aux François de les voir expulsés à jamais : bientôt les égards cessèrent pour le Grand-Duc même. Sully viola tous les traités, manqua à toutes les obligations qu'on avoit contractées avec Son Altesse, & arrêta les revenus qui lui avoient été assignés pour la remplir de ses créances. Enfin, ce Ministre imagina mille difficultés, pour empêcher la ratification des actes qui avoient été passés de commun accord, concernant la dot de la Reine, & la renonciation qu'elle avoit faite à toute prétention sur la Toscane. L'inflexibilité de son caractère, sa rudesse

(a) C'est là le personnage que cherchoit l'Auteur de la Clef des amours du *Grand Alcandre*.

naturelle, choquoient sans cesse Vinta qui étoit chargé de traiter cette affaire. 1601.
Le Monarque parut même s'inquiéter peu de passer pour ingrat, en paroissant oublier tout ce que Ferdinand avoit fait pour lui. Des procédés si étranges, un changement si imprévu dans le Roi & dans son Ministère, surprirent extrêmement le Grand-Duc, qui ignoroit le principe d'où ces révolutions émanoient : Marie les attribuoit à l'imprudence de Giovannini ; Ferdinand à la foiblesse de la Reine. Cependant, Giovannini sembloit être justifié par les faits mêmes. Son Altesse fut donc on ne peut plus offensée que sa nièce eût persécuté ce Ministre, & qu'Eléonore, aidée de Concino, eût osé la porter à cette manière d'agir. Révolté de l'indolence de la Reine, outré du peu d'intérêt qu'elle témoigne pour celui qui l'a mise sur le Trône, le Grand-Duc ordonne à Vinta de lui reprocher sa pusillanimité, de la rappeller à son devoir, & de lui inspirer une façon de penser plus mâle, & par conséquent plus digne d'une Reine. Pour appuyer des représentations si justes, il lui fit remettre une lettre dans laquelle il s'ex-

1601. primoit ainſi : « Juſqu'ici vous n'avez
» paru vous intéreſſer qu'à la ſeule
» Eléonore ; comme ſi la fortune de
» cette femme du néant avoit été l'uni-
» que but de cette alliance, cimentée
» au milieu des plus grands dangers,
» le fruit de tous mes travaux, & que
» j'ai payée ſi cher de ma bourſe. Rap-
» pellez-vous que je pouvois vous faire
» ducheſſe de Bragance, & vous relé-
» guer dans le coin le plus obſcur du
» Portugal, où vous auriez été incon-
» nue au reſte de l'Europe : je pouvois
» auſſi vous donner au duc de Parme,
» qui s'eſt contenté d'épouſer une Al-
» dovrandine, ſa vaſſale. J'ai ſacrifié
» une partie de mes tréſors, ſans envi-
» ſager mes huit enfans : mais que vois-
» je en vous ! une indolence, une in-
» gratitude extrême. Tout pour moi a
» changé de face en France, au mo-
» ment où j'eſpérois recueillir le fruit
» des ſervices que j'ai rendus au Roi.
» En vain, me ſuis-je flatté de ſon
» amitié après les proteſtations qu'il
» m'avoit faites ; c'eſt donc à vous
» ſeule que je dois imputer ces revers ».
Ferdinand fit auſſi des reproches amers
& de vives menaces aux deux amans ;
mais

mais loin d'en être touchés, ils s'en aigrirent davantage, & s'abandonnèrent d'autant plus à l'avide ambition qui les dominoit. [redacted] 1601.

La Reine, cependant, ne tarda pas à sentir les dangereuses conséquences de sa foiblesse. Arrivée à Paris, elle fut loger chez Jérôme Gondi, où la Noblesse la plus distinguée vint avec empressement lui rendre ses hommages. Le Roi osa lui présenter d'Entragues, conduite par Madame de Nemours : « Celle-ci a été ma maîtresse, » lui dit-il, & elle veut être votre servante particulière ». Un tel abord fixa l'attention de toute l'assemblée : chacun suivit jusqu'au moindre mouvement de l'épouse & de la maîtresse. D'Entragues prit la robe de la Reine pour la baiser : Henri voyant qu'elle ne l'avoit prise qu'à la hauteur du genou, que par conséquent, elle ne s'étoit pas assez inclinée, lui saisit la main & la conduisit jusqu'au bas du vêtement. Marie l'accueillit avec le simple ton de la politesse, & tâcha de cacher la fureur jalouse qui l'agitoit intérieurement ; mais tous ses efforts furent inutiles ; le moindre de ses gest-

tes n'en manifestoit que trop la violence.
1601. Depuis ce moment, d'Entragues fut admise chez Gondi aux conversations, aux soupers, en attendant que la Cour prît sa résidence au Louvre.

Toute la Capitale désapprouva la conduite du Roi; on plaignit une Princesse qui, sévèrement élevée en Italie, étoit loin de cette expérience qui apprend à supporter la légéreté d'un époux, & de cet empire sur soi-même qui sait étouffer la passion à la vue d'une rivale. D'Entragues lui ravissoit le cœur de son mari; elle ne pouvoit donc que l'offenser par sa présence. Cette Princesse qui n'avoit ni ami, ni autorité, ni conseil, conduite uniquement par Eléonore & Concino, fut encore obligée, après cet outrage, de faire sa cour à sa rivale pour obtenir des graces. D'Entragues qui ne connoissoit que son ambition & sa grandeur, crut devoir user de souplesse, & accorder son amitié à Eléonore, persuadée qu'elle gagneroit ainsi l'esprit de la Reine. Eléonore fut aussi-tôt nommée dame d'atour: le Roi lui permit d'épouser Concino, à qui il donna le titre de *chevalier d'honneur* de la Reine. Ce

singulier événement changea totalement l'esprit de la nation, & l'on passa sur le champ, de la commisération qu'on avoit eue pour la Reine, au plus grand mépris. Eléonore & Concino devenus plus puissans, furent bientôt d'une insolence sans bornes. Giovannini, avili, méprisé à la Cour, sollicita son rappel. La Reine voulant assurer la grandeur de ses favoris, habitoit à Saint Germain avec sa rivale: elle dissimuloit le chagrin que lui donnoient les outrages & les imprudences du Roi: de sorte que les courtisans ne savoient s'il y avoit plus d'inconséquence dans Marie que d'effronterie dans la maîtresse de son époux. Le Grand-Duc fut au désespoir, en apprenant cette conduite. Malgré les mépris qu'essuyoit son Ministre, il le fit rester à la Cour, pour ne pas se laisser vaincre par l'intrigue. Il se flattoit que la naissance d'un Dauphin pourroit changer les choses: il différa donc jusque-là de demander la réparation des torts qu'on lui avoit faits, en manquant si essenciellement à sa dignité, & à la reconnoissance qu'on lui devoit. Le ciel écouta ses vœux, & ceux de la France: Marie donna, 1601.

1601. le 27 Septembre, un successeur à la Monarchie. Ferdinand témoigna d'abord sa joie par des réjouissances publiques; ensuite il fit une députation pompeuse pour féliciter la Cour, & marquer la part qu'il prenoit à cet heureux événement. Il envoya en même tems de grands présens, pour ne laisser aucun doute sur la sincérité de ses sentimens. Le Député se présenta avec magnificence. On lui fit les plus grands honneurs, & beaucoup d'amitié. Au milieu de cette joie universelle, il parvint à faire taire tous les ressentimens: il fit recouvrer à Giovannini la faveur du Roi & de la Reine; mais il n'étoit pas possible d'étouffer l'ambition de Concino, ni de concilier ses intérêts avec ceux de ce Ministre; ainsi la tranquillité que le Député avoit rétablie, disparut bientôt, & fut même suivie de plus grands troubles. Le Roi avoit demandé pour parrains le Pape & le Grand-Duc, & pour marraine la duchesse de Mantoue. Ferdinand remercia, en apportant pour excuse le décret du Concile, qui défend de prendre deux parrains pour un seul enfant. Le Roi en fut

très-mortifié, & présuma qu'il ne lui [redacted]
étoit pas sincèrement attaché; ainsi, 1602.
Son Altesse perdit l'amitié de toute la Cour, en refusant de se rendre à cette invitation.

Le traité de Lyon fut la cause du refus de Ferdinand. Ce traité ne permettoit plus aux François d'entrer librement en Italie, ni de s'intéresser au systême politique de cette contrée. Le Grand-Duc se voyant exposé aux embûches que lui tendoit l'Espagne, & craignant de succomber, avoit abandonné le projet de secouer le joug de cette Couronne, & cherchoit au contraire tous les moyens d'en recouvrer l'amitié. En acceptant l'invitation de Henri, il eût nécessairement fortifié les soupçons de Philippe III, au moment où il avoit le plus d'espoir de se réconcilier entièrement avec lui. Déjà le cardinal de Florence avoit été assez adroit pour réunir le Pape & le Grand-Duc. Il avoit lié leurs intérêts réciproques, de manière à les faire tendre au bien & à l'agrandissement de leurs Maisons. Le Pontife avoit promis d'employer tout son crédit auprès du roi d'Espagne, & de l'engager à rendre

toute ſa confiance au Grand-Duc.
1601. Ferdinand de ſon côté devoit contribuer aux ſecours qu'il falloit envoyer à l'Empereur. Il joignit donc deux mille hommes aux dix mille que fourniſſoit le Pape. Ces troupes marchèrent ſous les ordres de Jean-François Aldovrandin, qui devoit s'embarquer à Ancone. Don Jean de Médicis fut à cette expédition en qualité de volontaire. Les opérations en étoient confiées au duc de Mantoue. On ſe propoſoit de reprendre Caniſcha aux Turcs. Dans le même tems le Grand-Duc fournit ſes galères à Doria pour l'expédition qu'on méditoit contre Alger. Il vouloit avoir part à ces deux entrepriſes, ſi importantes au bien du Chriſtianiſme; mais elles furent auſſi peu heureuſes l'une que l'autre. On différa le ſiège d'Alger juſqu'aux derniers jours du mois d'août: les mauvais tems empêchèrent enſuite de l'entreprendre. Quant à Caniſcha, les troupes Italiennes & Allemandes, ſans avoir rien fait, ſe diſpersèrent ſous les murs de cette ville, & Aldovrandin, neveu de Sa Sainteté, y mourut. Doria fut diſgracié du roi d'Eſpagne, qui

lui ôta la place d'amiral de ses flottes.
Don Jean de Médicis, aussi mécontent 1601.
des procédés de l'Archiduc, que des mauvaises dispositions qu'il avoit faites pour l'armée, prit congé, & alla servir en Flandre.

Malgré ces revers, le Grand-Duc se flattoit que tout ce qu'il avoit fait pour contribuer à la grandeur de la Maison d'Autriche, lui mériteroit l'amitié de Philippe III; mais il fut extrêmement surpris, lorsque le Roi lui fit dire qu'il ne devoit espérer aucune faveur, s'il ne satisfaisoit pas don Pierre. Ferdinand ne douta plus de l'animosité du ministère Espagnol, qui, ne pouvant plus l'intimider par des préparatifs de guerre, recouroit à ses premiers stratagêmes pour le molester. Il étoit encore plus choqué de l'insulte que le Roi lui faisoit, en voulant rendre Fuentes arbitre de ce différend. Don Pierre avoit même déjà expédié un agent à cet Officier pour soutenir sa cause; mais Ferdinand pour se soustraire à une pareille tyrannie, donna lui-même à son frère l'occasion de s'ouvrir sur ce qu'il croyoit devoir exiger dans son pressant besoin. Don

1601. Pierre répondit : « je demande qu'on annulle le bail judiciaire & perpétuel, qui a été fait de mes biens-fonds ; tous les bestiaux, les produits, les fruits des améliorations, me seront rendus : on me paiera quatre cens mille écus ».

Des demandes aussi exorbitantes offensèrent le Grand-Duc. Il prétendit avoir remis quatre cens cinquante mille écus à son frère depuis la mort du grand-duc François : ainsi il se refusa à tout accommodement, & insista de nouveau sur le jugement de Sa Sainteté. Néanmoins il voulut prévenir les démarches que l'animosité auroit pu dicter à Fuentes ; il intéressa l'amitié de Henri IV, & le pria d'engager le Pape à rendre son jugement, ou d'empêcher l'Espagne de faire le moindre mouvement contre le Grand-Duché. Il représenta à Henri que l'attachement qu'il avoit pour la couronne de France étoit la seule cause de l'inimitié de don Pierre : il rappela à la Reine que c'étoit aussi ce Prince qui avoit sollicité son mariage avec le duc de Bragance, afin qu'elle ne fût pas reine de France. Béthune, ambassadeur de Henri IV, s'acquitta de cette démarche auprès du

Pape, & lui déclara que, si le Grand-Duc étoit inquiété, Sa Majesté seroit obligée de le secourir de tout son pouvoir.

Mais Philippe III avoit pris cette affaire trop à cœur. Il disoit même qu'il la regardoit comme la sienne, & qu'il y mettoit autant d'intérêt qu'à la guerre de Flandre. Don Pierre vivoit cependant loin de la Cour, & sembloit être dans la plus grande misère. Béatrice sa femme l'avoit quitté à cause de son indigence; elle gémissoit de cette séparation, & ne cessoit d'implorer l'assistance du Roi, & d'intéresser sa sensibilité. Les Grands, mal disposés en faveur des Médicis, exagéroient l'injustice du Grand-Duc; ils représentoient qu'il fournissoit des millions aux ennemis de l'Etat, tandis qu'il usurpoit les biens de son frère; & qu'il lui refusoit le moindre secours dans ses besoins pressans. Philippe offensé de ces procédés, ordonna de suspendre l'investiture de Sienne jusqu'à ce que Ferdinand eût satisfait don Pierre. Fuentes communiqua à Son Altesse les ordres dont il étoit chargé. Ferdinand lui répondit qu'il attendoit le jugement du 1602.

1602. Pape, & que la justice qu'il obtiendroit ne mettroit aucun obstacle à ce que l'amour fraternel lui dicteroit en faveur de don Pierre. Fuentes affecta de ne s'acquitter qu'avec peine de sa commission, & de plaindre le Grand Duc au sujet des vexations qu'on lui faisoit essuyer ; mais en même tems il répandit des bruits sourds & menaçans. Il rassembla des troupes dans les places du Siennois ; il ménagea même quelques intelligences dans Sienne pour y exciter une révolte. Le Grand-Duc fut donc en proie à de nouvelles inquiétudes. Il se voyoit comme sous le glaive de ses ennemis, devenus les arbitres du sort de l'Italie, depuis qu'ils n'avoient plus de concurrent. Cependant, il se représentoit que l'Espagne, étant au moment de sa décadence, ne pouvoit pas s'exposer aux dangers d'une nouvelle guerre. Le royaume dépeuplé, les sujets mécontens, les côtes exposées aux hostilités continuelles des Anglois & des Hollandois, faisoient assez sentir combien la paix étoit nécessaire pour remédier à tant de désordres. Le trésor royal épuisé, les revenus de l'Etat abandonnés à des

traitans, les surcharges des peuples sembloient aussi ne pas permettre à l'Espagne de rien entreprendre. Mais plus ces obstacles étoient grands, plus elle ambitionnoit d'étendre sa puissance. Comme il n'étoit plus possible d'imposer de nouvelles taxes, le ministère de Madrid imagina pour subvenir aux besoins de l'Etat, de faire une quête dans chaque paroisse, & de recevoir ce que les sujets donneroient de leur pure volonté. Cette extrême indigence n'empêcha cependant pas le Roi de dépenser trois cens mille écus, outre ce qu'il tiroit de ses Etats d'Italie, pour avoir garnison dans les places même, qui n'étoient pas de sa jurisdiction, & pour acheter, par des pensions, les Princes & les particuliers les plus puissans. Depuis le traité de Lyon, le Pape & le duc de Savoie avoient pris les intérêts de l'Espagne. Tous les autres Princes Italiens étoient aussi vendus à cette Monarchie, & l'on pouvoit regarder l'Italie comme une contrée presque entièrement soumise aux Espagnols. Venise intimidée par le Turc, & restant dans l'indolence par le système de neutralité qu'elle avoit 1602.

1602. adopté, voyoit d'un œil tranquille tous ses voisins opprimés. Le Grand-Duc étoit donc le seul sur qui devoit fondre l'orage; la France ne pouvoit plus s'y opposer; les Alpes l'arrêtoient; d'ailleurs, elle n'avoit pas de marine. Marseille étoit le seul port qui pût fournir des secours à l'Italie. Le Grand-Duc ne cessoit d'engager Henri IV à y construire des galères; il offroit même d'employer aux frais de construction, les revenus qu'on lui avoit assignés en France: mais Sully peu intelligent en matières politiques, & naturellement ennemi des Italiens, s'opposoit à ces avis comme à ces offres.

Le peu d'intérêt que la France prenoit aux affaires de l'Italie, la prépondérance que les Espagnols y avoient acquise, laissoient donc un libre essor à leur ambition. Quoique Ferdinand fût prêt à se défendre, les circonstances actuelles lui donnoient plus que jamais tout sujet de craindre le ressentiment de Philippe III.

Un si juste sujet d'allarmes s'accrut encore lorsque le Grand-Duc vit les Espagnols envahir des domaines, sur lesquels ils n'avoient aucun droit, &

s'emparer du marquisat de Finale qui avoit été garanti à la Maison Carreto par le traité de Vervins. L'Espagne vouloit absolument anéantir en Italie tous les droits de l'Empire. En conséquence, le duc de Savoie & Fuentes convinrent de se partager le fief des Langues (*a*), sans aucun égard pour la dignité de l'Empereur. Ils en chassèrent la garnison Allemande, & forcèrent ces peuples à prêter serment de fidélité à Philippe III. On sentit aisément en Italie que c'étoit le fruit du traité de Lyon, & l'on craignoit qu'il n'en résultât encore des suites plus désavantageuses. Ferdinand s'attendoit à être attaqué au premier moment, il voyoit le feu de la guerre s'allumer sur ses frontières, entre la ville de Lucques & le duc de Modène ; Fuentes le fomentoit en secret, il animoit les habitans de Lucques contre don César, qui se trouvoit dépourvu d'argent & de troupes. Ces mouvemens avoient pour prétexte que la province de Garfagne devoit appartenir à la république de 1602.

(*a*) Partie du Piémont & du Montferrat, pays très-fertile.

Lucques, par la mort d'Alphonse II ;
1602. dernier duc de Ferrare ; mais le but des Espagnols étoit d'épuiser la patience de Ferdinand, & de le forcer à secourir ouvertement le duc de Modène son parent, afin de trouver par-là, l'occasion de le déclarer auteur de cette guerre, & de se faire un droit de l'opprimer. Ferdinand fut en effet contraint de donner des secours secrets au Duc ; il affecta cependant une neutralité apparente, & chercha les moyens de ramener la tranquillité commune ; mais ses démarches ne purent le garantir des troubles qu'on lui suscita dans la Lunigiane.

Cette province érigée en fief dès l'an 1110 par l'empereur Henri en faveur d'Opizzo Malaspina, auroit formé une assez belle Souveraineté, si ce fief n'eût été divisible presqu'à l'infini. Il étoit naturel que les voisins profitassent de cette division, sur-tout la république de Florence, qui ne laissoit échapper aucune occasion d'étendre son domaine. En effet, elle y avoit acquis deux territoires. Les Grands-Ducs aussi attentifs à profiter de cet avantage, en achetèrent d'autres pour

étendre leur jurisdiction, & former, en recouvrant Sarzana, une des provinces les plus importantes de leur Duché. Si l'on excepte le territoire de Pontrémoli, soumis alors au gouvernement de Milan, les anciennes acquisitions de la république de Florence, le duché de Massa, Sarzana, & autres appartenances & dépendances de la république de Gènes, on comprenoit dans la Lunigiane, sous le nom de fief, vingt-sept Jurisdictions. Trois appartenoient au Grand-Duc, huit lui étoient dévouées, mais uniquement comme à leur protecteur: huit autres s'étoient liées avec l'Espagne pour la même raison: huit avoient conservé leur entière indépendance, & suivoient selon les circonstances le parti de celui qui étoit le plus en état de les protéger. Les grands-ducs Côme & François avoient su combiner à leur avantage les Jurisdictions attachées à l'Espagne, avec celles qui s'étoient rangées sous leur protection, de sorte qu'ils y exerçoient paisiblement leur autorité; mais les différens qui survinrent entre Ferdinand & la cour de Madrid, interrompirent cette bonne

1602.

intelligence. Les gouverneurs de Pon-
1602. trémoli, sollicités & protégés par le gouverneur de Milan, semèrent la discorde; & les feudataires en vinrent même à des hostilités. Ces débats furent donc le prétexte qui autorisa l'Espagne dans ses usurpations; ses Officiers ne tardèrent pas à dépouiller, même avec des formalités judiciaires, plusieurs des feudataires les plus obstinés : elle sentit néanmoins qu'il falloit colorer cet exercice de souveraineté, sans quoi il lui étoit impossible d'attenter aux droits de l'Empereur; elle produisit donc une ancienne investiture de Vinceslas. Cet Empereur avoit érigé Milan en duché, l'an 1395, en faveur de Visconti, il lui avoit donné ce qui n'avoit jamais appartenu à l'Empire; mais ce qui appartenoit de droit à d'autres. Cette vexation rapprochant de la Toscane le feu de la guerre, & intéressant plus directement le Grand-Duc, l'obligeoit d'être plus attentif à sa sûreté. Les vues politiques du cabinet de Madrid avoient cessé d'être inconnues. La conjuration du maréchal de Biron montroit assez que le ministère de Philippe ne vouloit plus com-

battre à guerre ouverte, mais conquérir par des voies obliques & par des artifices. Le duc de Savoie, Fuentes & Biron avoient formé le complot d'aſſaſſiner le Roi & le Dauphin, afin de s'emparer de la Provence, du Languedoc, & de rallumer le feu de la guerre dans le royaume. Les deſſeins de Biron (*a*) furent prévenus. Les inſtructions que Ferdinand donna au Roi, fournirent en grande partie les preuves de cet horrible projet. Mais le Roi ayant témoigné indiſcrétement la reconnoiſſance qu'il devoit au Grand-Duc, ſur les inſtructions qu'il en avoit reçues, les Eſpagnols s'en irritèrent davantage contre Son Alteſſe, & cherchèrent à lui donner de nouvelles inquiétudes. 1602.

Il ſembloit que tous les événemens ſecondâſſent l'ambition des Eſpagnols, 1603.

(*a*) La première fois Biron avoua ſa trahiſon; Henri lui fit grace. La ſeconde fois il fut trahi par ſon confident Lafin, & ne voulut rien avouer: il fut exécuté dans la cour de la Baſtille. On verra par la ſuite que les Eſpagnols n'avoient pas renoncé à ce projet atroce.

1603. & leur fourniſſent les occaſions d'étendre leurs conquêtes. Le jeune Prince de Piombino venoit de mourir à Gênes. La ligne des Appiano, habile à ſuccéder au fief, s'éteignit avec lui; en conſéquence, le fief retournoit à l'Empire: mais les Eſpagnols avoient garniſon dans Piombino & dans la fortereſſe. Cet événement eût ſans doute été très-favorable au Grand-Duc, qui deſiroit réunir cet Etat au domaine de Piſe. Les troupes Eſpagnoles, la foibleſſe de l'Empereur, la jalouſie des voiſins ne le lui permirent pas. Cette mort arrivée dans des circonſtances ſi déſavantageuſes, affecta d'autant plus Ferdinand qu'il étoit déjà très-mécontent de l'indifférence que Henri IV marquoit pour l'Italie, indifférence qui lui donnoit lieu de ſe repentir des mauvais procédés qu'il avoit eus contre la cour d'Eſpagne. Si les Eſpagnols étoient vindicatifs, ils étoient auſſi reconnoiſſans lorſqu'on les avoit obligés, & lorſqu'on avoit mérité leur confiance. Henri IV au contraire avoit, par le traité de Lyon, abandonné à la diſcrétion des Eſpagnols, les Vénitiens & le Grand-Duc qui lui avoient

rendu les services les plus signalés. Ces réflexions, combinées avec les 1603.
circonstances, donnoient la plus grande inquiétude à Ferdinand, tandis que les Espagnols s'emparoient du fief de Piombino *au nom de qui il appartiendroit.*

Lorsque Jacques d'Appiano s'empara de Piombino, après avoir tué Gambacorta tyran de Pise, il ne pouvoit justifier son usurpation par aucun titre. Le malheur des tems fut cause qu'il en jouit paisiblement; & ses descendans, appuyés par l'Empire, prouvèrent qu'ils en étoient légitimes possesseurs. Maximilien I, si facile à prodiguer les investitures, donna celle de ce fief à Jacques IV d'Appiano en 1509, & établit par ce moyen un droit dont ses successeurs jouirent par la suite. La ligne légitime des feudataires s'étant éteinte en 1585 par la mort de Jacques VI, l'empereur Rodolphe II déclara le bâtard Alexandre habile à succéder, & érigea ce fief en Principauté. Les termes équivoques & même contradictoires des différentes investitures faisoient douter si les femmes étoient appelées à la succession de ce fief. Il restoit deux

1603. sœurs du dernier Prince, ce qui fit naître un différend qui fut porté au conseil de l'Empereur. Les descendans légitimes de Jacques III prétendoient aussi à cette succession, quoiqu'ils ne fussent rappelés dans aucune des investitures. Les autres branches bâtardes se présentoient également ; mais il sembloit que tous les droits se réunissoient en faveur de la sœur aînée du feu Prince, femme de don George de Mendoza, comte de Binasco, son oncle maternel. Le fief de Piombino passoit pour rapporter sept mille écus par an, quant à la partie du continent, en comprenant ensemble les biens féodaux & allodiaux : mais les charges absorboient ce revenu. L'Elba, y comprise la mine de fer, produisoit quinze mille écus, revenu grévé pour-lors de plusieurs dettes anciennes & nouvelles.

Quel que fût l'événement de cette succession, Ferdinand résolut de tenter l'acquisition de l'Elba, sans s'inquiéter de l'opposition des Espagnols. Son dessein étoit d'en faire le chef-lieu de l'ordre de Saint-Etienne, en lui abandonnant le gouvernement absolu de

l'Isle, & la défense des côtes de la Toscane. Vers la fin de l'an 1594, le Grand-Duc avoit prévu cet événement, & avoit demandé à l'Empereur de lui céder en fief l'Elba, Pianosa, & Montechristo, dans le cas où la seigneurie de Piombino seroit dévolue à l'Empire. Sa Majesté voulant reconnoître les grands services de Ferdinand, qui l'avoit secourue tant en hommes qu'en argent, lui écrivit alors qu'elle se rendroit à ses demandes, en prenant ensemble des arrangemens convenables. Dans cette circonstance, Sa Majesté Impériale demanda par son Ambassadeur que le Grand-Duc lui payât quatre cens mille écus pour l'investiture du fief, & qu'il remît à la Maison d'Autriche tout ce qu'elle lui devoit. Cette proposition, vague & captieuse, pouvant s'étendre plus loin que Ferdinand ne l'entendoit, l'offensa singulièrement. Il fit remettre à l'Empereur l'écrit qu'il lui avoit envoyé, en disant que « la parole d'un Empereur » n'exigeoit pas de signature, ou que » s'il falloit un écrit, celui-là n'énon» çoit pas suffisamment les termes de » l'accommodement ». 1603.

Néanmoins Ferdinand crut que les
1603. événemens présens l'autorisoient à rappeler à l'Empereur ce que Sa Majesté lui avoit promis : il lui offrit de tenir les conditions dont ils étoient convenus par le passé, lui faisant cependant observer les anciens droits que la ville de Pise avoit sur ce fief, le titre que lui donnoit la possession de Portoferrajo, & la protection qu'il avoit accordée aux vassaux de Piombino contre les Turcs. L'Empereur parut disposé à tenir sa promesse ; il remit sa décision jusqu'au jugement qui seroit rendu sur le rapport des Commissaires qu'on avoit envoyés pour prendre possession de l'Elba, & s'instruire des droits de tous les concurrens. Mais les Espagnols refusèrent d'admettre ces Commissaires : ce procédé fit assez sentir que la cour de Madrid vouloit entrer en concurrence avec les autres prétendans ; ou plutôt il montroit clairement qu'elle vouloit retenir par force l'isle d'Elba, ce qui obligea le Grand-Duc d'abandonner ses instances.

Philippe reprit alors l'ancien projet

de Doria. Le comte de Benavente (*a*) se rendit aussi-tôt à l'Elba avec des vaisseaux chargés de matériaux pour construire un port & une forteresse à *Lungone*. Ce vice-roi de Naples marqua même peu d'amitié pour le Grand-Duc en passant à Livourne. Le but de Philippe étoit de s'assurer la possession de cette isle, & d'y entretenir des forces capables de contrebalancer celles que le Grand-Duc avoit à Porto-ferrario. Ferdinand voyant donc que les Espagnols le molestoient dans la Lunigiane, dans le Siennois, à l'Elba, & ayant outre cela, découvert que l'on avoit pris des arrangemens pour l'exclure du fief de Pitigliano, sentit bien qu'il étoit tems de se garantir du danger qui le menaçoit. Il usa de souplesse envers la cour d'Espagne ; il fit faire de nouvelles propositions d'accommodement à don Pierre ; enfin il n'o- 1603.

(*a*) Petite ville du royaume de Léon, qui avoit eu le titre de Duché sous Henri II, roi de Castille. Henri III la dépouilla de ses titres & de ses priviléges. Il en fit ensuite un comté en faveur de Jean-Alphonse Pimentel, Portugais.

mit aucune des choses les plus propres
1603. à se captiver la bienveillance des principaux Ministres ; mais la grande faveur que don Pierre s'étoit acquise auprès du Roi, & la pension de douze mille écus qu'il en recevoit par une espèce de commisération, rendoient cet accommodement beaucoup plus difficile. Il ne voulut pas absolument traiter avec les Ministres de Ferdinand, & se référa au jugement de Sa Majesté entre les mains de qui il avoit remis toutes ses prétentions. Le Ministère de Philippe ne vouloit plus s'en rapporter à la décision du Pape, & faisoit des tentatives à Rome pour engager Sa Sainteté à ne point prononcer sur cette affaire. Côme Concini, député du Grand-Duc, sentent combien il falloit user de prudence pour ne compromettre ni la dignité ni les intérêts de son maître, imagina tous les moyens possibles pour traîner les choses en longueur. Il eut pendant ce tems-là une conférence avec le confesseur de Sa Majesté, sur l'importante question de savoir si en bonne morale on est tenu de secourir un frère qui s'est plongé dans la misère. Cette conférence lui donna lieu de découvrir

couvrir où tendoient réellement les desseins de Philippe III. 1603.

La Reine desiroit marier l'Archiduchesse sa sœur avec le prince Côme, héritier présomptif de Toscane : tel devoit être le prix de la réconciliation de Ferdinand avec la cour de Madrid. Le parti étoit très-convenable, & ne déplaisoit pas au Grand-Duc, dont le souvenir étoit toujours agréable à l'Archiduchesse. Néanmoins Ferdinand ne voulut pas en témoigner une satisfaction trop prompte, pour ne pas se soumettre entièrement à la volonté du Roi. Il soutint sa dignité, & vit aussitôt que le motif pour lequel la cour de Madrid lui avoit donné tant d'inquiétudes n'étoit pas la pitié que Sa Majesté avoit eue de don Pierre : ainsi Ferdinand continua de justifier sa conduite avec hardiesse. Il rappella toutes les obligations que lui devoit la Couronne, & le service qu'il venoit de lui rendre en faisant arrêter le roi Sébastien ; bientôt il osa s'opposer aux violences du gouverneur de Pontremoli ; il mit garnison dans tous les châteaux des petits Marquis qui étoient sous sa protection. Alors il représenta forte-

ment à l'Empereur qu'il étoit tems de
1603. sortir d'un si long assoupissement, & d'avoir le courage de défendre les droits de l'Empire dans la Lunigiane & à l'Elba; qu'autrement Sa Majesté perdroit toute son autorité en Italie, & n'obtiendroit de secours d'aucun Prince dans le plus pressant besoin. Ces remontrances courroucèrent l'Empereur contre le roi d'Espagne; la cour de Madrid prit bientôt le parti d'agir avec plus de circonspection.

1604. Philippe III n'avoit pas encore procuré à don Pierre la satisfaction qu'il lui promettoit depuis si long-tems. Le hasard termina ce différend, & délivra Ferdinand du plus grand de ses embarras. La mort de Concini avoit déjà retardé la décision de cette affaire, celle de don Pierre rompit tout arrangement. Don Pierre étoit revenu de Rome avec une fièvre quarte qui le minoit lentement. Ses désordres, ses chagrins avoient aussi contribué à l'abattre; il fut enfin attaqué à Madrid d'une fièvre inflammatoire dont il mourut. Peu de tems avant sa mort, il avoit voulu intéresser la pitié du Roi & du Grand-Duc en faveur des enfans

naturels qu'il laissoit; il écrivit à ce sujet à son frère le 24 avril. « Si Votre Altesse étoit témoin du triste état où m'ont réduit cette maladie subite, & la douleur amère avec laquelle je lui écris, je suis assuré qu'elle n'auroit pas besoin d'être touchée par d'autres motifs pour se sentir les entrailles émues en faveur des pauvres enfans & de la famille que je laisse en bute à tous les traits de la fortune, & peut-être sans aucune ressource. Mais persuadé que Votre Altesse changera de sentimens, & prendra le parti de la douceur & de l'amitié qu'elle avoit eue pour moi, je la prie d'oublier la mésintelligence qui a régné entre nous, & les chagrins que je lui ai si souvent donnés. Avant de rendre le dernier soupir, j'ai voulu satisfaire au devoir de ma conscience, & m'acquitter de ce que me prescrit la nature envers un frère aîné, afin d'être en état de me jeter dans les bras de mon Dieu. Je prends donc congé de Votre Altesse à mon départ de ce monde. Je la supplie en même tems de considérer toute l'étendue de sa puissante fortune, & combien il lui reste de biens à moi en-

1604.

tre les mains, combien de tems elle en
1604. a joui, pour peser tout dans une juste balance, & en distribuer une partie aux enfans naturels que je laisse; savoir, deux fils & trois filles. Elle partagera le reste entre ceux qui m'ont servi, conformément au testament que j'ai fait, & au codicile que je ferai s'il plaît à Dieu. Je sais que Votre Altesse est équitable & bonne chrétienne; je suis donc plein de confiance en elle. Mes douleurs & mes sanglots ne me permettent pas d'en dire davantage; puisse Dieu suppléer par sa miséricorde à ce à quoi j'ai manqué, & inspirer à Votre Altesse des actes de piété, de tendresse dignes d'une gloire éternelle, & lui accorder une vie longue & heureuse ».

Don Pierre mourut le jour suivant sans avoir fait d'autres dispositions. Aussi-tôt le corrégidor de Madrid saisit au nom des créanciers, & avec l'appareil effrayant de la Justice, tout ce que possédoit le défunt; il le fit cependant inhumer avec autant de pompe que si ç'eût été un infant d'Espagne; on vit à ce convoi le plus nombreux cortège; tous les ordres de la Capitale s'y étoient rendus, les Grands & les

gèns les plus distingués portèrent le [redacted]
corps sur leurs épaules. Don Pierre 1604.
avoit demandé d'être inhumé dans l'église des Jésuites, mais ceux-ci ayant appris qu'il étoit dans un état de putridité, le refusèrent; il fut transporté chez les Trinitaires, la cour étoit alors à Valladolid, & ne put honorer le convoi. A l'ouverture du testament que don Pierre avoit fait à Rome en 1595, on fut extrêmement surpris des prodigieuses dispositions qu'il contenoit; il prétendoit avoir sept millions à répéter contre le Grand-Duc. Il ordonnoit de fonder un collège & des écoles de Jésuites: il faisoit les legs les plus considérables, & des pensions viagères à ses confidens, à ses domestiques: il assignoit des dots aux filles, & établissoit un droit d'aînesse en faveur de don Pierre qu'il avoit eu de dona Antoinette de Caravajal, la même qu'il avoit amenée avec lui à Rome, du tems du grand-duc François. Il nommoit le Roi son héritier, & au défaut de son acceptation, le Pape; accordant à l'un ou à l'autre une année pour accepter ou refuser. Il ne parloit du Grand-Duc qu'en le rap-

[redacted] pellant comme débiteur de la moitié
1604. de l'hérédité du grand-duc François. Il nommoit pour exécuteurs testamentaires don Jean Idiaquèz & Ambroise Spinola qui ne vivoient plus alors. Le Roi ne fit aucun acte par lequel il parût se porter héritier : il ordonna seulement au corrégidor de Madrid d'avoir soin des enfans que laissoit don Pierre.

Dans les lettres que don Pierre avoit écrites au Roi & au Grand-Duc, il ne reconnoissoit que deux fils & trois filles qu'il avoit eus d'Antoinette. Il les faisoit élever chez lui. Don Pierre son fils aîné & dona Eléonore étoient antérieurs à son mariage. Les autres, savoir, dona Marie, don Côme & dona Jeanne étoient adultérins. Il se présenta encore à la succession deux fils, une fille, nés de dona Isabelle de Caravajal sœur d'Antoinette, & un don Côme né de dona Marie de la Ribera. Celui-ci étoit âgé de quatorze ans. Il s'étoit déja pourvu au conseil de Castille, pour obtenir une pension alimentaire. Les Juges frappés de la ressemblance qu'il avoit avec don Pierre la lui avoient accordée.

Ferdinand fit un pompeux service

à ſon frère, & prit ſoin des enfans ſeuls qu'il avoit nommés comme lui appartenans. Il les demanda au roi d'Eſpagne, & leur procura en attendant les ſecours convenables à leur âge & à leur rang. Philippe remit cette affaire à ſon conſeil d'Etat. Comme il pouvoit en réſulter quelques ſujets de méſintelligence & de trouble entre le Grand-Duc & la cour de Madrid, il fut décidé que Sa Majeſté ne prendroit aucune part à cette ſucceſſion, & qu'en remettant au Grand-Duc les enfans de don Pierre, on lui recommanderoit de les élever ſelon leur rang, & ſelon l'intérêt que le Roi prenoit à leur fortune. Le Pape étoit auſſi dans la même intention, ſacrifiant tout intérêt au repos de l'Italie. Le Miniſtère d'Eſpagne jugea cependant qu'il étoit de la dignité de Sa Majeſté de ne pas s'expliquer ſur le champ, afin de tirer le meilleur parti poſſible du Grand-Duc en faveur de ces enfans, & de faire en ſorte que les dettes de don Pierre fuſſent acquittées. Ces dettes ſe montoient à ſept cens mille écus en Italie. Il en laiſſoit preſque autant en Eſpagne. C'eſt pourquoi Ferdinand ne ſe porta 1604.

T iv

[redacted] pas héritier. Mais il entra en possession
1604. des biens, en vertu de la substitution établie par le grand-duc Côme, puisque don Pierre ne laissoit aucun enfant légitime. Le Pape y consentit, ayant eu jusque-là le droit de prononcer sur le différend des deux frères, & de déclarer que les créanciers ne pouvoient attaquer les biens héréditaires de don Pierre. Le Grand-Duc fit aussi savoir que s'il assistoit les enfans de son frère, ce n'étoit que par tendresse, & de son propre trésor. Il laissa le corrégidor de Madrid disposer des autres biens comme en ordonneroit la Justice. Le Ministère Espagnol, qui ne vouloit pas se trop avancer sur les intentions du Roi, rendoit ces précautions indispensables. Ferdinand demanda qu'il lui fût permis d'envoyer un Député en Espagne. Son dessein étoit de prévenir toutes les difficultés qui auroient pu s'élever dans ces circonstances, & les obstacles que des envieux auroient peut-être mis à sa réconciliation avec la cour de Madrid. Le Député trouva les esprits singulièrement changés. Le duc de Lerme, le secrétaire Franquez parurent très-disposés à favoriser les de-

mandes du Grand-Duc, & à lui faire recouvrer l'amitié du Roi. On lui remit les enfans de don Pierre. Sa Majesté ordonna qu'ils fussent accompagnés jusqu'en Toscane par un de ses Gentilshommes. Outre cela, on promit au Grand-Duc l'investiture de Sienne : on lui accorda tout ce qui pouvoit le tranquilliser, & on lui fit espérer que Sa Majesté s'expliqueroit conformément aux desirs de Son Altesse. Le confesseur de la Reine fit alors quelques ouvertures au Député sur le mariage d'une Archiduchesse avec le prince Côme. Enfin l'on dissipa toutes les craintes que pouvoit encore avoir le Grand-Duc. Ferdinand fut extrêmement sensible à ces traits de bienveillance. Il voulut aussi-tôt se faire connoître plus avantageusement, & répondre à ces gracieux procédés par de magnifiques présens qu'il envoya à la cour de Madrid. Celui qu'il destinoit à Sa Majesté, après avoir pris avis du duc de Lerme, étoit une statue équestre en bronze (*a*). Il en ordonna

1604.

(*a*) L'Auteur dit ailleurs, que ce fut le Roi même qui la demanda. Voyez C. XIII.

1604. l'exécution au célèbre Jean de Bologne. Elle devoit être semblable à celle du grand Côme.

CHAPITRE XI.

Motifs pour lesquels le Grand-Duc se détache insensiblement du roi de France. Fuentes fait une tentative sur la Lunigiane, & le vice-roi de Naples élève la forteresse de Longone dans l'Elba. Secrète correspondance du Grand-Duc avec les Anglois & les Hollandois. Entreprises maritimes contre le Turc. Arrangement du mariage du Prince Côme avec l'Archiduchesse Marie Magdeleine.

LA paix de l'Italie, assurée par des traités & par des promesses, sembloit délivrer le Grand-Duc de toute inquiétude, & le laisser jouir en repos de son bonheur. Mais la tranquillité de la Toscane étant nécessairement liée avec celle de l'Europe, Ferdinand devoit être continuellement attentif à maintenir ce calme, d'où dépendoit celui

de ses Etats. Les traités de Vervins & de Lyon avoient fait cesser tous les 1604. mouvemens ; mais ils n'avoient pas calmé l'animosité, ni étouffé l'ambition des ennemis qui avoient été en guerre. L'Espagne souffroit avec peine un rival, qui s'étoit élevé de la plus grande détresse au comble de la gloire, & osoit prétendre à lui disputer la Monarchie universelle. Henri IV également jaloux de la grandeur de l'Espagne, vouloit en abattre l'extrême puissance, venger des torts qu'elle avoit faits au royaume de France, & gagner enfin sur elle la prépondérance en Europe. Ces deux Couronnes ennemies, ne pouvant plus se faire une guerre ouverte, avoient substitué la ruse & les artifices à la force, pour s'inquiéter réciproquement sans manquer aux traités. Henri donnoit des secours aux Hollandois ; les Espagnols agissoient sourdement en France, afin de troubler la tranquillité du Royaume. Le duc de Savoie plus ambitieux que tous les autres, également propre aux armes & aux artifices, cherchoit à faire rompre cette paix qui s'opposoit à son agrandissement. L'impuissance arrêtoit

1604. les rivaux ; & l'Espagne seule, qui continuoit la guerre avec les Anglois & les Hollandois, manquant de troupes & d'argent, attendoit l'occasion de faire la paix. Elisabeth étoit morte. Jacques Stuart, roi d'Ecosse, qui venoit de lui succéder, réunissoit les trois royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, & prenoit par cette raison le titre de roi de la Grande-Bretagne. Aucun Prince ne donna plus d'espoir en montant sur le trône, mais jamais aucun ne trompa davantage l'attente générale. Les Princes parurent d'abord satisfaits, & très-jaloux de son alliance. L'Espagne s'humilia même pour obtenir la paix : mais la politique un peu trop dissimulée de ce Prince lui fit perdre son crédit. Jacques voulut pour ainsi dire mettre sa religion *à l'enchère* entre les Catholiques & les novateurs, & donna naissance à tous les maux dont sa Maison fut enfin la victime. Plus fait pour la chaire que pour le trône, il s'occupa moins des affaires d'Etat que de disputes théologiques, & ne sut pas profiter des circonstances où se trouvoit l'Europe pour remplir dignement la place qu'Elisabeth avoit tenue

avec tant d'autorité & tant de gloire. 1604.

Ferdinand n'avoit jamais traité ouvertement avec cette Reine, de peur de déplaire aux Papes : mais il entretenoit avec elle une correſpondance ſecrète par le moyen des Marchands, ou des Miniſtres qu'elle avoit à la cour de France : il avoit ſu gagner ſon eſtime, en profitant de l'amitié qu'elle avoit pour Henri IV. D'ailleurs elle lui devoit quelque reconnoiſſance des bons traitemens que les Anglois éprouvoient à Livourne.

Jacques Stuart étoit allié avec la Maiſon de Lorraine : le Grand-Duc en prit le prétexte de lui faire une députation ſolemnelle pour le féliciter de ſon avénement au trône. La Grande-Ducheſſe & le duc de Lorraine avoient deſſein d'offrir à ce Monarque une Princeſſe de Toſcane pour ſon fils aîné. Henri IV appuyoit ce projet. Le Député du Grand-Duc trouva le roi Jacques aſſez diſpoſé à l'écouter ſur ce parti, car il vouloit une riche dot, & ſe faire des amis parmi les Princes Catholiques. Ferdinand de ſon côté cherchoit à ſe concilier l'amitié d'une nation qui commençoit à dominer ſur les

mers. Malgré tous les soins du duc de
1604. Lorraine, le projet de Ferdinand devoit échouer, vu l'âge tendre des deux personnes qu'on se proposoit d'unir. La reine Marie, en proie à nombre de troubles domestiques, ne montroit pas non plus beaucoup de zèle pour la Maison Médicis.

L'espoir du Grand-Duc avoit été trompé après la naissance du Dauphin. Loin de voir Henri IV s'intéresser au bien de la Toscane, Ferdinand apprit bientôt que ce Monarque le regardoit avec beaucoup d'indifférence. Les François ne marquoient plus aucune estime pour Son Altesse; les esprits s'aigrirent davantage; & les intrigues se multiplièrent pour alimenter le feu de la discorde. Mademoiselle d'Entragues, alors Marquise de Verneuil, venoit aussi de donner un fils au Roi. Jusqu'à la naissance du Dauphin, cette maîtresse impérieuse s'étoit flattée que le Roi l'épouseroit, comme il le lui avoit souvent promis. Cet espoir s'évanouissoit donc par l'heureuse fécondité de la Reine. L'amitié que Henri avoit marquée à sa femme dans cette occasion ne fit qu'irriter la fureur jalouse de sa

maîtreſſe : de ſorte qu'elle oublia bientôt le reſpect qu'elle devoit. La foibleſſe du Roi lui donnoit encore plus de hardieſſe. Ceux qui étoient mécontens de la Reine ne manquèrent pas de nourrir & de fortifier la paſſion de ſa rivale. Enfin la Marquiſe porta la témérité & le mépris, juſqu'à dire qu'elle étoit la *vraie femme* du Roi, & Marie ſa *concubine* : « Que la Flo- 1604.
» rentine garde ſon bâtard, diſoit-elle
» à ſes adulateurs, & moi je garderai
» mon Dauphin ». Le Roi lui ayant fait propoſer d'élever ſon fils à Saint-Germain avec le Dauphin, elle répondit inſolemment qu'elle ne ſouffriroit pas qu'il fût élevé *avec des bâtards*. Elle tâchoit d'éteindre dans Henri tous les ſentimens paternels, en lui ſoutenant que le Dauphin ne lui reſſembloit pas, & qu'on ne voyoit dans cet enfant que les traits de *cette mauvaiſe race* des Médicis.

La Reine naturellement ſenſible fut courroucée de ces outrages : elle ne put s'empêcher de repréſenter à Sa Majeſté l'excès de ſa foibleſſe, & les dangereuſes conſéquences que ces odieux propos pouvoient avoir rela-

tivement à la légitimité du Dauphin. 1604.
Mais elle fut encore plus affligée lorsqu'elle vit le Roi n'entendre qu'avec froideur les plaintes qu'elle lui faisoit d'une manière si vive & si passionnée, & même excuser sa favorite avec douceur. Abandonnée pour-lors aux larmes & au désespoir, la Reine s'enferma dans son appartement, ne voulant voir personne, ni même prendre aucun aliment, étant décidée à mourir plutôt que d'être davantage exposée à cet odieux mépris. Henri fut ému : il chercha à la consoler. Attendri par ses larmes, il lui promit, pour la calmer, que la Marquise ne paroîtroit plus à la Cour. Marie s'appaisa : mais le Roi qui n'étoit pas toujours sincère dans de semblables promesses, étoit très-attentif à trouver quelques prétextes pour ne pas les tenir. Cette inconséquence peu digne d'un Roi, fut cause que la Reine se livra de nouveau à tout le courroux d'une femme indignement outragée.

Peu de tems après, la marquise de Verneuil fut convaincue d'avoir conspiré avec le comte d'Auvergne son frère contre la vie du Dauphin, & con-

tre le repos du Royaume. Il sembloit
que le Roi dût par raison d'Etat, & 1604.
pour sa propre sûreté abandonner à
son malheureux sort une femme si méchante & si dangereuse : mais Henri étonna toute la France en faisant grace à cette perfide & à son frère : cette grace fut même ce qui augmenta l'amour qu'il avoit pour elle. La Cour divisée en deux partis, étoit sans cesse agitée par ces turbulentes alternatives; & le héros du siècle, après avoir conquis son Royaume avec tant de peines & de travaux, s'exposoit continuellement aux aigreurs & aux plaintes de ces deux femmes qui ne l'aimoient ni l'une ni l'autre. Ferdinand instruit de tous ces troubles, blâmoit hautement la conduite de la Reine, lui reprochoit sévèrement ces querelles, ces aigreurs qui altéroient la santé du Roi, l'empêchoient de lui marquer une amitié sincère, la couvroient elle-même de ridicule & d'un souverain mépris. « Vous devez, ajoutoit-il, employer vos talens à vous concilier l'amour & l'attachement des principaux Ministres. Sa Majesté vous avoit nommée Régente pendant sa maladie, & vous avoit assez

indiqué par-là quel étoit votre véri-
1604. table devoir. Lorsque Catherine resta avec des enfans en bas âge, peu s'en fallut que les Princes du Sang, de concert avec les Huguenots, ne la forçassent de renoncer à la tutelle.: ils avoient même concerté de la renfermer dans un Monastère, ou de la renvoyer à Florence. Or, vous courez les mêmes risques, ayant affaire à de puissans Huguenots, & à des Princes de la même trempe. Il est donc essentiel de vous affectionner la nation, d'apprendre sa langue, de vous y exercer, & de cesser d'insulter les sujets de Sa Majesté, en disant que les François ne sont que *des traîtres*, comme il est notoire que vous le dites hautement ».

Ferdinand n'ignoroit cependant pas que tous ces avis seroient inutiles aussi long-tems que Concino & sa femme seroient en discorde avec Giovannini, & qu'ils encourageroient la Reine à ne suivre que ses caprices, même contre les intérêts de la Maison de Médicis. Ces deux mauvais génies osèrent aussi jeter des soupçons & des semences de discorde entre Henri IV & le Grand-Duc. Ils menacèrent Giovannini d'at-

tenter à sa vie, & formèrent effectivement le complot de le surprendre pendant la nuit. Ces excès courroucèrent Ferdinand. Il ordonna au père de Concino de notifier expressément à son fils qu'il le feroit déclarer rebelle, s'il faisoit encore la moindre insulte à Giovannini : qu'alors il le demanderoit au Roi pour le punir comme il le mériteroit. Ces menaces offensèrent la Reine : mais elles intimidèrent Concino, il fit au Grand-Duc les plus humbles représentations pour se justifier. Ferdinand lui répondit avec le même ton de sévérité, en lui rappellant ses fautes. « J'ai reçu votre » lettre : plût-à-dieu que les faits ré- » pondissent à vos protestations; que » ne puis-je excuser Madame (a), » & Vinta de m'avoir fait consentir de » vous laisser passer en France, car » ce n'a été que malgré moi : je con- » noissois votre génie. Dès que vous » avez été dans ce Royaume, vous » avez présenté mille chimères à la » Reine : de sorte que le jour de la cé- 1604.

(a) La Grande-Duchesse.

1004. » lébration de ses nôces (*a*), au lieu de
» montrer de la joie d'être unie à un
» aussi grand époux, elle ne fit que
» gémir, pleurer, murmurer; & cela
» par vos stratagêmes. Le Roi voulut
» ensuite l'initier dans les affaires d'E-
» tat, & lui donner la plus grande au-
» torité : mais peu à peu vous lui en
» avez fait passer l'envie. Vous avez
» chassé de France plusieurs personnes
» sans fortune, & qui étoient venues
» sous les auspices de la Reine, pour
» s'attacher sincèrement à son service.
» Aujourd'hui même vous voulez en-
» core expulser tous les Italiens qui
» vous font ombrage; vous inspirez
» de la méfiance contr'eux par vos
» trames. Tandis que la Reine devroit
» s'occuper des affaires importantes de
» l'Etat, se lièr avec les Ministres, & avec
» les zélés serviteurs du Roi, elle est
» comme enchaînée par vos prestiges,
» à des bagatelles indignes de son rang.
» Vous l'amusez de bruits, de nouvel-
» les; & vous l'empêchez ainsi de faire
» amitié aux Princes & aux Princesses

(*a*) A Lyon.

» de France, & de paroître prudente, 1604.
» réfléchie, bienveillante. Sachez aussi
» qu'en offensant mes Ministres, c'est
» moi que vous offensez. Je ne souf-
» frirai pas qu'ils vous manquent. Sou-
» venez-vous que vous ne tenez votre
» existence actuelle que de ma Maison;
» & que votre ayeul, votre père, vo-
» tre frère l'ont servie avec beaucoup
» d'honneur. Si vous agissez bien, on
» fera de vous le cas qu'on a fait d'eux:
» mais ce sont des faits, & non des
» paroles, qui me contentent. Faites
» donc en sorte que je reçoive désor-
» mais des nouvelles plus avantageuses
» de votre conduite, & de votre ser-
» vice auprès de la Reine. Soyez pru-
» dent; vous en avez besoin ».

Cette lettre produisit une réconciliation apparente entre Concino & Giovannini; mais elle ne rétablit pas une entière confiance entre Henri IV & le Grand-Duc. Au contraire cette confiance diminua de jour en jour. L'indifférence que le Roi montroit pour les intérêts de l'Italie, la haine que Sully avoit pour Son Altesse & pour tous les Italiens en général, les procédés étranges de ce Ministre ne

[redacted] contribuoient pas moins à augmenter
1604. la mésintelligence entre ces deux Princes. Sully se plaignoit continuellement des transports qu'on avoit faits à Ferdinand sur les revenus de l'Etat. Il arrêtoit les paiemens, quoique ces cessions eussent été signées du Roi même, & enregistrées en Parlement. Ferdinand étoit donc autorisé à se plaindre du mépris & de l'ingratitude de Henri. Sully de son côté imputoit ces refus de paiemens à la *ténacité* du Roi, & Sa Majesté en accusoit la négligence de son Ministre. Le Grand-Duc n'en faisoit pas moins de plaintes & d'instances. De quelque subterfuge que se servît Henri pour ne pas les entendre, Giovannini le surprit adroitement, & lui représenta, même avec humeur, l'irrégularité de ces procédés, si contraires à la bonne amitié qui avoit subsisté entre Sa Majesté & le Grand-Duc. « La bonne amitié, répondit Henri, ne doit pas être fondée sur l'argent. Cela est vrai, repartit Giovannini; mais si l'amitié peut être fondée sur la foi des traités, pourquoi donc y manque-t-on si ouvertement envers mon maître? Jamais les Espagnols n'ont

manqué (*a*) aux paroles qu'ils avoient données à la Maison de Médicis ». En général, l'humeur brusque & bisarre de Sully secondoit les intentions du Roi; & la passion que ce Monarque avoit pour l'argent, le faisoit haïr de ses amis & de ses sujets (*b*). En effet cette passion étoit si grande dans Henri, qu'il ne put s'empêcher de reprocher à la Reine que, *tandis que Ferdinand faisoit en Espagne des présens de trente & quarante mille écus, il lui envoyoit à lui des oranges & des limons.* Villeroi n'ignoroit pas ce foible de Henri:

1604.

(*a*) On pourroit dire que ceci n'est pas vrai.

(*b*) On ignore où l'Auteur Italien peut avoir acquis des lumieres si fausses sur la personne de Henri-le-Grand; mais tous les Auteurs François réclament contre ces assertions hasardées. Henri IV est représenté dans leurs écrits comme le meilleur & le plus grand de nos Rois; ils sont l'interprete de la nation entiere, parmi laquelle vivra toujours la mémoire de ce grand Prince; elle est également respectée parmi les nations étrangeres; & lorsque le Souverain actuel des François monta sur le trône, ce fut le grand Henri qu'il se proposa d'imiter pour le bonheur de sa nation. (*Note du Traducteur.*)

il s'en plaignoit même devant Giovan-
1604 nini, il lui disoit que pour faire de ce Monarque un héros accompli, il lui falloit un Ministre qui pût modérer son avidité.

1605. Henri se refroidit encore plus envers le Grand-Duc, lorsqu'il sut que Son Altesse s'étoit enfin raccommodée avec l'Espagne, & que l'on avoit amené les enfans de don Pierre à Florence. Don Jean de Gaviria reçu sur les galères Toscanes dans un port Espagnol, venoit assurer Ferdinand que Philippe III oublioit tout ce qui s'étoit passé. Il lui apportoit l'investiture de Sienne. Gaviria lui demanda de s'en rapporter à Sa Majesté Catholique concernant le mariage du prince Côme. Quant aux enfans de don Pierre, il les lui recommanda fortement, vu l'intérêt que le Roi prenoit à leur sort. Don Côme, le second de ces enfans, étoit mort; le Roi lui avoit substitué l'autre jeune Côme, quoique don Pierre ne l'eût pas reconnu dans ses lettres. Les quatre autres que leur père n'avoit pas avoués, étoient restés en Espagne. Ferdinand promit cependant de les recevoir en Toscane, si Sa Majesté consentoit qu'ils

qu'ils ne portassent pas le nom de Médicis ; parce qu'il n'étoit pas juste qu'il les reconnût, leur père ne l'ayant pas fait. Ferdinand offroit de les recevoir, ne voulant pas qu'il y eût en Espagne une troupe de mendians sous le nom de sa famille. Si Gaviria fut très-satisfait de sa commission, le Grand-Duc ne le fut pas moins d'être délivré de toutes ses craintes. Malgré cela, il voyoit avec peine que le roi fît élever la forteresse de Longone. 1605.

Depuis que la cour de France avoit renoncé à l'Italie, l'unique but des Espagnols étoit de s'assujettir cette contrée. Fuentes avoit déjà fait construire une forteresse à l'entrée de la Valteline pour arrêter les François & les Suisses de ce côté-là. Il prenoit aussi le plan d'une autre à Souzino, afin de couper toute communication entre les Vénitiens & ces deux nations. Mais on fut encore plus allarmé en Italie lorsqu'on apprit les préparatifs qui se faisoient pour bâtir le fort de Longone. Ferdinand le regardoit comme une barrière qu'on vouloit opposer à Portoferraio & à Livourne ; le Pape croyoit déjà voir bloquer Ci-

[redacted] vitavecchia ; & les Génois craignoient
1605. pour la Corse qui en étoit voisine. Le ministère de Madrid avoit peut-être envisagé tous ces objets ; mais son principal but étoit d'avoir un port avancé dans la mer, afin de tenir en bride les Anglois & les Hollandois qui allarmoient sans cesse les garnisons de Piombino & d'Orbitello, en se rendant à Livourne. L'Espagne regardoit ce port comme très-avantageux pour entretenir une communication libre avec l'Italie ; elle vouloit aussi en faire le boulevard des autres ports qu'elle avoit dans le Continent. Ferdinand très-inquiet de cette entreprise, reprocha au roi de France que c'étoit la conséquence de sa foiblesse, & du peu d'attention qu'il avoit eu en signant le traité de Lyon. Il se plaignit en même-tems au duc de Lerme, lui représentant que ce n'étoient point là les effets qu'il devoit attendre de l'amitié que venoit de lui marquer Philippe III : qu'en lui répondant de sa confiance, Sa Majesté lui donnoit aussitôt la preuve de la plus grande méfiance, en faisant construire cette forteresse dans le voisinage de la Toscane :

qu'il étoit d'autant plus offenſé de ce
procédé, que c'étoit un projet que Do- 1605.
ria avoit imaginé pour le moleſter,
& qui cependant avoit été rejetté par
Philippe II, Prince ſi réfléchi dans ſes
démarches : enfin que c'étoit bien mal
répondre à la franchiſe avec laquelle
il avoit demandé une femme pour ſon
fils Côme à Sa Majeſté. Philippe attribua cette opération au caprice du viceroi de Naples. Mais cela ne tranquilliſa point le Grand-Duc. Sollicitations, artifices, offres, il employa tout pour faire révoquer les ordres : ce fut inutilement. On lui promit ſeulement que cette fortereſſe ne ſeroit jamais préjudiciable à ſes ports.

Les promeſſes de Philippe III s'accordoient encore moins avec les démarches que faiſoit Fuentes pour s'emparer du haut domaine de la Lunigiane, & pour étendre avec violence juſque dans le centre de l'Italie, les acquiſitions de la couronne d'Eſpagne. Le miniſtère de Madrid avoit déjà ſtatué que cette Province reſſortiroit à la chambre de Milan ; en conſéquence cette chambre commençoit à exiger l'hommage de tous les feudataires de

1605. cette contrée. L'investiture que Vinceslas avoit donnée à Jean Galeas Visconti, étoit le principe dont l'Espagne s'autorisoit dans cette innovation, & pour molester les seigneurs limitrophes. Elle avoit déjà fait passer des troupes à Pontremoli. On menaça quiconque refuseroit de se soumettre à Fuentes. Ferdinand se plaignit encore plus lorsqu'il vit ses troupes près d'être compromises avec celles du roi. Celles-ci attaquoient sans égard les châteaux des marquis, qui étoient sous la protection du Grand-Duc. Mais on fut étrangement surpris, lorsque le magistrat, qui veilloit sur tous les biens patrimoniaux du Milanois, ordonna, par un décret du 20 juin, d'ajourner personnellement & dans le lieu de leur résidence, les marquis Malaspine, & tous ceux qui possédoient des fiefs dans la Lunigiane. On n'excepta pas même la république de Gênes, ni le duc de Florence. On leur signifia donc de comparoître devant ce tribunal pour abandonner leurs fiefs, leurs jurisdictions, s'ils ne prouvoient de quel droit ils les possédoient. Ce décret publié à son de trompe, & en nommant ceux

qui devoient être ajournés, fut pris avec juste raison pour un trop violent outrage; il blessoit la dignité, le caractère, & l'indépendance du Grand-Duc. Il sembloit même qu'on eût absolument méconnu son titre. Il s'en plaignit donc très-fortement à Fuentes, & fit défiler des troupes du côté de la Lunigiane. Fuentes sentit l'inconséquence de sa démarche, & redemanda la lettre du magistrat de Milan au podestat de Pontremoli, sous prétexte qu'on s'étoit apperçu que le sérénissime Grand-Duc & la république de Gênes avoient été compris par inadvertance dans la liste des personnes à citer. Les allarmes n'en furent pas moindres dans toute la Lunigiane. La chambre de Milan soutenoit toujours ses prétentions. Les Malaspine réclamèrent les droits de l'Empire, implorèrent la protection du Pape & de Henri IV. On écrivit beaucoup de part & d'autre pour prouver & pour détruire les droits de cette chambre. Les Malaspine écrivirent même une lettre circulaire à tous les princes de l'Italie, les sollicitant de se réunir contre les entreprises de l'Espagne. On examina 1605.

l'investiture que Vinceslas avoit don-
1605. née à Visconti : on la soutint invalide, puisque cet Empereur avoit été éloigné du trône (*a*) comme incapable de gouverner, & qu'ensuite on avoit annullé tous ses actes. On pressa l'Empereur de soutenir ses droits : mais il étoit trop indolent, & son ministère trop livré à la cour de Madrid. Enfin on lui représenta que ces ajournemens avoient été ordonnés par la chambre de Milan ; que le roi d'Espagne s'étoit déjà emparé de Finale, de Piombino, de Correggio, de Monaco ; qu'il élevoit une forteresse dans l'Elba, & mettoit tout en usage pour anéantir en Italie les droits les moins équivoques de l'Empire, & même jusqu'au nom d'Empereur. Tant de réclamations obligèrent la chambre de Milan à suivre ses prétentions avec moins de vigueur. La diète de l'Empire s'assembla ; elle de-

---

(*a*) Plusieurs Ecrivains Allemands lui ont rendu plus de justice. La fermeté qu'il montra plusieurs fois, prouve qu'il savoit être maître dans le besoin. La seule chose qu'on puisse reprocher à Vinceslas, c'est d'avoir trop aimé sa tranquillité.

manda à Sa Majeſté Impériale de remédier à tous ces troubles. Henri IV 1605. fut lui-même allarmé de cette tentative de l'Eſpagne : convaincu de l'erreur qu'il avoit commiſe par le traité de Lyon, il ſe réunit ſans balancer au duc de Savoie, dans le deſſein de s'aſſurer un paſſage en Italie, & d'y maintenir l'équilibre & les droits reſpectifs des différens Souverains ; mais la vacance du Saint-Siège exigea qu'il fit des réflexions avant de porter atteinte au ſyſtême actuel.

La mort de Clément VIII, arrivée le 10 février, ouvrit la voie aux artifices & à l'ambition des Cardinaux. Aldobrandin le plus orgueilleux neveu de Pape, qui ait jamais dominé dans le ſacré Collège, ſe regardoit comme le ſeul arbitre de l'élection, & croyoit déjà pouvoir diſpoſer à ſon gré du pontificat en faveur d'une des créatures de ſon oncle. Mais haï des particuliers à cauſe de ſa trop grande autorité, & déteſté de tous les princes d'Italie, comme auteur du traité de Lyon, il étoit encore plus abhorré du Grand-Duc à cauſe des trames que lui & ſon oncle avoient ourdies contre

[redacted]
1605.

la Maison de Médicis. Le rusé Clément, attentif au bien de ses neveux, à qui il vouloit ménager un appui, avoit cherché les dernières années de sa vie à se réconcilier avec le Grand-Duc. Son Altesse trop offensée ne pouvoit presque point dissimuler son ressentiment. Par inclination & par raison d'état, Ferdinand devoit s'opposer au grand crédit d'Aldobrandin : car ce cardinal, outre l'appui de ses créatures, avoit encore celui du parti François. Les Espagnols qui excluoient Baronius & les autres créatures de Clément, réunissoient leurs vœux en faveur du cardinal Montalte. Le Grand-Duc & son parti étoient dans la même intention : de sorte que dès l'entrée du conclave, ils avoient déjà décidé l'exclusion de vingt-six concurrens sur soixante-quatre. Il falloit nécessairement que tous les partis obstinés à s'exclure les uns les autres se fatigassent avant de s'accorder ; ainsi l'on ne pouvoit sans l'examen le plus sérieux combiner tous les intérêts respectifs. Cette agitation dura jusqu'au premier avril. Tous les concurrens convinrent alors de nommer Alexandre de Médicis,

cardinal de Florence : il prit le nom de Léon XI. Il plaisoit également à la France & à l'Espagne, à cause de la paix de Vervins qui étoit son ouvrage. Cette élection fut donc généralement applaudie. L'humanité, le désintéressement, l'équité qu'il fit d'abord paroître, présageoient un pontificat aussi glorieux que celui de Léon X : mais des embarras qui excédoient sa foiblesse & son grand âge lui causèrent une maladie dont il mourut le 26 avril. 1605.

Le conclave s'ouvrit le 8 mai. Les cardinaux y entrèrent avec les mêmes intérêts : ils n'avoient pas encore eu le tems de changer de vues. On vit les mêmes partis se former pour l'exclusion ; mais personne ne s'accordoit pour l'élection. Les artifices les plus étudiés, les stratagêmes les plus hardis furent mis en usage : chacun tendoit à surprendre, à tromper les autres. Enfin tous les vœux se réunirent, après douze jours de manœuvres, dans la personne de Borghèse. Ce Pape, originaire de Sienne, étoit né à Rome où son père étoit venu exercer la profession d'Avocat sous la protection des Caraffe. Il prit le nom de Paul V. Son élection

déplut beaucoup aux vieux Cardinaux,
1605. parce qu'il n'étoit pas d'un âge avancé.
On eſpéra de lui un Pontificat moins
turbulent & moins dangereux que celui de Clément VIII. La conduite qu'il
tint envers la république de Veniſe,
fit bientôt voir que ſa douceur apparente & ſa modération n'étoient pas
dans ſon caractère. L'Italie ne fut pas
beaucoup plus tranquille : & ſi le
Grand-Duc n'eut pas ſujet de craindre
ce pontife autant que Clément VIII,
il ne tira pas non plus un grand avantage de ſon amitié.

1606. Déjà l'Europe éprouvoit une fermentation politique, qui préſageoit
quelque changement dans le ſyſtême
général. Les mécontentemens & la méfiance augmentoient de jour en jour
entre les cours de Madrid & de France.
La paix fortifioit Henri IV, tandis que
la guerre de Flandre épuiſoit Philippe
III. Les deſſeins ambitieux de ſes miniſtres, leurs entrepriſes diſpendieuſes
préparoient la décadence abſolue de la
monarchie. La ſeule forteresse de Lorgone que don Garcia de Tolède faiſoit
bâtir ſur le plan de la citadelle d'Anvers, devoit coûter trois cens mille

écus. Le duc de Savoie, devenu plus puissant aux dépens de l'Espagne, étudioit tous les moyens de la trahir, & de s'étendre avec l'appui de la France : mais sa fidélité étoit également suspecte à l'une & à l'autre couronne. L'une craignoit de le perdre, l'autre d'en être trompée. Les talens supérieurs de ce Prince tenoient l'Italie dans l'incertitude, parce qu'il étoit à portée d'en troubler la tranquillité. Le Grand-Duc perdoit totalement la confiance des François en se réunissant à Philippe III. Il sentoit cependant bien que la monarchie Espagnole avançoit à grands pas vers sa chute ; mais les circonstances ne lui permettoient pas d'être neutre, ni de secouer le joug de l'Espagne, parce que le duc de Savoie ne s'étoit pas encore ouvertement déclaré. D'ailleurs la France s'étoit bornée en deçà des monts. Le différent qui s'étoit élevé entre le Pape (a) & les Vénitiens auroit 1606.

(a) Paul V, plus jaloux qu'aucun autre Pontife des droits du Saint-Siége, avoit voulu leur imposer une taxe pour soutenir la guerre contre les Turcs. Un Ecclésiastique de Vicence ayant fait tous ses efforts, mais sans suc-

1606. peut-être développé l'énigme politique de l'Europe, si les souverains ayant cru qu'il n'étoit pas encore tems d'agir, ne s'étoient empressés de le terminer. La cause de la république étoit celle de tous les Princes. Si elle succomboit, ils devoient tous subir la même loi. Ces fiers républicains avoient résolu de sacrifier leur vie, leurs enfans & toute leur fortune, plu-

---

cès, pour déshonorer une honnête femme, fut cité à Venise. Il eut la hardiesse d'y comparoitre se fiant sur l'autorité du Nonce. Le Pape prétendit que le Sénat n'avoit pas droit de juger un ecclésiastique. Le Sénat allégua qu'en matières séculières, il avoit les mêmes droits que tous les autres souverains. Ce même Sénat ayant ensuite défendu de rétablir, de bâtir aucune église sans son consentement, & de donner aucun bien aux maisons ecclésiastiques, le Pape fulmina un interdit contre toute la république. Le Sénat persista dans ses refus. L'Espagne prit les armes en faveur du Pape. Venise demanda des secours à plusieurs Princes, entr'autres à Henri IV. Ce Monarque répondit qu'il n'étoit pas tems; & il fit arranger ce différent par le cardinal de Joyeuse. Les Jésuites qui s'étoient très-mal comportés dans cette affaire furent alors expulsés pour jamais de Venise. Telles étoient les causes de ce différent.

tôt que de révoquer leurs loix, & de [redacted]
se soumettre à la volonté du Pape. Le 1606.
Grand-Duc avoit envoyé un député à Venise pour offrir sa médiation; mais il existoit à Sienne une loi qui défendoit aux Ecclésiastiques de faire de nouvelles acquisitions; le Doge objecta cette loi, & répondit au Grand-Duc que personne ne pouvoit être plus convaincu que lui-même de la justice de leur cause. Cependant on se préparoit à la guerre: déjà le roi de France étoit déterminé à secourir la république si les Espagnols unissoient leurs forces à celles du Pape; mais l'arrogance de Fuentes fut vaincue par la prudence; & la crainte d'une guerre générale l'emporta sur l'ambition.

Cependant les esprits étoient suspendus par l'incertitude des sentimens & des vues du roi d'Angleterre. La France, l'Espagne, la Hollande recherchoient également son alliance. En faisant la paix avec l'Espagne, ce prince inspiroit de la jalousie aux autres souverains: chacun d'eux craignoit que ce royaume ne reprît de nouvelles forces. Dans le dessein de s'unir plus étroitement avec Jacques Stuart, Henri

1606. IV détournoit ce Prince d'une alliance avec la Maison de Médicis, & lui proposoit sa fille pour le prince de Galles. La conclusion de ce traité que le duc de Lorraine ménageoit avec beaucoup d'adresse, éprouvoit tous les jours de nouveaux délais, vu la grande jeunesse du Prince & de la fille du Roi, & le Grand-Duc craignoit avec raison d'en être exclu. Malgré tant d'événemens, Ferdinand jouissoit plus qu'aucun autre prince de l'amitié sincère des Anglois. Attirés à Livourne pour leur négoce, ils y éprouvoient les effets de cette bonne intelligence. Le Grand-Duc accordoit beaucoup de facilités aux autres nations; mais il avoit formé avec les Anglois une liaison plus particulière d'intérêts & de commerce. Il les employoit à diriger sa marine, à conduire le commerce de ses sujets; & partageant secrètement avec eux le produit des pirateries qu'ils exerçoient contre l'Espagne sous le pavillon Hollandois, il envoyoit en Amérique une très-grande quantité de contrebande. Ce négoce secret, & les troubles de l'Angleterre avoient fait passer à Livourne nombre des familles Angloises

qui s'y étoient établies, & parmi elles [redacted]
il y en avoit d'illustres. Ferdinand, 1606.
dont le génie hardi se portoit facilement aux grandes entreprises maritimes, les occupoit utilement soit en Amérique, soit sur la mer Rouge & contre les Turcs. Livourne étoit devenue la place la plus favorable au commerce des Anglois. On voyoit régner entr'eux & les habitans une bienveillance réciproque & sincère. Cependant Edouard Blount fit imprimer à Londres, en 1605, sous le nom de Robert Dalington, *une relation de la Toscane*, pleine de faussetés & d'injures contre le Grand Duc & contre sa nation. On verra peut-être avec intérêt les invectives contenues dans ce libelle qui fut dicté sans doute à l'auteur par quelque Florentin mécontent, & qui depuis est resté enseveli dans l'oubli, soit par l'injure du tems, soit par la fausseté des raisonnemens. L'auteur prétend « que l'air y est mal sain, parce que le voisinage des montagnes l'expose aux alternatives fréquentes du chaud & du froid excessif »; il parle de la stérilité du pays qui n'y fournit pas, dit-il, de quoi vivre le quart de l'année

1606. sans le secours des étrangers ; du caractère du peuple qu'il dépeint ambitieux, avare, ignorant, vain, dissimulé, envieux, ennemi des étrangers, débauché, suffisant, bas, lâche, jaloux, avide de gain, & tout-à-fait privé de génie. Il qualifie le prince de masse informe de chair ; il le dit peu libéral, avare, usurpateur des biens de sa Maison, oppresseur du peuple, monopoleur, violent, injuste, usurier, odieux aux Toscans, dépourvu de forces, mais riche en revenus qu'il emploie à corrompre la cour de Rome & celle d'Espagne, & il ajoute enfin qu'il réduit ses sujets à la plus affreuse misère. Si cet écrit injurieux offensa sensiblement le Grand-Duc, il ne lui fit pas interrompre son commerce avec les Anglois : il les employa même avec plus de confiance dans ses entreprises maritimes contre les Turcs. La guerre que les Ottomans faisoient en Hongrie, où la Maison d'Autriche essuyoit de si grands dommages, étoit la cause de toute la chrétienté, & intéressoit particulièrement le repos de l'Italie. On regardoit une diversion comme très-nécessaire pour les affoiblir dans cette partie de l'Europe, mais

il étoit difficile de former contr'eux une ligue, & de combiner les intérêts 1606.
de tous les princes chrétiens. Le Grand-Duc avoit l'ambition de défendre seul la cause publique, & ne cessoit d'envoyer les galères de Saint-Etienne en courses contre les Turcs : il cherchoit tous les jours de nouveaux moyens d'augmenter sa marine, & de tenter quelque entreprise importante. Outre sa propre gloire & l'intérêt public, il desiroit la sûreté du commerce de ses sujets, & vouloit profiter des prises. Tous les Mahométans n'étoient cependant pas ses ennemis déclarés. Il entretenoit une correspondance avantageuse avec le royaume de Fez, dont les ports lui fournissoient contre les Espagnols une retraite assurée pour la contrebande qu'il faisoit en Amérique, & une communication favorable à son propre négoce. Du tems de la république de Pise, cette ville avoit des liaisons de commerce avec le royaume de Fez. La république de Florence & les premiers Ducs avoient entretenu la même intelligence avec ce royaume. Dès l'an 1604, Ferdinand l'avoit renouvellée avec Muley Kèque qui régnoit alors à

1606. Fez. Le port de Larache étoit ouvert aux Toscans : le Roi leur accordoit toutes sortes de faveurs, & cette libre communication avec Livourne favorisoit une branche considérable de commerce. Muley Kèque étoit si étroitement lié avec Ferdinand que, craignant d'être vaincu par la nombreuse armée que son frère menoit contre lui, il avoit déjà résolu de fuir en Toscane. Le Grand-Duc étoit convenu d'expédier secrètement au port de Larache un vaisseau bien muni d'artillerie qui devoit le recevoir s'il lui arrivoit un événement fâcheux, & l'amener à Livourne avec ce qu'il auroit de plus précieux. Muley devoit faciliter au Grand-Duc la prise de Larache pour le récompenser de lui avoir sauvé la vie. Ferdinand desiroit la possession de ce port, afin de s'y fortifier & de favoriser la navigation de ses sujets. Mais les révolutions de la guerre d'Afrique rendirent ce projet inutile ; & le Grand-Duc tourna ses armes du côté de l'Asie.

Il y avoit eu dans la Syrie un soulevement contre les Turcs ; c'étoit l'ouvrage du Bacha d'Alep, qui déjà privé de son emploi, refusoit d'obéir aux

ordres de la Porte. Les Druses, habitans des montagnes (*a*), avoient pris part aux divisions de l'ancien & du nouveau Bacha. Comme leur pays étoit divisé en plusieurs petites dominations, ils étoient eux-mêmes partagés entre les deux partis. Le feu de la guerre, secrètement fomenté par le Sophi de Perse, s'étendit bientôt plus loin, comme il est ordinaire en ces provinces. Il ne restoit même plus qu'à enlever le port de Tripoli aux Turcs pour ôter à la Porte toute communication avec l'Egypte. Les rebelles manquoient de conduite dans leur entreprise; ils n'avoient ni les munitions, ni l'artillerie nécessaires; le plus grand nombre étoit des chrétiens, ou des peuples qui leur étoient alliés; tels que les Druses (*b*), les Cophtes, les Grecs & les 1606.

(*a*) Les montagnes du Liban & de l'Anti-liban, qui s'étendent du couchant au levant, depuis la mer Méditerranée jusqu'à l'Arabie.

(*b*) Quelques Druses se disoient aussi chrétiens. Ils tenoient leur doctrine d'un Tailleur qui avoit pris ce nom. *Druse*, en Arabe signifie *Interprête*. « On ne connoît cepen» dant leurs mœurs que très-imparfaitement: » il paroît que ce sont les descendans des

1606. Arméniens. Cet incendie préparé avec adresse, & alimenté par de médiocres secours, annonçoit cependant des progrès assez rapides pour occasionner une diversion des forces Ottomanes. Outre l'avantage public, le Grand-Duc y trouvoit l'occasion d'établir le commerce de sa nation; & ne pouvant avec ses seules forces donner à ce projet toute la vigueur dont il avoit besoin, il entreprit de réveiller l'ancienne ferveur des croisades, & sollicita le Pape & le roi d'Espagne d'entreprendre la conquête de Jérusalem. Il avoit des intelligences secrètes avec quelques-uns des rebelles: il connoissoit leurs forces & la résolution où ils étoient de soutenir leur révolte, si quelque puissance européenne leur fournissoit des secours; l'acquisition de quelque port lui paroissoit plus facile depuis que l'Emir Fackardin, chef des Druses qui habitoient les montagnes au-dessus de Saïda & de Baruti, s'étoit rangé du parti

» Chrétiens croisés, qui se sont réfugiés dans
» les montagnes; ils sont ennemis des Turcs:
» leur Prince prétend être descendu de la
» *Maison de Lorraine* ». (*Laurens Echard.*)

des rebelles. Après avoir pris les pré- [redacted]
cautions nécessaires, Ferdinand tenta 1606.
de savoir si le Pape étoit disposé à se-
conder ses vues.

Le Pontife plein de zèle pour le pro- 1607.
jet glorieux d'une si grande entreprise,
promit d'employer tout son crédit au-
près du roi d'Espagne, & de l'engager
à y concourir. Il pressa Ferdinand d'en-
voyer quelqu'un de ses sujets dans ces
contrées, afin de s'assurer des disposi-
tions de ces peuples, & de concerter
avec eux les moyens de réussir; l'appro-
bation du pontife encouragea encore
plus le Grand-Duc. Ce prince expédia
pour les ports de la Syrie un vaisseau
chargé de munitions, d'artillerie, &
de présens pour le Bacha d'Alep, &
pour l'Emir Fackardin. Il députa en
même tems le cavalier Toscan Lioncini
déjà connu dans ces contrées avec Mi-
chel-Ange Coraï, natif d'Alep, & in-
terprète de l'ambassadeur Persan. Ces
deux Députés devoient s'instruire exac-
tement des forces des rebelles, & faire
avec eux un traité conforme aux ins-
tructions qu'ils avoient reçues. Arrivés
dans Alep, ils s'insinuèrent adroite-
ment dans la confiance d'Aly Giam-

1607. pulat, l'un des principaux chefs, & bientôt ils exposèrent l'objet de leur commission, les instructions qu'ils avoient du Grand-Duc & les conditions du traité, n'oubliant pas que son objet étoit de maintenir & d'accroître la division de l'empire Ottoman, afin de préparer sa chûte. Ils eurent l'adresse de s'ouvrir une voie à la possession du Saint-Sépulcre, & enfin n'oublièrent ni les intérêts particuliers du Grand-Duc ni ceux de la Toscane. Ainsi les deux députés signèrent le 29 septembre avec Aly, un traité compris en trente articles qui renfermoient les conditions déjà établies. Les principaux étoient la ligue formée entre le Pape, le roi d'Espagne & le Grand-Duc pour secourir les rebelles & entreprendre aussi-tôt la conquête de Jérusalem; Aly Giampulat offroit pour sûreté de remettre au Grand-Duc le port de Syrie qu'il jugeroit le plus commode pour la flotte européenne. La ville de Jérusalem devoit rester au pouvoir du vainqueur; les Chrétiens y exercer leur culte, être exempts des impôts & soumis à la jurisdiction respective de leurs Consuls entre lesquels celui du

Grand-Duc devoit tenir le premier rang; les Toſcans devoient jouir ſeuls 1607. du droit de tranſporter les marchandiſes dont l'exportation étoit défendue: on leur permettoit auſſi le cours de leur monnoie, & des facilités pour ſe procurer en Syrie un établiſſement ſûr & commode.

De tels avantages flattoient ſenſiblement l'orgueil & l'ambition de Ferdinand. Il fit donc avec Paul V les plus grands efforts pour engager Philippe III dans cette entrepriſe. Mais ce Prince avoit alors des occaſions plus importantes d'employer ſa marine à la ſûreté & à la défenſe de ſes ſujets. Ferdinand voulant s'aſſurer de la fidélité des rebelles, & leur donner une idée avantageuſe de ſa puiſſance maritime, s'occupa de quelque projet qui pût contribuer à ſa gloire, & intimider les Turcs. Il avoit ſaccagé Preveſa l'année précédente, & brûlé les galères du fameux corſaire Amurat Rais dans le port d'Alger. Les vaiſſeaux Toſcans étoient ceux qui paroiſſoient le plus ſouvent ſur la Méditerranée, ils étoient les plus habitués aux courſes & les plus redoutés des Turcs; il arma

[redacted] donc une flotte composée de dix galères, de bâtimens inférieurs, & de vaisseaux de transport. Les galères portoient le pavillon du Grand-Duc, & celui de l'ordre de Saint-Etienne, & les autres vaisseaux celui de la Grande-Duchesse : les François & les Anglois qui en avoient le commandement, & qui en dirigeoient les opérations, avoient inspiré aux Toscans un desir de gloire supérieur à celle qu'on acquiert communément à la poursuite des Pirates.

1607.

La conquête de l'isle de Chypre parut au Grand-Duc l'opération la plus avantageuse, la plus conforme au plan concerté contre la Syrie, & moyennant quelques intelligences secrètes dans la ville de Famagouste, il tenta de surprendre cette ville. Les Grecs avoient promis de se soulever au nombre de six mille, & de faciliter la conquête de cette place, de laquelle dépendoit celle de l'isle entière. Le Grand-Duc envoya huit galères & neuf autres bâtimens sur lesquels il embarqua un peu plus de deux mille hommes, tant Italiens qu'étrangers, & une quantité considérable d'armes & de munitions. Francesco

cesco del Monte eut le commandement de cette armée. Malheureusement la flotte se divisa dans la route. Cet inconvénient empécha l'armée d'agir avec toutes ses forces à la première attaque ; & ne trouvant pas dans les Grecs des dispositions conformes à ce qu'ils avoient promis, l'armée fut obligée de se retirer avec perte. Quoique cette entreprise ne fût pas accompagnée d'un heureux succès, Ferdinand ne perdit pas son courage ordinaire, & porta ses forces du côté de l'Afrique contre une nation plus féroce. 1607.

La flotte étant rentrée à Livourne, ce prince résolut de surprendre la ville de Bona sur la côte de Barbarie. C'étoit la retraite des Pirates, qui delà infestoient sans crainte toutes les côtes de l'Italie. Il envoya deux mille hommes d'élite à cette expédition avec un grand nombre de volontaires avides de gloire. Jacques Inghirami eut le commandement de la flotte, & l'on donna celui des troupes à Silvio Picolomini. L'armée s'embarqua le 10 août sur neuf galères, & sur cinq petits vaisseaux de guerre. Quelque secret qu'on eût gardé sur le but de cette expédition, le bruit

[redacted]
1607.
en fut bientôt répandu à Bona ; & l'on s'y prépara à se défendre. Mais telle fut la valeur des Toscans, & l'impétuosité de leur attaque, que la ville & même la citadelle furent emportées d'assaut ; l'une & l'autre furent livrées au pillage ; on y prit douze enseignes & quinze cens hommes. La ville fut brûlée en partie. La corruption de l'eau des citernes, & l'approche des Maures qui venoient à son secours, obligèrent les troupes à se retirer.

Ferdinand jaloux d'inspirer l'amour de la gloire à son fils aîné, voulut que cette expédition s'exécutât sous son nom. Le succès fut regardé comme un augure du bonheur des entreprises futures de ce jeune prince : & chacun attribuant ce triomphe à sa bonne fortune, lui prédit le plus haut degré de grandeur ; il avoit alors dix-sept ans. Ses inclinations dirigées par une sage éducation promettoient à ses peuples d'heureux fruits de tant de soins. Il étoit élevé par Silvio Picolomini : formé à tous les exercices convenables à un jeune homme & à tous ceux que doit connoître un prince, son goût particulier s'étoit déclaré

pour l'architecture militaire. On remarquoit en lui des talens au-dessus de son âge, dans l'art de lever & de dresser des plans pour les fortifications. L'entreprise de Bona réveilla puissamment l'ardeur de ce jeune homme au moment où tous les peuples réunissoient leurs vœux pour son mariage avec Magdeleine, archiduchesse d'Autriche, fille du duc Charles de Gratz, & sœur de la reine d'Espagne, & de l'archiduc Ferdinand qui fut depuis Empereur. Cette alliance également desirée du roi & de la reine d'Espagne depuis 1604. étoit négociée à Rome par les cardinaux Palaviccini & del Monte. Le grand-duc avoit préféré l'archiduchesse Magdeleine à Constance sa sœur, quoiqu'elle fût plus âgée de trois ans que le jeune prince. Les qualités personnelles de la princesse avoient déterminé le choix d'un père éclairé. Philippe III avoit promis de la marier comme sa propre sœur, & de lui accorder une dot proportionnée au rang qu'il lui attribuoit. La concurrence du grand-duc de Toscane avec la maison de Savoie ne lui permettoit pas de se voir traité moins avantageusement. 1607.

[redacted] 1607.

Il demanda une dot égale à celle que le duc de Savoie avoit reçue de l'infante Isabelle son épouse, ce qui donna lieu à quelques discussions. Ferdinand desiroit aussi que l'on réglât son rang, & les prérogatives qu'on devoit y attacher. Il exigea que l'on insérât dans le traité d'alliance, comme un des articles essentiels, que le roi obligeroit les grands d'Espagne à lui donner les titres & les marques d'honneur que lui accordoient les archiducs & tous les princes de l'Empire. Jusqu'alors la fierté des Espagnols, qui ne se croyoient pas inférieurs au grand-duc, ne leur avoit permis de traiter avec lui que comme avec leur égal. Cette fierté excessive rendoit leur commerce difficile; & lorsqu'il arrivoit au grand-duc d'avoir quelque correspondance avec eux, il leur envoyoit un secrétaire qui exposoit ses instructions de vive voix, & qui prenoit de longs détours pour faire toujours parler le prince à la troisième personne. Philippe III fut donc obligé d'accorder au grand-duc cette nouvelle satisfaction.

CHAPITRE XII.

Don Jean de Médicis quitte la cour de France. Le fief de Pitigliano est réuni au grand-duché. Nôces de l'archiducheſſe Marie Magdeleine. Une grande victoire ſur mer augmente la joie du peuple. Triſteſſe qui ſuccéde à l'occaſion de la mort de Ferdinand. Qualités de ce prince. Etat de ſa famille & de ſon miniſtère.

FERDINAND jouiſſoit en ce moment du repos que la tendreſſe paternelle inſpire au père qui peut laiſſer à ſes fils un héritage ſûr & tranquille. Par le mariage du prince Côme, il rétabliſſoit la paix, & recouvroit la protection du roi d'Eſpagne, qui donnoit alors des loix à l'Italie entière. Toutes ſes vues ſe bornoient à ſatisfaire au moins en apparence les deſirs de Philippe III, & à ne cultiver l'amitié des autres princes qu'autant qu'il étoit néceſſaire pour ne pas ſe faire des ennemis. De ce nombre étoit Henri IV. La conduite de ce mo- 1608.

2608. narque & celle de ses ministres ne répondoient ni aux offres ni aux protestations qu'ils avoient faites. La retraite de Jean de Médicis, obligé de quitter la cour de France, fut un autre motif qui aliéna encore plus Ferdinand des intérêts de cette couronne.

Don Jean de Médicis voyant depuis 1605 que les Espagnols le négligeoient en Flandre, & lui refusoient les grades que lui avoient mérité sa valeur & les services qu'il leur avoit rendus, s'étoit retiré en Angleterre, pour y visiter cette cour. Le roi Jacques, qui n'étoit pas guerrier, faisoit peu de cas d'un homme habile & courageux. Don Jean froidement accueilli, ne s'arrêta que peu de tems auprès de ce monarque, & passa en France. Henri IV consulta moins ses égards pour la reine que l'estime singulière qu'il avoit conçue pour ce prince; il l'accueillit avec des marques extraordinaires de distinction, & voulut, sans même attendre l'aveu du grand-duc, l'engager à son service, soit en paix soit en guerre. Il lui assigna un traitement honorable (*a*), & lui

(*a*) Sully parle dans ses Mémoires, d'une

accorda des prérogatives supérieures à celles dont jouissoient toutes les personnes de la cour. Don Jean pouvoit se concilier la bienveillance de Henri par les graces extérieures & par celles de l'esprit. Versé dans l'art de la guerre autant qu'aucun capitaine de son siècle, il réunissoit la pratique à la théorie la plus solide, sur-tout dans l'art du génie qu'il croyoit lui-même posséder supérieurement à tous les ingénieurs de son tems. Le Roi s'en fit bientôt un ami: il se flattoit de laisser un jour en lui un conseil à la Reine, & un défenseur au Dauphin. Admis au secret des affaires d'état, don Jean voyoit ses avis goûtés du Roi, & Henri se proposoit même de l'employer dans les entreprises qu'il méditoit. Soit fortune, soit talent, don Jean, quoique Italien, ne déplut pas aux François: ils l'aimèrent & le respectèrent. 1608.

Ferdinand trouva la démarche de son

somme de trente six-mille livres accordée à don Jean de Médicis qui fut prise sur les cent mille livres employées dans l'état des finances de cette année. (*Mém. de Sully, tom. VI, p. 324.*)

1608. frère déplacée, parce qu'elle pouvoit faire croire aux Espagnols qu'elle étoit faite de concert avec lui; au lieu que pour recouvrer leur confiance, il falloit qu'il leur donnât de meilleures preuves de son attachement. Il ne consentit donc pas ouvertement à cette résolution, & répondit simplement que son frère étoit libre, & qu'il ne prétendoit pas gêner sa volonté. Cépendant il ne put dissimuler son indignation, lorsqu'il apprit que don Jean étoit fixé en France; il retint ses revenus sous prétexte de remplir les fonds qui lui avoient été avancés avant son départ. Le Roi fut très-offensé, & n'épargna pas au grand-duc les reproches les plus amers. La mauvaise intelligence entre les deux Souverains augmenta encore. Henri reprochoit au grand-duc d'exiger trop de ses amis; Ferdinand se plaignoit de son ingratitude qui l'avoit forcé, après tant de services rendus à la France, de s'humilier devant les Espagnols, & de se jetter dans leurs bras. Il fut cependant encore assez généreux pour ménager les intérêts de son frère, & consentit à ce qu'il restât en France, pourvu qu'il lui fût permis de protester à la cour

d'Espagne que Jean ne prenoit ce parti que par caprice. Henri ne vit qu'avec peine les égards que Ferdinand avoit pour l'Espagne, & son étroite alliance avec cette couronne. Ne sachant, ou ne voulant pas adopter les raisons qui obligeoient le grand-duc à tenir cette conduite, il continua d'en marquer son ressentiment.

1608.

Don Jean parvint à dissiper les soupçons du roi, & lui fit concevoir du grand-duc des idées plus avantageuses. Son crédit augmentoit en proportion de la confiance du Roi & de l'estime des ministres. Le prince de Condé & le comte de Soissons avoient formé avec lui une liaison particulière. La marquise de Verneuil aimoit son esprit; & don Jean lui faisoit une cour assidue. La Reine au contraire haïssoit son oncle; il l'importunoit par ses remontrances & par ses avis. D'ailleurs l'estime qu'il avoit méritée, sembloit effacer entièrement Concini, & mettre obstacle à son agrandissement. La Reine convint donc avec celui-ci de chercher une occasion de l'éloigner de la France : ils la trouvèrent. De fréquentes conversations entre don Jean & la

1608. marquise de Verneuil furent le prétexte que saisit la Reine pour marquer son mécontentement. La liaison intime que don Jean avoit formée avec les Princes du Sang, fut encore pour elle une raison qu'elle fit valoir, afin de jetter les soupçons & la méfiance dans l'esprit du Roi. Concini, conseiller artificieux & menteur, n'épargna pas les faux rapports, & fit naître la discorde. La Reine se déclara ouvertement contre son oncle, & fit connoître ses sentimens par une lettre adressée au grand-duc. « Je suis très-mécontente de don » Jean & de ses intrigues avec la mar» quise de Verneuil, dit-elle, il m'a » fait plus de tort en flattant le roi, que » ne m'en ont fait tous mes ennemis. Je » n'ai ici de troubles & d'inquiétudes » que par la Marquise, & quiconque se » déclare pour elle, se déclare aussi mon » ennemi. Je m'en vengerai cruelle» ment, dès que je le pourrai ».

La Reine persévéra dans ces sentimens. Elle n'avoit plus pour le Roi ni obéissance ni crainte. La connoissance qu'elle avoit acquise de la foiblesse de ce prince dans sa vie privée, & l'habitude des chagrins & des con-

trariétés l'avoit rendue acariâtre & obstinée. La marquise de Verneuil n'oublioit aucune occasion de lui faire éprouver de nouveaux déplaisirs : elle osa même concevoir le dessein de faire périr Concini, & un capitaine Florentin s'étoit chargé de ce crime. La Reine instruite du complot, obtint que cet officier seroit conduit à Florence, & le grand-duc l'y retint quelque tems pour la satisfaire; mais sans vouloir le punir du dernier supplice, comme elle le demandoit. Don Jean prit le parti du capitaine auprès du roi & auprès du grand-duc. Concini s'en vengea par les calomnies, & porta l'audace jusqu'à faire emprisonner quelques domestiques de don Jean. Cette témérité excita dans le prince un vif ressentiment, & dans le premier mouvement de colère il s'abaissa jusqu'à lui dire qu'il le poignarderoit, s'il n'avoit honte de se souiller du sang d'un homme de basse extraction, qui devoit son existence à *la Maison de Médicis*. Les François lui auroient volontiers pardonné cette foiblesse, pourvu qu'il les eût délivrés de Concini; mais celui-ci par ses artifices trouva le moyen de 1608.

1608. se relever & de triompher du prince; il se plaignit au roi de l'outrage qu'il avoit reçu, feignit que don Jean avoit ourdi une trame secrète pour l'assassiner, & promit au roi de rétablir la paix entre la reine & la marquise, s'il daignoit lui accorder sa protection. Henri fatigué de ces querelles domestiques, porté à la paix & à la tranquillité par un âge avancé & une santé foible, céda aux importunités de Concini, & lui promit ce qu'il demandoit aux conditions que la marquise reparoîtroit à la cour. Concini tint parole, & Henri par foiblesse pour la reine, souffrit qu'on manquât essentiellement à don Jean (*a*). La grandeur d'ame de ce

(*a*) Quoique la foiblesse du grand Henri pour les femmes soit assez connue, on sait aussi que ses maitresses ne l'engagèrent jamais à manquer ni aux respects ni aux égard dûs à la reine, & que Marie de Médicis n'auroit eu nul sujet de s'en plaindre, si l'aigreur de son caractère, son humeur impérieuse & des manières inférieures à son rang ne l'avoient rendue désagréable à ce prince. Sully rapporte une conversation qu'il eut avec Henri au sujet d'une lettre que Marie de Médicis lui avoit écrite; Henri chargeoit Sully d'une négociation auprès de la marquise de Ver-

prince, l'exemple de son père, la di-
gnité de sa maison ne permettoient 1608.
pas à don Jean de souffrir cet avilissement : il se détermina donc à partir, &

---

treuil, dont il soupçonnoit également la fidélité comme maitresse & comme sujette : il vouloit de plus que Sully agît sur l'esprit de la Reine à l'égard de Concini & de sa femme. « Ils ont enfin poussé ma patience à bout, dit-il, & je me suis bien reproché de n'avoir pas suivi le conseil de la duchesse de Florence, de don Jean & le mien, & de les renvoyer l'un & l'autre en Italie dès Marseille ; j'ai voulu depuis remédier à ceci, par le moyen de don Jean ; mais je me suis bientôt apperçu qu'il étoit trop tard, car à peine don Jean voulut-il en entamer le propos par forme de conseil, que ma femme entra, comme vous l'avez su, dans une si grande colère contre lui, qu'il n'y eut sortes de reproches, d'injures & de menaces, dont elle n'usa en son endroit ; jusqu'à ce que lui ne pouvant plus les souffrir, elle l'a obligé, quelque chose que j'aie pu dire & faire, de se retirer hors de France ; dont elle a été merveilleusement aise pour Concini qui mouroit de peur que don Jean le poignardât, comme celui-ci s'en vantoit assez publiquement ». (*Sully, vol. VII, pag. 35 & 36.*) Henri IV paroissoit fâché du départ de don Jean ; mais il n'est pas question dans les Mémoires de Sully de ce grand crédit & de cette haute faveur que l'Auteur Italien attribue à son Prince, &

1608. prit congé du roi en lui reprochant sa foiblesse. Henri, quoique surpris de cette résolution, fut obligé de céder. Il offrit au prince une pension pour gage de son amitié. Celui-ci répondit qu'il n'avoit besoin d'autre gage que de celui qu'il conservoit dans son cœur. Il reprit sévèrement la reine de son ingratitude, de sa confiance indiscrète en de vils adulateurs, & lui prédit les disgraces qu'elle n'éprouva que trop dans la suite. Ferdinand consentit au retour de son frère, pour ne pas déplaire à la reine, & par la même considération il envoya un autre résident à la cour de France, qu'il soumit sans réserve aux volontés de Con-

---

peut-être y a-t-il un peu de partialité de sa part. D'ailleurs quelque vile que fût la personne de Concini, don Jean s'abandonnoit à une bassesse beaucoup plus grande, se dégradoit encore plus en menaçant un homme & un homme méprisable, de le punir lui-même, au milieu de la cour d'un Prince juste & généreux, pour se venger de ce que Concini s'étoit mis à couvert d'un assassinat. Concini pouvoit mériter l'indignation du Roi, mais jamais on ne doit délivrer la société d'un homme dangereux, par un crime. *Note du Traducteur.*

[redacted]

1608.

elui ; ses intérêts n'en furent pas mieux servis. La reine gouvernée alors par sa passion seule, ne recevoit plus du public aucune marque d'estime ; le départ de don Jean la rendit odieuse à toute la nation. Tandis que ce prince se disposoit à partir, il reçut beaucoup d'offres de services ; chacun lui proposoit sa médiation entre lui & le roi, mais il demeura inflexible, & Henri en fut affligé. Ce prince crut cependant qu'il falloit colorer cette retraite de quelque raison apparente, puisque le public la désapprouvoit. Il affecta d'en paroître content. On en répandit plusieurs raisons à la cour : on s'autorisa sur-tout d'une chose assez singulière, du mauvais exemple que donnoit don Jean, *en n'observant pas le carême.* Henri n'eut pas plutôt appris qu'il s'étoit engagé au service de Venise, qu'il se plaignit d'être outragé, & accusa le grand-duc d'être l'auteur de cet affront. Ferdinand ne s'en offensa point. Convaincu que les François prenoient peu de part à ses intérêts, il fit peu d'attention aux plaintes du roi, & ne songea qu'à profiter des avantages que lui présentoit

[redacted] l'alliance de la maison d'Autriche.

1608. Le fief de Pitigliano avoit toujours excité la vigilance & l'avidité des Médicis. Ce fief étoit possédé par les Ursins ; & par une fatalité attachée à cette maison, leurs divisions éternelles les entraînoient à s'en dépouiller continuellement les uns les autres, sans même respecter leur vie. Les Espagnols & les neveux des papes attendoient depuis long-tems l'occasion de s'emparer de ce fief ; les uns pour étendre leur domaine, les autres pour en former un établissement à quelque personne de leur famille. Côme nommant & regardant Pitigliano comme *le foyer des guerres* de l'Italie, avoit plusieurs fois tenté de s'attacher les comtes des Ursins en les prenant sous sa protection, & en se rendant l'arbitre de leurs différens ; son but étoit de s'emparer de cette forteresse. Le grand-duc François profitant des circonstances, leur avoit imposé de nouvelles loix ; sa puissance leur avoit ôté celle de se révolter ; mais il n'avoit pas changé leur naturel que l'oppression rendit encore plus traître & plus dissimulé. Dès 1580, le comte Alexandre sollicité par Ferdinand qui

étoit alors cardinal, & soutenu du grand-duc François, ayant chassé de ce fief Nicolas son père, gouverna paisiblement jusqu'à ce que Bertholde, second fils de Nicolas, eût formé le projet de se faire un parti, & de le dépouiller à son tour. Ferdinand reconnut bientôt que ce n'étoit pas assez d'être maître de la forteresse pour empêcher les révolutions dans cet Etat: sous prétexte de se mettre en garde contre les exilés, il y tint une compagnie de lanciers. Cette précaution n'arrêta point les entreprises de Bertholde. Le grand-duc effrayé des armemens des Espagnols à Orbitello, & de la correspondance que Bertholde entretenoit avec eux & avec les Aldobrandins, leva un corps de troupes parmi ses propres vassaux, espérant qu'ils seroient fidèles à celui qui les payeroit. Mais en 1604, profitant de sa réconciliation avec l'Espagne, & considérant que ce fief seroit pour ses successeurs une occasion de débats & de malheurs, il proposa un échange à la maison des Ursins. Cette négociation eut un heureux succès; & les conditions furent proposées le 9 juin

1608.

[redacted] 1604. Berthold fit plusieurs difficultés,
1608. lorsqu'il s'agit de les ratifier : cependant le traité fut conclu le 10 octobre 1606; l'Empereur confirma l'échange par un diplôme, & envoya l'investiture de ce fief au grand-duc. Les deux frères, Bertholde & Côme des Ursins, reçurent en échange la terre del San-Savino avec le titre de marquisat, une vaste étendue de terres dans les environs de Florence, dix mille écus de revenu annuel & le paiement de leurs dettes. Cette acquisition qui assuroit la tranquillité des successeurs du grand-duc de Toscane, en même-tems qu'il étendoit les limites de son duché, inspiroit à Ferdinand une joie proportionnée à la gloire qu'il retiroit d'une puissance plus étendue.

Le jeune Côme de Médicis avoit alors dix-huit ans : & selon les termes de l'alliance conclue avec la maison d'Autriche, l'archiduchesse devoit être épousée à Gratz par procuration, & partir aussi-tôt pour l'Italie : elle devoit passer à Lubiana près de Trieste, & le sénat de Venise avoit offert de la prendre dans ce port sur ses galères, pour la remettre à Cesène ou dans quel-

que autre port de la Romagne. Paul
Jourdain des Ursins partit vers la fin 1608.
d'août avec une suite nombreuse & magnifique, chargé de la procuration: Porzia, nonce apostolique, étoit chargé de guider ce jeune homme dans cette affaire. La cérémonie fut célébrée à Gratz le 14 septembre; & presqu'aussi-tôt, le 22 septembre, la Princesse se mit en route, accompagnée de l'archiduc Maximilien Ernest son frère, & suivie d'une grande partie de la noblesse Allemande. Don Antoine de Médicis étoit allé la recevoir à Ravenne, & devoit conduire toute la marche jusqu'aux frontières du grand-duché. Le marquis Salviati l'attendoit à Berzighella, avec un magnifique cortège; ce fut à Marradi que les peuples de la Toscane lui donnèrent les premières marques de leurs respects & de leur allégresse. Le prince Côme la reçut à Ronta: delà elle se rendit au château de Castello, y fut reçue avec joie par Ferdinand & la grande-duchesse, & y séjourna pendant qu'on préparoit son entrée publique.

Ferdinand jaloux de lui rendre les

plus grands honneurs, n'épargna rien
1608. dans ces préparatifs. On régla la pompe & la magnificence des nôces, sur ce qui avoit été fait antérieurement à Florence au mariage de plusieurs princesses. Vingt des premiers gentilshommes de la ville étoient chargés de la direction des spectacles, & de la réception des étrangers. L'art & le génie concoururent à l'envi à exécuter ce qu'il y avoit de plus grand & de plus pompeux. On surpassa même en cette occasion l'élégance & le bon goût qui avoit brillé avec tant d'éclat aux nôces de la reine de France. Le 18 octobre, jour de l'entrée publique, on ouvrit exprès une nouvelle porte à la ville près de celle de Saint-Gal. Les troupes y étoient sous les armes, pour annoncer l'arrivée de la princesse par plusieurs salves de mousqueterie. Tous les évêques, le clergé, le sénat, la cour, la noblesse étoient à la porte, chacun en son rang. La princesse y étant arrivée, le grand-duc lui mit la couronne sur la tête. Elle fut reçue sous un dais porté par une troupe de jeunes hommes de la plus haute noblesse, vêtus uniformément & de la

manière la plus brillante & la plus recherchée. Placée entre le grand-duc & l'archiduc son frère, la jeune épouse entra dans la ville, & devint l'objet des regards & des acclamations d'un peuple immense, qui formoit pour elle les vœux sincères d'une heureuse fécondité, d'une vie longue & paisible. Les arcs de triomphe, les statues, les inscriptions, les emblêmes, effets du luxe & de la magnificence de la nation, indiquoient les sentimens du peuple. Accompagnée de ce brillant cortège, la princesse se rendit à l'église cathédrale, où le plus riche appareil & la plus agréable musique frappèrent d'étonnement les Ultramontains. Lorsqu'elle eut satisfait aux devoirs de la religion, elle reprit sa marche vers le palais Pitti. Ferdinand y avoit rassemblé tout ce que la maison de Médicis possédoit de plus riche & de plus rare, pour montrer l'éclat de sa cour à un grand nombre de personnes du plus haut rang, invitées par le grand-duc, ou amenées par l'archiduchesse, ou attirées par le desir de voir cette pompeuse cérémonie. Outre les banquets, les joûtes,

1608.

1608. les tournois, les jeux, les ſpectacles de la cour, on en avoit préparé d'autres ſur l'Arno; on y repréſenta d'une manière très-ingénieuſe le rivage de Colchos, la flotte des Argonautes, le château dans lequel étoit gardée la toiſon d'or, les combats de Jaſon & la conquête de la toiſon. L'amphithéâtre où étoient les ſpectateurs, l'harmonie qui accompagnoit l'action, la nouveauté du ſpectacle, & l'heureuſe exécution de la fable, excitèrent dans les ſpectateurs un ſentiment vif de plaiſir & d'admiration. Ce fut avec le même ſuccès qu'on exécuta ſur le pont de la Trinité un ſimulacre de bataille, à l'imitation de celles qui étoient en uſage ſur le pont de Piſe, dès les tems les plus reculés de la république. Le grand-duc ne voulant pas que ce ſpectacle cédât en rien à ces anciens jeux, avoit fait venir de Piſe même ceux qui devoient combattre; mais on crut s'appercevoir qu'ils n'avoient pas à Florence cette ardeur qui ſembloit les animer dans leur patrie.

Une victoire ſignalée, remportée ſur les Turcs, dans le Levant, par les

vaisseaux du grand-duc, mit le comble à la joie publique. Ferdinand, attentif à soutenir en Syrie les espérances des rebelles, leur fournissoit de l'artillerie, des munitions, & tenoit continuellement ses galères en courses sur leurs côtes. Ce nombreux armement exigeoit des dépenses considérables, & ne pouvoit se soutenir que par des prises; ainsi l'intérêt public se trouvoit uni avec l'intérêt particulier. Depuis 1602, ces expéditions de piraterie, dirigées par des hommes d'une haute valeur, avoient suffi pour indemniser des frais; mais cette même année, le hasard leur offrit l'occasion d'un riche butin. Une flotte, composée de trois galions & de cinq autres petits vaisseaux, croisoit dans la Méditerranée, sous les ordres du chevalier de Beauregard, François, mais originaire de la maison de Guadagni de Florence. Il portoit le pavillon de la grande-duchesse. A peine eut-il paru devant l'isle de Tarse, que la flotte d'Amurat Raïs, composée de dix-sept galères, prit la fuite. Beauregard alla se poster devant l'isle de Rhode. Il s'étoit emparé de plusieurs

1608.

1608. petits bâtimens, lorsqu'il apprit que la caravanne faisoit voile vers Constantinople. Il se dirigea sur cette flotte, & eut le bonheur de la rencontrer au moment où la nuit favorisoit le dessein qu'il avoit conçu de l'attaquer, de la mettre en désordre & de la disperser pour s'emperer plus facilement des vaisseaux séparés les uns des autres. Cette caravanne consistoit en quarante bâtiments, parmi lesquels il y avoit trois gros galions. Après avoir pris quelques petits vaisseaux, il attaqua les trois galions de la Sultane, avec tant de valeur, qu'un d'eux fut obligé de se sauver à Rhode, & que les deux autres se rendirent. Cette action se passa le 20 octobre, entre le cap Celidonio & l'isle de Rhode: l'épouvante ayant dispersé le reste de la caravanne, il fut plus facile aux Toscans de se rendre maîtres de plusieurs autres petits vaisseaux, au nombre de neuf; ils firent sept cens esclaves, & il y eut encore un plus grand nombre de morts. Le butin fut considérable en bijoux, en argent, en précieuses marchandises des Indes; le grand-duc ne craignit pas de l'évaluer à plus de deux

deux millions de ducats, lorſqu'il fit part de cet avantage au roi de France. La voix publique l'eſtima plus conſidérable encore, parce qu'au nombre des priſonniers, il ſe trouva des perſonnes de diſtinction qui ne ſe rachetèrent ſans doute qu'à très-grand prix. Depuis quarante ans, cette caravanne n'avoit été attaquée par les chrétiens. Le chevalier de Beauregard ſe rendit heureuſement à Livourne avec ſa flotte : reçu dans ce port comme en triomphe, il alla préſenter au grand-duc les prémices de ces dépouilles, comme un gage de ſa valeur. Le prince ſenſiblement flatté de cette victoire, en témoigna publiquement une ſi grande ſatisfaction, que les François & les Eſpagnols en furent jaloux. La joie publique ſe réunit à celle du ſouverain ; mais l'inſtabilité des choſes humaines & la malheureuſe deſtinée de la Toſcane changèrent bientôt cette allégreſſe en un deuil général, & corrompirent la joie du fils, par le funeſte événement qui le priva d'un père. 1608.

La ſanté de Ferdinand s'affoibliſſoit depuis long-tems. Son extrême 1609.

1609. embonpoint, & une grande quantité d'humeurs l'avoient rendu sujet à de fréquentes infirmités. La vigilance des médecins, leurs soins, sa docilité à leurs ordres prolongeoient sa vie, & le mettoient en état de donner ses soins au gouvernement. Mais depuis huit mois, trop fatigué du poids des affaires, il s'étoit secrètement déterminé à imiter le grand Côme, & à remettre à son fils les rênes du gouvernement. La mort prévint l'exécution de ce projet. Les fêtes, les spectacles, les plaisirs des nôces de son fils l'avoient obligé d'interrompre les remèdes qui lui étoient prescrits. L'hidropysie se déclara; en même-tems attaqué d'une colique venteuse, accablé par les secousses d'un vomissement violent, il succomba à la force du mal, le 7 février.

Ferdinand fut le premier des princes de sa maison, que ses vertus & sa bienfaisance aient fait généralement regretter. Son caractère, ses grandes qualités lui avoient mérité l'amour de son peuple. Il étoit affable pour tous ses sujets, sa conversation étoit libre & enjouée; loin

d'imiter le maintien grave & févère de fes prédéceffeurs, il favoit quitter à propos l'air impofant d'un fouverain, prendre celui d'une douce familiarité, & fe livrer aux plaifirs que la nature & la fociété attachent à l'égalité. Les douceurs de l'amitié, fi peu connues des princes, parce qu'il eft fi difficile qu'on les aime fans intérêt, furent connues de Ferdinand. Il eut un ami exempt d'ambition & digne de toute fa confiance; ce fut le cavalier Biagio Pignatta de Ravennes (*a*). Ferdinand paroiffoit réunir toutes les qualités néceffaires à un prince; il étoit fincère, mais réfervé, ferme dans fes réfolutions, courageux & grand dans l'exécution de fes projets. Les revers qu'il éprouvoit, l'animoient davantage. Il favoit balancer habilement la rigueur & la clémence. Son gouver- 1609.

(*a*) Le cavalier Pignatta fut grand-maître de la maifon du grand-duc; il mourut à Livourne en 1603. Le duc le fit porter dans l'églife principale de cette ville, lui fit rendre de grands honneurs & fit faire fon bufte en marbre : l'archevêque de Pife fit l'infcription du monument.

1609. nement fut modéré, juste, tranquille; & fit oublier à Florence les malheurs arrivés sous les autres princes. Sujet à la colère, il étoit prompt à s'appaiser; & comme il se connoissoit ce défaut, il voyoit avec plaisir ses ministres suspendre dans ces momens dangereux l'exécution de ses ordres. Lorsque les Aretins, ceux de ses vassaux à qui il avoit fait le plus de bien, eurent insulté sa statue en 1602, en y attachant une corde en forme de licou, dans les premiers momens de sa colère, il voulut user de la dernière rigueur à leur égard. Usimbardi n'exécuta point ses ordres; il eut recours au pape qui interposa sa médiation, & lui fit oublier cette offense. Autant il étoit économe & sobre dans sa maison, autant il étoit grand & généreux en recevant les étrangers, ou dans les cérémonies publiques. Ce contraste donna lieu à quelqu'incertitude sur son véritable caractère, & un auteur mal instruit (a), se permit de dire que le grand-duc se nourrissoit de pain

(a) *Joseph Scaliger, Scaligeriana*, 172.

& d'ail. S'il fut très-économe dans ses dépenses particulières, il parut toujours magnifique dans ses dépenses publiques. Aucun prince ne répandit tant d'argent pour secourir ses amis, récompenser ceux qui le servoient, soulager les malheurs du peuple, élever des édifices, dessécher des marais, encourager l'agriculture & favoriser les arts. Il n'y a pas un endroit dans ce duché qui ne ressente encore la bienfaisance de ce prince. Son gouvernement ne fut point exposé aux intrigues des courtisans, & les principaux membres de son conseil ne changèrent pas sous son règne. Il fut surveillant & sévère avec ses ministres, mais attentif à récompenser leurs services & leur fidélité, même à prévenir leurs desirs. Le peuple auroit voulu payer moins d'impôts; il ne considéroit pas les avantages immenses qu'il devoit retirer des grands ouvrages que faisoit faire le prince pour l'amélioration de l'agriculture, la commodité & la salubrité du pays. Il défendit par son testament de dépenser les cinquante mille écus qui étoient ordinairement employés pour les ob-

1609.

1609. séques des grands-ducs : il les réunit à la fondation qu'il avoit faite pour marier les filles pauvres. Ce dernier acte d'humanité fit couler des larmes de tendresse & de reconnoissance, sur-tout lorsqu'on vit transporter le corps de ce prince comme celui d'un particulier, accompagné seulement de ses enfans, de la famille de Médicis & des chevaliers de Saint-Etienne. L'Europe regretta en lui un prince qu'elle avoit regardé comme un des hommes les plus habiles de son siècle. Le ministère d'Espagne respectoit ses vertus, & ne doutoit point qu'après la mort de Ferdinand, il ne pût facilement s'emparer de la Toscane. Henri IV & Marie de Médicis donnèrent aussi des marques de sensibilité & de douleur à la nouvelle de cette mort. Mais peut-être l'un & l'autre se consolèrent avec facilité, parce qu'il ne devoit plus leur reprocher leur foiblesse & leur ingratitude.

Ferdinand laissa quatre fils, Côme qui lui succéda, François, Charles & Laurent, & quatre filles, Eléonore, Catherine, Claude & Magdeleine. Il assigna à chacun de ses fils leur patri-

moine particulier, établissant entr'eux une donation entre-vifs, comme avoit fait le grand-duc Côme. Il chargea son fils aîné de l'entretien & de la dot de ses sœurs. La grande-duchesse eut son douaire, selon les conventions du contrat, & selon les usages de France; il lui laissa le gouvernement absolu des jurisdictions de Montepulciano & de Pietra-Santa, avec une pension de vingt-sept mille écus par an. Il avoit aimé tendrement la grande-duchesse, & fait le plus grand cas de sa prudence & de ses autres vertus. Comme il avoit réglé son testament pendant les troubles que lui suscitoit don Pierre, & pendant la minorité de son fils aîné, il avoit laissé à la grande-duchesse la tutelle de ses enfans & la régence de son duché, en lui associant un conseil dans lequel elle étoit maîtresse d'admettre ou de refuser don Jean & don Antoine de Médicis. Il excluoit absolument don Pierre de tout ce qui concernoit le gouvernement & la tutelle, en indiquant à la princesse la conduite qu'elle devoit tenir, en cas que l'on attaquât la légitimité de la puissance de son fils. 1609.

Il ne restoit donc plus des fils de
1609. Côme, que don Jean de Médicis, qui étant depuis deux ans au service des Vénitiens, se trouva par hasard à Florence à la mort de Ferdinand. Don Antoine, cru fils du grand-duc François, étoit dans l'ordre de Malthe, & grand-prieur de Pise. Il jouissoit d'un patrimoine considérable; dont il avoit cependant laissé la propriété au grand-duc. L'entretien des fils naturels de don Pierre, restoit à la charge du souverain, & l'aîné devoit bientôt passer à Malthe & entrer dans l'ordre. Côme avoit déjà été envoyé chez les jésuites d'Ingolstadt. Les trois filles étoient dans un monastère des Murates, & devoient y faire profession. Ses autres enfans, que Ferdinand avoit reconnus pour flatter les desirs de Philippe III, étoient dispersés en des cloîtres, & vécurent dans l'état monastique.

Pendant les vingt-un ans de son gouvernement, le grand-duc n'avoit pas eu le tems de donner à sa maison, en établissant son second & son troisième fils, une branche cadette qui lui auroit été très-avantageuse. L'exem-

ple de don Pierre étoit cependant un puissant motif de le desirer, dans la crainte qu'il ne survînt entre ses enfans de plus grands troubles qu'il n'en avoit essuyés lui-même de la part de son frère. C'étoit particulièrement dans ce dessein que le grand-duc avoit tenté la conquête de Chypre. Mais cette entreprise dépendant de la bonne foi des Grecs, devoit nécessairement échouer. D'ailleurs le grand-duc ne pouvoit seul défendre cette conquête contre toutes les forces des Turcs. Les fiefs du royaume de Naples n'étoient pas une retraite convenable à un cadet de la maison de Médicis, vu l'orgueil & l'insolence des vice-rois. L'Amérique auroit été plus favorable à ses desseins : mais la cour d'Espagne se refusa constamment aux demandes du grand-duc ; c'étoit (a) sur la côte du Saint-Esprit, qu'il eût voulu former cet établissement. La contrebande lucrative qu'y faisoient les Toscans, les relations avantageuses qu'on publioit de ce climat, l'engageoient d'autant plus à en faire l'acquisition, que 1609.

(a) Au Brésil.

1609. les Portugais qui tenoient cette côte en fief de la couronne de Portugal, lui en offroient la cession. Ferdinand écrivit alors en ces termes à son ambassadeur en Espagne, le 9 novembre 1608 : « Mon unique dessein est » de placer un de mes fils loin du prin- » ce; ce parti devroit plaire à la cour, » sur-tout depuis qu'elle a donné au » prince une sœur de la reine. Notre » pays produit des esprits trop bouil- » lans, & les frères y sont rarement » unis. Je voudrois donc les séparer, & » je présume que sa majesté pourroit » voir avec plaisir un de mes fils éta- » bli dans ces contrées. Le parti que » nous lui ferions le mettroit en état » de dompter ces peuples sauvages ».

Ferdinand ne pouvoit remplir ses vues qu'autant que le roi d'Espagne lui permettroit d'envoyer tous les ans deux vaisseaux au Brésil. On savoit qu'un vaisseau pouvoit y passer de Livourne en soixante-cinq jours, & revenir en soixante. Le commerce s'y faisoit en pierres précieuses, en sucre, en sassafras, en bois propres à la teinture. Ces marchandises excitoient l'avidité des Toscans; mais la

cour d'Espagne étoit trop jalouse pour associer des étrangers à ses conquêtes ; & par une dénégation constante & absolue de son consentement, elle empêcha toujours la réussite de ce projet. Ferdinand avoit encore essayé de traiter avec Pierre Alvarès de Pereira, pour l'acquisition d'une partie du commerce de la Sierra Léona, sur la côte d'Afrique. Pereira la tenoit de Philippe II ; cet objet sembloit ne pas présenter les mêmes difficultés, ni exciter la même jalousie à l'égard du commerce. Il ne paroissoit donc pas difficile d'obtenir du roi d'Espagne la permission d'envoyer deux vaisseaux par an de Livourne à la Sierra Léona ; mais les réponses furent encore négatives à cet égard, & le grand-duc se vit forcé de renoncer à cet espoir flatteur.

1609.

Ses fils n'en furent pas moins pourvus de riches patrimoines. Chacun eut environ quarante mille écus de revenu. On crut généralement que le grand-duc laissoit un trésor immense ; il eut soin d'en cacher la valeur dans son testament : il n'y avouoit que trois cens mille écus, destinés à

1609. l'entretien des châteaux forts. Il ajoutoit seulement qu'on trouveroit dans son cabinet secret la note des deniers qui y étoient, & qu'il l'avoit écrite de sa main.

Après sa famille, Ferdinand n'avoit rien de plus cher que ses principaux ministres, & souvent ils recevoient des marques de sa bienfaisance. Son conseil privé se réduisoit à trois personnes, l'archevêque de Pise, le cavalier Vinta & Lorenzo Usimbardi : ils étoient les dépositaires de tous ses secrets ; l'archevêque, savant jurisconsulte, & profondément instruit des affaires d'état, étoit chargé par le prince de ce qui concernoit la justice & la défense des droits particuliers de son duché. Les Espagnols regardèrent ce prélat comme l'ame des conseils que le grand-duc avoit suivis à l'égard de Henri IV. Pour s'en venger, ils empêchèrent qu'il n'obtînt de Clément VIII le chapeau de cardinal : mais Paul V le lui accorda, lorsque Ferdinand se fut réconcilié avec Philippe III. Cet habile ministre jouit peu de cette faveur : il avoit coutume de se retirer pendant l'été

à Seravezza, pour éviter les chaleurs & l'air mal-sain du climat de Pise. Il y fut attaqué le 14 juillet, d'une jaunisse dont il mourut. Le grand-duc fut très-sensible à cette mort, comme on le voit par ce qu'il en écrivit à l'ambassadeur qu'il avoit à Rome : « Il vient, dit-il, de mourir un hom- » me d'une vie innocente, d'une rare » intégrité, & d'une grande vertu, » qui m'avoit toujours aidé & con- » seillé avec prudence, zèle & désin- » téressement; j'en suis vivement affli- » gé ». Un des secrétaires de ce prélat, pénétré de douleur de la perte de son maître, se jetta dans un puits; cependant le public qui aime rarement ceux qui jouissent de la confiance des princes, fut peu touché de la mort de l'archevêque. On disoit de lui qu'il étoit sévère, peu ami de la nation, très-absolu, très-avide. Sa riche succession, les fondations qu'il fit, les édifices qu'il éleva à ses frais, donnèrent de vifs soupçons sur son intégrité : car ses biens particuliers, ni ses revenus ecclésiastiques ne lui permettoient pas de si fortes dépenses. Les magistrats tentés par l'appât de

1609.

1609. ces richesses, l'accusèrent d'avoir fait le commerce, chose infâme pour les ecclésiastiques, afin de s'approprier sa succession malgré le bref de rachat qu'il avoit reçu du pape. Il fallut toute l'autorité du prince pour réprimer cette avidité, préserver la mémoire de son ministre & couvrir d'un voile épais la tache qu'on vouloit lui imprimer. Le grand-duc qui étoit lui-même grand commerçant, admettoit volontiers à la participation de ses bénéfices les ministres qui par leurs conseils & leur dextérité facilitoient ses entreprises. Ce fut ainsi que s'enrichit l'archevêque de Pise. Usimbardi y eut encore plus de part; élevé du rang le plus bas, à la confiance du prince, & sans doute laissant à ses héritiers une riche succession, il dut également exciter l'envie. Le desséchement des marais du canton d'Arezzo, de la maremme de Sienne, les édifices publics de Livourne, objets auxquels le prince avoit apporté tous ses soins, étoient dûs au zèle & à l'habileté d'Usimbardi : c'est également à lui qu'on doit les plus belles opérations qu'on ait faites en Toscane

sous Ferdinand. Le besoin des taxes & des impôts nécessaires pour de pareils travaux, la force & la contrainte, quelquefois nécessaires en de pareilles circonstances, occasionnèrent des plaintes contre Usimbardi, qui ne pouvoit opérer le bien général, sans exiger des sacrifices particuliers. Ferdinand le défendit avec fermeté contre ses détracteurs, le regardant comme un instrument nécessaire à l'exécution de ses grands desseins. Usimbardi éprouva sur-tout l'indignation des ecclésiastiques, lorsqu'il les eut obligés de contribuer comme les laïques aux frais des travaux publics; ils ne lui pardonnoient pas non-plus de réprimer leur audace quand les circonstances le lui permettoient. Sous le gouvernement d'un prince qui avoit été cardinal, & dirigé par un homme d'église dont l'ambition étoit de s'élever à la pourpre romaine, les droits du souverain ne furent que foiblement défendus. Usimbardi seul osa s'opposer aux usurpations des ecclésiastiques. Cette vigueur fut cause qu'il perdit de son autorité sous un prince plus foible.

1609.

1609. Le cavalier Belisario Vinta avoit le département du cabinet, du secrétariat, de la correspondance des cours étrangères & de l'exécution des vues politiques du prince. Ce fut sur-tout à ce ministre que Ferdinand dut la gloire de passer pour le souverain le plus habile de son siècle. Lorsque Vinta dirigea les traités secrets & les négociations de son maître auprès d'Henri IV, il mit dans sa conduite tant de prudence & de sagacité, que jamais les Espagnols ne purent vérifier l'objet de leurs soupçons. Il n'y avoit aucune cour de l'Europe où l'or de Ferdinand n'eût gâgné à Vinta quelques personnes, qui l'informoient des secrets les plus importans & des résolutions les plus cachées; par l'ensemble de ces rapports, Vinta étoit le ministre le mieux instruit de toute l'Italie, & le plus à portée de prévenir les desseins qu'on pouvoit former contre son prince. Lorsqu'il accompagna Marie de Médicis en France, ses talens y furent admirés des ministres de Henri. Villeroi sur-tout paroissoit estimer beaucoup ses avis & sa politique. Ferdinand reconnoissoit

en lui la conduite & l'habileté du [redacted]
grand Côme de Médicis ſon père, & 1609.
celle du vieux Concini. Il eut toujours ſa mémoire en vénération. Vinta n'entroit point dans les affaires du commerce, & n'eut jamais aucune part aux bénéfices de Ferdinand. Mais le grand-duc le récompenſa magnifiquement par des bienfaits particuliers & des penſions, qui même paſſèrent à ſes enfans : jamais peut-être aucun miniſtre ne fut plus affectionné à ſon prince, & n'éprouva un plus parfait retour que celui-ci, de la part du grand-duc & de la maiſon de Médicis. Sa mémoire ſeule fit l'agrandiſſement de ſes parens & de ſes créatures. Ce fut un exemple peut-être unique dans les cours, de voir trois miniſtres, qui pendant vingt-un ans, n'ambitionnèrent pas d'autre rang que celui où les avoient élevés leurs ſervices & la faveur de leur prince.

Les perſécutions ſecrètes, les intrigues, la calomnie, étoient inconnues à la cour de Ferdinand ; tous les courtiſans ſembloient s'aimer, chacun employoit avec zèle ſes talens particuliers pour le ſervice d'un prince

1609. qui les estimoit également & les récompensoit tous selon leur utilité. La charge d'*auditeur suprême* ou grand-maître des requêtes du grand-duché, étoit une des principales de l'état. Depuis le grand-duc François, elle avoit été occupée par Jean-Baptiste Concini ; ce ministre qui avoit succédé à Torello, n'avoit ni ses talens, ni sa réputation ; & s'étant mêlé des intrigues de la vieille cour, il ne put jamais mériter la bienveillance de Ferdinand. Malgré le mérite de Vinta son beau-frère, & la mémoire de Barthélemi son père, il eut aussi contre lui les désordres & l'inconduite de son fils à la cour de France. Aveuglé par l'amour paternel & par des vues ambitieuses, il eut l'imprudence de vouloir justifier la témérité de son fils, & perdit entièrement l'estime de Ferdinand. Concini mourut en 1606, & fut remplacé par le sénateur Paul Vinta, frère du chancelier Vinta, homme capable de la charge importante qu'on lui confioit, & en quelque sorte égal à son frère. On l'en vit revêtu avec un applaudissement général : mais il mourut peu de tems après

le grand-duc. Son successeur, Pierre Cavallo de Pontremoli, habile jurisconsulte, étendit rapidement son crédit & son autorité sous le règne suivant. 1609.

CHAPITRE XIII.

Forme du gouvernement de Ferdinand. Systême de jurisdiction en Toscane. Législation, économie, privilèges de Livourne. Commerce, arts & manufactures, agriculture. Entreprises utiles pour le grand-duché. Perfection des beaux-arts & surtout de la musique. Etat des sciences & de la littérature.

LA profonde vénération que les successeurs du grand Côme conservoient pour son administration, à laquelle il avoit donné des règles sûres & une marche constante, les empêchoit d'y rien altérer; cependant la constitution fut perfectionnée par le grand-duc François, & ne reçut aucun changement sous le gouvernement de Ferdinand. Les tribunaux de

1609. Florence ne furent pas seulement assujettis aux mêmes formes, mais encore à cette même modération que Ferdinand portoit dans les affaires du gouvernement. Ce prince occupé des plus grandes entreprises, & distrait par les affaires du cabinet, laissoit aux magistrats la connoissance des affaires particulières: ce qui rendoit les citoyens plus affectionnés & plus attachés à son gouvernement. En 1600, il érigea un nouveau tribunal sous le nom de la Consulte. Ce tribunal avoit pour objet d'examiner les requêtes, de faire les rapports en proposant les décisions. En diminuant l'autorité de l'auditeur suprême, les délibérations & les décisions devenoient moins arbitraires & plus réfléchies. Le conseil secret s'occupoit beaucoup davantage de la correspondance avec les cours étrangères, des grandes entreprises & du commerce, que des affaires civiles. Le prince laissant à la *pratique secréte*, & aux magistrats inférieurs, le soin d'y veiller selon leur institution, les citoyens étoient flattés d'avoir quelque part au gouvernement, & cette constitution fit disparoître

l'ancienne animosité que les sujets avoient eue contre leur souverain. 1609.
Mais cette faveur étant restreinte aux seules charges de la capitale, l'égalité que Côme & François avoient établie & maintenue avec tant de vigueur entre les Florentins & les provinciaux, fut bientôt exposée à de nouveaux troubles. Cependant le repos & le contentement de la capitale, contribuèrent beaucoup à corriger les mœurs que les révolutions antérieures n'avoient pu améliorer. L'obéissance aux loix n'étoit plus l'effet de la crainte, mais de la conviction du devoir. La gloire du prince n'étoit plus séparée de celle de la nation. Enfin ses intérêts & ceux du peuple étant devenus communs, la souveraineté paroissoit solidement établie. Le prince n'étoit plus un objet de haine; sa présence ne réveilloit plus le desir de l'ancienne liberté. La cour n'étoit plus l'asyle des gens puissans & injustes; elle étoit devenue l'école de la vertu, de la bienfaisance & de l'humanité. Christine de Lorraine étoit un modèle de piété, sa conduite vertueuse contribua beaucoup à éloigner

1609. de la cour & de la capitale, les vices & la dépravation qui n'y avoient que trop régné sous Blanche & le grand-duc François. Un si grand changement dans les mœurs affermit la tranquillité publique, & rendit les crimes plus rares. On fut plus éclairé sur le point d'honneur; les femmes devinrent plus polies & plus aimables. Une plus grande confiance introduite dans la société des deux sexes, diminua le nombre des excès qui en avoient autrefois détruit les liens. Ainsi, quoique les anciennes loix, dictées par le soupçon & par l'esprit de vengeance, ne fussent pas encore adoucies en proportion des mœurs, les tribunaux jugèrent avec modération, & la justice n'ayant plus à réprimer la violence, exerça son empire avec plus de douceur, plus de réflexion, & bien plus que jamais à la satisfaction du public.

Si ce changement de la capitale avoit pû s'étendre aussi rapidement dans tout l'état, la Toscane auroit alors changé de face. Mais comme les pays limitrophes n'adoptoient pas les mêmes maximes, ce changement ne put être fait dans toutes les parties du grand-

duché. On ne voyoit qu'excès & brigandages dans la Lombardie & dans l'Etat ecclésiastique : malgré toute la vigilance du souverain, les frontières de la Toscane étoient infectées de cette contagion. On n'épargnoit ni soins ni vigilance pour en préserver l'intérieur de l'état ; mais la nouvelle jurisprudence, concernant les immunités ecclésiastiques, y jettoit de grands obstacles. La bulle de Grégoire, publiée en 1591, attaquoit les droits les mieux établis de la souveraineté ; en protégeant indirectement les excès, elle augmentoit les désordres & troubloit la tranquillité des provinces ; il eût alors fallu la fermeté de Côme, ou de François pour s'opposer à ces innovations. La foiblesse & la timidité donnèrent aux abus le tems de se multiplier.

1609.

Il étoit impossible que le corps de la justice civile soutînt avec l'ancienne vigueur les droits du prince & ceux de la nation, sous l'autorité d'un prince élevé à Rome, & imbu des maximes de cette cour. Les ecclésiastiques, maîtres absolus des opinions du peuple, un pape dont on

craignoit la puissance & les intrigues
1609. secrètes, auroient même arrêté les démarches d'un prince plus entreprenant & plus ferme. La condescendance de Ferdinand, & sa pernicieuse tolérance ouvroient aux ruses des ecclésiastiques une route facile pour en venir jusqu'à réclamer contre ses droits mêmes. Ils devinrent si arrogans dans toutes les parties du grand-duché, qu'ils refusèrent de payer les taxes, & s'emportèrent publiquement contre les magistrats. L'évêque de Montepulciano osa même en 1589, ordonner dans son diocèse de refuser à Pâques l'absolution à tous ceux qui exigeoient ces taxes des ecclésiastiques. Dans la Valdichiane & à Pise, aucun d'eux ne voulut contribuer aux dépenses nécessaires à la fertilité des campagnes. Les moines de Sienne eurent même la hardiesse de citer le grand-duc à Rome, parce qu'on exigeoit d'eux certaines contributions. Enfin ils s'élevèrent tous avec violence contre la loi du souverain, & s'opposèrent insolemment à son exécution.

Le nonce jouissoit intérieurement de ces désordres. Ils lui donnoient occasion

casion de se faire un mérite auprès du grand-duc, & de lui vendre bien cher la suspension des troubles. Mais ce n'étoient pas là tous les maux que l'ambition du clergé causoit à la Toscane ; les nouveaux ordres réguliers cherchoient à s'agrandir : dérober les héritages, troubler le repos des familles, dépouiller les citoyens, c'étoit pour eux des moyens sûrs, qu'ils mettoient souvent en usage. Ces excès se multiplièrent au point, qu'à Florence on demanda hautement une réforme au grand-duc. Il paroissoit contraire aux principes d'un sage gouvernement, que le prince employât ses propres revenus aux progrès de l'agriculture & à la fertilisation des campagnes, tandis qu'une classe d'hommes, uniquement consommateurs, s'efforçoit d'arrêter la circulation des biens. Ferdinand connoissoit les maux, mais il n'osoit les réparer. Il écrivit ainsi au cardinal de Florence le 6 juillet 1592 : « *Je me trouve* » dans le plus grand embarras avec » le peuple de cette ville ; vous sa» vez qu'il est considérable ; le terri» toire est borné, & les ecclesiasti-

1609.

1609. » ques en poſsèdent aujourd'hui une » grande partie : aſſigner aux religieuſes, comme le demande cet » ordre, un entretien fixe ſur les » biens-immeubles, c'eſt embarraſſer » la totalité de ces biens avec la petite portion, & en empêcher entièrement le commerce, vu même les » difficultés qu'éprouvent celles qui » ont cette vocation. L'on calcule que » dans ſoixante ou ſoixante-dix ans, » les religieuſes auroient englouti tous » les biens, ſans compter les héritages. » D'un autre côté, les Dominicains » acquièrent des ſucceſſions, comme » l'ont fait dernièrement ceux de Cerreto : & quand même cette coutume à l'égard des religieuſes ſeroit » univerſelle, dans un territoire auſſi » borné que celui-ci, elle effraie tous » les eſprits & le mien auſſi. Je ne » voudrois rien faire ni contre ma » conſcience, ni contre les libertés » eccléſiaſtiques, comme beaucoup de » villes d'Italie ; mais il eſt impoſſible » de ne pas remédier à des inconvéniens dont les ſuites ſont dangereuſes. Ma première penſée fut d'ouvrir une banque, mais je vois que

» cette opération n'a pas eu de succès ». 1609.

Il étoit presque certain que la cour de Rome ne remédieroit point à ces abus, & pour répondre aux plaintes du peuple, le seul expédient qu'on imagina, fut d'en remettre l'examen au sénat. On lui associa trois jurisconsultes : Paul Vinta, auditeur fiscal, Cavallo & Galbiati, auditeurs de Rote. On examina les statuts de Milan, de Venise, de Sienne, de Gênes, & sur-tout ceux de l'ancienne république de Florence. Ceux-ci défendoient de faire aucune disposition en faveur des *non-contribuans* : c'est-à-dire de ceux qui ne supportoient pas les charges publiques.

Le sénat guidé par l'amour de la patrie, & considérant que les biens des ecclésiastiques faisoient partie de la plupart des biens-immeubles, vouloit lever, par de nouveaux réglemens, les difficultés qui empêchoient le commerce des biens patrimoniaux : malheureusement il fut arrêté par des difficultés qu'il n'avoit pas prévues. Les jurisconsultes, peu faits pour appercevoir les rapports politiques d'un état, furent les premiers à se refuser

1609. à une délibération définitive; ils allé-
guèrent les canons, les prétendues li-
bertés & l'indépendance de l'église;
ils effrayèrent le sénat par la menace
des censures ecclésiastiques, & aug-
mentèrent la foiblesse & la timidité
du prince; les avis furent partagés,
mais le plus grand nombre s'obstinoit
à croire qu'on ne pouvoit rien statuer
sans la participation & le consente-
ment du pape. Ce fut en vain que le
sénateur Niccolo de Gianta, juste-
ment indigné de ce que les magistrats
abandonnoient les droits de leur prin-
ce, représenta au sénat le danger du
peuple, & sur-tout celui du grand-
duc. Comme les biens sont garans de
l'obéissance des citoyens, ce sage sé-
nateur démontra que le transport de
ces biens à un corps très-puissant,
qui professoit l'indépendance, renver-
soit les droits de la souveraineté, &
en ruinant les citoyens, détruisoit la
constitution. Il reprocha aux juriscon-
sultes que Florence n'étant pas leur
patrie, ils n'avoient pas à craindre
pour eux le transport de leurs biens
& la ruine de leurs familles. Ferdi-
nand ne fut pas touché par la sagesse

de ces raiſons; la crainte & l'opinion 1609.
des magiſtrats l'emportèrent en lui, &
les eccléſiaſtiques n'en furent que plus
hardis à s'approprier les biens-fonds,
ſoit par les donations qu'ils arrachoient aux vivans, ſoit par les diſpoſitions teſtamentaires. Les Jéſuites furent les plus adroits dans cette eſpèce de manœuvre. Cette ſociété avoit déjà étendu ſon empire dans toutes les cours; elle étoit devenue l'arbitre des opinions auprès des princes, comme parmi les peuples, & ſe ſervoit habilement de ſon crédit pour accroître ſes revenus & ſa grandeur. Le grand-duc connoiſſoit bien l'eſprit de ces ordres, mais il en craignoit le pouvoir; il avoit ſollicité auprès d'Henri IV leur rappel en France, & craignoit qu'ils ne devinſſent trop nombreux & trop riches dans le grand-duché. Ils venoient de capter dans un teſtament, un legs conſidérable pour la fondation d'un collège à Montépulciano, territoire d'une très-petite étendue. Ferdinand craignit que leur avidité n'abſorbât promptement la plus grande partie de la ſubſiſtance des habitans qui n'étoient pas en grand

1609. nombre, & qu'ils ne fussent réduits à tenir des Jésuites toute leur existence. Afin de prévenir cet inconvénient, le prince proposa au général Aquaviva d'aggréger aux autres collèges la fondation du testateur; mais il fut impossible de l'y réduire, & malgré la volonté du souverain, ils furent introduits à Montépulciano. Le grand-duc écrivoit en ces termes, le 3 décembre 1606, à son ambassadeur: « Ces Jésuites, dit-il, qu'on a laissés » établir à Montépulciano, ont déjà » fait entendre que le bien dont ils se » sont emparés ne leur suffit pas, non » plus que le local: de-là, ils portent » leurs vues sur d'autres patrimoines, » sans avoir égard à la ruine des mai- » sons, des familles & des habitans; » sans vouloir, pour prix des avanta- » ges dont ils jouissent, contribuer » aux frais des grands chemins, des » ponts, des fontaines & des autres » choses publiques. D'un autre côté, » ils ne dissimulent pas le desir qui les » consume de s'approprier les biens » des familles aux dépens des héritiers » légitimes; & nourrissent ainsi la dis- » corde & la méfiance au sein des

» familles. Tout cela leur attire une 1609.
» telle haine de la part du peuple,
» que si nous n'y avions mis des obs-
» tacles par notre vigilance, il seroit
» arrivé à ces moines quelque fâcheux
» accident, pire que celui qui les fit
» chasser il y a quelques années ».

Le peu de fermeté avec laquelle on s'opposoit alors aux vices & aux procédés artificieux des ecclésiastiques, malgré la profonde connoissance qu'on en avoit, est la meilleure preuve de la crainte qu'inspiroient aux souverains le pape & les moines. Il n'est donc pas étonnant que toutes les résolutions relatives à ses affaires se ressentissent de la bassesse & de la soumission qu'inspire la crainte. La législation de Ferdinand fut défectueuse à cet égard. Satisfait de ce que ses prédécesseurs avoient fait pour maintenir le repos & le bon ordre dans les différentes parties de l'état, il tourna toutes ses vues vers l'économie, & chercha les moyens d'augmenter la population & les produits de ses domaines, étendre le commerce de sa nation, fertiliser les campagnes, rendre le climat salubre, encourager

1609. l'industrie & inviter les étrangers de toutes les nations à s'établir en Toscane. C'étoient aux yeux de Ferdinand les objets les plus importans de la législation ; ses règlemens furent d'accord avec ses opérations, parmi lesquelles celles qui augmentèrent Livourne & sa population, peuvent seules immortaliser sa mémoire. Les dépenses considérables qu'il fit pour rendre le port plus vaste & plus commode, les maisons qu'on y bâtit, les soins qu'il se donna pour y attirer de nouveaux habitans de différentes nations, les secours qu'il leur fournit pour établir leur commerce, montrent assez la grandeur des vues & l'étendue du génie de ce prince.

Il faut ajouter à des travaux, si dignes d'éloges, la formation d'une marine nombreuse, qui fut employée à protéger le commerce, à lui donner plus d'activité, & à tenir loin des côtes les Turcs & les corsaires. Comme le grand-duc avoit l'art de profiter de tous les obstacles qu'il rencontroit, non-seulement il augmenta par les prises faites dans cette guerre, les forces maritimes de l'ordre de

Saint-Etienne, mais il attira dans Livourne ces mêmes corsaires, qu'il combattoit, & qui, enrichis par leur brigandage, fournirent à cette ville des habitans & des négocians. Lorsque la paix fut conclue entre l'Angleterre & l'Espagne, les Anglois accoutumés à exercer la piraterie en Amérique & sur les côtes d'Espagne, ne purent renoncer à ces courses lucratives. Plusieurs d'entr'eux, plus animés par l'espoir du butin, que jaloux d'obéir aux ordres de leur souverain, se joignirent à quelques pirates Hollandois, infestèrent la Méditerranée, attaquant indistinctement les vaisseaux de toutes les nations. Cette nouvelle confédération n'avoit point de port où elle pût se refugier. Elle eut recours aux Turcs & aux Barbares, qui exercèrent la piraterie & partagèrent les prises avec elle. Jusqu'en 1606, ils n'eurent d'autre asyle que les ports de Tunis, d'Alger & de Marmora, courant la Méditerranée, & attaquant avec une intrépidité inouie les flottes qu'ils rencontroient.

1609.

Enfin, l'amour du repos, le desir de mettre en sûreté leurs personnes, &

1609. leurs biens ; les dangers & les fatigues d'une vie toujours errante, jointes aux largesses de Ferdinand & à l'espoir qu'il sut leur présenter, en attirèrent plusieurs à Livourne. Il les incorpora dans sa marine, les accoutuma au joug de la loi & à un genre de vie plus honorable. Les loix fondamentales de Livourne faisoient la sûreté de ces nouveaux sujets : il étoit défendu d'y connoître d'aucun délit commis hors de l'étendue du grand-duché.

Ce fut en 1590, que Ferdinand appela de nouveaux habitans à Livourne, par une loi expresse du 18 octobre, promettant à chacun un établissement conforme à ses talens. En 1592, il publia une autre loi le 12 février, fixant avec les distinctions nécessaires, les privilèges accordés aux anciens & aux nouveaux habitans du port. Soit rivalité, soit émulation, soit que le même esprit qui animoit Ferdinand fût aussi devenu celui de ses voisins, Clément VIII publia le 3 mars 1593, des priviléges en faveur du port d'Ancone & de tous ceux qui viendroient y négocier. Cette démarche du pape donna lieu au grand-

duc de publier le 10 juin son fameux réglement en faveur des étrangers qui viendroient commercer & s'établir à Livourne. Ce réglement fut la base des franchises de ce port; franchises qui ont été ensuite reconnues par les puissances de l'Europe, dans tous les traités qui ont suivi celui de Londres. On peut le regarder comme un modèle en ce genre. Il contient quarante-quatre articles, dans lesquels on a surtout égard à la nation Juive. Cette sage opération attira dans Pise & dans Livourne une foule de commerçans de toutes les nations, & Ferdinand eut ainsi la satisfaction de perfectionner le grand ouvrage qu'il avoit entrepris. 1609.

Ferdinand n'eut pas un moindre succès lorsqu'il entreprit de dessécher les marais de la Valdichiane. La Valdichiane est une vallée plus longue que large, qui s'étend du midi au septentrion entre le Tibre & l'Arno; elle a environ soixante milles de long & presque trois milles de large; les torrens qui se précipitent du haut des collines qui en bornent l'étendue ont formé cette immense quantité d'eaux. Quelques-uns ont cru qu'autrefois elles formoient

1609. une rivière qui se jettoit dans le Tibre, & qu'afin d éviter les inondations, les Romains en avoient changé le lit en la détournant & la forçant à se jetter dans l'Arno. Il est possible qu'alors les eaux resserrées par ce changement, se soient répandues dans les vallées; elles y inondèrent les terres, corrompirent l'air & causèrent une infinité de maladies parmi les habitans des collines adjacentes. Les révolutions d'Italie contribuèrent à augmenter ce désordre; un grand nombre de familles s'étant réfugiées dans les vallées, il s'y forma de petites jurisdictions qui toutes en particulier ne songèrent qu'à pourvoir à leurs propres commodités, & augmentèrent le désordre général. Enfin le siècle glorieux des Médicis vint dissiper les ténèbres dont l'Italie étoit encore enveloppée, & le desséchement des marais de la Valdichiane excita d'abord l'attention de cette illustre famille. La multiplicité des domaines & le partage de la propriété des terres qu'occupoient ces eaux, offroit des difficultés presqu'insurmontables. Clément VII, le cardinal Hyppolite de Médicis, le grand-duc Aléxandre crurent quele

meilleur moyen de les applanir étoit d'acquérir ces terreins, soit par achat, soit par donation; & la totalité de ces marécages passa dans la maison de Médicis sous le gouvernement du grand Côme. Le génie entreprenant de ce prince porta d'abord ses vues sur les travaux propres à rendre les vallées plus saines, & à leur restituer leur ancienne fertilité. De nouveaux obstacles se présentèrent; la république de Sienne s'éleva contre ces opérations, prétendit que ces marais opposoient à ses ennemis une barrière insurmontable. Cette opposition suspendit les desseins du prince, & la guerre le détourna ensuite de cette entreprise. 1609.

Son exemple inspira au pape & à la chambre apostolique le desir d'entreprendre le desséchement des marais qui leur appartenoient. Ils les affermèrent, & l'on commença des excavations; un nouveau lit recueillit les eaux qui s'épanchoient de tous côtés; & ces foibles commencemens conservèrent au moins en Toscane le projet du desséchement général. Quoique le grand Côme eût réuni à sa souveraineté celle de Sienne, ce prince avoit d'autres projets, &

1609. après avoir encore ajouté à son ancienne propriété une partie très-considérable de ces vallées, il en assigne au moins la moitié pour dot à l'ordre de Saint-Etienne.

Le profit qu'avoient fait les amodiateurs Romains & l'indolence de ses parens animèrent le cardinal Ferdinand; il voulut entreprendre ce desséchement; la complaisance de Pie V pour la maison de Médicis lui facilita les moyens d'y réussir; le grand-duc lui accorda aussi des graces, & lui défendit seulement de vendre aux étrangers cette portion des marais desséchés, qu'il lui abandonnoit pour se dédommager de ses frais, voulant être le seul propriétaire des terres qu'il trouveroit à propos d'aliéner. Ferdinand commençoit à peine à traiter avec l'état de Sienne & celui de l'Eglise; la mort de Pie V & celle du grand Côme renversèrent ses projets. Le grand-duc François négligea cette entreprise, & les amodiateurs Romains reçurent des ordres absolus de ne rien céder aux Toscans. Ferdinand obligé d'abandonner son projet, en conçut un autre non moins glorieux; ce fut le desséchement

du lac de Pérouſe. Les avantages de cette opération étoient démontrés, la dépenſe fut calculée; on la portoit à cent mille ducats, & déjà ſe préſentoit une compagnie de négocians qui devoient partager & les frais & le produit. Mais un ingénieur nommé David Fortini, envoyé par Ferdinand même, trouva dans les tentatives que les Romains avoient faites, tant d'erreurs & de contradictions, qu'il regarda l'entrepriſe comme impoſſible. 1609.

Ce fut dans ces heureuſes diſpoſitions que Ferdinand parvint à la ſuprême puiſſance; le premier objet de ſes ſoins fut le deſſéchement des marais d'Arrezzo. Il y fut vivement encouragé par Pierre Uſimbardi, évêque de cette ville, & témoin des maux occaſionnés par le ſéjour des eaux dans les vallées: le prélat engagea Ferdinand à s'en inſtruire lui-même, & ce prince s'y tranſporta. On lui démontra que dans le tems des Romains, cet amas d'eaux étoit navigable; on lui indiqua d'anciennes digues, d'anciens édifices (a),

(a) On découvrit dans un endroit appellé la Badie à Ferneto, des reſtes d'édifices ro-

1609. & on le supplia de rendre à ces campagnes leur antique, prospérité. Toutes les habitations, villes & villages voisins vinrent implorer son assistance & son autorité. Aussi tôt les opérations commencèrent. On vit presqu'en un moment des digues élevées, des fossés creusés, le mouvement rendu aux eaux stagnantes, les terres desséchées, des bâtimens élevés & un grand nombre d'habitans accourir de toutes parts. Les peuples ne furent pas insensibles aux fruits de ces grands travaux, & la cité d'Arrezzo fit ériger une statue au grand-duc.

La satisfaction de ce prince fut cependant altérée par les désagrémens que lui causèrent les habitans de l'état ecclésiastique, excités par les ennemis du prince, & soutenus par les papes. L'inondation de Rome fut le commencement de ces troubles; il y eut des séditions dans les provinces voisines, & les Toscans furent obligés de souffrir qu'on altérât beaucoup leurs travaux,

---

mains, & des morceaux de colonnes de granit & de travertin, qui paroissoient n'avoir pû être transportées que par le courant des eaux.

& qu'on leur renvoyât ces eaux qui se jettoient dans l'Arno. Ferdinand n'éprouva pas les memes inconvéniens, dans les travaux qu'il fit faire pour l'amélioration des campagnes de Pise, ceux du lac Fucecchio, & ceux de la Valdinievole : il fut donc plus facile & moins dispendieux de rétablir la salubrité dans ces provinces & d'y encourager l'agriculture ; ce règne est en effet l'époque de cet art en Toscane ; mais Ferdinand eut le malheur de ne pouvoir encore faire céder la maremme de Sienne à ses glorieux efforts.

1609.

Les fautes dans lesquelles étoit tombé le grand-duc François avoient presque dépeuplé les villes maritimes de l'état de Sienne. Le grand nombre de loix, toutes mal conçues qu'il avoit publiées pour ce malheureux pays, avoient totalement éloigné les anciens habitans qui s'étoient refugiés dans les états voisins, à Castro, à Ronciglione, à Pitigliano, à Santa-Fiora & à Scanzano. Cette province florissante dans le tems de la république, ensuite désolée par la guerre, sembla renaître sous le gouvernement du grand Côme, parce que, suivant sa première constitution,

l'exportation y fut permise, l'industrie
1609. & l'agriculture encouragées. Cette dernière s'étant considérablement perfectionnée pendant l'espace de douze ans, le bétail y devenoit gras & nombreux. Les réglemens de François renversèrent ces heureux commencemens. Ils tendoient tous à faire servir les avantages de l'état de Sienne au profit de celui de Florence ; cet esprit adopté par le ministère fut cause d'une infinité de maux. Les nationaux se plaignoient du nouveau gouvernement, les Siennois étoient révoltés de se voir ravir ce qui leur appartenoit légitimement. Ces désordres firent concevoir à Ferdinand l'idée de séparer la maremme de Sienne de son gouvernement, pour le réunir à celui de Florence. Usimbardi lui représenta que l'esprit républicain n'étant pas encore éteint dans cette province, cette réunion causeroit infailliblement du tumulte. Ferdinand n'osant en effet risquer cette démarche, porta ses vues sur un objet plus facile, & moins sujet à des discussions embarrassantes, sur le moyen de rendre la salubrité au climat. Il fit creuser des fosses profondes dans les plaines, afin de fournir aux

eaux un écoulement ; il rebâtit la ville de Grosseto, fit construire de grands chemins, ouvrit des communications utiles, & enfin créa un tribunal pour les seuls travaux publics, pour veiller à l'agriculture, à la conservation des ouvrages, au bon ordre & à la police des grands chemins & des lieux habités (*a*). Il eut encore pour but cette salubrité de l'air tant desirée, lorsqu'il fit écouler les eaux du lac de Castiglione qui produisoient autant de maladies que celles des marais d'Arrezzo: la duchesse Eléonore les avoit déjà toutes réunies sous sa dépendance, mais seulement pour se procurer l'agrément d'une pêche plus abondante ; c'étoit uniquement dans cette vue qu'elle avoit fait construire des digues, fait resserrer les eaux, & que *pour y avoir des anguilles*, on avoit changé la direction du lac. Ferdinand fit démolir ces ouvrages, rendit aux eaux leur cours ordinaire, & sacrifia des sommes immenses pour leur ouvrir une route

1609.

(*a*) L'acte par lequel ce tribunal fut érigé, est rempli de détails qui prouvent la vigueur que Ferdinand mettoit à cette entreprise.

1608. jusqu'à la mer; mais faute de bien connoître le lit du lac, ses détours & sa direction, le produit de cet ouvrage immense ne fut pas comparable aux frais qu'il avoit exigés (a).

Ferdinand ne s'arrêta point à ces entreprises, il chercha les moyens de dessécher les autres parties de la maremme, & réussit pour les marais de Massa; aussi-tôt ces colonies s'établirent à Sovana, on y construisit des fontaines, on y éleva des bâtimens pour l'usage des habitans & celui des étrangers. On pensoit généralement alors que le moyen de mettre ces ter-

(a) Travailler pour le bien & l'avantage de ses sujets, rendre le climat plus sain, les terres fertiles; encourager l'agriculture, les arts & le commerce, doubler sagement les moyens de subsistance en augmentant la nécessité du travail & la certitude du produit, assurer à ses peuples une vie paisible, tel fut le systéme de législation de Ferdinand. Est-il une conquête qui après tout le sang, l'or & les travaux qu'elle a coûtés, vaille à un royaume ce que produisit en Toscane le desséchement de ces vastes marais qui empoisonnoient l'air & ravissoient au peuple le produit d'une grande étendue de terres? (*Note du Traducteur.*)

reins en valeur étoit de les céder à des gens riches, & capables de faire des entreprises pour les améliorer. On les céda donc par inféodation à de riches marchands, & à des gens de qualité. 1609.

Les habitans demandoient aussi qu'on reglât la traite des grains, & cet objet étoit difficile. On savoit bien que la liberté du commerce étoit un moyen sûr d'encourager l'industrie; mais on ne pouvoit vaincre la crainte qu'inspiroit au peuple l'idée de manquer de grains. Les habitans des marais desséchés ne vouloient pas semer sans être assurés de la liberté des traites; & les Florentins craignoient la disette. Dans cette alternative, le grand-duc publia le 9 avril 1558, une loi concernant plusieurs objets d'économie. Il y étoit statué que les trafiquans de la maremme pourroient exporter par mer la moitié de leurs récoltes, en payant la taxe que le grand-duc François avoit imposée. Cette faveur accordée pour la moitié des récoltes devenoit inutile, parce que la taxe absorboit le profit des cultivateurs: d'ailleurs l'obligation de justifier cette moitié, les actes qu'il falloit passer, & par lesquels la liberté

1609. se trouvoit enchaînée, répandoient un découragement général. On demanda inutilement au prince l'abolition de cet impôt. Il avoit été prévenu par de faux calculs qui lui persuadoient que l'acheteur étranger supportoit seul cette diminution de bénéfice. La disette qui désola plusieurs fois la province, pendant les années suivantes, fit suspendre cette clause de la loi. On ne tarda point de la remettre en vigueur. Il fut statué le 11 février 1599, qu'on auroit à l'avenir la permission d'exporter la moitié des récoltes, mais en payant toujours la taxe. Soit disette, soit défaut d'intelligence dans l'administration économique des grains, non-seulement l'exportation cessa, mais on vit paroître successivement différentes loix qui mirent des entraves aux marchés & à l'exportation de cette denrée, destinée par la providence à l'usage consolant de soutenir la vie humaine; elle devint alors au contraire la cause ou l'occasion de l'exil, de la désolation & même de la mort. Le grand-duc s'en étoit plus rapporté à l'opinion générale qu'au sentiment de ses ministres: l'évêque Usimbardi n'é-

toit pas de cet avis : ce prélat écrivoit à Lorenzo son frère, les tristes conséquences de ces loix. « Cet édit, dit-il, causera de très-grands désordres, le propriétaire est industrieux à cacher son grain, à rapporter dans sa maison celui qu'il porte au marché, & qui en ressort encore avec mille artifices dont on n'useroit pas si l'on avoit la liberté de le vendre à son gré. Le grain déjà vendu au marché éprouve le même monopole sans que les châtimens puissent l'empêcher : le prix sera le même & plus haut encore, & quoiqu'il y ait suffisamment de grain, cette gêne fera renaître la disette ». 1609.

Ces réglemens si contraires à la sagesse du législateur, devinrent ensuite autant de maximes fondamentales dans le grand-duché : elles furent très-préjudiciables à l'état de Sienne : celui de Florence n'en ressentit pas d'aussi fâcheuses conséquences : l'agriculture y étoit en activité, l'exemple du prince, l'émulation des particuliers animoient cet art plus que tous les édits. Les principes qui s'étoient établis par les loix, & les opérations du grand-duc François avoient produit d'heureux effets.

1609. Mais les réglemens de Ferdinand, les opérations qu'il entreprit pour la fertilité des campagnes, changèrent le systême économique de l'état de Florence, & l'agriculture eut bientôt l'avantage sur le commerce. Après avoir souffert de la disette, le peuple avoit calculé qu'il valoit mieux acquérir des terreins que d'abandonner à autrui sa propre subsistance, & que le commerce subordonné à l'agriculture devoit être abandonné à ceux qui ne pouvoient cultiver.

Ces principes autorisés par l'exemple du prince firent tourner toutes les vues des sujets vers l'agriculture, & l'on ne chercha plus qu'à acquérir des terres. Un grand nombre de riches marchands Florentins répandus dans les villes les plus commerçantes de l'Europe, adoptèrent les idées du grand-duc, repassèrent en Toscane avec leurs fonds, achetèrent des terres & devinrent cultivateurs. Les Corsini, les Gerini, les Torrigiani de Nuremberg & autres négocians revinrent de Londres; les Ximenès négocians Portugais, furent reçus au nombre des Florentins. Ainsi l'agriculture fut encouragée, & l'on

l'on en étudia les principes avec soin. Il parut un grand nombre de loix dont 1609.
le but étoit de régler l'économie rurale, les devoirs & les intérêts respectifs des propriétaires & des agriculteurs. C'est à cette époque que remonte la culture des mûriers en Toscane, culture qui fut uniquement due aux efforts de Ferdinand. Le grand-duc François n'avoit fait qu'une tentative à cet égard. Cet essai apprit à son successeur le grand avantage qu'on pouvoit tirer de ces arbres utiles. Les loix qu'il avoit faites sur cet objet, en différens tems, furent toutes reprises dans l'édit qu'il publia, le 16 février 1607, à cet égard. Ces loix auroient peut-être été inutiles, s'il n'avoit commencé lui-même l'ouvrage. Il fit élever un très-grand nombre de mûriers dans ses jardins, en distribua gratuitement aux propriétaires des terreins, qui les transplantèrent avec succès. Ce prince ne fut pas moins heureux à cultiver les oliviers & les vignes; & la Toscane devint en peu de tems le pays le plus fertile de l'Italie.

Comme le luxe est l'effet ordinaire de la perfection des arts, celle de l'a-

1609. griculture inſpira le goût des agrémens qu'on en peut retirer ; on embellit les jardins, & l'on fit venir à Florence les plantes les plus délicieuſes de l'Aſie & de l'Amérique. Les jardins de Ferdinand ſervoient de modèle aux riches propriétaires. Ce fut le principe de cet art en Italie. La nobleſſe de Florence empreſſée d'imiter le ſouverain, enrichit bientôt la capitale d'un grand nombre de magnifiques jardins : la culture des fleurs, celle des fruits & des plantes exotiques, décida du goût & l'éducation d'un jeune cavalier. Joſeph Caſabona, botaniſte du grand-duc François, fit des recherches en Lombardie & dans l'iſle de Candie par ordre de Ferdinand, & rapporta en Toſcane les plantes, les fleurs les plus rares du mont Baldo & du mont Ida. Le nouveau jardin des plantes, établi à Piſe en 1593, étoit comme le dépôt de ces nouvelles acquiſitions. On les partageoit enſuite avec les particuliers pour les multiplier. Les plantes de Candie devenues indigènes en Toſcane, enrichirent la botanique, & invitèrent les botaniſtes à chercher dans les lieux les plus reculés les plantes uti-

les ou agréables, & à les transplanter en Toscane. Entre ces plantes est le jasmin d'Arabie que les Italiens appellent communément *Mugherino* (a). 1609.

Cet enthousiasme dont les Toscans furent saisis pour l'agriculture, n'éteignit cependant pas en eux l'esprit du commerce. Jamais aucun prince n'en protégea plus les différentes branches que le duc Ferdinand. Animé du même esprit que son frère, il avoit quelque intérêt dans toutes les entreprises de commerce; il dédaigna cependant ces vils détails auxquels François s'abaissoit, au préjudice même de ses sujets. La traite considérable qu'il fit des grains du Nord, lui procura un bénéfice immense. Aucun particulier ne pouvoit entrer en concurrence avec un prince qui avoit toujours dans son trésor un million d'écus en réserve. Il

(a) C'est la sixième espèce de jasmin selon Zwinger. Il est rampant, s'attache à tout ce qu'il rencontre *Syringa arabica, foliis mali aurantii*. L'odeur en est très-douce & très-suave. On l'appelle *Sambac* en Egypte, où il est aussi indigène, & *nalla mulla* dans les Indes. Voyez Zwing. *theat. botan.* Allemand.

1609. tenoit continuellement quatre galions sur les côtes d'Espagne, seulement pour le transport & le cabotage, & les passeports qu'il avoit obtenus de l'Angleterre & de la Hollande, assurant les marchandises des négocians, ceux-ci préféroient de les confier à ses vaisseaux. Le négoce du change & de la banque, qu'il faisoit sous différens noms, dans les principales places de l'Europe, étoit encore pour lui une branche de commerce très-lucrative. Il tiroit des colonies Espagnoles les plus grands bénéfices par la contrebande continuelle qu'il y faisoit sous le pavillon Anglois & Hollandois. Il avoit même part aux pirateries que ces deux nations exerçoient contre l'Espagne. Sans ces profits immenses, il n'auroit pu supporter les frais de ses entreprises, ni cette magnificence qui distinguoit sa cour de toutes celles de l'Europe. Ces entreprises, les édifices qu'il fit élever, l'entretien de la marine, les fêtes, les acquisitions & le luxe ordinaire de sa cour, ne pouvoient être que l'effet d'une source toujours renaissante comme celle du commerce, & quoique le trésor du grand-duc

François eût été eſtimé ſept millions, cette ſomme avoit été employée avant ſa mort & n'auroit pu ſuffire à des dépenſes ſi fortes & ſi multipliées. Le grand-duc paſſoit pour avoir vingt millions de revenu; ſi cela étoit, Ferdinand auroit été plus riche que tous les princes de l'Italie. 1609.

Le commerce de ce prince étoit cependant toujours lié avec celui de ſes ſujets, dont Ferdinand ne ceſſa d'animer l'induſtrie. En effet, le 8 juillet 1588, après avoir rendu un édit pour rétablir la foire de Piſe, en y accordant des franchiſes tant pour les marchandiſes que pour les échanges, il appella dans cette ville des maiſons commerçantes de pluſieurs contrées; il y introduiſit les arts, y établit des manufactures, agrandit les bâtimens & les marchés publics; enfin il ouvrit le port de Livourne, & le concours des différentes nations donna aux Toſcans la facilité d'étendre le commerce dans les endroits les plus reculés.

Les guerres civiles de la France avoient changé la marche intérieure du commerce de l'Europe. Le change

1609. & la banque qui faisoient le principal objet des Florentins, avoient été transférés en grande partie dans les places maritimes. Lorsque Marie de Médicis passa en France, il ne restoit à Lyon que trois maisons de Florence, dont deux étoient même sur le point de se retirer. Sully dont les vues étoient d'exclure tous les étrangers du commerce de France, fit publier des édits tendant à surcharger de droits toutes les marchandises étrangères. Les toiles d'or, les étoffes de soie, les serges de Florence n'ayant plus de débit en France, passèrent en Espagne & en Angleterre. Si Sully avoit eu des vues plus saines sur la nature du commerce, il auroit suivi celles que Ferdinand lui avoit présentées : il auroit pu rétablir le commerce en France, en ouvrant par terre des communications entre l'Angleterre & l'Italie. C'étoit dans cette intention que le grand-duc lui avoit proposé un traité, qui eût pu devenir aussi avantageux aux François qu'aux Toscans. Ferdinand demandoit qu'on affranchît du double droit imposé sur les marchandises étrangères celles qui

[redacted]

1609.

venoient de Livourne & qui passoient par l'Angleterre. Elles auroient été rendues à Antibes sur les vaisseaux du grand-duc, auroient passé par terre avec toute franchise jusqu'à Calais, & il y auroit eu dans cette ville un entrepôt pour les marchandises du Levant & de l'Italie. Ce plan imposoit aux Anglois & aux Etats du Nord, la nécessité de s'approvisionner dans ce port. Quant à l'intérêt que le roi auroit pu tirer de ces opérations, il étoit remis à sa prudence de régler quels droits elle vouloit exiger à Calais, puisqu'il seroit devenu maître de ce commerce : si le grand-duc avoit pu former à Livourne le point de réunion des marchandises du Levant & de l'Italie, Calais seroit également devenu un entrepôt général, & cette ville se seroit enrichie par les droits de transport & les assurances. Mais Sully, uniquement attentif à mettre des impôts & à les percevoir, ne concevoit pas les avantages du commerce, & le regardoit comme une profession indigne de son ministère & de la gloire de son roi.

Le commerce des Florentins ne

fut cependant pas anéanti : il fut seu-
1609. lement exposé aux incertitudes que la guerre cause, & aux variations ordinaires dans toute espèce de négoce. Les manufactures de Florence se soutinrent avec les mêmes avantages que sous les princes précédens. Il se fabriquoit tous les ans pour trois millions d'écus d'étoffes de soie, de toiles d'or & d'argent, de serges, qui se débitoient la plupart en Angleterre & en Amérique, par contrebande. Ferdinand ne voyoit pas sans peine qu'il sortoit tous les ans trois cens mille écus de ses états, pour acheter des soies en Sicile & dans le royaume de Naples. Afin d'éviter une perte aussi considérable, il excita ses sujets à la culture des mûriers. Le change n'étoit pas moins lucratif que les manufactures : mais comme dans ce genre de commerce, le plus grand danger est toujours à côté du plus grand avantage, lorsque Philippe II publia le fatal édit par lequel il déclaroit sa banqueroute, & refusoit d'accepter les actes qui assuroient les créances, il répandit à Florence une consternation générale & troubla tout l'ordre du commerce. Il se fit en con-

séquence pour plusieurs millions de faillites dans les maisons commerçantes; Pise & Florence en ressentirent les funestes effets. On répandit dans la ville plusieurs libelles, & des plaintes amères contre la mauvaise foi du roi d'Espagne, & contre les artifices des Génois qu'on croyoit avoir contribué en grande partie à ces malheurs. Mais le commerce d'Angleterre & de Hollande indemnisa les Toscans de ces pertes; ces deux nations leur enseignèrent à faire la contrebande en Amérique, & leur inspirèrent l'ardeur des longs voyages par mer. L'intelligence secrète du grand-duc avec la reine Elisabeth & le comte Maurice de Nassau, lui facilita les moyens de traiter avec ces deux nations. Grand nombre de Florentins voyagèrent aux Indes, ainsi qu'en Amérique, & rapportèrent les productions les plus rares de ces contrées. François Carletti, qui avoit fait le tour du globe, fit connoître le premier à Florence le chocolat du Méxique.

1609.

Cette correspondance établie avec toutes les nations contribua à la perfection des arts connus, & en fit con-

1609. noître plusieurs autres. Le grand-duc François en avoit déjà introduit, qu'on ignoroit avant lui à Florence : plusieurs même de ces arts, tels que ceux de luxe, étoient encore regardés comme des secrets qu'on déroboit au public uniquement par vanité. Mais Ferdinand ne fut pas plutôt souverain, qu'il les fit exposer à tous les yeux pour l'instruction des citoyens & les avantages du grand-duché. Il les mit sous la direction d'Emile Cavalieri, homme du plus rare mérite; c'est au goût exquis de ce surintendant, que les beaux-arts durent leur perfection, & la ville de Florence ses plus beaux ornemens. Ce gentilhomme Romain eut une inspection générale sur tous les artistes & les ouvriers. Le prince en avoit cependant excepté le célèbre Jean de Bologne, Jacques Billivell (*a*), jouaillier du prince, & le Romain Paul Paluzzeli, directeur de la musique. Cavalieri n'épargna aucun des

(*a*) Cet Allemand fut appellé à Florence par Côme II. Son plus bel ouvrage est celui de la couronne ducale, dont le travail fut admiré dans ce siècle autant que la matière.

soins nécessaires pour le progrès des beaux-arts, & le succès couronna ses soins, au point que les Toscans crurent bientôt qu'ils pouvoient se passer des ouvrages de l'étranger. Une lettre du grand-duc au gouverneur de Sienne, du 15 janvier 1594, nous apprend quels étoient les arts qu'on cultivoit nouvellement en Toscane, & quel étoit le zèle du prince pour la propagation de ces mêmes arts: « Je » veux, dit-il, remédier à l'obstina- » tion de certaines gens qui empê- » chent, même à leur préjudice, l'in- » troduction de nouveaux arts dans » mes états; arts que je dois favori- » ser pour l'utilité de mes sujets, » comme celui de faire le verre blanc, » la porcelaine de Majolica (*ou* » *fayance*), &c. Afin de donner dans » ses commencemens à ces mêmes » arts la facilité de s'établir dans mes » états, j'ai résolu de faire faire dans » les fours qu'on a construits, des ou- » vrages d'une bonté & d'une qualité » non inférieure à celles des ouvrages » qui viennent du dehors. On les ven- » dra même plus cher que les crif- » taux, les verres blancs, les por-

1609.

1609. » celaines de Faenza, l'argenterie d'Urbino, de Tossignano, d'Arbisola & de toute autre manufacture étrangère. La quantité qu'on en fait ici pouvant fournir à des envois au-dehors, je veux que les droits d'entrée, de passage, de sortie, soient doublés aux douanes », &c.

Les arts de luxe eurent au moins des progrès égaux à ceux des arts utiles; la sculpture, la peinture & l'architecture firent des progrès rapides dans les écoles de Jean de Bologne & de Bontalenti. Le grand-duc s'en servit pour l'embellissement de ses palais & pour la décoration de la ville; les particuliers s'empressèrent d'imiter sa magnificence. Enfin la législation, la frugalité, l'émulation & l'exemple du prince concentrèrent le luxe dans les bâtimens, dans les jardins, dans les tableaux, les statues & les collections d'antiquités. Le ciseau de Jean de Bologne ne fut jamais oisif. Ce grand artiste, si supérieur à tous ceux de son siècle, n'eût pas suffi pour contenter la passion générale, s'il n'eût trouvé dans son école des sujets capables de seconder ses travaux. Ferdinand le chargea

sous la direction de Bernard Vecchietti, 1609.
d'ériger une statue équestre en bronze au grand Côme; monument éternel des vertus de ce prince, de la vénération de son fils & du génie de l'artiste. Cette statue ayant fait l'admiration de toute l'Europe, Philippe III & Henri IV voulurent aussi avoir une statue équestre de la main du même artiste, & semblable à celle de Côme. Les atteliers de Jean de Bologne furent bientôt remplis d'ouvrages pour tous les princes, & chacun se disputa l'avantage d'en posséder; ce fut de son école que sortirent les habiles sculpteurs de l'Europe. Après les guerres civiles, le roi de France demanda à Ferdinand des sculpteurs, des jardiniers & des plantes curieuses dont il embellit ses jardins. Thomas Francini, celui qui avoit exécuté la fontaine de Pratolino, vint finir à Paris celle de Saint-Germain, & des autres maisons du roi.

Ferdinand flatté de ce que la Toscane devenoit l'école des beaux-arts, donnoit généreusement à toutes les cours & même aux particuliers, les ouvrages les plus élégans de ses artistes. Assez souvent il envoya aux ministres

[redacted] de France & d'Eſpagne les plus beaux
1609. morceaux de ſculpture & de peinture qui étoient exécutés à Florence. L'Allemagne admiroit ſur-tout les moſaïques faites en Toſcane. Côme y avoit introduit cet art : François l'avoit auſſi encouragé : mais Ferdinand le porta à ſa perfection. Avant lui, on ne repréſentoit que des fleurs, des payſages & des marines dans ces ouvrages. Sous ſon gouvernement, on eſſaya de l'appliquer au portrait, & ce fut avec tant de ſuccès qu'il fit exécuter celui de Clément VIII, & écrivit en ces termes à celui qu'il chargea de le préſenter. « Après avoir inventé nous-mêmes » une nouvelle manière de rendre les » traits de nos amis par cette ſorte » d'ouvrage, manière toute différente » des moſaïques ordinaires, nous » avons fait exécuter le portrait de Sa » Sainteté », &c.

Ce qui contribua beaucoup à perfectionner cet art, fut le deſſein que Ferdinand avoit formé de bâtir une chapelle deſtinée à la ſépulture de ſes ancêtres & de ſes ſucceſſeurs. Ce prince vouloit que cet édifice ſurpaſſât tous ceux du même genre par la perfection de

l'art & la richesse des matériaux. Cette chapelle fut commencée, le 6 août 1604, sur les dessins de Jean de Médicis, sous les ordres de Mathieu Nigetti : quoique l'architecture ne répondît pas aux talens supérieurs de cet architecte, le dessein où l'on étoit d'y employer la main des plus habiles ouvriers & de l'enrichir des trésors les plus précieux que produit la nature dans tous les climats, auroit rendu cet édifice le plus superbe de toute l'Europe. On chercha chez les nations étrangères les marbres les plus rares ; les négocians & les Jésuites furent chargés de rassembler dans les Indes ce qu'elles produisent de plus riche & de plus précieux. Il est rare que des projets si vastes soient adoptés par le successeur d'un prince avec autant d'ardeur qu'il les a conçus lui-même ; les événemens imprévus qui arrivèrent depuis en Toscane firent suspendre ce grand ouvrage.

1609.

Les Italiens doivent le caractère de leur musique au bon goût de Ferdinand & de sa cour. Ils doivent également à l'un & à l'autre le théâtre Italien dont le règne de ce prince est la première époque. Emilio Cavalieri in-

troduisit le premier la musique sur la
1609. scène, entremélant le dialogue d'ariettes, accommodées au sujet. On jouoit plusieurs fois l'an des pièces dramatiques à la cour des Médicis. Le goût dominant alors y réunissoit avec art le choix de la fable, la délicatesse de la poésie, l'harmonie de la musique & l'illusion de la scène. L'imagination des poëtes, d'accord avec le genre inventif de Bontalenti, présentoit, à l'aide des machines, toutes les illusions dont le théâtre est susceptible, & qui, dans ce moment où elles étoient nouvelles, étonnoient & ravissoient le spectateur. Tandis que la poésie s'occupoit de fixer les loix du drame, & Bontalenti de régler l'ordre & l'ensemble théâtral, la musique se perfectionnoit au point de devenir le principal objet de la scène. Une société de gentilshommes Florentins, persuadés que les anciens chantoient leurs tragédies entières, résolut de les imiter, & s'appliqua tout entière à faire revivre cet usage. Le grand-duc avoit à sa cour un grand nombre de musiciens, entre lesquels Jacques Péri & Jules Caccini, dit *Jules Romain*, se distinguèrent le plus. Ils

étoient l'un & l'autre très-instruits de leur art qu'ils enseignoient à la jeune noblesse & aux courtisans. Tandis que Jules Romain s'appliquoit à perfectionner la délicatesse & la mélodie des airs, Jacques Péri inventa pour le dialogue un rithme qui tenoit le milieu entre le chant & le discours ordinaire, en secondant l'inflexion naturelle de la voix & de la période dans la prononciation. Dès qu'on eut ainsi trouvé le récitatif, on l'adapta à la nouvelle forme du drame, & l'on vit, avec la plus grande admiration, naître le spectacle de l'opéra; spectacle inconnu jusqu'alors, qui a fait & qui fait encore la passion de l'Italie, & celle des autres nations. 1609.

On donna le premier essai de cette musique dans l'opéra de Daphné, pastorale d'Octave Rinuccini, que l'on mit en chant. Enfin le spectacle parut dans toute sa perfection aux nôces de Marie de Médicis. On y représenta l'opéra d'Euridice (*a*); la nouveauté

(*a*) On fit imprimer ce drame avec la musique notée. Péri mit au-devant une préface qui contient les règles du récitatif, le

[redacted] & l'élégance de toutes les parties de
1609. la repréſentation excitèrent l'admiration d'un grand nombre de ſpectateurs choiſis, & encouragèrent le génie des compoſiteurs. Non-ſeulement les différentes cours de l'Italie, mais encore celles de France & d'Eſpagne n'apprirent point la ſurpriſe & l'admiration qu'avoit cauſé cet opéra, ſans demander auſſitôt des muſiciens au grand-duc. Ferdinand encouragé par ſon heureuſe réuſſite, entretint toujours à ſa cour un grand nombre de muſiciens ſupérieurs à tous ceux de l'Italie pour la muſique vocale & pour les inſtrumens.

La perfection du goût dans les arts devoit influer ſur les progrès des lettres. Une académie deſtinée à encourager l'étude des auteurs claſſiques & celle de l'antiquité, avoit déjà frayé la route aux ſciences. Ferdinand attira chez lui les ſavans les plus renommés de ſon ſiècle & de ſa patrie. *Capo Divacca*, regardé comme le premier médecin de ſon tems, fut appellé à Flo-

---

nom de tous ceux qui eurent part à cette invention, & celui des acteurs.

rence ; on lui assura des honoraires de quinze cens écus, & le grand-duc lui faisoit de plus un présent de deux mille écus : mais la république de Venise le retint. Ferdinand obtint cependant Mercuriali, & lui donna deux mille écus par an avec tous les moyens de soutenir cet art à Pise & à Florence. La médecine ouvrit la voie aux découvertes & aux progrès de la botanique : science qui inspira bientôt le goût de l'histoire naturelle. Aldobrandin (*a*) contribua beaucoup à étendre cette partie essentielle de la physique, par la correspondance qu'il entretenoit avec le prince. C'est à cette époque qu'il faut rapporter les premiers cabinets d'histoire naturelle établis en Toscane. Le grand-duc en avoit donné l'exemple à Pise, où il avoit rassemblé ce qu'il avoit pu acquérir de plus rare dans toutes

1609.

(*a*) Le pere de l'histoire naturelle parmi les modernes. Après avoir joui long-tems de la considération de plusieurs princes qui soutinrent même ses travaux, par les sommes qu'ils lui faisoient passer, Aldobrandin mourut comme Henri Etienne, à l'hôpital, sans trouver un ami.

1609. les classes qui forment l'ensemble de cette science. Aldobrandin en fait mention dans ses ouvrages : il y rend justice au génie de Ferdinand.

L'étude des mathématiques devoit aussi faire des progrès à proportion des autres sciences : ce siècle fut celui du célèbre Galilée. Philippe Fanton enseignoit les mathématiques à Pise en 1588. Ostilio Ricci de Ferno étoit mathématicien du prince ; il fut chargé des fortifications de l'isle d'If & de la Pomégue. L'école des architectes & des ingénieurs de Florence, la plus florissante & la plus estimée de toute l'Italie, encourageoit l'étude des mathématiques. Plusieurs disciples de Bontalenti allèrent au dehors étendre la gloire de la nation par leurs ouvrages. Bonaiuto Lorini éleva les fortifications de Palma, & donna un traité sur l'art de fortifier les places. Les plus célèbres ingénieurs & architectes de ce tems furent Antoine Lupiccini, Jean Altoni, Alexandre Piéroni architecte de la nouvelle ville de Livourne, Gabriel Vghi, &c. qui fortifièrent plusieurs places en Hongrie & sur les frontières, aux frais de la maison d'Au-

triche. Oſtilio Ricci fut le premier maître de Galilée, & lui fit obtenir la chaire de mathématiques à Piſe en 1589. Galilée devint l'ornement de cette univerſité, où il reſta juſqu'en 1592. L'envie, la haine, le peu d'accord de ſes ſentimens avec ceux de Jean de Médicis le décidèrent à quitter la Toſcane pour ſe retirer à Padoue. Ferdinand y conſentit, & le recommanda aux Vénitiens. Ayant enſuite mieux connu ce génie ſublime, & l'honneur qu'il pouvoit faire à la patrie, il le rappella à Florence; mais ſa mort mit un obſtacle éternel aux deſirs du prince, & priva la Toſcane de cet homme célèbre. 1609.

Ferdinand poſſédoit des talens peu ordinaires; il avoit une connoiſſance aſſez étendue des lettres & des ſciences, il faiſoit aux ſavans le même accueil que ſon père, & prenoit ſouvent plaiſir à s'entretenir avec eux. Les grands monumens qu'il a laiſſés en faveur des lettres ſont autant de preuves de l'amour qu'il avoit pour elles. Parmi ces monumens, on doit compter avec admiration l'Imprimerie qu'il établit à Rome à grands frais pour les langues

[redacted] orientales, & les voyages que Jean-
1609. Baptiste Vecchietti fit en Egypte, en Ethiopie, en Perse, pour y recueillir des manuscrits, dont le nombre & le choix font encore un des plus précieux ornemens de la bibliothèque des Médicis.

Fin du Tome cinquième.

